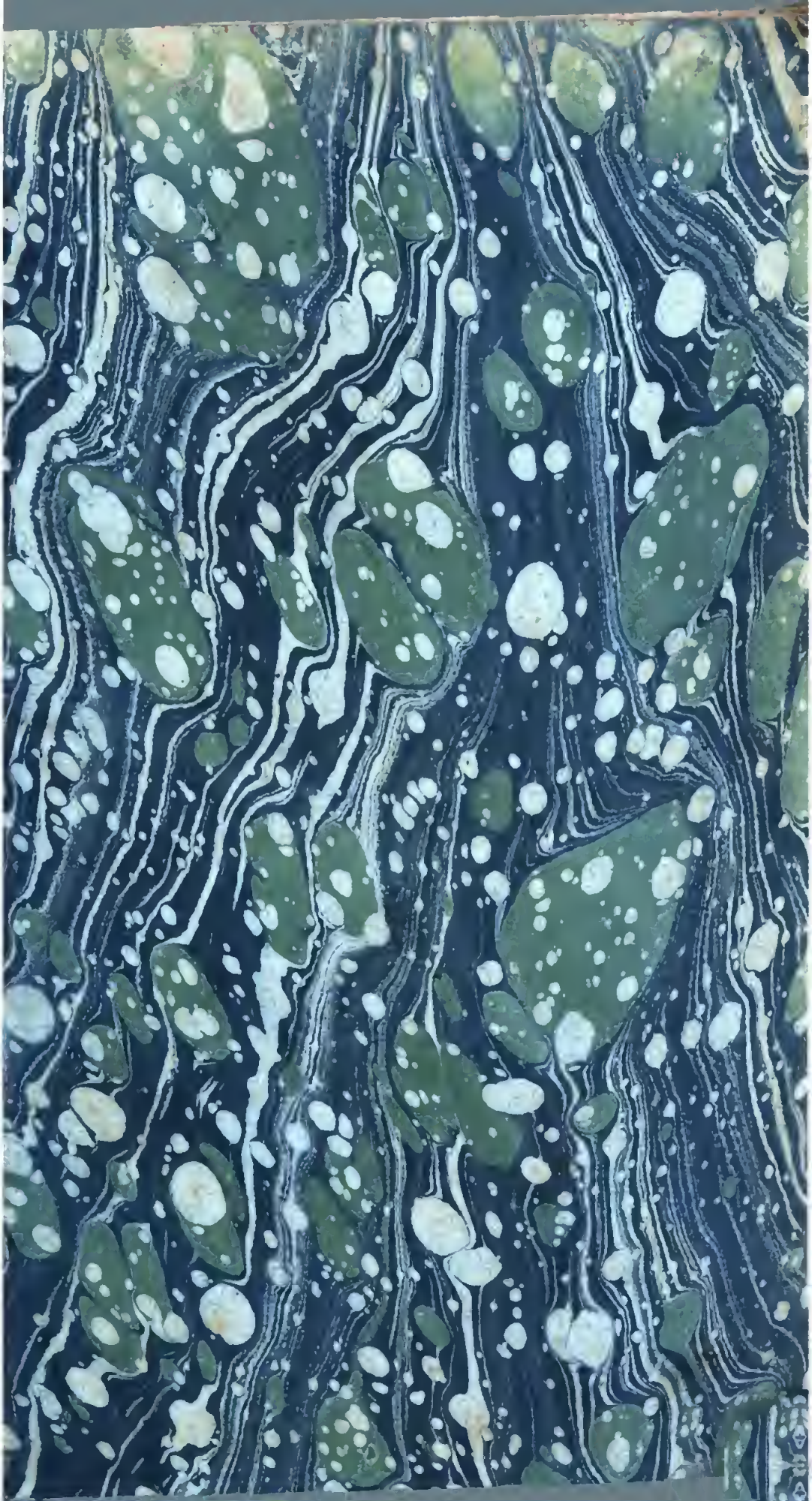

1907.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 1502 1562
Sala Grande
Scansia 25 Palchetta 1
N.° d'ord. 4 27

Palet. XXV _ 32

Digitized by Google

VOYAGE

AU CAP

DE BONNE-ESPÉRANCE.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale. Je saisirai ceux qui ne seront pas signés par moi.

Paris, 10 Décembre, 1805.

On trouve chez le même Libraire :

Voyage à l'île de Ceylan, fait dans les années 1797 à 1800, contenant l'histoire, la géographie et la description des mœurs des habitans, ainsi que celle des productions naturelles du pays ; par *Robert Percival;* suivi de la Relation d'une ambassade envoyée en 1800, au roi de Candy. Trad. de l'anglais par *P. F. Henry*. Deux vol. in-8.° ornés de cartes, 10 f.

Idem, pap. vél. 20 f.

581826

VOYAGE

AU CAP

DE BONNE-ESPÉRANCE,

FAIT pendant les années 1796 et 1801;

CONTENANT l'histoire de cette colonie, depuis sa fondation jusqu'en 1795, que les troupes britanniques s'en emparèrent; les différens systêmes d'administration qu'y ont adoptés les hollandais et les anglais; la géographie et la description de toutes les productions naturelles du pays;

Le tableau des mœurs et coutumes des habitans de toutes les classes et de toutes les couleurs; et enfin le détail des avantages que cet établissement peut procurer, sous le rapport de la politique, et sous celui du commerce;

PAR ROBERT PERCIVAL,

Officier au service de S. M. B., et auteur du VOYAGE A L'ILE DE CEYLAN;

Traduit de l'anglais par P. F. HENRY.

PARIS,

DENTU, Impr.-Libraire, quai des Augustins, n.° 17.

1806.

A SON ALTESSE ROYALE,

LE FELD-MARÉCHAL;

DUC D'YORK, etc., etc.

La bonté avec laquelle Votre Altesse Royale a consenti que son nom fût placé en tête de mon premier ouvrage, m'a enhardi à réclamer sa puissante protection pour une autre production du même genre.

L'accueil favorable que le public a fait à ma Description de l'Ile de Ceylan, *prouve que mes concitoyens considèrent autant le sujet que l'exécution d'un ouvrage, et qu'ils excusent le manque d'habileté de l'écrivain, qui paraît avoir en vue les intérêts de son pays.*

Encouragé par cette réflexion, j'ose offrir à Votre Altesse Royale, le

tableau des observations que j'ai faites durant mes relâches au Cap de Bonne-Espérance. *Ce n'est point ordinairement lorsqu'il faut combattre, qu'un soldat doit s'appliquer à des travaux littéraires ; mais mon excuse se trouve dans la conviction où je suis que, sous les rapports de la politique, et sous ceux de l'art militaire, l'ouvrage que je vais publier, renferme plusieurs particularités qui méritent la plus sérieuse considération.*

Ma profonde et vive reconnaissance de la protection dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer, doit s'annoncer autrement que par des paroles. J'espère la prouver par mon zèle pour le service de mon pays, et par mon sincère attachement à Votre Altesse Royale, dont les efforts ont eu des résultats si avantageux pour l'armée britannique, et ont donné à

ceux qui la composent, un double motif d'émulation.

C'est en de tels sentimens, et dans l'espoir que son travail pourra n'être pas vain, que l'ouvrage suivant est présenté à Votre Altesse Royale,

Par son très-humble, très-obéissant et très-devoué serviteur,

ROBERT PERCIVAL.

VOYAGE
AU CAP
DE BONNE-ESPÉRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction. — Origine du nom du cap de Bonne-Espérance. — Saisons convenables pour doubler ce Cap. — Tempêtes auxquelles il est exposé. — Les hollandais s'établissent au Cap. — Description géographique du pays. — Gouvernement et divisions territoriales de la colonie.

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à ma première production littéraire, à mon *Voyage à l'île de Ceylan*, m'a porté à lui offrir cette description de la colonie du cap de Bonne-Espérance. J'en avais recueilli, il y a déjà quelques années, les matériaux sur les lieux; mais jusqu'ici des circonstances particulières et des devoirs à remplir m'avaient empêché de les disposer convenablement.

Le vaisseau à bord duquel j'étais avec un détachement du 19.e régiment, qui se rendait aux Indes orientales, étant, au mois d'août

1796, entré dans False-bay, ou la baie False, pour y embarquer des vivres frais et de l'eau, y fut retenu près de deux mois, par un de ces incidens si communs en tems de guerre. Durant cette relâche, j'examinai tout le pays qui s'étend depuis la baie que je viens de nommer, et la côte des hottentots hollandais, jusqu'à la baie de la Table, et aux environs de la ville du Cap inclusivement. J'eus d'autant plus de facilité de faire cet examen, que mon détachement était au nombre des troupes qui avaient débarqué à la ville Simon, pour aller renforcer la garnison de la capitale de la colonie, à l'époque où le général Craig marcha avec la plus grande partie de ses forces vers la baie de Saldahna ou de Saldagne. La flotte hollandaise, commandée par l'amiral Lucas, avait relâché dans cette baie, où elle espérait se réunir à une escadre française. Les troupes de débarquement devaient, concurremment avec les colons de l'intérieur, s'efforcer de reprendre le Cap; mais l'activité extraordinaire de sir James Craig, et le courage des troupes qu'il avait sous ses ordres, joints à l'apparition inopinée d'une flotte anglaise commandée par l'amiral Elphinstone, aujourd'hui lord Keith, firent échouer ce projet.

En 1801, retournant de l'Inde en Europe ; pour cause de maladie contractée au service, le vaisseau sur lequel j'étais passager, relâcha dans la baie de la Table, où il fut retenu deux mois. J'eus alors occasion de visiter plusieurs parties du pays situé à l'est de la ville du Cap, et les villages de Stellenbosch, de Drakenstein et de Swellendam. Je pus donc ajouter de nouvelles observations à celles que j'avais faites en 1796, et me procurer des renseignemens plus positifs sur toute la colonie et sur les habitans.

Je n'ignore pas que plusieurs écrivains ont traité du cap de Bonne-Espérance, et ont publié des descriptions de l'intérieur de l'Afrique sans l'avoir visité. Comme je n'ai pas été dans le cas d'y pénétrer, je parlerai seulement de ce que j'ai pu remarquer autour de la ville du Cap, dans un cercle de cinquante milles de rayon. J'ai observé, durant la résidence que j'ai faite dans cette capitale de la colonie, plusieurs faits intéressans que, j'ose le dire, sans craindre d'encourir le reproche de présomption, je n'ai point trouvés dans aucun des ouvrages composés sur le même sujet que le mien. Généralement parlant, ceux qui ont entrepris de donner la des-

cription du cap de Bonne-Espérance, ont dit peu de chose, ou n'ont rien dit, de la partie la plus importante du pays, c'est-à-dire de la ville du Cap et de la péninsule méridionale où sont situés les ports principaux. Ils ne se sont pas plus occupés du caractère et des mœurs des colons ; et s'étant jetés précipitamment au milieu d'une contrée sauvage et stérile, ils ont rempli leurs journaux de ce qui leur est arrivé pendant leur séjour parmi les cafres et les hottentots. D'autres voyageurs qui, dans leurs recherches, n'avaient que la botanique et la minéralogie en vue, ont presque entièrement négligé des objets de la plus grande importance pour ceux qui étudient la politique, ou qui se livrent aux spéculations du commerce.

Je ne prétends point toutefois rabaisser le mérite des savans qui ont visité le cap de Bonne-Espérance ; et je dois leur rendre la justice de déclarer que leurs écrits sont dignes de toute l'attention des hommes auxquels ils ont été spécialement consacrés. D'ailleurs, je n'ai point le dessein d'entrer en concurrence avec eux. Je veux uniquement présenter, dans un langage familier au plus grand nombre des lecteurs, ainsi que je l'ai fait dans

ma description de l'île de Ceylan, le tableau des objets divers qui m'ont frappé, et principalement les traits caractéristiques des habitans, et les avantages qu'offre le cap de Bonne-Espérance, soit en tems de paix, soit en tems de guerre. Je pense que, jusqu'à un certain point, il est du devoir des militaires de donner à leurs compatriotes quelques renseignemens sur les contrées lointaines où le service les a conduits. Cette coutume, depuis quelque tems, est devenue générale parmi les officiers français. En l'adoptant, nous en retirerons plusieurs avantages. Le gouvernement connaîtra mieux ses possessions éloignées, et nos officiers seront plus en état de défendre les postes dont le commandement leur sera confié.

Le cap de Bonne-Espérance forme l'extrémité méridionale d'une péninsule très-vaste et très-montagneuse, que les vaisseaux sont obligés de doubler, en se rendant de l'Europe dans l'Inde. Il fut découvert en 1486 par les portugais, qui l'appelèrent *Cabo tormentozo*, Cap des tempêtes, à cause des violens coups de vents qu'ils essuyèrent aux environs. Dans les commencemens, on regardait comme très-difficile et très-périlleuse l'approche du cap

de Bonne-Espérance; mais l'art de la navigation est aujourd'hui poussé à un si haut degré de perfection, et les tems favorables pour arriver dans ces parages sont, ainsi que les principaux courans, si bien connus, que le danger peut être considéré comme ayant presqu'entièrement cessé. Cependant il est nécessaire que les vaisseaux qui ont l'Inde pour but de leur voyage, s'efforcent de parvenir à la hauteur du Cap, en été, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre, jusqu'au mois de mars ou d'avril. Pendant les autres mois, les mers environnantes sont très-orageuses, et des vents contraires empêchent souvent les vaisseaux, durant trois semaines et plus, de passer ou d'arrondir le Cap. Ils sont balottés tout ce tems, et les équipages sont exposés à beaucoup de fatigues, d'inconvéniens et de dangers. Les vents qui soufflent avec tant de violence dans les mois d'hiver, viennent du nord-ouest, et sont accompagnés de grosse pluie, de brouillards et de grêle. Ils poussent vers la côte. Dans les mois d'été, règnent les vents de sud-est, qui souvent sont très-violens aussi, mais qui sont moins dangereux, parce qu'ils viennent de terre. Ils sont favorables pour les vaisseaux qui partent du

Cap, et en quelques jours ils leur font faire beaucoup de chemin. Mais ceux qui veulent y aborder ne le peuvent, tant que les vents soufflent avec violence. On est obligé de dériver, jusqu'à ce que leur fureur soit calmée, ce qui arrive ordinairement en peu de jours; car il est rare qu'ils durent autant que les vents du nord-ouest.

A mon retour en Europe, le vaisseau sur lequel je m'étais embarqué, pour avoir occasion de m'arrêter au Cap, fut, à l'entrée de la baie de la Table, et prêt à jeter l'ancre, assailli par un de ces grands coups de vent du sud-est qui s'éleva brusquement des montagnes, situées derrière la ville du Cap, et faillit à nous engloutir. A l'instant, le navire fut couché sur le flanc, les canons du tillac furent jetés hors du bord, et les voiles mises en pièces. Heureusement la voile du grand hunier et le petit foc étaient seuls déployés, les autres voiles étant serrées parce qu'on allait mouiller. Sans cela nous eussions infailliblement péri. Le vaisseau remit à la mer sur-le-champ; mais la violence du vent et la force des courans furent telles, que nous fîmes à la dérive cent-soixante milles en trente heures, quoique nous ne portassions aucune voile. Il

nous fallut ensuite trois jours pour revenir au Cap; et cependant nous avions en poupe un vent qui nous faisait faire six milles par heure.

Lorsque les portugais eurent surmonté les difficultés que leur offrit le passage du Cap, la joie d'avoir échappé aux horribles tempêtes qu'ils avaient essuyées, le leur fit nommer *Cabo de Boa-Esperança*, Cap de Bonne-Espérance, nom que depuis il a toujours conservé [1].

Dès l'année 1620, les anglais essayèrent d'établir une colonie à cette pointe méridionale du continent de l'Afrique. En conséquence, ils prirent terre dans la baie de Saldagne, qu'ils jugeaient propre à favoriser l'exécution de leur dessein. Il en résulta une contestation entr'eux et les hollandais, qui réclamèrent le privilége que leur donnait une possession antérieure. Quelques années après,

[1] Jean II, roi de Portugal, ne doutant pas qu'on n'eût enfin découvert la route qu'il faisait chercher depuis si long-tems pour passer dans l'Inde, donna au cap des Tempêtes, un nom plus encourageant et de meilleur augure, et l'appela *cap de Bonne-Espérance*. Hist. de l'Amér. par Robertson; 1, 132, in-8.°

(Note du traducteur.)

les diverses nations qui faisaient le commerce des Grandes-Indes, relâchèrent indifféremment à la baie de Saldagne, ou à la baie de La-Goe, pour y prendre de l'eau et des vivres frais, que les naturels du pays leur livraient en échange de ces bagatelles qui servent à trafiquer avec les peuples non-civilisés. Mais, faute de ports sûrs et commodes dans cette partie de la péninsule, les nations européennes ne tentèrent point d'y former un établissement fixe; car elles n'avaient pas encore découvert que l'extrémité la plus méridionale offrait les hâvres commodes, connus sous les noms de False-Bay et de baie de la Table. Les montagnes sauvages qui les entourent empêchaient, ainsi que les tempêtes dont le retour périodique n'était pas connu, les navigateurs de visiter la côte où sont situées ces baies. Quelques années après, le hasard les fit découvrir aux hollandais, qui, doués alors d'un esprit entreprenant, formèrent la résolution de fonder une colonie au Cap. Les premiers colons qui s'y fixèrent, ayant donné une idée favorable du pays, furent bientôt suivis par d'autres. Le gouvernement hollandais y envoya un certain nombre d'hommes et de femmes tirés des maisons de réclusion,

et y fit transporter aussi les vagabonds et les gens sans conduite qui se trouvèrent dans les ports de mer et dans les villes de commerce appartenans à la république.

La colonie eut infiniment à souffrir dans les commencemens. La stérilité du sol concourait, avec l'aspect sauvage du pays, à décourager les colons. Des montagnes détachées, et de vastes plaines de sable exposées à toute la violence des vents, ne les flattaient pas d'un heureux avenir. Des troupes de bêtes féroces enlevaient fréquemment le bétail, et arrachaient même des maisons, les enfans. Les hottentots semblaient conspirer contre l'établissement, avec les hôtes des forêts. Mais la persévérance des hollandais triompha de tous les obstacles. Les colons ayant reconnu la nature du climat, s'adonnèrent plus fortement à la culture; en faisant eux-mêmes la guerre aux bêtes féroces, ils trouvèrent le moyen d'en réduire le nombre et d'en prévenir les attaques; ils se concilièrent, jusqu'à un certain point, l'affection des indigènes, qui, pour des liqueurs, du fer, des outils et les divers articles de commerce qui leur plaisaient le plus, leur vendirent le terrain qui environne le Cap.

Les hollandais devenus maîtres absolus de ce territoire, songèrent à établir un gouvernement régulier. L'arrivée continuelle de nouveaux colons força de pousser plus loin les limites de l'établissement. Cependant on s'occupa d'une manière plus particulière de mettre en valeur les environs du Cap. On y fit des concessions très-avantageuses pour les concessionnaires. Les colons qui préférèrent de s'enfoncer dans l'intérieur du pays, n'obtinrent que des baux, quoique la terre y fût d'un bien moindre rapport. Mais en même tems, pour étendre la colonie, on promulgua une loi qui défendit d'établir une nouvelle habitation, à moins de trois ou quatre milles de distance de celle qui devait la précéder immédiatement.

La surface actuelle de la colonie du cap de Bonne-Espérance, n'a jamais été mesurée avec précision; mais par les renseignemens que je me suis procurés, je suis fondé à croire que la longueur en est de plus de cinq cents milles. On suppose que les habitations les plus éloignées ne sont pas à une plus grande distance de la ville du Cap. Cependant, comme en voyageant, les habitans comptent par heure et non par milles, il est extrêmement difficile

de juger de l'étendue de pays qu'ils ont parcourue. D'ailleurs, des montagnes escarpées, des rivières sorties de leurs lits, et plusieurs autres obstacles de même nature, retardent souvent leur marche. Quant à la largeur, je pense qu'elle est de deux cent cinquante milles. Les hollandais n'ont examiné avec attention que le pays qui environne immédiatement la ville du Cap. Ils n'ont donc qu'une connaissance très-imparfaite de l'intérieur de la colonie. Leur gouvernement ne sait pas même à quelle distance les planteurs sont les uns des autres, ni quelle est l'étendue de leurs plantations. Il laisse les possesseurs régler eux-mêmes toutes leurs redevances. Cet abus, qu'a probablement introduit la négligence, ne peut plus être corrigé. Les planteurs, accoutumés à étendre leurs domaines à leur gré, semblent croire que le gouvernement ne doit point intervenir dans cette opération. Cependant la perte n'est pas aussi forte qu'on pourrait se le figurer, une grande partie du pays n'étant qu'un désert dont le sol n'est propre ni aux travaux de l'agriculture, ni à former des pâturages.

Les différentes divisions territoriales de la colonie du cap de Bonne-Espérance, sont

bornées par de longues chaînes de montagnes, qu'on traverse au moyen de défilés que les hollandais appellent *Kloofs*, et dont quelques-uns n'offrent pas même un passage suffisant pour un char.

La première grande chaîne s'étendant le long de la péninsule, court en droite ligne du nord au sud. A la base des montagnes commence un espace de terre qui est d'une forme irrégulière, et aboutit à la côte occidentale de la mer. Ce terrain est découpé par des baies que forment différens promontoires. En plusieurs parties le sol se compose d'une couche de terre profonde et fertile, et dans laquelle des courans d'eau qui s'échappent des montagnes, se creusent un lit. Cette plaine est assez bien garnie d'herbes. Il y croît aussi des arbrisseaux et des arbustes de plusieurs espèces; et l'on y trouve même des bouquets de grands arbres, et particulièrement de chênes blancs. Il y tombe beaucoup de pluie en hiver, lorsque les vents du nord-ouest dominent; mais le voisinage de la mer y fait jouir d'une température assez douce et fort saine.

Au-delà de la première rangée de montagnes, on en remarque une autre qui est ap-

pelée *Swarte-Bergen*, les montagnes noires, et estbea ucoup plus élevée que celle que nous venons de décrire. Les espaces de terre planes qui font partie de cette division, présentent plusieurs plantations cultivées par des fermiers hollandais. La seconde chaîne offre plus de variété que la première. On y rencontre quelques montagnes arides, et des plaines sablonneuses et stériles. Mais d'autres parties sont fertiles et bien arrosées, et plusieurs colons y ont leurs habitations.

La troisième chaîne n'a guère pour habitans que des indigènes, et elle est connue sous le nom de *Hollande des hottentots* [1]. Les montagnes qui la forment sont beaucoup plus hautes que celles des deux autres chaînes, et le pays n'est pas si exposé à la pluie. Elle a aussi plus de longueur et de largeur que les deux premières. Le sol de cette division de territoire se compose d'une argile dure, mêlée avec du sable. Il ne produit que quelques plantes âcres, et qu'un petit nombre d'arbrisseaux rabougris, ce qui est dû à la longueur de la sécheresse et à la chaleur des vents du sud-est.

A mesure qu'on s'éloigne de la côte de la

[1] Littéralement Hollande Hottentote.

mer et qu'on approche du pays des cafres, le terrain s'exhausse, et forme des chaînes de montagnes dont les plateaux ressemblent à des terrasses élevées les unes au-dessus des autres. La température éprouve beaucoup de variation dans cette contrée. Le froid y est assez vif en hiver, et la chaleur étouffante en été. Dans toute l'extrémité méridionale de l'Afrique, le sol est bien plus sablonneux, plus âpre, plus stérile vers le nord que vers le sud et l'est. C'est par cette raison qu'on trouve les parties orientales et méridionales du Cap, principalement habitées par les hollandais, qui en ont chassé les indigènes, et les ont forcés à chercher un asyle dans les parties septentrionales, qui n'offrent qu'un sol aride et qu'un pays sauvage. Ils n'ont permis de demeurer au milieu d'eux, qu'à un petit nombre de hordes ou de tribus, qui vivent tranquillement, et qui souvent aident les planteurs à cultiver la terre et à soigner les troupeaux.

Le gouvernement hollandais a divisé la colonie du cap de Bonne-Espérance en districts, à la tête de chacun desquels il a placé un magistrat principal et une cour composée de colons. Ce tribunal juge les causes de peu

d'importance, et est chargé de la police. Toutes les affaires criminelles sont portées à la haute cour de justice, qui siége dans la ville du Cap. Cette ville et tout le territoire qu'elle a au sud, forme le premier district. Stellensbosch forme le second, Swellingdam le troisième, et Graff-Reynet le quatrième.

Le cap Falso est l'extrémité méridionale de la côte orientale de False-Bay. Les vaisseaux qui vont des Indes orientales en Europe, doivent le doubler. Le nom qu'on lui donne provient, dit-on, du fait suivant. Quoique les marins qui reviennent de l'Inde, voient d'abord, et la pointe qui forme le véritable cap de Bonne-Espérance, et la montagne de la Table, qui est la plus élevée de la péninsule, et est située immédiatement au-dessus de la ville du Cap, la ligne de marche que les vaisseaux sont obligés de suivre, les fait passer devant une autre pointe qu'on n'avait point aperçue d'abord, et que l'erreur qu'elle aura occasionée, aura fait appeler *cap Falso*, ou *faux cap de Bonne-Espérance*. A peu de distance, le premier dérobe la vue du second, et celle de la montagne de la Table. Trois ou quatre lieues après avoir tourné le cap Falso, on découvre un autre promontoire interné-

diaire, qui est appelé *Hang-lip-point*, et forme l'extrémité méridionale de la Hollande des hottentots. Celle-ci compose la côte la plus intérieure d'une baie vaste et commode, qui s'ouvre au-dessus de Hang-lip-point, et est appelée *False-Bay*. Après en avoir passé l'ouverture, qui a environ cinq lieues de longueur, on trouve le véritable cap de Bonne-Espérance, que doivent arrondir tous les vaisseaux qui vont de False-Bay à la baie de la Table. Chemin faisant ils en rencontrent deux autres plus petites, la baie de Chapman et la baie de Hout. La montagne de la Table, la tête du Lion, la croupe du Lion, et la montagne du Tigre ou du Diable, se présentent ensuite. Lorsque les navires ont passé la croupe du Lion ou la pointe Verte, ils se trouvent dans la baie de la Table, dont le rivage forme la côte septentrionale du cap de Bonne-Espérance.

Cette côte est une masse prodigieuse de montagnes de roches escarpées et très-hautes, que réunissent de moins élevées, dont les formes sont bizarres et variées. Quelques-unes de celles-ci se terminent en cônes d'une grande hauteur ; et d'autres qui paraissent moins hachées, se prolongent dans la mer et

forment des caps ou des pointes de terre, que découpent les baies que j'ai déjà décrites. L'aspect de toute cette côte est surprenant pour les voyageurs, qui jusque-là n'ont vu que les rivages unis de l'Angleterre. Ces masses énormes et taillées à pic, qui, en quelques endroits, sortent du sein des flots, et dont la cime se perd dans les nues; ces gouffres immenses, ces cavernes qui s'enfoncent à perte de vue dans les flancs de ces montagnes effrayantes; ces longues chaînes de rochers sur lesquels sont éparses quelques touffes d'arbres rabougris et d'arbrisseaux desséchés; cette suite de collines sablonneuses et blanchâtres, dont chacune semble former un vallon à l'égard de celle qui la domine; le choc des vagues qui frappent continuellement avec fureur, et un mugissement affreux, la grève qui sert de base à ces collines; l'écume que les flots jettent à une hauteur prodigieuse dans les airs, sur les points où les rochers les repoussent avec le plus de force, tous ces objets se présentant à-la-fois aux regards de ceux qui approchent du Cap, produisent un effet dont aucune description ne pourrait donner une idée précise.

Les vagues sont chassées avec une telle

furie vers la terre, qu'elles produisent une sorte de phénomène dans les déserts de sable, même à une grande distance de la mer. Dans le tems où règnent les vents du sud-est, l'eau est emportée sous la forme d'un brouillard épais, qui retombe insensiblement, et se repose sur les arbres et sur les herbes, et s'arrête à la surface du sable. Au commencement de la saison des pluies, ce brouillard se résout promptement en une eau que les courans entraînent dans de petits lacs, où, par l'effet de l'évaporation, elle laisse assez de sel pour suffire à la consommation des colons. En se promenant sur la grève pendant la durée de ces mêmes vents, on a bientôt la peau du visage déchirée par des particules salines, et l'on trouve ses vêtemens imprégnés d'une substance de même nature.

False-Bay et la baie de la Table sont, de ce côté de la péninsule, les seules où mouillent les vaisseaux, les baies de Chapman et de Hout étant trop petites, trop exposées à la violence des vents de terre. Un navire qui entrerait dans une de celles-ci, serait continuellement exposé à de fâcheux inconvéniens; car les courans contraires ne cessent d'y agir contre les vents qui descendent des monta-

gnes. Cependant comme la grève de ces baies est sablonneuse, on y a établi des postes militaires et des batteries, pour empêcher l'ennemi d'opérer un débarquement, et de s'approcher de la ville du Cap par le côté de la montagne du Tigre et le revers de la montagne de la Table. Ces postes n'ont point d'autre destination; car le pays qui les environne n'appelle point la culture, et est inhabité. De plus, le chemin pour se rendre de là, par terre, à la capitale de la colonie, est très-âpre et passe sur des montagnes très-escarpées.

La chaîne de montagnes qui s'étend le long de la côte, et forme le vaste promontoire auquel on donne le nom de *cap de Bonne-Espérance*, est jointe à l'intérieur du pays par des terrains sablonneux et plats, et par des monticules de sable au-dessus desquels les vents se déchaînent sans contrainte. On ne voit que peu de verdure sur les montagnes. Les arbres et les plantes qui sortent des fentes des rochers ou sont épars sur un sol ingrat, sont rabougris et paraissent flétris par le manque d'eau. Rien n'est plus rare que la pluie en été, dans ce canton.

Le sol, dans les parties montueuses contigues à la ville du Cap, est une argile dure

mêlée avec du sable blânchâtre et brillant ; apporté par les vents du sud-est. Quelques herbes et quelques plantes âcres en sont presque les seules productions. Cependant il y a sur ces hauteurs des espaces qui, à force de travaux, donnent des légumes et des fruits ; mais il faut avoir soin de défendre ces espèces de jardins contre la violence des vents. En conséquence, on les entoure de fortes haies de myrte, de petits chênes ou d'autres arbrisseaux.

On trouve aux environs de la ville du Cap ; des terrains marécageux et bas, dont le sol est riche et profond, et qui sont arrosés par divers ruisseaux. Ces espaces de terre fournissent une grande variété de plantes, d'herbages et de fleurs, qui appellent les recherches des botanistes. Par-tout où les hollandais rencontrent de semblables terrains, ils les cultivent avec le plus grand soin, et les transforment en vignes, en jardins, et en champs qui se couvrent de toutes sortes de productions végétales, dont la ville et les vaisseaux se fournissent abondamment et à peu de frais.

Les plantes particulières au pays, qui sont répandues en profusion sur quelques points de ces espaces sablonneux, font admirer à

l'observateur cette profonde sagesse qui a tout disposé pour l'avantage général. Sans le secours de ces productions spontanées, souvent le bétail périrait de soif au milieu de ces déserts, dont le sol se refuse à la culture, et dont le climat détruirait les travaux de l'homme. Ces touffes d'herbes et d'arbrisseaux offrent un abri contre les nuages de sable qui obscurcissent les airs en quelques saisons. Le voyageur, en parcourant les plaines arides où elles croissent, repose l'œil avec plaisir et reconnaissance sur ces tapis de verdure parsemés de fleurs. Les nombreux oiseaux qui habitent ces retraites, s'y nourrissent des baies et des fruits qu'y produisent les plantes; et les plus fortes de celles-ci servent de bois de chauffage, qui est extrêmement rare et très-cher au Cap.

CHAPITRE II.

L'auteur arrive à False-Bay. — Il se rend à la ville du Cap. — Il retourne à la ville Simon. — Mouvemens divers des troupes anglaises au Cap. — Une flotte hollandaise entre dans la baie de Saldagne. — La flotte anglaise l'y poursuit, et l'y bloque. — Le général Craig arrive avec des troupes anglaises sur la côte de la baie de Saldagne. — Description de cette baie. — La flotte hollandaise se rend à discrétion. — Etat déplorable où elle se trouvait. — Liste des vaisseaux dont elle était composée.

Le premier du mois d'août 1796, nous fûmes en vue de la montagne de la Table, le point le plus élevé du cap de Bonne-Espérance, et le premier qu'on découvre en arrivant d'Europe. Comme la soirée était très-avancée, et le tems orageux, notre commodore, M. Osburn, capitaine du *Trident*, attendit jusqu'au lendemain matin pour nous faire entrer dans False-Bay, où nous mouillâmes, après une agréable traversée de onze semaines depuis notre départ d'Angleterre. Nous trouvâmes dans cette baie l'amiral Elphinstone avec une escadre de six vaisseaux de ligne et de trois

frégates. Il y avait en outre huit bâtimens qui attendaient un convoi pour se rendre aux Indes orientales. Ces derniers avaient eu un passage plus difficile que le navire sur lequel j'étais embarqué. Ils portaient le 25.e régiment de dragons, et deux régimens d'infanterie, le 33.e et le 80.e. Ces troupes avaient pris terre depuis quelque tems, et campaient sur les hauteurs en avant desquelles est située la ville Simon. Le 27.e régiment de dragons, et cinq compagnies du 19.e régiment d'infanterie, auquel j'appartenais, étaient venus sur la flotte, convoyée par le commodore Osburn. Les cinq autres compagnies du 19.e étaient montées sur le *Woodford* et *le Dublin*, vaisseaux de la compagnie des Indes orientales, qui partirent la veille du jour où nous arrivâmes, et poursuivirent leur route de conserve avec trois autres navires qui allaient aussi dans l'Inde. Comme nous n'avions relâché que pour embarquer de l'eau et des vivres frais, nous croyons ne rester que dix jours dans False-Bay. Le colonel Dalrymple, notre commandant, permit à ses officiers de visiter la ville du Cap, qui était éloignée de vingt-quatre milles. Nous devions nous partager, afin que, tandis que les uns seraient absens,

les autres demeurassent sur la côte. Un événement inopiné nous retint toutefois plus long-tems que nous ne l'avions supposé. On en trouvera les particularités dans le journal suivant.

Le mardi 2 août, nous jetâmes l'ancre dans False-Bay. Je fus à bord du *Monarque*, que montait l'amiral Elphinstone. J'espérais y trouver mon frère, qui était lieutenant de ce vaisseau; mais, quelque tems auparavant, conduisant de l'Inde au Cap une prise, il avait été fait prisonnier lui-même par une partie de l'escadre de l'amiral Sercy, et transporté à l'Ile-de-France. La corvette le *Sphynx* ne s'était échappée qu'avec beaucoup de peine.

Nous débarquâmes, le 3, à la ville Simon, et nous nous disposâmes à faire un voyage à la ville du Cap. Outre les régimens campés aux environs, la première de ces villes avait pour garnison un détachement du 78.e régiment, commandé par le major Monnypenny.

Le 4, deux autres officiers et moi, nous partîmes à pied, n'ayant pu nous procurer de chevaux. Arrivés à Musenberg, nous y trouvâmes les grenadiers des 78, 84, 95 et 98.e régimens. Les compagnies légères étaient six milles plus loin, à Wineberg, où nous

arrêtâmes. Celles du centre formaient la garnison de la ville du Cap avec le 28.e régiment de dragons. Nous soupâmes et nous couchâmes dans la maison d'un fermier hollandais.

Nous arrivâmes le 5 à la ville du Cap. On y disait qu'on avait signalé une flotte hollandaise près de la baie de Saldahna ou de Saldagne.

Le 16, nous visitâmes une partie de la ville et des environs. Nous fûmes très-bien traités dans la maison d'un *gentleman* [1] hollandais, moyennant trois rixdales par jour.

D'après un avis portant qu'on avait vu neuf vaisseaux de guerre hollandais par le travers de la baie de Saldagne, le général Craig, qui commandait en chef, ordonna à tous les officiers dont les régimens étaient à la ville Simon, de rejoindre leurs corps respectifs, et dépêcha en même temps un exprès à l'amiral Elphinstone, pour l'inviter à appareiller avec la flotte qui était sous son commandement, et à se mettre à la poursuite de l'ennemi, ce qui fut fait le jour même. Les grenadiers et les compagnies légères postées à Musenberg se rendirent au Cap,

[1] Un homme au-dessus du commun.

et suivirent, sans se reposer, leurs régimens, qui marchaient vers la baie de Saldagne. Le général Craig se mit à la tête d'un corps de troupes composé d'un détachement du 28.e régiment de dragons avec de l'artillerie, du 78.e et du 80.e régiment, et de partie du 84.e, infanterie. Le 95.e et le 98.e régiment demeurèrent au Cap sous le commandement du major-général Doyle, qui servit comme volontaire, car il était passager à bord de l'un des vaisseaux de la flotte qui allait dans l'Inde. Trois officiers de mon régiment et moi, étant parvenus, non sans beaucoup de peine, à nous procurer un chariot, nous partîmes pour la baie de Simon, et nous fûmes coucher, ce jour même, à bord de notre vaisseau, très-fatigués des secousses que nous avaient données les mauvais chemins et notre lourde voiture.

Le 7, le 27.e régiment de dragons, et cinq compagnies du 19.e régiment débarquèrent. Le 25.e régiment de dragons, et des détachemens des 33.e et 78.e régimens eurent ordre de marcher vers la ville du Cap, pour se rejoindre ensuite au corps du général Craig. Le 27.e régiment de dragons fut relevé au camp par le 25.e; et à l'exception d'un capi-

taine et de soixante hommes, les 19.e et 78.e régimens furent envoyés en avant pour garder le défilé de Musenberg. Toutes les compagnies de flanc poussèrent en avant du côté de la baie de Saldagne.

Le 9, le mouvement des troupes continua. Douze vaisseaux de la compagnie des Indes amarrèrent près du rivage de la baie de Simon, et formèrent un demi-cercle qui, flanqué par les batteries élevées sur la côte, offrait un aspect très-formidable.

Le 11, on apprit d'une manière positive que la flotte hollandaise était à l'ancre dans la baie de Saldagne, qu'elle avait débarqué cinq cents hommes sur une île située presque à l'entrée de cette baie.

Le 12, la flotte anglaise qui, à cause de l'inexactitude des avis qu'avait reçus l'amiral, avait été plusieurs jours sans rencontrer la flotte hollandaise, entra sur le soir dans False-Bay et y mouilla. Elle avait eu constamment un très-gros tems, et les vaisseaux avaient éprouvé quelques dommages dans leurs voiles et leurs mâts. Le *Trident* donna contre un écueil à son entrée dans la baie, et faillit à être submergé. Il filait alors neuf nœuds par heure.

Le 13, l'amiral à qui l'on avait dépêché un exprès, pour lui annoncer que la flotte ennemie était à l'ancre, et lui porter l'ordre de remettre à la mer sur-le-champ, ne put le faire à cause de la violence du vent ; mais il employa la journée à réparer ses vaisseaux.

Le tems s'étant modéré, le 14 la flotte remit à la voile, et disparut entièrement dans la soirée.

Le 15, le 19.e régiment partit pour la ville du Cap. Chemin faisant, il prit le détachement posté à Musenberg, qui fut ensuite remplacé par un détachement du 27.e régiment de dragons.

Le 19.e régiment entra le 16, dans la ville du Cap. Il prit possession des baraques du 80.e et fit le service avec les autres troupes, service qui était très - fatigant à cause des postes multipliés qui environnaient la ville, et du nombre d'hommes nécessaire pour les garnir. Le général Craig, qui avait envoyé en avant un détachement de dragons et de troupes légères, arriva le 14, avec l'armée, sur la côte de la baie de Saldagne. Notre corps avancé arrêta les divers partis que les hollandais mirent à terre pour prendre des informations. Tous les projets de l'ennemi

échouèrent. Il s'était persuadé que la flotte anglaise était dans l'Inde, ou que du moins elle croisait à la hauteur de l'Ile-de-France. Il espérait être rejoint par une escadre française qui aurait à bord des troupes embarquées à cette île et à Batavia. Il croyait qu'il n'y avait que peu de troupes britanniques au Cap, et il comptait sur les secours des habitans de l'intérieur de la colonie, et sur une diversion qu'auraient faite ceux de la capitale. Cette assistance eût été vaine. La flotte anglaise était puissante et bien équipée ; et le retard qu'éprouvaient les régimens destinés pour l'Inde, ajoutait plus de trois mille hommes aux troupes spécialement chargées de la défense du pays. Cette circonstance fut heureuse ; car les régimens qui formaient la garnison du Cap, eussent à peine suffi pour défendre la ville.

Avant de rapporter les opérations ultérieures, je crois devoir faire connaître le théâtre de l'action.

La baie de Saldahna ou de Saldagne, est à dix-huit ou vingt lieues de distance, au nord quart-d'ouest de la baie de la Table, par 33 d. 10 min. de latitude méridionale, et 18 deg. de longitude est. C'est un port très-sûr, la plus

grande partie de l'année ; et elle est plus commode que False-Bay, ou que la baie de la Table, pour réparer les vaisseaux. La partie septentrionale est désignée sous le nom de baie d'Hootjes. Elle offre un bon mouillage aux vaisseaux de premier rang, et est ceinte de rochers, dont quelques-uns se projettent dans la mer, et forment de petits bassins, dont l'eau a beaucoup de profondeur, et est aussi tranquille que celle d'un étang. La baie de Saldagne a environ cinq lieues d'étendue, dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire, en suivant la ligne de la côte, ou en allant du nord-est au sud-ouest. On y entre par le nord, en rangeant une chaîne de montagnes, modérément élevées, mais stériles. On trouve dans cette entrée, trois îles de roche et de sable, dont une est située dans le chenal. Ce fut sur celle-ci que l'amiral Lucas mit des troupes à terre et qu'il fit élever des ouvrages. Si les trois îles dont je parle étaient fortifiées aussi bien que la nature du terrain permettrait qu'elles le fussent, elles interdiraient complètement l'accès de la baie, à une flotte ennemie. L'amiral hollandais était dépourvu des moyens nécessaires pour exécuter une pareille entreprise. Vers l'extrémité mé-

ridionale et intérieure de la baie, on trouve les deux îles de Schapen et de Mewen. Entre celles-ci, est un étroit passage qui conduit à l'angle sud, lequel forme une espèce de lac où de petits navires peuvent être aussi sûrement que dans un chantier. Au nord de ces deux îles, il y a un bon mouillage pour de grands vaisseaux. C'était-là que la flotte hollandaise était à l'ancre, lorsque la flotte anglaise vint l'attaquer. Celle-ci l'enferma en se rangeant en ligne de bataille, dans la partie la plus étroite de la baie.

La rareté du bois et de l'eau dans les environs de la baie de Saldagne, doit, à moins qu'on ne puisse remédier à cet inconvenient, rendre nuls les avantages qu'elle offre sous les rapports de la commodité et de la sûreté. Ce défaut essentiel empêche qu'elle ne serve de rendez-vous général, quoique les vaisseaux y touchent quelquefois. Les hollandais n'auraient pas désiré de faire cesser ce désavantage, lors même qu'ils en eussent été les maîtres. Il était contraire à leur politique d'exciter les vaisseaux des autres nations, et même les leurs, à relâcher dans cette baie. La Compagnie des Indes orientales poussait l'avarice au point que, pour ne pas perdre le

faible revenu que lui procurait le droit payé par tous les vaisseaux qui mouillaient dans la baie de la Table, elle défendait de leur rien fournir dans les autres ports de la colonie. Par l'effet de cette politique, on ne peut se procurer qu'avec beaucoup de peine, une petite quantité de bois et d'eau, dans la baie de Saldagne. On pourrait tirer un peu d'eau des montagnes et des vallées sablonneuses qui l'environnent. Il croît aussi des arbrisseaux qu'on arrache facilement, et dont les racines fortes et longues serviraient de bois de chauffage. En plusieurs endroits, les flancs des montagnes sont couverts d'arbres nains et de plantes qui portent des fruits, et les terrains planes qui se trouvent à quelque distance du rivage, offrent souvent des forêts à demi ensevelies dans le sable. Les environs forment une plaine où s'élevent quelques monticules. Comme ceux de Musenberg et de Wineberg, ils présentent un hallier continuel. Le sol en général est sablonneux et sans consistance. En quelques parties cependant il est fertile et produit du froment, de l'orge et des légumes, qui viennent parfaitement. Si la contrée qui environne la baie de Saldagne avait été plantée d'arbres, il y a quelques années, elle

procurerait de grands avantages à la ville du Cap, vu qu'on perd moins de tems, et qu'on ne court pas autant de danger pour s'y rendre de ce point, que de Plettenberg ou de la baie de la Goe.

La disette de bonne eau est cause que les environs de la baie de Saldagne sont médiocrement peuplés. On y a découvert quelques sources, il est vrai ; mais toutes donnent une eau fortement imprégnée de sel. J'ai vu à Ceylan et en diverses parties de l'Inde, près de la côte de la mer, les indigènes creuser le sable avec leurs mains, et de la sorte, se procurer, en quelques minutes, une eau excellente. Nos soldats employèrent ce moyen, près de la baie de Saldagne, par le conseil de ceux de leurs officiers qui avaient servi dans les Indes orientales ; et ils parvinrent à extraire du sable, mais en petite quantité, une eau qui, sans être très pure, était cependant potable. Je ne crois pas que les hollandais aient jamais obtenu de l'eau de cette manière. On s'était persuadé, quoiqu'il eût fallu beaucoup de tems pour y faire une ouverture suffisante, qu'on pourrait faire jaillir de l'eau du Witte-Klip, ou du Rocher-Blanc, qui se trouve sur une des îles situées à l'entrée de la

baie. Le colonel Gordon et d'autres officiers du génie, en hollande, avaient soumis au gouvernement hollandais, un plan pour détourner le cours d'une profonde rivière, qui coule à quelques milles de la mer, dans une direction parallèle à la côte; mais une politique étroite le fit rejeter. Si ce projet avait été exécuté, les vaisseaux auraient été abondamment fournis d'eau; et l'on eût pu leur procurer plus facilement tout ce dont ils auraient eu besoin.

Les fermiers qui résident à quelque distance, derrière la baie de Saldagne, nourrissent une grande quantité de bétail, et cultivent beaucoup de grains et de légumes. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, le sol devient plus riche et plus fertile, le gibier est très-abondant, et les rivières sont peuplées de ces énormes quadrupèdes connus sous le nom d'hippopotames.

Le 17 août, en découvrant nos troupes qui étaient alors entièrement réunies, mais qui s'étaient soigneusement tenues à l'écart, jusqu'à ce que leur artillerie fût arrivée, l'amiral hollandais, qui d'ailleurs avait reçu l'avis certain de l'approche de notre flotte, fit avancer près de la côte, la corvette *le Havoc*,

qui envoya quelques vollées de canon à nos gens. Cette canonnade n'eut d'autre effet que de rompre en deux pièces le fusil d'un soldat du 84.e régiment, qui n'eut de mal que celui de la secousse. Le général Craig ordonna à M. Robertson, capitaine d'artillerie, de placer du canon pour répondre à la corvette. M. Roberston fit pointer si juste, que du premier coup *le Havoc* fut atteint ; et ce bâtiment se retira.

Deux heures après, on découvrit, des points élevés sur lesquels nous étions placés, la flotte anglaise, qui fut enfin signalée par les hollandais. Ceux-ci la prirent d'abord pour l'escadre française dont ils désiraient si vivement l'arrivée ; mais ils reconnurent bientôt leur erreur, en voyant la flotte ennemie jeter l'ancre en-dehors, par le travers de la baie, et former sa ligne de bataille. Ils furent alors complètement enfermés. Les officiers hollandais conçurent le projet de faire échouer leurs vaisseaux sur la côte, pour qu'ils ne tombassent pas en bon état entre nos mains, et ils devaient s'efforcer ensuite, ainsi que leurs soldats, de se réfugier dans l'intérieur du pays. Le général Craig présumant qu'ils pourraient former ce dessein, fit signifier à l'amiral hollandais que s'il endommageait ses bâtimens,

il ne serait fait aucun quartier à ses troupes. Le vent empêcha l'amiral Elphinstone de rien entreprendre dans la soirée ; mais il disposa tout pour livrer un combat, au cas où les hollandais voudraient se défendre.

Le 18, notre amiral fit sommer l'amiral Lucas de se rendre sans délai. La résistance ou la retraite était impossible. Ainsi, après avoir fait inutilement quelques démarches pour qu'il lui fût permis de retourner en Europe avec ses officiers, sur une de ses frégates, Lucas se rendit à discrétion. Lorsque nos chaloupes abordèrent les vaisseaux ennemis, elles trouvèrent les matelots hollandais en état de révolte et prêts à frapper leurs propres officiers. Les premiers foulèrent aux pieds leur pavillon et le mirent en pièces. Les équipages étaient principalement composés de hanovriens, de prussiens et d'allemands, tous nouvellement levés et par conséquent inexpérimentés. L'amiral Lucas avait fait au gouvernement hollandais des représentations sur le mauvais état de la flotte ; mais il en avait reçu pour réponse, qu'on lui ferait son procès s'il ne mettait pas à la mer sur-le-champ [1].

[1] L'original porte *qu'il perdrait la tête.* Peut-être cette assertion exigeait-elle des preuves. *(Note du traduc.)*

A son arrivée à la baie de Saldagne, l'escadre hollandaise n'avait plus que pour trois jours de bois et d'eau. Durant la traversée, on n'avait distribué que de faibles rations de vivres aux équipages. En conséquence un grand nombre de soldats et de matelots parurent charmés d'être faits prisonniers, et plusieurs d'entr'eux s'engagèrent immédiatement à notre service. Ceux-ci furent distribués sur les vaisseaux destinés pour les Indes orientales, qui les reçurent en remplacement des hommes que l'amiral Elphinstone leur avait enlevés, pour compléter ses équipages.

Le commodore Osburn étant monté sur un des vaisseaux hollandais, examina les cartes et les livres de Loch, et vit, à sa grande surprise, que l'ennemi n'avait été, durant trois semaines consécutives, qu'à vingt-cinq lieues de nous, à l'ouest, que les deux flottes s'étaient rassemblées en même-tems et avaient suivi deux lignes parallèles. Nous aperçûmes quelques-uns des vaisseaux hollandais et nous leur donnâmes la chasse, toute une journée; ils nous découvrirent aussi; mais ils prirent la fuite. Le jour où nous abordâmes au Cap, nous vîmes trois ou quatre voiles, à une grande distance à

l'ouest, et nous crûmes que c'était la flotte anglaise qui croisait. Quoique ces bâtimens nous eussent reconnus, ils ne tentèrent point de courir sur nous, leur amiral ayant l'ordre positif de marcher vers la baie de Saldagne sans s'arrêter. Si nous nous étions approchés de plus près, ils eussent pris quelques-uns de nos bâtimens; car nous n'avions qu'un seul vaisseau de ligne pour escorte; et cinq des navires qui allaient dans l'Inde, nous quittèrent la veille du jour où nous découvrîmes la terre. La flotte hollandaise était composée du *Dordrecht*, vaisseau de 68 canons, monté par l'amiral Lucas; du *Van-Tromp*, vaisseau de 64; du *Révolutionnaire*, de 64; du *Castor*, de 40; du *Brave*, de 40; de la *Syrène*, de 24; du *Havoc*, de 24; de la *Bellone*, de 24, et du transport *Maria*, qui était armé en flûte et portait 40 canons et des munitions de guerre. — La flotte anglaise qui fit cette prise, était composée du *Monarch*, vaisseau de 74 canons, monté par l'amiral Elphinstone; du *Tremendous*, vaisseau de 74 canons, monté par l'amiral Pringle; de l'*America*, de 64, monté par le commodore Blanket; du *Ruby*, de 64, capitaine Hardy; du *Stately*, de 64, capitaine. . . . . ; du *Trident*, de 64, capi-

taine Osburn; du *Jupiter*, de 50, capitaine Losac; du *Crescent*, de 36, capitaine Buller; du *Moselle*, de 20, capitaine. . . . . ; du *Sphynx*, de 20, capitaine. . . . . ; du *Rattle-Snake* et de l'*Echo*, chacun de 16 canons.

Depuis le 18 jusqu'au 23, rien de digne de remarque n'arriva dans la ville du Cap. Ce dernier jour, le général Doyle, en réjouissance de la victoire remportée sur la flotte hollandaise, mit la garnison sous les armes en face du château, pour voir un feu de joie. Les hollandais furent très-affligés de la perte de leurs vaisseaux. Un grand nombre d'entre eux étaient prêts à agir contre nous, si l'occasion s'était présentée, et les planteurs de l'intérieur du pays devaient se réunir aux troupes que portait la flotte commandée par l'amiral Lucas.

Mais les mesures à-la-fois vigoureuses et sages que prit le général Craig, et le soin avec lequel le général Doyle surveilla la ville du Cap et les environs, empêchèrent les mécontens de rien entreprendre. Les canons du château et ceux des différentes batteries situées aux extrémités de la ville, furent pointés contre les maisons, qu'ils eus-

sent foudroyées au premier avis d'un soulèvement.

Le général Craig arriva le 26, et on lui rendit les honneurs militaires. Le 27, il passa la revue du 19.e régiment dont il parut très-content, et il nous donna l'ordre de partir le lendemain matin, et de nous rendre à False-Bay où nous devions nous embarquer pour les Indes orientales. Le 25.e régiment se mit en marche le même jour 27. Les 33.e et 80.e régimens demeurèrent au Cap pour renforcer la garnison, à cause du grand nombre de prisonniers de guerre. La soirée offrit le plus agréable spectacle à nos compatriotes, qui virent la flotte anglaise amener ses prises dans la baie de la Table. Tous les vaisseaux vinrent successivement jeter l'ancre devant nous. La joie que nous ressentîmes à cet aspect, fut égale à la honte et à la douleur qu'éprouvèrent les hollandais lorsqu'ils virent le pavillon britannique flotter sur leurs propres vaisseaux.

Le 28 août, nous allâmes à Wineberg, où nous passâmes la nuit. Nous étions extrêmement fatigués, et nous eûmes peine à trouver à manger. Pour tout lit, nous n'eûmes que des joncs mouillés, sur lesquels nous nous

étendîmes, enveloppés dans nos vêtemens tout trempés.

Le 29, nous arrivâmes à la ville Simon et nous nous embarquâmes. Après un jeûne de trois jours et une marche pénible sur un terrain sablonneux, nous fûmes charmés de trouver un bon dîner et nos lits à bord. Le 25.e régiment de dragons s'était embarqué la veille. Nous demeurâmes jusqu'au 20 du mois de septembre, à l'ancre dans la baie, les vaisseaux étant occupés à embarquer des vivres et de l'eau, et à tout disposer pour se rendre dans l'Inde. Ayant peu de chose à faire, je descendis à terre tous les jours, soit pour des parties de chasse ou de pêche, soit pour des courses en différentes parties du pays. J'eus alors occasion de visiter la ville du Cap, et les vignes de Constance. Dans ces excursions j'amassai des matériaux que je ferai connaître en leur place.

Le plus ancien capitaine de vaisseau (M. Strover, capitaine de l'Essex) remplissant les fonctions de commodore, avait, le 10 septembre, donné le signal de lever l'ancre et de mettre à la mer. Sur les cinq heures du soir, à environ deux lieues hors de la baie, le *William-Pitt* ayant dérivé sur le *Manship*,

perdit son beaupré; et le commodore fit le signal de retour.

Nous demeurâmes six jours de plus dans la baie de Simon; et pendant ce tems le *William-Pitt* se répara. Ce retard fut heureux pour nous; car le 11, il s'éleva un vent furieux qui dura trois jours, et eût extrêmement endommagé notre flotte, si elle avait été en mer.

Le 16, tout étant prêt, le commodore fit le signal de départ, et nous sortîmes de la baie pour continuer notre voyage, dont le port de Madras devait être le terme, et où nous arrivâmes le 14 du mois de novembre suivant.

A mon retour de l'Inde en Europe, en 1800, le vaisseau à bord duquel j'étais relâcha, le 1.er du mois de décembre, dans la baie de la Table, pour y prendre de l'eau et des vivres, et pour attendre un convoi. Nous croyons n'être retenus que dix jours dans cette baie. Le 8 de décembre, la frégate l'*Arethusa*, capitaine Woolley, arriva de Sainte-Hélène, pour escorter les bâtimens de commerce qui devaient passer du Cap en Angleterre. Ceux-ci ne parurent que successivement, et nous fûmes forcés de les attendre

jusqu'au 14 du mois de janvier 1801, que nous levâmes l'ancre. Durant tout cet espace de tems, je visitai les environs de False-Bay et j'eus le loisir de faire des observations que l'on trouvera consignées dans les chapitres suivans.

CHAPITRE III.

False-Bay. — Saison favorable pour relâcher dans cette baie. — Ecueils qu'on y trouve. — Seal-Island. — Bel aspect dont on jouit dans la baie de Simon. — Ville Simon. — Environs de cette ville.

False-Bay est ainsi nommée, d'après le nom du Cap Falso, qui s'étend au loin dans la mer. Cette baie immense n'est point précisément celle où les vaisseaux jettent l'ancre ; c'est plutôt la rade extérieure d'une autre baie de moindre grandeur, qui est appelée baie de Simon [1], et est située tout près d'une ville nommée de même. Ce n'est que dans cet espace inférieur que les navires peuvent demeurer en sûreté pendant les vents de nord-ouest, qui règnent depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre, et sont ce qu'on appele l'hivernage. La baie de Simon ne peut, durant les autres mois de l'année, mois où prévalent les vents de sud-est, offrir

[1] La baie de Simon est située par 34° 9′ de latitude sud, et 18° 32′ de longitude est de Greenwich.

une retraite assurée. Les vaisseaux se rendent alors dans la baie de la Table, qui dans ce tems est aussi sûre que la baie de Simon peut l'être dans l'autre saison.

Les deux pointes d'entrée dans False-Bay, sont le cap Falso et le cap de l'Est, situé à l'extrémité méridionale de la péninsule. Les vaisseaux qui, allant dans l'Inde, sont forcés de faire de l'eau et de prendre des vivres au Cap, préfèrent de relâcher dans cette baie, qui se trouve favorablement située pour leur passage; et à leur retour en Europe, un motif semblable les porte à entrer dans la baie de la Table. Les sinuosités que forme le rivage de la baie de Simon, et les montagnes qui l'entourent, abritent parfaitement les vaisseaux, excepté lorsqu'un vent très-violent du sud-est porte à la côte. On peut jeter l'ancre à un quart de mille de la ville, et même à une moindre distance. A l'entrée de False-Bay, on voit deux rochers de forme singulière, dont l'un est appelé le *Romain*, et l'autre l'*arche de Noé*. Ces rochers ne gênent point la marche des vaisseaux, ni pour entrer, ni pour sortir de la baie. Un drapeau flotte sur le dernier des deux. En-dehors de False-Bay, il y a quelques rochers couverts, qui ont été reconnus par

les anglais. Ce fut contre un de ces écueils qu'en 1796 donna le *Trident*, qui fut extrêmement endommagé. On croit que les hollandais connaissaient ce rocher, et qu'ils n'ont pas voulu nous le faire remarquer ; du moins on le trouve indiqué sur une de leurs anciennes cartes. Le lord Keith, pour prévenir d'autres accidens, y fit attacher une bouée. C'est simplement rendre justice à cet excellent officier, de dire qu'il n'a épargné aucune peine pour faire sonder False-Bay, et la baie de la Table. Ce fut lui qui, le premier, fit coucher sur le flanc et réparer un vaisseau dans la première de ces baies.

Une petite île stérile, appelée *Seal-Island*[1], est située près de l'entrée de False-Bay, à moins de deux lieues de la pointe Hang-Lip. Elle n'est fréquentée que par des pêcheurs, qui vont y prendre des veaux marins, animaux qui sont très-nombreux dans toute la baie.

Dès qu'un bâtiment a jeté l'ancre, il est environné de barques chargées de poissons, de légumes et de fruits, que des esclaves appartenant à des colons, viennent vendre au

[1] Ile des Veaux Marins. C'est celle que Sparmann appelle *Malagas*.

(Note du traducteur.)

profit de leurs maîtres. On trouve dans False-Bay, toutes les espéces de poissons particulières au cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles il en est plusieurs d'excellentes. Le poisson le plus commun est le romain, ainsi appelé, parce qu'on le prend autour du rocher de ce nom. C'est une sorte de perche, dont la chair est d'un rouge vif. Les autres poissons sont le streenbrassen [1] (le rouge et le blanc), gros poisson, qui est de l'espèce de la perche, et est fort bon; le poisson hottentot, ainsi appelé parce qu'il est d'un brun sale, comme la peau des hottentots; le poisson d'argent [2], dont la forme approche de celle du turbot, et dont les écailles paraissent être d'argent; le strompneus, espèce de perche qui est tachetée de noir et de blanc sur le dos et sur les côtes; le klip ou le rock-fish (le poisson de pierre [3]), qui est assez gros, dont les écailles sont très-dures, et qui fait un bon manger lorsqu'il est frit; le harder [4], qui a un peu plus de goût, et

[1] Il paraît que c'est la brême de roche. *(Note du traducteur.)*

[2] C'est vraisemblablement, selon Barrow, le *perca striata*.

[3] *Blennius vivipanus*, selon Barrow.

[4] Espèce de *clupea*, selon Barrow.

est un peu plus gros que notre hareng ; le maquereau dont, à certaines saisons, de larges bancs sont jetés dans la baie, poursuivi par des poissons voraces; le maquereau de cheval, dont l'espèce est fort inférieure au maquereau d'Europe ; la speering-eel [1], espèce de petite anguille, dont la peau présente de petites taches d'un blanc brillant ; le springer, poisson plat, dont la chair, très-lourde et très-grasse, est parfaitement adaptée au goût des hollandais; des gurneaux et des soles qui ressemblent aux nôtres; différentes espèces de raies; une espèce de torpille électrique; le bagre [2], très-mauvais poisson, qu'on prétend même venimeux ; des dauphins, des bonites, que l'on prend quelquefois; une espèce de chien de mer, assez semblable au goulu de mer. Les poissons de cette dernière espèce sont, ainsi que les veaux de mer, très-nombreux sur la côte. Des baleines entrent souvent dans la baie, et heurtent fréquemment contre les vaisseaux à l'ancre, lorsqu'elles sont poursuivies ou prises. Après un violent orage, il n'est pas rare de voir un ou plusieurs de ces

[1] Espèce d'*antherina*. *Id.*

[2] Espèce de *silurus*. *Id.*

énormes poissons, couchés tout épuisés sur la côte. Ils ont coutume aussi, dans ces parages, et j'en ai été témoin plusieurs fois, de courir vers le rivage lorsqu'ils sont blessés. Parmi les testacées, on remarque les huîtres, les cancres, de petits crabes, les moules, les nautiles et plusieurs autres. Les colons du Cap en font enlever les coquilles, et quelques autres productions marines, pour en tirer de la chaux, car on ne peut en faire autrement. La pêche est un des principaux amusemens de ceux qui se trouvent à bord des vaisseaux mouillés dans False-Bay, et je le pris souvent. Les veaux de mer sont si nombreux et si incommodes dans cette baie, que j'étais fréquemment obligé de leur jeter le croc de la barque, de laquelle ils s'approchaient sans crainte, comme s'ils eussent voulu y entrer. Les parties de pêche, dans False-Bay, peuvent cependant occasioner des accidens, car il s'y élève tout-à-coup des brouillards si épais, qu'on a beaucoup de peine à retrouver sa route, quoiqu'on ne soit pas fort éloigné du point où l'on doit aborder. La chose m'est arrivée plusieurs fois.

Les oiseaux aquatiques, tels que les pingoins, les plongeons, les canards, les cormo-

rans, les albatrosses, les mouettes, et plusieurs autres sont si nombreux, qu'au grand étonnement des étrangers, ils obscurcissent le ciel. Ils volent continuellement autour des vaisseaux à l'ancre; et de dessus le pont, il est facile d'en abattre plusieurs d'un coup de fronde. Un accident grave arrivé le jour où nous mouillâmes dans la baie, fit défendre de tirer des oiseaux, soit en-dedans, soit en-dehors des vaisseaux.

La perspective qui se présente lorsqu'on jette l'ancre dans la baie de Simon, est grande, belle et diversifiée. Les montagnes, taillées à pic, qui s'approchent du rivage et ceignent la plus grande partie de cette baie, paraissent plus hautes, plus proches, plus effrayantes qu'elles ne le sont véritablement, à un passager dont les regards ne se sont depuis long-tems fixés que sur la plaine liquide et n'ont eu de bornes que celles d'un immense horizon. La petite ville dont les maisons sont éparses sur le penchant de l'une de ces montagnes, le jardin de la compagnie, le lieu de débarquement, une grêve sablonneuse, le chemin blanchâtre qui conduit à Musenberg, la forme de ce côté de la baie qui est celle d'un croissant, et enfin

une vaste plaine terminée par des hauteurs, offrent un tableau qui me charma. Cependant l'aspect est plus imposant de l'autre côté. On voit près du rivage, des maisons, des plantations et des champs cultivés par les fermiers ou par les propriétaires, et dominés par les vertes Sheapen-Berghen, ou les Montagnes des Moutons, derrière lesquelles il s'en montre d'autres. Celles-ci qui sont comprises dans le pays des hottentots hollandais, sont escarpées et s'élèvent au-dessus des nuages; et par un tems clair elles paraissent couvertes de neige. A l'est, le pays des cafres, qui présente une perspective plus éloignée, et des montagnes d'une hauteur plus prodigieuse encore que celles des hottentots, et dont les flancs semblent composés d'un cuivre éclatant, forme le dernier plan de ce tableau sublime, dont les détails ne sont pas moins frappans lorsqu'on les contemple de près, que lorsqu'on les admire dans l'éloignement.

Du mouillage, on arrive en quelques minutes à la ville Simon. On débarque avec facilité sur une grève de sable, ou sur une plateforme de pierre, qui s'avance l'espace de plusieurs toises dans la mer, et repose sur de fortes piles en bois. Près de cette plat e-forme

est un réservoir de bonne eau, que des tuyaux amènent des montagnes voisines. C'est la compagnie des Indes orientales qui l'a fait construire, et il est plein en tout tems. On rencontre aussi sur la grève de petits courans d'eau qui courent se jeter dans la baie, et où de petites embarcations viennent remplir leurs futailles, lorsqu'il y a foule au réservoir, chacun devant y attendre son tour, ce qui néanmoins rend l'opération plus facile et plus prompte qu'elle ne le serait sans cela.

La ville Simon, si on peut l'appeler ville, est agréablement située sur le bord de la mer, au pied d'une montagne très-escarpée. Elle consiste en une vingtaine de maisons éparses le long de la courbe que décrit le rivage. Il s'en trouve quelques-unes de bâties sur une sorte de renflement que forme la montagne vers sa base. La plupart sont grandes et bien construites. Une partie des édifices publics ont été élevés par ordre de la compagnie des Indes orientales. Ils consistent en une longue file de magasins et d'ateliers placés près du quai ou du lieu de débarquement.

La construction de ces bâtimens est due à un accident. Un ouragan terrible s'étant élevé dans la baie de la Table, à l'instant où l'on s'y

attendait le moins, une partie des navires qui s'y trouvaient périrent, et les autres furent forcés de se rendre à False-Bay pour s'y réparer. Les ateliers de la ville Simon servent à tous les vaisseaux qui relâchent pendant l'hivernage. Ils sont parfaitement appropriés à l'usage auquel ils sont destinés. Il y a de petits logemens pour les ouvriers. A une extrémité se trouvent un four, et un emplacement pour les travailleurs esclaves. A peu de distance est une maison belle et commode où logeait le gouverneur. Elle a servi de quartier aux officiers anglais. Sur le penchant d'une belle montagne qui domine la baie, est un autre édifice considérable, qui sert d'hôpital. Les anglais l'avaient transformé en une caserne pour le régiment qu'ils tenaient en garnison dans ce poste. Il y a aussi une maison convenable pour l'intendant du port. Outre l'hôpital dont je viens de parler, il y en a un autre qui est une espèce de lazaret, où l'on conduit les esclaves malades, et tous ceux qui sont attaqués de maladies contagieuses, les hollandais prenant toujours les plus grandes précautions pour que celles-ci ne se propagent point. Aucun homme de leurs équipages ne peut débarquer, si, après l'avoir visité, un méde-

cin, désigné à cet effet, ne lui a pas livré un certificat portant qu'il n'a aucun symptôme de petite-vérole, ni d'aucune autre maladie épidémique.

En suivant une promenade agréable, le long de la montagne, on arrive au jardin de la compagnie des Indes orientales. Ce jardin est composé de quatre acres de terre, bien plantés de légumes, pour les vaisseaux de la compagnie, auxquels on en distribue tous les jours une certaine quantité, sans rétribution. Il était en mauvais état lorsque je le visitai; car il avait été fort négligé depuis la prise du Cap.

A l'une des extrémités, se trouve une bonne maison, où loge celui qui dirige les plantations et les travaux; et il y a, dans ce même lieu, des ateliers pour les esclaves de la compagnie, qui travaillent sous les ordres de ce directeur.

A mi-chemin, entre la ville et le jardin, est une forte batterie à barbette, qui commande une grande partie de la baie de Simon, et peut faire beaucoup de mal aux vaisseaux à leur entrée. Il y a d'autres batteries plus petites, qui tirent à fleur d'eau, et des canons sont placés sur différentes positions, pour

enfiler la baie, et empêcher l'ennemi de débarquer.

Sous la domination des hollandais, le gouverneur et les propriétaires des maisons principales ne demeuraient à la ville Simon que pendant la relâche des flottes arrivées d'Europe. En tout autre tems, ils faisaient leur résidence à la ville du Cap. Mais, pour la commodité des passagers et des officiers des équipages, la compagnie des Indes orientales avait permis à quelques particuliers de bâtir des auberges, où, pour environ une rixdale et demie par jour, on avait une assez bonne table, et un logement convenable. Les propriétaires de ces maisons payaient, pour avoir le privilége de loger et de nourrir les étrangers, une rétribution au gouvernement. La ville Simon a dû son agrandissement à cette sorte d'établissement. Néanmoins elle est très-bornée, le gouvernement ne voulant pas qu'elle devienne une place d'importance, et désirant qu'autant que cela se peut, les vaisseaux relâchent dans la baie de la Table. L'avarice est cause de cette disposition. Les appointemens que la compagnie des Indes orientales donne à ses employés inférieurs sont si médiocres, qu'elle craindrait que ces

agens ne se dédommageassent en secret, s'ils n'étaient pas exactement surveillés. En conséquence, elle s'efforce de rendre la ville du Cap et la baie de la Table, les marchés principaux de la colonie. Au premier avis de l'arrivée d'une flotte dans False-Bay, le gouverneur et deux membres du conseil s'y rendent en toute diligence, et sont bientôt suivis de ceux qui ont des maisons à la ville Simon. L'amour du gain étouffe l'orgueil de ces derniers, qui offrent des logemens et leur table aux passagers. Outre la somme assez considérable qu'on donne pour ces deux objets, l'hôte s'attend toujours qu'on fera un beau présent à sa femme. Je dois avouer cependant que cette sorte d'avarice n'est point du tout particulière aux établissemens hollandais. On la connaît aussi à Sainte-Hélène, et même les extorsions y sont plus fortes, quoique tout y soit infiniment plus cher qu'au Cap.

Après avoir franchi les montagnes au pied desquelles est située la ville Simon, on se trouve dans une vaste plaine marécageuse, ou une vallée de plusieurs milles de longueur, qui aboutit aux baies de Chapman et de Hout. Les officiers des équipages et les passagers

vont faire des parties de chasse dans cette plaine. J'y trouvai plusieurs sortes de gibier, des perdrix, des faisans du Cap, des loriots, des canards sauvages, des beccassines, plusieurs espèces de petits oiseaux appartenans aux espèces des grives, des rouges-queues, des moineaux-francs, des mangeurs de sucre, dont quelques-uns ont un plumage varié de vert, de jaune et de rouge, qui les ferait extrêmement priser en Europe. Les aigles, les vautours, les singes habitent les rochers et les escarpemens des montagnes adjacentes. On trouve, se traînant sur le sable, une grande quantité de tortues de terre. Le bouc-sauteur [1], le bouc plongeur [2], des antilopes et des lièvres se cachent dans les bruyères et dans les hautes herbes qui croissent dans les terres marécageuses et basses. Les hiènes, les loups, les chacals fréquentent les montagnes, et troublent quelquefois les plaisirs de ceux qui chassent de nuit. Souvent ces animaux descendent et attaquent les bestiaux qui se trouvent à l'écart; et même, si la faim les presse, ils s'approchent des fermes isolées, et s'effor-

[1] Sping-bock.

[2] Duyker-bock.

cent d'enfoncer les palissades et les étables derrière ou dans lesquels on tient le bétail. La vallée dont nous venons de parler, sépare le cap Falso des montagnes de Musenberg, et de celles qui sont dans les environs de la ville du Cap.

CHAPITRE IV.

Route de Musenberg à la ville du Cap. — Signaux et batteries. — Fish-Hook-Bay. — Arbustes, herbes, fleurs et singes qu'on trouve dans les environs. — Force du défilé de Musenberg et de toute la péninsule. — Prise de la ville du Cap, en 1795, par les troupes anglaises. — Observations sur le meilleur moyen d'attaquer cette ville.

Quittons la ville Simon, et avançons vers la baie de la Table et la ville du Cap. Le chemin de l'une à l'autre ville parcourt un espace d'environ vingt-quatre milles. On longe d'abord le rivage jusqu'à Musenberg, où l'on passe un lac fort large. Cette première partie du chemin est désagréable et longue, à cause de la courbe que décrit la côte; mais au-delà de Musenberg, la route s'avance en droite ligne vers la ville du Cap. Le long du rivage se trouvent des postes pourvus de pavillons et de pièces d'artillerie, pour donner avis de l'approche des vaisseaux. De Musenberg à la ville du Cap, d'autres postes sont placés au sommet de différentes montagnes qui ont vue

sur la rade. Ainsi, en quelques minutes, l'avis parcourt toute la ligne. Pendant le jour, on hisse les pavillons avec des sacs remplis de sable, pour indiquer le nombre des vaisseaux, et faire savoir s'ils sont amis ou ennemis. Pendant la nuit, on se sert du canon. Des batteries défendent les différens points de la baie, où la grève permettrait d'aborder. La première partie du chemin de la ville Simon à la ville du Cap, traverse des sables très-profonds, la mer étant à droite. Des monticules de sable blanc qui sont sur la gauche, ajoutent à la chaleur et par conséquent à la fatigue. Il faut passer de petites baies qui coupent le chemin, et des ruisseaux qui coulent des collines dans la mer. Ce sable, ces eaux, la chaleur rendent ce voyage extrêmement pénible, sur-tout pour ceux qui le font à pied, comme je l'ai fait moi-même. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et qu'à grands frais qu'on peut se procurer tout ce qui est nécessaire pour voyager autrement. Le louage d'un cheval de selle coûte de six à huit rixdales, et celui d'un chariot de vingt à trente pour le moins. La violence du ressac, le long du rivage, est souvent très-fâcheuse pour les personnes qui voyagent en chariot. A peu de distance de

l'espace sur lequel la lame se brise, la profondeur du sable est telle, qu'elle empêche l'attelage de tirer. En conséquence, on approche du bord de la mer, où le sol étant mouillé souvent, est plus compact et soutient mieux le poids du chariot. Souvent le ressac passe le moyeu, et quelquefois, si on ne l'évite pas adroitement, il donne dans le corps de la voiture, et l'on croirait qu'il va tout entraîner dans la mer.

Les chariots, le nombre d'animaux qui forment l'attelage, la manière singulière dont ils sont menés, et l'étonnante habileté des conducteurs, sont au nombre des choses qui surprennent le plus un étranger à son arrivée au Cap. Ces chariots sont extrêmement larges et forts. C'est dans les voitures de cette espèce qu'on fait tous les grands voyages, et elles peuvent être comparées à des maisons ambulantes. L'âpreté et l'inégalité des chemins exigent qu'elles soient construites d'une manière particulière, et qu'elles aient beaucoup de solidité. Toute la longueur du corps de la voiture pose sur une pièce de bois; et rarement elle est suspendue au moyen de ressorts. Elle est extrêmement large, pour empêcher de verser; et les conducteurs ont pour principe

de courir au grand galop sur les rochers et les descentes des montagnes. L'intérieur est spacieux. On y trouve des estrades et des bancs, sur lesquels on étend les lits ; on s'assied, et l'on place les effets à l'une des extrémités. Il y a un emplacement pour faire la cuisine. Les côtés sont formés de fortes planches, bien jointes, et fixées par des pièces de bois, placées perpendiculairement. La voiture est couverte de planches ou de toile à voile, le tout bien goudronné, pour que la pluie ne filtre pas. Durant les longs voyages qu'ils sont obligés de faire pour se rendre à la ville du Cap, les fermiers hollandais demeurent constamment dans ces habitations mobiles. Pendant la nuit, ou lorsqu'on s'arrête, les esclaves se blotissent sous la voiture, et les animaux qui composent l'attelage paissent tranquillement au milieu d'un terrain couvert d'herbages, vu qu'il n'y a point d'autre manière de les nourrir en chemin. Les chevaux et les bœufs, en général, sont bien faits, robustes, et ont le pas sûr.

On attelle à un chariot, depuis quatre paires de chevaux ou de bœufs jusqu'à douze. Les chevaux sont petits, mais vifs et forts. Ils font beaucoup de chemin, et ne prennent que peu

de nourriture. Une ou deux bottes de carottes suffisent quelquefois pour les nourrir pendant un long voyage. Comme ils ont le sabot plus dur que ne l'ont les chevaux d'Europe, il est rare qu'on les ferre; et lorsqu'on le fait, ce n'est qu'aux pieds de devant. Les chevaux du Cap ne sont pas vîtes. Il y en a peu qui aient quinze paumes de haut; et comme ils sont extrêmement tourmentés par les mouches, on ne leur coupe pas la queue. Les hollandais ne s'occupent point à perfectionner les races, ni sur-tout à les croiser, en introduisant des chevaux d'un autre pays. Les bœufs sont forts et larges de poitrail, quoiqu'efflanqués et haut montés. On les attache au joug par les cornes et par le cou, et ils tirent aussi bien de la tête que des épaules.

Sur le devant du chariot est une barre ou pièce de bois, qui sert de siége à un ou à deux esclaves, qui de là guident un long attelage. Un des deux conducteurs tient les rênes; l'autre est armé d'un long fouet qui traîne à terre. Pour se servir de cet instrument, on l'empoigne des deux mains. Un bambou de douze ou quinze pieds de long forme le manche, auquel est attachée une courroie de cuir de buffle très-dur. Cette lanière est de la

même longueur que le bambou, et est terminée par une sangle de trois pieds de long. Les conducteurs manient si adroitement ce fouet prodigieux, qu'ils peuvent toucher sur tout leur attelage de six paires de bœufs ou de chevaux, et même enlever une seule mouche qui tourmente une de leurs bêtes. Lorsqu'ils se trouvent sur quelque partie de la route, où, à cause de la profondeur du sable ou de la roideur de la pente il est difficile de tirer, ils mettent en pièces les pauvres animaux, pour les faire marcher tous également. Ceux-ci franchissent alors les pas les plus difficiles; et, guidés habilement par celui qui tient les rênes, ils courent sur les rochers et au bord des précipices. Les moyens employés pour rendre les bœufs si traitables, sont révoltans. Il est affreux de voir à quel point ces malheureuses bêtes sont déchirées et tailladées en diverses parties du corps. Un fermier hollandais, si ses bœufs sont paresseux, s'ils s'arrêtent épuisés de fatigue, ou s'ils rencontrent des obstacles qu'il est difficile de surmonter, n'hésite pas à tirer un grand couteau, à leur faire des incisions dans le corps, et même à leur enlever des lambeaux de chair, sans pitié. Ils semblent deviner l'intention de leur maître. Leur

crainte est évidente et leur agitation extrême; lorsqu'ils le voient prendre en main le fatal instrument, et le passer à plusieurs reprises sur le brancard, pour le rendre plus tranchant.

Les esclaves qui servent de conducteurs ou de cochers, sont ordinairement appelés *Baastards*. Ils proviennent, soit du mélange des hollandais avec leurs esclaves, ou des connexions que les hottentots et les cafres des deux sexes ont entr'eux. En général ils sont plus forts que ceux qui leur ont donné la naissance. Les baastards des deux sexes se marient entr'eux, et, élevés des l'enfance dans la maison de leurs maîtres, ils sont dociles, adroits et extrêmement utiles. Ils parlent le hollandais comme leur propre langue.

En voyant les cochers mener leurs chevaux au grand galop dans les rues de la ville du Cap, et tourner sans tirer la bride, malgré le peu d'espace qu'ils ont pour le faire, un étranger s'arrête de surprise, et craint qu'il n'arrive un accident, ce qui toutefois est rare. Les baastards sont instruits de bonne heure à conduire. Presque au sortir de l'enfance, ils guident, pour passer sur un chemin étroit, lorsque l'attelage est composé d'un grand nombre d'animaux, ceux qui sont le plus en avant. En

plusieurs endroits, aux environs du Cap, les chemins ne sont que des défilés couverts de roches, ou des sentiers que resserrent des monticules de sable. A l'entrée de ces passages, les cochers avertissent de leur approche, en faisant claquer si fortement leurs fouets, qu'ils assourdissent ceux qui ne sont pas accoutumés à un tel bruit. Ce signal a pour objet d'empêcher d'entrer dans le défilé, une voiture qui viendrait du côté opposé, car il est impossible qu'il en passe deux de front. On encourt une forte amende lorsqu'on néglige cette précaution. Un pareil cas est rare; mais lorsqu'il arrive, il faut complètement démonter une des deux voitures, et le passage est intercepté plusieurs heures de suite.

Les chariots sont pourvus de fortes chaînes ou de crocs, pour empêcher qu'ils ne versent en descendant les hauteurs escarpées. On est obligé quelquefois d'arrêter les quatre roues, et de les emboîter dans une espèce de traîneau garni en fer. En général, les bœufs sont disposés de manière à les faire tirer des épaules. On leur attache un joug de bois, percé de trous, pour laisser passer les harnois. Celui des deux bêtes de derrière tient au timon du char. Une chaîne s'étend le long du joug des

autres et s'attache aux cornes. Le ventre et la croupe sont en liberté, ce qui permet à l'animal de se mouvoir, et le fait tirer plus facilement. La conduite du chariot dépend essentiellement des animaux qui sont en tête. Ordinairement on y place ceux qui sont les mieux stylés. Sans cela, ils fouleraient aux pieds les petits hottentots qui courent en avant, et qui les conduisent au moyen d'une bride passée dans le naseau. Il arrive même quelquefois que ces malheureux enfans sont écrasés, avant qu'il soit possible d'arrêter la voiture. Cependant les bœufs ont beaucoup d'attachement pour leurs jeunes conducteurs; ils les cherchent des yeux de tous côtés; ils mugissent et paraissent inquiets tant qu'ils ne les voient point à leur tête. Ces animaux sont très-obéissans. Ils font attention au moindre mot qu'on leur dit; on leur donne à chacun un nom particulier; on les appelle; et de la sorte on parvient, sans avoir recours au fouet, à exciter leurs efforts, et à les faire courir tous également.

Revenons à la route de la ville Simon à Musenberg. Au point où j'ai commencé cette digression, on a déjà fait dix milles, quoiqu'à l'œil la distance semble n'être que de cinq, ce

qui est dû à la forme de la baie. Dans cet espace on en trouve deux ou trois, dont la plus large est la baie de Fish-Hook. On fait, en côtoyant le rivage, un demi-mille, et l'on est forcé de passer des ruisseaux où l'on enfonce quelquefois jusqu'aux genoux. Une batterie dressée à l'une des extrémités de la baie, enfile toute la grève, qui est sablonneuse, et sur laquelle la vague se brise avec furie. Après avoir quitté la baie de Fish-Hook, on monte et l'on gagne un chemin étroit et parsemé de roches. A quelque distance à droite, on voit au-dessous de soi une falaise de roche, que bat un ressac furieux, dont souvent même on est atteint. Le chemin parcourt un espace de deux milles et aboutit au défilé de Musenberg. Quoiqu'il faille continuellement monter ou descendre, et qu'on passe en plusieurs endroits sur des roches raboteuses, il est préférable à celui qu'on trouve au sortir de la ville Simon. L'œil est flatté par différens points de vue, et le botaniste peut faire une ample récolte. Au pied des collines que l'on a tout près de soi sur la gauche, croissent parmi d'autres arbustes et des fleurs, répandus en profusion, ces plantes d'Afrique, toujours verdoyantes. Celles qui

attirent le plus l'attention, sont le poivrier à fruits rouges, l'olivier sauvage, l'arbre d'argent (*protea argentaria*), des myrtes de plusieurs pieds de haut, des lauriers de différentes espèces, des arbousiers, des jasmins, des geranions, des tournesols, des cotonniers, des cafiers, des nopals, des mûriers et autres arbres ou arbustes propres à cette partie du monde. Plusieurs sortes de belles fleurs s'épanouissent au milieu des sables. Les flancs des montagnes sous lesquelles passe le chemin, sont garnis de petits arbrisseaux qui paraissent sortir des rochers. Des aigles et des vautours volent au-dessus de ces montagnes, et des troupes de babouins et de gros singes sautent d'une roche à l'autre. Nous nous divertîmes beaucoup des gestes burlesques et des gambades de ces animaux, qui se plaisent à menacer continuellement les passans, et s'efforcent de leur jeter des pierres et des quartiers de rocher, tout en faisant entendre un babil et un bourdonnement des plus singuliers. Le babouin est très-méchant, de même que l'ours-singe, ainsi nommé à cause qu'il ressemble à un ours, par les mâchoires et par le haut de la tête. Il est même féroce; et lorsqu'une troupe d'animaux de son espèce

rencontrent un homme seul, ils ne craignent point de l'attaquer.

Au-delà des montagnes dont je viens de parler, est l'important défilé de Musenberg, qui est à douze milles de la ville Simon et de la ville du Cap. La montagne de Musenberg coupe à-peu-près l'extrémité de la peninsule, la chaîne qu'elle forme s'étendant depuis le rivage de l'est jusqu'à celui de l'ouest. Toute cette extrémité de l'Afrique est admirablement fortifiée par la nature; et le passage de Musenberg peut être comparé au défilé des Thermopiles. Il opposerait un obstacle presque insurmontable à un corps d'ennemis qui voudrait se rendre de la ville Simon à la ville du Cap. Les montagnes qui se trouvent d'un côté, sont très-hautes et très-escarpées; et de leur base à la mer, il n'y a pas plus de cent cinquante pieds de distance. Une grève de roche et un ressac violent défendent à toute barque d'aborder. De plus, le défilé est d'une longueur considérable; car il a plus de cent cinquante toises, à partir de la base de la première montagne où il commence, jusqu'au point où il s'élargit, point au-delà duquel le pays est encore défendu par la nature. Nous fûmes saisis d'étonnement en contemplant ce

passage, et nous ne pûmes songer sans mépris aux troupes qui ont laissé les nôtres s'emparer si facilement d'un poste où quelques hommes pourraient, avec des pièces de campagne, arrêter toute une armée.

En avant de la montagne principale, est un autre plus petit escarpement qui fait également face à la mer. Depuis l'arrivée des anglais, l'important défilé de Musenberg a été extrêmement fortifié par de nouveaux ouvrages, par des lignes et par des batteries dressées sur le penchant des montagnes, et dont plusieurs sont imprenables du côté du rivage, quoiqu'un petit nombre d'hommes suffisent pour les défendre. Tous les passages de cette partie de la péninsule doivent leur principale force à la nature; et par-tout où celle-ci était insuffisante, le général Craig a appelé le secours de l'art.

La facilité avec laquelle on peut garder le défilé de Musenberg, doit faire paraître plus surprenante celle que les troupes britanniques eurent à s'en emparer en 1795. Un court exposé de l'événement peut diminuer la surprise, et donner un avis salutaire à d'autres nations. Il fera voir que ni l'avantage d'une forte position, ni la supériorité du nombre,

ni la parfaite connaissance du terrain, ne suffisent point pour défendre un peuple dont la mollesse a énervé le courage, et en qui l'amour du gain a détruit l'esprit national.

Les troupes anglaises, sous les ordres du général Craig, prirent terre à la baie de Simon. A l'apparition des navires à bord desquels elles étaient, et que convoyait une flotte commandée par l'amiral Elphinstone, les hollandais évacuèrent la place, sans tirer même un coup de canon de leurs batteries qui dominaient le lieu de débarquement. Il resta cependant quelques habitans, qui se confièrent avec raison dans l'honneur et dans l'humanité de nos compatriotes.

Comme les troupes qui accompagnaient le général Craig ne faisaient qu'une partie des forces destinées à s'emparer du Cap, et qu'elles consistaient principalement en corps nouvellement levés, on leur fit prendre poste à la ville Simon, pour attendre l'arrivée de sir Alured Clarke, qui devait amener promptement un renfort. Quelque tems s'était écoulé sans que cet officier parût, et la saison où il eût été dangereux que la flotte demeurât dans False-Bay, s'approchant, le général qui avait reçu, avec un surcroit de munitions, cinq

cents hommes venus de Sainte-Hélène, résolut de pousser en avant, et d'attaquer les hollandais campés à Musenberg. On le renforça en outre par un détachement composé de matelots et de quelques soldats de marine, qui formèrent deux bataillons commandés par MM. Spranger et Hardy, capitaines des corvettes les *Rattle-Snake* et l'*Echo*. Les postes avancés des anglais s'emparèrent des différentes batteries dressées le long de la côte et sur le rivage de la baie de Fish-Hook, et marchèrent droit à Musenberg, où les hollandais étaient fortement retranchés et semblaient déterminés à faire résistance. Les forces de l'ennemi étaient bien supérieures aux nôtres, et consistaient à-peu-près en deux mille hommes de milice, tous à cheval, et en un corps de hottentots posté sur les montagnes. Cependant nos troupes s'avancèrent hardiment. Les hollandais, à leur approche, ne montrant ni courage ni prudence, se bornèrent à détacher quelques hommes de milice, et des hottentots et des cafres, qui furent bientôt repoussés et se replièrent avec précipitation sur le défilé. Le général Craig voyant qu'ils l'attendaient au milieu du passage, et que d'autres troupes formaient une ligne le

long de la montagne, jugea qu'il aurait de grands obstacles à vaincre, car il savait que les hollandais, ainsi que les noirs, faisaient d'excellens tireurs, et leur position était extrêmement favorable. Quelques compagnies de différens régimens et un bataillon de matelots eurent ordre de gravir la montagne et de déloger le parti qui l'occupait. Bientôt l'ennemi fut mis en déroute; mais nous fîmes quelque perte. M. Monnypenny, major du 78.e régiment, excellent officier, fut blessé dangereusement. M. Scott, capitaine au même corps, le fut légèrement, ainsi que dix-sept fusiliers, matelots et soldats. Les hottentots et les esclaves des hollandais ayant vu l'intrépidité de nos gens, descendirent de l'autre côté de la montagne. Nos matelots s'écriant qu'ils n'étaient pas accoutumés à porter l'arme haute, jetèrent leurs fusils, afin de poursuivre plus facilement l'ennemi. Par un acte de folie inconcevable, les hollandais se retirèrent du défilé, à un quart de mille duquel ils s'arrêtèrent ensuite, laissant quelques tirailleurs et un peu d'infanterie, qui, à l'approche des anglais firent feu, et se replièrent sur leur corps principal. Ainsi fut abandonné ce passage important, qu'on eût dû défendre

jusqu'à l'extrémité. Les hollandais étant nombreux, parurent ensuite disposés à tenir ferme. Ils avaient pris poste en un lieu où ils avaient des baraques, un magasin et une batterie qui enfilait la côte de la mer, et le front du passage. Mais l'*America*, vaisseau de 64 canons, qui, ainsi que plusieurs autres de nos bâtimens, avait fait voile le long de la baie, et suivi notre marche jusqu'à la pointe Musenberg, mouilla aussi près du rivage qu'il pût le faire en sûreté, et ses batteries jetèrent les hollandais dans la plus grande confusion. En même tems nous poussâmes en avant. Ayant promptement passé le défilé, nous nous mîmes en ordre de bataille avec la même célérité dans la plaine sablonneuse à laquelle il aboutit, et nous marchâmes droit à l'ennemi. Les hollandais, accoutumés à prendre la fuite, se retirèrent six milles plus loin, au poste de Wineberg. Ils firent cependant jouer leur batterie contre l'*America*, pendant que ce vaisseau s'approchait pour jeter l'ancre, et deux matelots furent tués. On riposta sur-le-champ. La batterie fut démontée, le magasin renversé, et l'on tua quelques hommes. Le général Craig, après s'être emparé du défilé de Musenberg, campa dans la plaine dont je

viens de parler, et attendit là que le général Clarke fût arrivé d'Europe avec des renforts. Ce dernier parut au bout de quelques jours, et nous marchâmes contre Wineberg. Il y eut une escarmouche, après laquelle les hollandais se retirèrent à la ville du Cap, d'où ils firent proposer au général anglais de négocier une capitulation, qui fut bientôt signée. Ce fut ainsi que, presque sans avoir fait aucune perte, nous nous vîmes en possession de la vaste et belle colonie du cap de Bonne-Espérance.

Il ne sera peut-être pas inutile de consigner ici quelques observations sur la nature du pays par lequel les anglais se sont avancés vers la ville du Cap, et sur les positions militaires qu'il offre. J'ai déjà dit qu'à l'extrémité méridionale de la péninsule, commence une chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à cette ville. Cette chaîne longe la grève, du côté de la ville Simon, jusqu'au point le plus septentrional ou le plus intérieur de False-Bay. Elle se dirige ensuite à l'ouest vers Constance, puis court au nord et se réunit à la montagne de la Table, par le revers ou du côté du sud, la montagne du Tigre paraissant former un angle avancé ou un bastion. Cependant la

chaîne est coupée en deux endroits : 1.° près de Constance, par une vallée à travers laquelle passe le chemin qu'on suit pour arriver à la baie de Hout ; et 2.° par une plaine sablonneuse et longue, qui se trouve un peu au nord de la ville Simon, et fait aussi communiquer avec une baie voisine de celle que je viens de nommer. Cette plaine ou cette vallée offre un passage pour se rendre de la côte de l'est à celle de l'ouest. Il paraît que c'était anciennement un détroit que les sables, accumulés par la violence des vents, auront comblé par degrés. Il est même très-probable que tous les terrains sablonneux et bas situés à l'est de la ville du Cap, et particulièrement celui qui se trouve au-delà du défilé de Musenberg, entre le chemin et la côte de la mer, ont été formés de la sorte. La nature du sol, qui est principalement composé de sable marin, de coquillages et d'autres productions marines, fortifie cette opinion. Le terrain est le même vers l'extrémité intérieure de la baie de la Table, où, sans contredit, la sonde s'enfonce toujours moins, et qui se rétrécit continuellement par les sables qu'y laissent les vagues.

Je vais examiner maintenant la manière

dont on pourrait diriger une attaque contre la ville du Cap, par le pays que je viens de décrire, c'est-à-dire par le sud. Les anglais ont tellement augmenté les ouvrages du défilé de Musenberg, qu'il ne serait plus possible de le forcer. La côte de la mer qui se trouve en face, est bordée d'écueils et de rochers, et exposée à un ressac très-violent. Des vaisseaux, il est vrai, peuvent, ainsi que le firent les nôtres en 1795, servir à quelque distance au-dessus de ce point; mais ils ne seraient d'aucune utilité vis-à-vis du passage. Nous avons fait connaître aux hollandais la manière de mettre à profit les avantages que peut procurer ce poste important, et nous nous sommes enlevés à nous-mêmes l'espoir d'en expulser un ennemi qui serait déterminé à le défendre. Pour attaquer la ville du Cap avec quelque succès, il faudrait donc le faire d'un autre côté. Si l'on ne trouvait pas qu'il fût convenable de partir de la baie de la Table, on pourrait débarquer à la baie de Hout, et faire en même tems diversion, en mettant à terre, à la ville Simon, quelques troupes qui, après avoir passé les montagnes dans la direction de l'ouest, et s'être ensuite avancées au nord, par le revers de Constance, pourraient

se réunir aux autres sur la côte de la baie que je viens de nommer. On éviterait de la sorte le défilé de Musenberg. Après la jonction, on pourrait, si cela était nécessaire, choisir une position à Wineberg, qui en offre plusieurs de très-fortes, et de là on agirait ainsi que l'exigeraient les conjonctures. En même tems les vaisseaux, si la saison le permettait, se rendraient à la baie de la Table, et canonneraient les batteries de Chavone et d'Amsterdam, tandis qu'un corps de troupes que l'on aurait débarqué à la pointe Verte, ou sur le revers de la montagne appelée *croupe du Lion*, chercherait à s'emparer de ces batteries. Cela fait, on tournerait celles-ci contre la ville, dont elles forment la principale défense de ce côté; et le château, qui est à l'autre extrémité, ne pourrait chercher à les démonter sans foudroyer les maisons. Le pays situé entre la baie de Hout, Wineberg et la ville du Cap, pourrait fournir à la subsistance des troupes pendant les opérations. La confiance et l'estime que, par leur bonne foi, tandis qu'ils étaient maîtres de la colonie, les anglais ont inspirées aux hottentots, et la haine qu'une conduite opposée de la part des hollandais, a fait concevoir à ces indigènes, pour-

raient nous être d'une très-grande utilité.

Il faut cependant se rappeler que le point d'attaque contre le Cap, doit en grande partie dépendre de la saison. Les vents du nord-ouest qui règnent avec violence depuis le mois de mars jusqu'à la fin du mois de septembre, rendent très-dangereuse l'entrée dans la baie de la Table, où d'ailleurs il est presque impossible de demeurer durant tout ce tems. On pourrait alors prendre terre sur la côte de False-Bay, et suivre le plan d'opérations que j'ai tracé. Mais ce ne serait que rarement et seulement pendant la plus grande violence des vents du sud-ouest, qu'il serait impossible de débarquer dans la baie de Hout. Il faudrait absolument y mettre à terre un corps de troupes, parce qu'il serait impossible de conduire de l'artillerie depuis la ville Simon jusqu'à Wineberg, par le chemin que j'ai indiqué. Cette circonstance serait même favorable aux assaillans; car elle empêcherait l'ennemi de faire jouer contr'eux ses batteries. Si le tems ne permettait pas de débarquer de ce côté de la péninsule sur lequel est situé la baie de Hout, on pourrait le faire aisément à couvert des vaisseaux de guerre, sur une grève de sable qui s'étend

assez loin dans la partie septentrionale de False-Bay, au-dessus de la plaine de Musenberg. De ce côté, la communication serait entièrement coupée entre le défilé et la ville du Cap, et les plans de défense pour l'exécution desquels on aurait compté sur ce poste, seraient inutiles. Il est très-probable qu'on pourrait exécuter la descente en tous les tems, excepté lorsque les vents de nord-ouest et de sud-est sont dans leur plus grande force. Wineberg offrirait une excellente position à nos troupes, qui pourraient y respirer un air salubre, et trouver des vivres dans les environs, jusqu'à ce qu'on jugeât à propos de continuer les opérations offensives. Au cas où l'on arriverait au Cap dans le tems que dominent les vents du sud-est, c'est-à-dire, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, la baie de la Table serait infailliblement celle où il faudrait opérer un débarquement; et l'on trouvera dans la suite de cet ouvrage les remarques que j'ai faites à ce sujet.

CHAPITRE V.

Pays situé au-delà du défilé de Musenberg. — Grand lac. — Gibier. — Quadrupèdes. — Wineberg. — Krael de hottentots. — Mœurs et coutumes de ces indigènes. — Manière dont les bochismen sont traités par les hollandais.

Après avoir quitté la forte et importante position de Musenberg, on entre dans une vaste plaine sablonneuse, au commencement de laquelle se trouve une file de magasins et des baraques, ainsi qu'une batterie dont j'ai déjà parlé. Un peu au-delà est un grand lac, guéable en tout tems, si ce n'est dans la saison des pluies. Comme il est absolument sur le chemin, il faut de toute nécessité le traverser.

Dans cette partie du pays les montagnes s'éloignent du rivage de la mer, et commencent à se replier vers l'intérieur. Celles qu'on rencontre alors, offrent un agréable aspect, et leurs flancs, au lieu d'être couverts de roches nues, sont revêtus d'une riante verdure. Une foule de canards sauvages et d'autres oiseaux

aquatiques ; se rassemblent autour du lac, et l'on y fait beaucoup de parties de chasse. Pour la première fois, j'y vis le flammant, qui déployait au-dessus de l'eau, son superbe plumage écarlate et blanc. Le long du lac jusqu'au village de Constance qui est situé dans un angle que forment les montagnes en se dirigeant de Musenberg vers la baie de Hout, on trouve une étonnante variété de gibier ; et fréquemment on y fait lever des boucs sauteurs et de petites antilopes. Sur la droite, le lac s'approche de la mer, dont il n'est séparé que par une chaîne de monticules de sable qu'ont amoncelés les vents. L'eau qu'il contient est saumâtre. A mesure qu'on avance, on rencontre d'autres lacs plus profonds, mais d'une moindre circonférence ; il y a aussi des ruisseaux et des marais qu'il faut passer. Là, le pays a un aspect sauvage. Quelques arbustes grillés par le soleil, se montrent à peine entre les monticules de sable. Les tigres, les hyènes, les loups, les chacals infestent les montagnes voisines, d'où ils descendent fréquemment pendant la nuit, pour dévorer les bestiaux qui se sont égarés, ou qui ne sont pas suffisamment gardés. Souvent même ils attaquent les hommes. Peu de tems avant l'arrivée de

mon détachement au Cap, un piquet du 78.e régiment tua deux hyènes, qui s'approchaient de son poste; et ces dangereux animaux étaient cause que de nuit on doublait toujours les sentinelles. La première fois que je fus à la ville du Cap, je vis un esclave poursuivi par un hyène, qui ne se retira que lorsqu'on fut venu au secours de ce malheureux. Les bêtes féroces font beaucoup de mal aux planteurs et aux fermiers qui, étant fort éloignés les uns des autres, ne peuvent se prêter une mutuelle assistance. Les hollandais, en tout tems plus disposés à souffrir qu'à prévenir le mal, font peu d'efforts pour détruire les animaux voraces; et les noirs qui sont encore plus indolens, n'en font aucun de leur propre mouvement. En conséquence, aucune partie de la colonie n'est à l'abri des ravages de ces cruels ennemis, les terrains les mieux cultivés étant voisins de montagnes qui offrent aux bêtes de proie, des retraites d'où elles sortent pendant la nuit pour dévorer tout ce qu'elles peuvent trouver. Il n'est pas rare de voir dans les plaines et au pied des montagnes, des bœufs et des moutons mangés à demi par les hyènes et les loups. Les hollandais se croient trop heureux lorsqu'ils parviennent à éloigner

de leurs maisons ces animaux, et ils regardent la perte de leurs bestiaux, comme un événement sur lequel ils ont compté. Tout ce qu'ils font pour prevenir cet accident, est de creuser près de l'enclos de leurs fermes, un trou qu'ils couvrent d'une trappe, et de placer un appât sur celle-ci. Il arrive presque toujours qu'ils trouvent une bête féroce prise au piége, tous les matins. On ne voit pas une seule habitation depuis False-Bay jusqu'à Wineberg, quoique la distance soit de dix-huit milles. Une telle solitude est d'autant plus surprenante, qu'il faut de toute nécessité passer par cette contrée pour se rendre de la ville Simon à la ville du Cap, et qu'elle offre plusieurs terrains susceptibles d'être parfaitement cultivés sans beaucoup de peine.

Lorsque nous approchâmes de Wineberg, les montagnes que nous avions sur la gauche commencèrent à perdre leur aspect sauvage. Du pied de l'une d'elles, qui était très-verdoyante, nous jouîmes de la vue des riches et belles plantations de vignes de Constance, si célèbres par le vin délicieux qu'elles donnent.

Un peu avant d'arriver à Wineberg, nous passâmes devant la maison d'un fermier hollandais, ce qui nous procura la facilité de

prendre quelques rafraîchissemens. Nous étions alors affamés et très-fatigués d'une route de dix-huit milles, dans des sables profonds, ce qui nous parut d'autant plus pénible que, pendant un long espace de tems, nous avions été renfermés dans nos vaisseaux. La maison dont je viens de parler, est la première qui se présente, lorsqu'on a quitté la ville Simon; et, quoiqu'elle ne soit qu'à sept milles de la ville du Cap, elle est désignée comme se trouvant à moitié chemin. Nous y eûmes du mouton et des pommes-de-terre à souper. Le vin était loin d'être bon. Celui qu'on boit communément au Cap, manque de corps et de goût, et ne peut flatter le palais de ceux qui sont accoutumés aux vins qu'on sert en Angleterre. Quant aux lits de notre auberge, la fatigue même ne put nous empêcher de sentir combien ils étaient mauvais. Notre hôte avait été soldat; et le tems de son service expiré, il avait pris une petite ferme, et établi une auberge. Il était très-pauvre avant l'arrivée des anglais. Sa condition s'améliora bientôt par l'effet du passage continuel de nos compatriotes, et par le voisinage des troupes campées à Wineberg, auxquelles il fournissait du pain, de la viande, des légumes et des

fruits. Quelque mauvais que fussent les repas qu'on faisait chez lui, il fallait les lui payer au taux qu'il fixait; car il n'y avait pas d'autre auberge. A mon retour de l'Inde, j'eus occasion de voir combien les anglais l'avaient enrichi. Il avait fait bâtir une belle maison, et acheté des esclaves et du bétail. Cet homme avait plusieurs filles dont la beauté méritait plus d'éloges que la politesse et la modération. Si leur père fixait à deux rixdales la dépense qu'on avait faite chez lui, elles lui disaient tout haut qu'il fallait en demander quatre. C'est en général la coutume des femmes du Cap, d'exciter leurs parens ou leurs époux à exiger un paiement excessif.

Après avoir quitté l'auberge, nous franchîmes une petite montagne couverte d'arbrisseaux, et au pied de laquelle coulait un ruisseau. Tout le pays des environs est généralement appelé *Wineberg*. Les compagnies légères des 78.e, 84.e, 95.e et 98.e régimens s'étaient assez bien baraquées sur un terrain élevé que nous avions à gauche; et l'on eût cru voir un village bien construit. Leurs huttes formaient des rues alignées comme celles d'un camp. Elles étaient composées de troncs et de fortes branches d'arbre, et couvertes

de joncs d'une espèce particulière au pays; Enfin elles étaient propres à mettre à l'abri de la pluie et à résister à la violence des vents. A l'extrémité supérieure du campement, mais un peu détaché, était un krael de hottentots d'environ cinq cents hommes, qui avaient leurs familles avec eux. La plupart étaient entrés volontairement à notre service. Ils étaient auparavant à celui des hollandais, et faisaient partie des troupes qui nous attaquèrent à Musenberg. Le général Craig en forma un corps, dont il confia le commandement à un officier du 78.e régiment. Ils portaient des pantalons, des vestes de toile, des casaques rouges, des souliers et des bonnets de cuir, et étaient armés de fusils avec leurs bayonnettes. Plusieurs d'entr'eux étaient d'excellens tireurs. Ceux qui étaient arrivés de l'intérieur du pays pour entrer à notre service, et n'avaient encore été ni vêtus ni disciplinés, étaient en pur état de nature. Un tableau de ce peuple, tracé d'après mes observations et mes recherches, ne déplaira peut-être pas au lecteur.

Les hottentots sont les naturels de l'angle méridional de l'Afrique; et lorsque les hollandais arrivèrent dans ce pays, ils n'y trouvèrent aucune autre race d'hommes. Ces indi-

gènes étaient doux, paisibles et timides; et en conséquence, il fut facile de les faire consentir à l'établissement d'une colonie sur leur territoire. Avant cette époque, les hottentots vivaient toujours en paix entr'eux; ils ne connaissaient aucun besoin; et leurs richesses consistaient en quelques bestiaux, et en fer pour fabriquer des instrumens de pêche et de chasse. La condition de ce peuple a bien changé. Les colons européens ont toujours eu pour principe de tenir les indigènes dans l'ignorance, dans la misère et dans la servitude la plus humiliante. A mesure que par des empiétemens successifs, les hollandais étendent leurs établissemens, les malheureux hottentots qui ne peuvent leur opposer aucune résistance, se retirent dans l'intérieur des terres. Cependant quelques-uns de leurs kraels (de leurs tribus) vivent en paix sous le gouvernement des colons. Ils en élèvent le bétail, et ils les aident dans tous les travaux de l'agriculture. Les hollandais, par une politique bien entendue, qu'ils voudraient faire passer pour justice, témoignent quelque considération aux chefs de ces tribus. Ils leur confèrent le titre de capitaine, et leur donnent, pour marque de dignité, une chaîne et

un étendard, ou plutôt un long bâton surmonté d'une plaque d'argent ou de cuivre, sur laquelle sont gravées les armes de la république. A certaines époques, ces chefs sont obligés de se présenter devant le gouverneur et le conseil, pour en recevoir les ordres et exposer l'état de leurs tribus. Lorsqu'ils ont rempli ce devoir, on les renvoie avec des présens qui consistent en eau-de-vie, en tabac, en fer, et en différentes bagatelles. Tandis que j'étais au Cap, j'ai vu plusieurs de ces capitaines, avec leurs décorations, dont ils paraissaient faire beaucoup de cas.

A considérer l'immense étendue de pays sur laquelle les hottentots sont épars, leur population est très-faible. Plusieurs causes l'ont considérablement réduite depuis peu. Les rigueurs exercées contr'eux par les hollandais, forment la principale de ces causes. Quoiqu'une ancienne loi porte que les hottentots ne doivent point être regardés comme esclaves, et qu'on doit les traiter comme des domestiques, les colons se sont conduits à leur égard, de manière à les abrutir entièrement. Ils y ont si bien réussi, que ces malheureux paraissent se croire uniquement destinés par la nature à servir et à souffrir. Il

serait difficile de trouver dans les limites de la colonie, un seul krael qui conservât quelque idée de sa première indépendance. Les hottentots d'origine sont à la vérité reconnus libres par les lois, mais on trouve tant de prétextes pour restreindre leur liberté, qu'elle n'existe plus que de nom. Un fermier hollandais réclame comme ses esclaves, tous les enfans d'une femme hottentote, procréés par un homme qui n'est pas de la même tribu qu'elle. Il range aussi dans cette classe, ceux qu'il a pu avoir lui-même d'un semblable commerce. Il s'approprie également les enfans qu'un hottentot, à son service, a eus d'une esclave de quelque race qu'elle soit. Un maître va même encore plus loin. Il retient dans la servitude, les enfans nés d'un père et d'une mère de la nation des hottentots, qui sont en état de domesticité chez lui. Les lois l'obligent, il est vrai, à faire enregistrer à la ville du Cap, l'acte de naissance de ces enfans, et de leur donner la liberté à l'âge de vingt-cinq ans; mais on emploie quantité d'artifices, pour les garder plus long-tems. On leur laisse ignorer l'époque de leur naissance, et on les fait travailler jusqu'à ce que la force commence à leur manquer. Lorsqu'ils sont vieux, faibles

et épuisés par des travaux rigoureux, on les renvoie, sans leur permettre d'emporter ce qu'ils ont amassé durant leur esclavage, et on les plonge ainsi dans la misère, lorsqu'ils sont hors d'état de s'en tirer.

Il arrive souvent aussi que les malheureux hottentots qui s'étaient engagés pour un an au service d'un fermier hollandais, se voient enlever leurs enfans, lorsqu'ils veulent se retirer. C'est là un des résultats de l'indifférence pour le mariage et la propagation, qui est si remarquable parmi ces indigènes. Un grand nombre d'entr'eux vont jusqu'à se priver de la faculté de procréer. Beaucoup de femmes, sur-tout, font, en dépit de leurs maîtres, tout ce qu'elles peuvent pour déranger les calculs de ces oppresseurs, et s'épargner à elles-mêmes la douleur de voir leurs enfans dans la misère et l'esclavage.

La manière de vivre des hottentots doit être aussi considérée comme une des causes de leur peu de population. Les subsistances sont toujours rares parmi les peuples voisins de l'état de nature. L'indolence et le peu de vigueur des naturels du Cap ajoutent encore à cet inconvénient. On attribue aussi la réduction de leur nombre et leur affaiblissement

corporel, à leur coutume de ne se marier jamais que dans leur krael particulier.

Toutes les causes que nous venons d'indiquer, sont suffisantes pour expliquer le dépérissement de la nation des hottentots, sans avoir recours, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, à la supposition que la nature les a condamnés à une sorte de stérilité.

Les hottentots diffèrent essentiellement des autres africains, en ce qu'ils ne sont ni féroces, ni obstinés, ni avares. Dociles et traitables au dernier point, ils sont toujours dupes de ceux qui veulent les tromper; et il est probable qu'avec un peu plus de soin, on parviendrait à les civiliser. Leur honnêteté, leur fidélité, leur douceur, l'attachement qu'ils ont les uns pour les autres, annoncent des dispositions qu'il conviendrait de cultiver. La mauvaise politique et la cruauté des hollandais leur persuadent qu'il serait contraire à leur intérêt d'en agir de la sorte, et que les hottentots une fois civilisés cesseraient d'être des esclaves obéissans. Les mauvaises qualités de ces indigènes sont en petit nombre; et les progrès de la société civile parmi eux, pourraient les faire disparaître aisément. Ils sont si paresseux, que la faim même ne peut les forcer à se

donner quelque peine pour se procurer de la nourriture. Cependant, en ont-ils, ils se montrent gloutons et voraces, et dévorent à demi-cuite une prodigieuse quantité de viande, ou des intestins tout crus. Ils semblent regarder comme superflue, toute préparation de leurs alimens. Manger et dormir sont tous leurs plaisirs. Les sauvages de l'Amérique poursuivent le daim, autant pour l'agrément qu'ils trouvent à cet exercice, que pour le produit de la chasse. Mais il n'en est pas ainsi des hottentots : ils ne chassent que pour ne pas mourir de faim. Ils aiment que la viande dont ils se nourrissent, soit corrompue ; et au lieu de sel pour en corriger la putridité, ils emploient ou le jus du limon, ou le suc de certaines plantes âcres, ou des cendres de bois vert. En général, ils paraissent avoir beaucoup d'aversion pour le sel, et à peine en usent-ils dans leur cuisine. Lorsqu'ils ont bien mangé, ils s'endorment, et restent plusieurs heures de suite ensevelis dans le sommeil.

Les hottentots sont extrêmement laids. Ils passent la moyenne taille. Leur visage naturellement aplati, devient toujours plus difforme par la coutume de fendre le cartilage

du nez à l'enfant qui vient de naître. Cette difformité, qu'ils regardent comme une marque de beauté, les fait ressembler aux chinois et aux malais, qui suivent le même usage. Je pense que la couleur naturelle des hottentots tire sur le jaune; mais dès l'enfance, leur corps est oint de graisse mêlée à de la suie, à des cendres, ou à d'autres ingrédiens, ce qui donne une teinte plus brune à leur peau. A ce moyen, ils se préservent de la piqûre des mousquites et des mouches, dont le pays abonde. Les hottentots ont le front très-large, d'une rondeur parfaite, et si en avant que leurs yeux, quoique gros, paraissent enfoncés dans leur tête. Ils les ont bruns ou d'un noir terne; et l'on n'y remarque pas cette vivacité, ces étincelles qui brillent dans ceux de tout asiatique. Ils ont la pommette des joues extrêmement élevée, et la bouche et le menton étroits, ce qui leur rend la figure pointue par le bas. Leurs dents sont blanches comme de l'ivoire. Des touffes de laine courte et frisée, composent leur chevelure, qui est loin d'être aussi noire que celle des nègres, et est bien moins épaisse. Ils n'ont point de barbe. Leurs membres sont déliés, et ils ne paraissent point destinés à déployer de la vigueur. Quoique

paresseux et nonchalans, les hommes sont très-agiles. Les boschis-hottentots, que l'on sait maintenant être aborigènes au Cap, sont remarquables par leur activité, et courent à cheval, au grand galop, pendant un espace de tems très-considérable. Plusieurs de nos compatriotes en ont fait l'épreuve. Le général Vaudeleur, qui avait rencontré par hasard, un parti de bochismen, eut, quoiqu'il fût bien monté, beaucoup de peine à échapper à leurs hasagayes. Quand ils sont jeunes, on enlève à quelques hottentots, pour les rendre plus agiles, un des testicules; et tous ont coutume de faire rentrer les bourses dans l'abdomen, et de les y retenir, ce qui leur donne l'air d'en être privés. C'est une chose étonnante de les voir courir, l'espace de plusieurs milles, avec leurs armes, qui sont des hasagayes, ou des lances garnies en fer, qu'ils jettent avec tant de dextérité, qu'ils donnent dans une carte, placée à cent cinquante et même cent quatre-vingts pieds de distance. Ils ont en outre de lourdes massues, des arcs et des flèches empoisonnées, des javelines et des dards. Le poison dans lequel ils trempent leurs flèches, est un jus extrait de plusieurs plantes, ou une liqueur tirée de la tête de

quelques serpens, sur-tout de deux qui sont particuliers au Cap [1].

Le vêtement des hottentots dans leurs kraels est une espèce de casaque, appelée *kroess*, qui est faite de peau de mouton. Ils la jettent sur les épaules, et l'attachent sur la poitrine avec une courroie de cuir ou une cheville de bois. Quand il fait froid, ils portent cette casaque, la laine en-dedans. Elle leur sert d'enveloppe lorsqu'ils sont couchés ; car ils ont une manière très-singulière de se ramasser. Leurs jambes alors étant seules à découvert, ils les entourent de quelques autres peaux de même espèce. Les hottentots se couvrent la tête d'un bonnet de peau, qui forme le cône, et s'attache sous le menton. Pour souliers, ils ont des morceaux de cuir tanné, dans lesquels leurs pieds sont entièrement renfermés, et qu'ils fixent autour des chevilles, avec des lanières ou des boyaux. Ils suspendent à leur cou, et tournent autour de leurs reins, des courroies de cuir et des intestins sèchés, qu'ils mangent, ainsi que leurs peaux de mouton, lorsqu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ils sont trop paresseux pour se procurer d'autre nourriture. Ils por-

[1] Le puff-adder et le speckled-snake.

tent constamment à la ceinture, un sac de peau de mouton, où ils renferment leur couteau, leur pipe et leur tabac; car ils aiment excessivement à fumer. A chaque extrémité de leurs armes, pend un morceau de bois brûlé, qui est un amulette, au moyen duquel ils pensent être préservés des enchantemens, qu'ils redoutent beaucoup. Quelques-uns d'entr'eux ont des bracelets ou des anneaux de cuivre, de rassade, ou d'os de poisson polis. Ils se parent aussi de pièces de monnaie hollandaise.

Les femmes sont à proportion bien moins grandes que les hommes, et sont très-mal faites. La principale différence entre les vêtemens des individus des deux sexes, consiste en ce que les femmes portent devant et derrière, un tablier de peau de mouton. Les hottentotes ont le cou, le dos, les épaules et les jambes nues. Elles se coiffent aussi d'un petit bonnet de peau de mouton. Quelques femmes de la classe la plus distinguée offrent l'aspect le plus grotesque. Elles font entrer dans leur chevelure, de courtes plumes d'autruche et de coq d'Inde, entre-mêlées de rangs de grains en cuivre, qui sont creux en-dedans, et font un tintement continuel. Elles ont, en

outre, autour des jambes et des bras, des anneaux de même espèce que ceux des hommes. Le frottement de ces ornemens contre des peaux de mouton bien sèches, occasione un bruit singulier, lorsque la femme qui les porte est en marche; et c'est à la force de ce bruit qu'on reconnaît l'importance d'une hottentote.

Lorsqu'ils sont jeunes, les hottentots des deux sexes ne sont pas si mal conformés que lorsqu'ils ont pris toute leur croissance. Mais toute proportion disparaît bientôt dans les femmes, dont le ventre et les parties postérieures acquièrent promptement une grosseur excessive, et offrent une protubérance remarquable. La profonde cambrure que présente le dos des hottentotes, est un des signes caractéristiques de leur race. Peu d'hommes sont faits de cette manière, et j'ai vu beaucoup de hottentots aussi droits et aussi bien bâtis que quelque noir que ce fût. Les protubérances que les femmes ont derrière et devant, se composent de grosses masses de graisse, qui sont toutes tremblantes au moindre mouvement que fait celle qui les porte. C'est ici une opinion reçue qu'après la mort d'une hottentote ces masses ne se dissolvent point avec le reste

du corps, et qu'elles ressemblent alors à du spermaceti. Pour qu'une femme paraisse bien faite aux yeux d'un hottentot, il faut que sa taille ait absolument la forme d'un S. Quant à une autre particularité de la conformation des hottentotes, je puis affirmer, sur le témoignage de plusieurs juges excellens qui résident au Cap, que la figure qu'en donne M. Levaillant manque d'exactitude. Mais je laisse aux savans à discuter la question.

Les huttes des hottentots sont misérables ; petites et construites comme des ruches. Un trou à travers lequel on ne passe qu'en rampant, forme l'entrée. Le foyer est placé au centre de la hutte, afin que tous ceux qui composent la famille puissent se coucher à l'entour, et avoir en dormant, les pieds vers le feu. Les hottentots brûlent généralement du bois vert. La fumée est insupportable pour tout autre que pour eux dans leurs huttes. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la couleur terne de leurs yeux, et l'humeur qui en sort. Cependant cette fumée empêche l'approche des mouches et de la vermine qu'engendreraient la viande corrompue et les intestins qui pendent autour de ces habitations. Les huttes de chaque tribu sont rangées en

cercle ou en croissant ; et pendant le jour, les hottentots se tiennent au soleil dans l'aire qu'elles environnent. Ils sont constamment entourés de vilains chiens à demi - affamés, qu'ils aiment beaucoup, parce qu'ils leur sont très-utiles à la chasse, et qu'ils éloignent des troupeaux, les hyènes et les loups qui les craignent infiniment. Les hollandais entretiennent aussi des chiens de cette espèce pour leur rendre les mêmes services. Ces animaux sont gros et forts, et ressemblent beaucoup à nos chiens-loups.

J'ai eu infiniment de plaisir à voir des hottentots danser au son d'un instrument dont jouait une jeune femme, et qui se composait d'un ais de sapin de trois pieds de longueur et d'un de largeur, sur lequel étaient étendues cinq cordes de fil de cuivre, soutenues à chaque extrémité par un morceau de bois. Au centre de cette sorte de guitare, qu'on appelle *gabowie*, était incrusté un petit miroir dans lequel la jeune femme se regardait constamment et d'un air de complaisance. Elle touchait les cordes avec un tuyau de plume. Une douzaine d'hommes qui dansaient et frappaient la terre avec violence de leurs pieds et de leurs bâtons, formaient un cercle

autour de la musicienne. Ils prenaient constamment les attitudes les plus grotesques, mais qui semblaient toujours avoir quelque rapport avec elle. Une autre hottentote, car il paraît que les femmes sont les musiciennes et les hommes les danseurs, accompagnait la première sur un goura. Cet instrument est formé par des boyaux de [illegible]ims, réunis en une corde, et fixés à un bâton creux d'environ trois pieds de longueur, par une vis qui, en tournant, donne le degré de tension nécessaire. A l'autre extrémité, la corde pose sur des tuyaux de plume dont on approche les lèvres; et au moyen de l'inspiration et de la respiration, on en tire un son faible qui ressemble à celui que donne une harpe. Je faillis innocemment à faire changer en une querelle sanglante la joie des danseurs. Je jetai au milieu d'eux quelques pièces de monnaie, qu'ils cherchèrent à s'arracher les uns aux autres; et ils eurent recours à leurs massues, dont ils se frappèrent rudement. Je ne les quittai point que la paix ne fût rétablie, et qu'ils n'eussent repris leurs amusemens. Auparavant, ils me demandèrent quelque autre argent, et sur-tout de l'eau-de-vie, qu'ils aiment passionnément.

Les hollandais ont toujours méprisé au dernier point les hottentots. On s'est très-injustement persuadé que, pour les facultés intellectuelles, ceux-ci méritent à peine d'être classés parmi les créatures humaines. Lorsqu'à leur sujet j'interrogeais un colon, il me regardait d'un air qui signifiait que la question ne valait pas une réponse. J'avoue que lorsque j'arrivai au Cap, et que je vis les malheureux indigènes absolument dans l'état de nature décrit par les voyageurs, mon opinion sur eux différa peu de celle des hollandais; mais je changeai d'avis, lorsqu'à mon retour de l'Inde, j'eus vu le corps de hottentots qui était à notre service, et que j'eus conversé avec des officiers anglais qui avaient eu occasion d'examiner les qualités dont la nature a doué ces africains. Le corps dont je viens de parler formait un régiment d'environ sept cents hommes, plusieurs desquels faisaient de beaux et bons soldats. Ceux qui le composaient paraissaient fort attachés aux anglais; et lorsqu'à différentes époques ils furent envoyés dans l'intérieur de la colonie, avec d'autres détachemens, contre les cafres et les bochismen, ils se montrèrent fidéles, obéissans, et déployèrent du courage. Si l'on prenait

les moyens convenables, on parviendrait peut-être promptement à civiliser les hottentots. En les formant à la pratique de l'agriculture, en les traitant avec équité, avec douceur, en leur rendant ces droits qui devraient être communs à tous les hommes, et que leur ont arrachés les barbares hollandais, on engagerait bientôt ceux des indigènes qui parcourent les déserts de l'intérieur du pays, à venir peupler les environs du Cap. Si l'on tenait une pareille conduite à leur égard, les malheureux hottentots qui vivent sur le territoire de la colonie, auraient plus de confiance en eux-mêmes; et les progrès de la civilisation leur ayant fait connaître et les douceurs de la vie, et les moyens de se les procurer, on leur verrait faire des efforts dont on les croit actuellement incapables. Que l'on adopte le système que nous venons d'indiquer, et les avantages qu'on en retirera passeront peut-être tout ce qu'on peut espérer.

On pourrait aussi se concilier par degrés, l'affection des cafres et des bochismen, en établissant, au lieu d'un état de guerre qui ne peut avoir que de mauvais effets, la bonne intelligence entr'eux et ceux des naturels du pays, qui reconnaissent l'autorité des européens. Comme

Caïn, ces peuples infortunés fuient la rencontre de l'homme, et peuvent, à juste titre s'écrier aussi : « Où me cacherai-je? ma race « est détestée, maudite. On ne me voit qu'avec « horreur, et chacun cherche ma ruine. » Ces expressions ne sont point trop fortes pour exprimer le misérable état des boschis-hottentots. Les hollandais leur donnent la chasse comme à des bêtes féroces, et anéantissent tous ceux qu'ils peuvent rencontrer. Une telle conduite porte ces malheureux sauvages à faire des incursions dans les possessions des colons et des hottentots soumis à ces derniers. Cependant ce n'est point, comme voudraient le faire croire les hollandais, par l'effet de dispositions sanguinaires, que les bochismen attaquent leurs oppresseurs. C'est toujours, ou pour venger quelque nouvelle injure, ou pour recouvrer les bestiaux qu'on leur a enlevés, ou pour s'assurer la possession de ces déserts sauvages et stériles dans lesquels on les a relégués, qu'ils prennent les armes. Ces faits qui déshonorent les possesseurs du Cap, sont confirmés par le témoignage de tous les étrangers qui ont résidé quelque tems dans cette colonie, et qui ont eu la bonne foi de déclarer ce qu'ils ont vu.

Les bochismen diffèrent à quelques égards des autres hottentots. J'ai rencontré quelques-uns des premiers à la ville du Cap, et je leur ai trouvé la peau d'une teinte plus jaune et moins sale que ne l'ont tous les autres. Ce fut là toute la différence extérieure que je remarquai en eux. Il paraît que cette différence provient de ce qu'ils ne graissent pas si souvent leur corps, que le font les indigènes qui habitent la colonie. Ils ressemblent par la couleur aux chinois, et en conséquence on les appelle quelquefois *chinois-hottentots*. Les bochismen passent aussi pour être naturellement plus sauvages, pour avoir des dispositions plus cruelles que les hottentots hollandais; mais je n'ai pu découvrir ces dispositions, dans la physionomie, ni dans le maintien de ceux que j'ai vus à la ville du Cap. Ils sont sans doute mortels ennemis des colons; mais leur haine est l'effet de l'injustice et de la cruauté avec lesquelles on les traite. Les hollandais n'ont jamais fait le moindre effort pour les civiliser, ni pour les rendre utiles à la colonie. Cependant on pourrait y parvenir, en prenant les moyens convenables, si l'on en juge par les bochismen qui ont été faits esclaves, et sont demeurés volon-

tairement au service des colons, et par ceux qui se sont engagés en qualité de domestiques. Lorsque les hollandais fondèrent leur colonie, on ne reconnut en aucun des indigènes, cet amour de la vengeance, cette soif du sang qu'on leur suppose aujourd'hui. Au contraire, les naturels de toutes les parties du pays s'empressèrent à seconder les européens et à trafiquer avec eux, jusqu'à ce que ces derniers leur eussent enlevé leur bétail et leurs terres, et qu'ils les eussent repoussés par degrés, dans ces déserts incultes, d'où, ligués avec leurs voisins les cafres, le desir de se venger les a fait sortir fréquemment. Quoiqu'ils deviennent furieux lorsqu'ils sont animés par la vengeance, les bochismen sont naturellement timides, et rarement résistent-ils lorsqu'on les attaque. Bien qu'ils soient réputés sauvages et cruels, ils accueillent avec douceur, avec bonté, les blancs et les autres étrangers que le hasard amène parmi eux. A la vérité, ils font des incursions sur le territoire des colons; ils tuent ceux qui ne sont point sur leurs gardes, ou qui sont hors d'état de leur résister; et ils volent le bétail. Les hollandais qui habitent vers les confins de la colonie, sont en conséquence obligés d'abandonner leurs fermes,

et de se réunir pour s'opposer à leurs ennemis. Les bochismen sortent la nuit, des profondes retraites où ils se sont tenus cachés pendant le jour, et ils s'efforcent de surpendre les habitations les plus isolées. Ils sont si légers à la course, et connaissent si bien les défilés des montagnes, qu'il est inutile de les poursuivre lorsqu'ils se retirent. S'ils sont serrés de près, ils s'arrêtent tout-à-coup, et font rouler des quartiers de rocher sur leurs ennemis, ou ils se placent derrière un buisson, et décochent des flèches empoisonnées, qui ne manquent jamais leur but. Les planteurs, s'ils parviennent à saisir des bochismen, ne leur laissent la vie que lorsqu'ils ont besoin d'esclaves. Ils se rassemblent avec leurs chiens pour donner la chasse à ces malheureux, et lorsqu'ils les surprennent, ils ne manquent pas d'en faire un effroyable carnage. Le gouvernement a rarement pris connaissance de ces actes de cruauté; et lorsqu'il l'a fait, ce n'a été que pour montrer combien peu il écoutait la voix de l'humanité. De vertueux citoyens de la ville du Cap ont fait des représentations sur la barbarie des planteurs; mais leurs efforts n'ont point été couronnés du succès. Les bochismen demeurent toujours à la merci de ces

fermiers, dépourvus de tout principe d'honnêteté, et qui, après leur avoir arraché leurs propriétés, les massacrent impitoyablement, ou leur font éprouver un sort plus affreux encore en les réduisant pour jamais en esclavage.

On ne peut nier cependant que si la colonie fût demeurée en notre pouvoir, il n'eût été très-difficile de rétablir, entre les planteurs et les bochismen, l'harmonie qu'ont bannie une longue suite d'injures d'un côté, et la vengeance de l'autre. Ce n'a même été qu'à l'aide d'un corps de troupes que, tout le tems où nous avons été en possession du Cap, on a pu empêcher le renouvellement de toutes les atrocités dont je viens de tracer le tableau.

CHAPITRE VI.

Description de Wineberg et des environs. — Fertilité du pays. — Grand nombre de fermes et de plantations qu'on y trouve. — Abondance du gibier. — Serpens. — Village de Round-Bosch. — Montagne du Tigre. — Vue de la ville du Cap prise de ce côté. — Baie de la Table. — Environs de cette baie. — Observations sur la manière d'attaquer les batteries qui défendent la ville du Cap. — Batterie d'Amsterdam. — Citadelle. — Situation de la ville du Cap. — Rues. — Salubrité de l'air. — Réglemens pour prévenir les maladies contagieuses. — Jardin de la Compagnie. — Hôtel du gouvernement.

WINEBERG est une plaine basse où croissent des arbustes et des arbrisseaux, par-tout où le sol n'est pas sablonneux. A gauche, sur une ligne parallèle à cette plaine, le terrain s'exhausse par degrés et atteint aux montagnes situées derrière la baie de Hout et la baie de Chapman. Il s'étend jusqu'à Witte-Bœm, et à l'angle de la montagne du Tigre, communément appelée *montagne du Diable*, ainsi qu'au revers de la montagne de la Table. Cet espace est couvert de bruyères, de longues herbes, de fleurs et de quelques buissons, qui

prennent feu dans la saison de la sécheresse. Souvent l'embrâsement est tel, qu'il fait craindre pour les baraques occupées par les troupes. Un incendie de cette sorte, arrivé pendant que j'étais sur les lieux, nous alarma vivement. Wineberg est bien plus un point de communication et un quartier salubre, qu'un poste pour la défense du pays; car il n'y a point de batteries de canons. Ce lieu offrirait cependant quelques obstacles à la marche d'une armée. Le terrain est à pic, inégal; et continuellement on rencontre des monticules que séparent de petits défilés, où l'on enfonce dans le sable. Des troupes pourraient s'y embusquer avantageusement et harceler l'ennemi derrière les arbrisseaux et parmi les bruyères. Il faudrait des forces considérables pour occuper cette position, parce que la langue de terre qui la forme est très-longue. Des troupes pourraient éviter Wineberg, en se détournant tout-à-fait à droite, et en approchant de la ville du Cap, par une ligne tracée entre Round-Bosch et la mer, et en suivant le rivage vers l'extrémité intérieure de la baie de la Table, où le pays est plus sablonneux, plus stérile, et couvrirait moins des troupes chargées de s'opposer aux progrès d'une armée. Pour

remédier à cet inconvénient, on a établi le long de la côte une longue chaîne de batteries et de redoutes, à plus d'un mille de la ville du Cap. Cette chaîne court en travers, jusqu'à la base de la montagne du Tigre, qui sur ce point s'approche plus de la mer, et resserre le terrain par lequel un ennemi pourrait s'avancer.

Dans les environs de Wineberg, le pays prend un aspect verdoyant, et commence à être cultivé. On y voit un certain nombre de maisons bien construites et de plantations, situées des deux côtés du chemin, qui, alors devient uni et ferme, et est régulièrement tracé. Ce canton produit des raisins, du froment, de l'orge, des carottes, des navets, et plusieurs autres espèces de légumes et de fruits. On trouve beaucoup de gibier dans toute cette contrée. Dans les différentes parties de chasse que j'y ai faites, j'ai reconnu le steen-bock, le bouc sauteur, des antilopes, de jolies petites gazelles, le bouc plongeur, ainsi nommé à cause de la manière dont il saute entre les buissons et les joncs qui croissent le long des marais, où on le poursuit toujours. Des cailles, des perdrix, des faisans du Cap, des cardinaux du Cap, des bécas-

sines, des pigeons ramiers, des tourterelles, s'y trouvent en grand nombre. On y voit aussi des martin-pêcheurs, plusieurs oiseaux de l'espèce des grues, et le flammant; mais celui-ci est très-rare de ce côté de la péninsule. Plusieurs beaux oiseaux de l'espèce des grives, des noirs, des rouges, des jaunes, des verts, y volent aussi. On y rencontre le mangeur de sucre. Cet oiseau a un très-long bec, et sa langue déliée comme une aiguille, est plus longue encore. Il la plonge dans le calice des fleurs, et en extrait le suc. Il est d'un beau vert, et deux longues plumes étroites forment sa queue. On trouve aussi, dans les environs de Wineberg, d'autres espèces de petits oiseaux, et particulièrement des oiseaux mouches et des colibris. Il y a plusieurs espèces de rouges-queues et de moineaux, dont le plumage est varié et très-beau. J'en ai rapporté quelques-uns d'empaillés, qu'on prise infiniment.

Le voyageur rencontre à chaque pas une tortue de terre. J'ai peu vu de reptiles, quoique les serpens soient très-communs. Ceux-ci sont le puff-adder, le spring-adder qui saute en-arrière, et est par conséquent fort dangereux pour tous ceux qui ne connaissent pas la

manière dont il attaque. Enfin on trouve aussi le serpent-grenouille, et le serpent à fouet, ou le long serpent vert. Je n'ai jamais rencontré au Cap la couleuvre-capelle, ou le serpent à chaperon, si commun et si destructeur en Asie.

Pendant les cinq derniers milles, l'aspect dont on jouit sur la route de la ville du Cap, est vraiment délicieux. Le chemin est beau, et il n'y a point de hauteurs à franchir. On voit de chaque côté, un grand nombre de superbes maisons de campagne, qui appartiennent aux principaux habitans de la ville. Après avoir fait deux milles sur cette route ombragée, on trouve sur la droite, le petit village de Round-Bosch, ou du Bois Rond, qui est situé dans une plaine élevée et très-étendue, où la garnison campe ordinairement pendant la saison de la sécheresse. Comme cette plaine n'est pas très-éloignée, et qu'à une moindre distance il n'y en a point de plus convenable, les troupes y vont journellement faire aussi l'exercice dans les autres saisons. Après avoir passé Round-Bosch, et fait deux autres milles, on se trouve sur la même ligne que la base de la montagne du Tigre ou du Diable, qui est à gauche. On a, sur la droite, le front de

la montagne de la Table, et la capitale de la colonie, que rien ne dérobe plus à la vue. Arrivé à ce point, un étranger est frappé de la perspective immense, imposante et variée, qui s'offre à ses regards ; et le contraste de ce tableau avec celui que forme le désert sablonneux, stérile et sauvage, qu'il vient de quitter, rend son plaisir encore plus vif. En effet, rien ne peut surpasser la beauté de la scène. A droite, sont des prairies, des terres basses, et la ligne de batteries et de redoutes, qui longe le rivage. On y voit des magasins, des hôpitaux, des arsenaux, et des corps-de-garde qui communiquent avec les différens postes. Paraît ensuite la baie de la Table, autour de laquelle une falaise de sable forme un vaste croissant, et que remplissent des vaisseaux de toutes grandeurs, dont les uns sont à l'ancre, et les autres voguent à pleines voiles. Toujours à droite, le pays au-delà de cette baie, s'exhausse par degrés depuis la côte, et présente des monticules verdoyants, sur lesquels paîssent des moutons. La chaîne non interrompue des hautes montagnes qui se trouvent ensuite, est au dernier plan de ce côté. La montagne du Tigre au-dessous de laquelle on est, en jouissant de cette perspective, et dont le

penchant est presque jusqu'à la cime garni de redoutes et de batteries de canons, est sur la gauche. La montagne de la Table s'élève majestueusement au-dessus des autres; et la vue du jardin de la compagnie dédommage de l'aspect sauvage que donnent à cette montagne ses flancs découpés par de profondes crevasses. D'autres jardins et différentes plantations s'étendent de là jusqu'à la ville; et des bouquets d'arbres divers, mais sur-tout d'arbres d'argent, sortent des fentes des rochers, et couronnent plusieurs éminences.

Le Liewen-Koep, ou la Tête-du-Lion, qu'à cause de sa forme conique les anglais appellent communément le *Pain-de-Sucre*, semble attaché à la montagne de la Table. Au-delà se trouve le Liewen-Stoart, ou la Croupe-du-Lion, qui s'étend en demi-cercle, et s'abaisse par degrés vers le rivage, où il se termine en une pointe ornée de verdure. Absolument à l'opposite, se présente la ville du Cap, comme un vaste amphithéâtre. La régularité des rues et la propreté des maisons produisent à cette distance, comme de près, le plus agréable effet. Les batteries d'Amsterdam et de Chavone, placées près du rivage de la baie et de la pointe Verte, achèvent ce grand, ce

magnifique tableau, dont on aurait peine à trouver le pendant sur tout le reste du globe. Tel est l'aspect enchanteur dont on jouit à l'approche de la ville du Cap, dans laquelle le voyageur peut trouver aussi des objets dignes de son attention.

Cette ville est située sur un terrain sablonneux, et s'élève insensiblement jusqu'au pied de ces trois hautes montagnes, connues sous les noms de montagne du *Tigre*, de montagne de la *Table* et de *Tête-du-Lion*. Celle-ci est jointe à la Croupe-du-Lion, qui met la baie de la Table à l'abri des vents d'ouest, et qui bordant le rivage, est pour la ville du Cap un rempart de ce côté. Deux fortes batteries sont placées là, en face de la mer. La plus voisine de la pointe Verte, s'appelle batterie de *Chavone*. Un des rangs de canons dont elle se compose, fait un feu rasant sur la baie; et un autre rang, placé au-dessus du premier, et défendu de chaque côte par une redoute, enfile l'un et l'autre rivages. Cette batterie peut incommoder infiniment les vaisseaux qui veulent tourner la pointe Verte. A un quart de mille de la précédente, et du côté de la ville, s'élève une autre batterie très-forte, qui est entourée d'un rempart à l'épreuve de

la bombe, et est appelée batterie d'*Amsterdam*. Celle-ci a des casemates et des magasins où l'on renferme ordinairement les prisonniers de guerre. Elle peut contenir deux cents hommes de troupes dans les baraques et les magasins construits dans le corps de l'ouvrage. Du côté de terre, cette batterie est bien défendue par plusieurs pièces de canons, braquées sur les remparts, ce qui manque à la batterie de Chavone. Cette dernière n'a qu'une file de corps-de-garde pour les troupes de service, et un petit magasin pour les munitions de guerre. Des troupes qui attaqueraient ce poste, auraient peu d'obstacles à rencontrer du côté de la terre. Le rang de canons inférieur ne peut battre que vers la mer, et le supérieur pourrait être facilement enlevé d'un coup de main. Cependant je ne voudrais pas induire mes compatriotes en erreur, en leur représentant comme légers, les difficultés qu'ils auraient à vaincre, s'ils voulaient attaquer la ville du Cap par le côté de la baie de la Table. Ayant été plusieurs fois de garde à la batterie de Chavone, en 1796, j'ai eu occasion d'examiner en détail les différens ouvrages qui défendent la ville au sud, et de chercher la manière dont on pourrait former

avec avantage une attaque de ce côté. Les deux batteries de Chavone et d'Amsterdam sont sans doute effrayantes au premier aspect, et peuvent rendre l'entrée de la baie extrêmement dangereuse. Mais si l'on était une fois maître de la première, il serait facile d'amener quelques vaisseaux par le travers de la seconde, qui ne pourrait plus tenir, sur-tout si elle était attaquée avec cette bravoure, cette ardeur que nos marins ont montrée si souvent.

Il serait nécessaire en même tems de débarquer des troupes derrière la pointe Verte, où, quoiqu'il y ait des bas-fonds, on trouve sur quelques espaces une grève sablonneuse, que ne bat point trop fortement la lame, et sur laquelle sont dressées de petites batteries de canons. Kickein-de-Potte (nom hollandais de l'une de ces batteries) ne pourrait opposer une forte résistance; et de ce point à la batterie de Chavone, le chemin est très-court. Il n'y a point de bon mouillage vis-à-vis celle-ci. Un vaisseau ne peut y jeter l'ancre; mais il peut le faire près de la batterie d'Amsterdam. Si l'on trouvait impossible de prendre ces batteries d'assaut, on pourrait passer au-delà, et les vaisseaux mouilleraient à quelque distance vers l'autre partie de la baie. Après la

batterie d'Amsterdam, il n'y a plus entre la ville et la mer, que la petite batterie de l'anse ou de la baie de Raggou. Cette dernière batterie est trop éloignée pour faire beaucoup de mal aux vaisseaux, ceux-ci pouvant être à l'ancre, hors de toute atteinte, à la distance de trois ou quatre milles. Pour que le vent facilitât une attaque dirigée de cette sorte, il faudrait qu'il fût à l'ouest, ou à l'ouest-nord-ouest. Je ne donne toutes ces observations, que comme des idées que pourraient rectifier des officiers qui auraient plus d'expérience et de maturité que je n'en ai.

L'autre côté de la ville du Cap est flanqué par la montagne du Diable ou du Tigre, qui forme une barrière et empêche l'approche du côté de Wineberg, si ce n'est par un étroit passage entre cette montagne et la baie de la Table. Cet espace est extrêmement fortifié par des lignes, par des redoutes et des batteries, dont la plupart ont été construites par les anglais; car à notre arrivée, le Cap était dans un pitoyable état de défense, en comparaison de celui dans lequel nous l'avons laissé. A l'entrée de la ville, est la citadelle qui forme un pentagone très-étendu, qu'entoure un fossé que j'ai toujours vu à sec. Les remparts sont

très-solides, étant bâtis en quartier d'une espèce de granit rougeâtre. Ils sont garnis d'un grand nombre de canons qui non-seulement défendent la place, mais qui commandent aussi la ville et la partie de la baie de la Table située vis-à-vis. L'intérieur est divisé en deux espaces oblongs, dont le second renferme des casernes pour un régiment d'infanterie. A chaque côté de la porte, il y a un corps-de-garde au-dessus duquel est une salle commune pour les officiers. Dans le premier espace se trouvent des maisons destinées aux principaux officiers civils et militaires. Le gouverneur y en a une ; mais rarement il l'habite. Tous les bureaux du gouvernement et les archives sont placés dans cette partie de la citadelle ; et c'est là qu'on traite toutes les affaires importantes.

L'emplacement de la capitale de la colonie est parfaitement choisie ; et l'on ne peut trop louer les hollandais pour la manière commode et régulière dont ils ont distribué cette ville. Elle est partagée en cinq rues qui courent en une direction parallèle, depuis le rivage de la baie vers la montagne de la Table, et sont coupées à angles droits par cinq autres rues, moins larges, qui vont d'une extrémité de la

ville à l'autre. Tout le plan se développe à-la-fois, quoiqu'il soit très-vaste. On peut débarquer dans la baie, sur tous les points de la grève que borde une rue très-longue, qui s'étend depuis la citadelle jusqu'à la batterie d'Amsterdam, sur un espace de plus d'un mille de longueur. C'est une grande commodité pour les vaisseaux marchands qui peuvent ainsi faire remplir leurs futailles, dans les différens ruisseaux qui descendent des montagnes, et coulent sur la grève après avoir arrosé la ville. La plupart des rues sont spacieuses, et par conséquent bien aérées. Elles sont plantées de chênes, dont les branches entrelacées les unes dans les autres ombragent les maisons et empêchent d'être ébloui par la réflexion du soleil sur des murs blanchis et sur les flancs de la montagne de la Table. Ces arbres servent aussi à rompre la violence des vents de sud-est auxquels est fort exposée la ville du Cap. Au milieu de plusieurs rues est un petit canal pavé et garni de parapets, que remplit une eau courante. Des bancs sur lesquels les habitans s'asseyent souvent pour converser ensemble, sont placés à l'ombre des arbres, le long des parapets.

En général, les rues sont tenues propre-

ment. Quelques-unes des principales sont pavées. Dans les autres, on marche sur un sol ferme, que compose une argile sablonneuse, légèrement couverte d'un gravier rougeâtre. La poussière y est extrêmement incommode, et y vole en nuages épais. On ne peut rien distinguer dans les rues, quand les vents du sud-est règnent avec violence, et même il est presque impossible de sortir de chez soi. On calfeutre toutes les maisons, lorsqu'ils commencent à souffler avec quelque force; et cependant le sable fin qu'ils élèvent, parvient encore à y pénétrer. On ne peut manger un morceau de pain, qui ne soit couvert de ce sable. Même les vaisseaux en rade, à quatre ou cinq milles du rivage, ne sont pas à l'abri de cet inconvénient. Bientôt on voit le sable sur les cordages, dont le jeu devient alors plus dur et plus pénible. On peut facilement juger de l'état où se trouvent les chemins dans cette saison. Un hollandais se croirait exposé à périr, s'il s'y mettait en voyage. Les habitans de la ville du Cap paraissaient surpris de la négligence et de la témérité de nos compatriotes à cet égard. Il est fâcheux que toutes les rues de cette ville ne soient pas pavées et régulièrement balayées. A ce moyen,

l'incommodité qu'occasione la poussière serait moindre de beaucoup.

On compte trois places dans la ville du Cap. On voit, dans la principale des trois, de très-belles maisons particulières et des édifices publics bien construits. L'hôtel du gouvernement est un bâtiment vaste, mais d'une construction lourde. Il a de très-grandes caves voûtées, qu'on loue très-cher à des marchands, qui les remplissent de vin. La haute cour de justice siége dans cet hôtel du gouvernement; et les bourgeois s'y rassemblent aussi pour délibérer sur les intérêts de la ville, en vertu de la convocation du fiscal ou du maire, qui a beaucoup de pouvoir. On tient dans la seconde place, un marché de fruits, de légumes et d'autres comestibles, que des esclaves vendent au profit de leurs maîtres. La place, dite des Hottentots, est la troisième. C'est là que se rassemblent les paysans et les fermiers hollandais, ainsi que les hottentots qui conduisent des chariots. On y amène aussi tous les chevaux et tout le bétail destinés à être vendus. C'est cependant moins une place qu'un terrain spacieux et de forme irrégulière, qui est situé au-dessus de la ville près de la Croupe-du-Lion. Entre la ville et le

château, se trouve une plaine qui est tapissée d'une pelouse verte, et qu'entrecoupent et bornent des canaux dont les eaux se rendent à la grève et entraînent les immondices. C'est la place d'armes de la garnison, et on peut la regarder comme l'esplanade de la citadelle. D'un côté sont des casernes, et la ville est de l'autre. La dernière rue, celle qui commence au bord de l'anse de Raggou, et finit à l'entrée du jardin de la compagnie, est très-longue, très-belle, très-ombragée. Elle fait face à la plaine, dont un canal la sépare. La baie de la Table et une partie de la nouvelle rue près du bord de la mer, forment le troisième côté de l'esplanade; et la citadelle en est le quatrième.

C'est de ce côté qu'est le lieu où l'on exécute les esclaves et les nègres condamnés à mort. Sur une petite éminence que renferme une clôture, sont placées une roue et deux potences, pour rappeler les cruautés qu'on y exerce. La coutume de mettre les criminels à la torture, coutume incompatible avec les sentimens de nos compatriotes, a été abolie par le gouverneur anglais, aussitôt qu'il eut pris possession du Cap. Les hollandais font toujours souffrir les plus cruels tourmens aux

malfaiteurs, et ils les exécutent à la lueur des flambeaux. Le général Craig transféra le lieu des exécutions à la grève de sable, près de l'extrémité intérieure de la baie de la Table.

Les casernes de la ville du Cap sont très-vastes, bien bâties et très-propres. Elles étaient originairement destinées à servir d'hôpital. Lors de la conquête, elles avaient été augmentées depuis peu par les hollandais, qui avaient ajouté deux ailes au corps du bâtiment. Elles peuvent loger trois régimens d'infanterie et un régiment de cavalerie. Elles contiennent aussi des magasins pour l'artillerie et pour les munitions de bouche. A côté de l'une des ailes est une longue file de cases où l'on tient les esclaves du gouvernement, et près desquelles il y a une maison de correction pour ceux des nègres et gens de couleur, non libres, qui ont commis de légères offenses. On en fait sortir ceux-ci tous les matins, pour travailler dans les ateliers publics. A certains jours, une troupe d'entr'eux vont, sous escorte, balayer toutes les rues. Les hommes et les femmes sont séparés. Tous les jours on leur distribue aux uns et aux autres, des vivres, aux frais du gouvernement; car les maîtres qui ont à la maison de correction leurs

esclaves désobéissans, ou ceux qui ont commis quelque faute légère (ce qu'un réglement très-sage les oblige de faire au lieu de leur infliger eux-mêmes une punition), ne les entretiennent point tout le tems qu'ils sont privés de leur travail. Ces esclaves sont ordinairement enchaînés deux à deux, et rigoureusement surveillés lorsqu'ils vont au-dehors. La nuit on les renferme. La prison pour les débiteurs est près de la grève de l'anse de Raggou; et l'on y fait toutes les procédures criminelles.

Il y a dans la ville du Cap deux temples, l'un pour les calvinistes, et l'autre pour les luthériens. Tous les deux sont très-vastes et très-bien construits, sur-tout le premier, où le gouverneur et la garnison assistent à l'office divin. Le clocher de ce temple est couvert de feuilles de roseau, à cause de la violence du vent qui aurait bientôt arraché toute autre couverture. Il y a dans la ville une école pour les enfans de la basse classe du peuple et pour ceux des soldats. On y en reçoit un certain nombre qu'on élève aux frais du gouvernement, jusqu'à ce qu'on les mette en apprentissage ou qu'on les fasse entrer soit dans un régiment, soit dans les maisons consacrées au service public.

Le gouverneur anglais a établi un hôpital à-peu-près à un mille de la ville, près de la baie de la Table. C'est une longue file de bâtimens, qui font face à la mer. On a eu le plus grand soin de cet établissement, tout le tems que nous avons été en possession du Cap. Le nombre de nos malades était très faible en comparaison de celui des troupes qui composaient la garnison. Sur cinq mille hommes qui se trouvaient souvent rassemblés dans la ville du Cap et dans les environs, à peine y en avait-il en même tems quarante à l'hôpital général; et très-peu étaient attaqués des maladies malignes qui sont particulières au pays. Les anglais trouvaient le climat du Cap plus convenable à leur tempérament et à leurs habitudes que ne le faisaient les hollandais, et ils y jouissaient d'une meilleure santé que ces derniers, avantage qui provenait de leur régime. Ce pays passe pour un des plus sains qu'il y ait dans le monde. Nos troupes qu'on exerçait tous les jours modérement, et auxquelles on distribuait convenablement du bœuf et du mouton, avec du pain, des légumes et une pinte[1] de vin du Cap, conservèrent leur

[1] La pinte d'Angleterre est l'ancienne chopine de France.

force et leur santé. Cependant l'excès que plusieurs soldats firent d'un vin léger qui se vend à bon marché, leur causa quelques douleurs d'entrailles. La consomption et les ulcères furent les maux qui eurent les suites les plus fâcheuses pour nos compatriotes. En quelques occasions, le plus petit ulcère à la jambe d'un homme, a causé la perte du membre; et le passage subit du froid au chaud, en certaines saisons, a été très-funeste à ceux des nôtres qui étaient attaqués de maladies de poitrine. La nonchalance des hollandais et la quantité de viande grasse dont ils se nourrissent, leur occasionent beaucoup de maladies. Ils sont sujets à l'apoplexie, à l'hydropisie, aux obstructions, et à différentes sortes d'éruptions. Ils redoutent infiniment la petite vérole et la rougeole; et le gouvernement ne permet pas qu'une personne attaquée de l'une ou de l'autre de ces maladies, entre dans la colonie. A l'instant où un vaisseau arrive dans la baie de la Table, un médecin vient à bord examiner l'équipage, qui ne peut prendre terre que lorsque le gouvernement l'a permis sur le rapport qui lui a été fait. Il faut même que chaque individu assure qu'il a eu la petite vérole en Europe, et qu'il fasse connaître

en détail les symptômes de cette maladie.

Dans toutes les parties de la ville, il y a des corps-de-garde et des postes, qui sont continuellement occupés. Des patrouilles, accompagnées d'officiers de police, parcourent les rues; elles arrêtent ceux qui commettent quelque désordre, et elles empêchent les rassemblemens d'esclaves, de gens de couleur, et de matelots ivres.

Les maisons de la ville du Cap sont spacieuses, et en général construites d'une manière régulière et avec beaucoup d'uniformité. La plupart ont trois ou quatre étages. Elles sont bâties en briques ou en granit rouge. On les blanchit, on les lave en-dehors; et plusieurs sont revêtues de stuc et peintes en-dedans. Il y a beaucoup de toîts en terrasse, que forment de larges tuiles rouges, solides et bien jointes. Quand il fait chaud, on va sur les terrasses, jouir de l'air et de la vue de la mer. Les maisons qui ont des toîts en forme de cône, sont couvertes de feuilles de jonc ou de maïs, parfaitement assemblées. Si on les couvrait en tuiles, la fureur des vents ferait voler celles-ci dans les rues, où elles pourraient blesser et même tuer les passans. Cependant les toîts en chaume sont très-dan-

gereux à cause du feu. Pendant ma résidence à la ville du Cap, il y eut deux ou trois incendies qui furent sur le point d'entraîner les suites les plus fâcheuses, la flamme se communiquant dans cette ville avec plus de rapidité qu'en aucun lieu d'Europe, ce qui est dû à la nature des matériaux qu'un tems sec et très-chaud rend extrêmement combustibles. Beaucoup de maisons ont, sur le derrière, de très-agréables jardins; et sur toute la longueur de l'édifice, en avant, règne un porche, ou un stoop, comme l'appellent les hollandais, qui est élevé de quelques marches au-dessus du niveau de la rue. Un mur de trois ou quatre pieds de hauteur, ferme ce vestibule, à chaque extremité duquel il y a un siége ou un banc, et dont l'intérieur est revêtu de briques bien vernissées, ou de joncs bleus apportés de l'île Robin, située à l'entrée de la baie de la Table.

Les maisons de la ville du Cap sont d'une propreté remarquable en-dedans comme en-dehors. Les chambres sont élevées, bien meublées; et les planchers reluisent, tant ils sont frottés. Tout le bas de la maison est incrusté de briques rouges, enduites du vernis le plus brillant; et les murs des escaliers,

ainsi que ceux des chambres hautes et des galeries, sont couverts de boiseries de chêne, qu'on entretient aussi bien que sont entretenues nos plus belles tables de Mahogany, en Angleterre. Il semble que le plus grand soin d'une maîtresse de maison, au Cap, soit de faire frotter ses parquets. Les appartemens sont distribués de manière qu'en tout tems on trouve des pièces où l'on est au frais. Les anglais ont remarqué qu'à proportion de l'étendue de la ville du Cap, on y voyait plus de belles maisons qu'en aucune ville d'Angleterre. L'affluence des passans nous parut très-grande dans les rues de cette ville ; et cependant, à notre arrivée, beaucoup de citoyens s'étaient retirés dans leurs campagnes.

Plusieurs de nos compatriotes qui se sont établis dans la ville du Cap, soit comme agens du gouvernement, soit en qualité de négocians, y ont fait élever de très-belles maisons en briques, auxquelles ils ont laissé, comme on le fait en Angleterre, leur couleur naturelle, ce qui, sous plusieurs rapports, est préférable à la coutume de les blanchir, celle-ci occasionant un éblouissement insupportable et continuel.

Outre les offices placés dans la partie la

plus reculée de la maison, il y a, pour les esclaves, un quartier séparé et fortement barricadé. Ceux qui ne sont point consacrés au service particulier des maîtres, sont renfermés là tous les soirs.

A l'extrémité septentrionale de la ville, se trouve le jardin de la compagnie qui est très-vaste et bien dessiné. L'entrée fait face à l'une des principales rues qui s'étendent jusqu'à la baie. Là est le corps-de-garde de la ville, où montent un capitaine, deux officiers subalternes et cent fusiliers. Dans cette partie de la rue, le canal est très-profond et si mal entretenu que le parapet tombe en ruine. A mon retour de l'Inde, ce manque de soin occasiona un fâcheux accident. Le jour où nous débarquâmes, M. Hewey, lieutenant au 77.e régiment, qui était passager sur le même vaisseau que moi, étant, après la fin du jour, sorti d'une maison où il avait dîné, tomba dans le canal, et fut tué sur-le-champ par le factionnaire. Quelque tems auparavant, un officier de marine s'était cassé la jambe. Mais, malgré ces accidens, on n'a point relevé le parapet, et probablement il est encore tel qu'il était.

On entre dans le jardin de la compagnie par

une très-belle porte, à laquelle aboutit la grande allée qui coupe tout le terrain en longueur, et est aussi large que Bird-Cage-Walk [1], dans le parc de Saint-James. On fait passer le cylindre dans cette allée, et on la sable avec soin. Les deux côtés sont plantés de chênes, de petits ormes, de myrtes, de lauriers et de géraniums. Sur la gauche est un canal toujours rempli d'une eau qui descend de la montagne de la Table. A côté de l'entrée, on passe ce canal sur un pont chinois. Le jardin contient environ quarante acres [2]; il est divisé en quatre parties par de larges allées, qui se coupent à angles droits, et sont bordées de haies vives et fortes, composées d'arbres et d'arbustes des espèces que je viens de nommer, et entremêlées de grands arbres qui, étendant leurs branches, forment une voûte Dans la première division à gauche, est l'hôtel du gouverneur, grand et bel édifice, qui renferme de nombreux appartemens. Comme il est fort exposé aux vents qui viennent de la

[1] Allée de la Cage à l'Oiseau.

[2] Selon l'abbé de La Caille, le jardin de la compagnie a près de 1,000 pas de longueur, et 260 de largeur. Il est partagé en 44 carrés.

(Note du traducteur.)

montagne, il n'a qu'un rez-de-chaussée et un premier étage. Les bâtimens qui en dépendent, sont sur deux files. Les cuisines, les celliers, les offices, les logemens des domestiques du gouverneur composent une de ces files. Les corps-de-garde, les cases des esclaves, les écuries, etc., forment l'autre. En face de l'hôtel est un jardin d'agrément, au milieu duquel est un bassin d'où s'élancent plusieurs jets d'eau. On s'y rend de la grande allée par le pont chinois dont j'ai fait mention. Il y a dans ce jardin un espace de terre où l'on élève quantité de plantes exotiques et rares, de l'Europe, de l'Inde, de l'île de Taïti et d'autres contrées. J'y ai vu le thé et l'arbre à pain. Les hollandais détruisirent plusieurs pieds de cette dernière espèce, avant l'entrée des anglais dans la ville du Cap; et depuis quelque tems ils avaient extrêmement négligé le jardin botanique. En 1796, lorsque j'arrivai pour la première fois au Cap, ce jardin était dans le plus mauvais état, le général Craig n'ayant pas eu le tems de s'en occuper. Le gouverneur, lord Macartney, y fit confier à la terre un grand nombre de plantes curieuses, de toutes les parties du monde; et la plupart y réussirent très-bien. J'y vis avec

beaucoup de plaisir, en 1801, les améliorations faites par les anglais, qui l'ont rendu à-la-fois un objet d'agrément et d'utilité pour la ville du Cap. La générosité que montrèrent nos compatriotes en cherchant à mettre la colonie en bon état, fut d'autant plus grande que jamais ils ne furent persuadés qu'elle dût nous rester.

La division opposée au jardin botanique, est bien plantée de légumes pour la maison du gouverneur et celle des principaux officiers du gouvernement. Au-dessus de ce terrain il y en a un plus grand qui est cultivé de la même manière. La compagnie des Indes l'avait originairement destiné à fournir gratuitement à ses vaisseaux, des légumes dont les équipages ont un si grand besoin après un long voyage. Ce jardin était si vaste et l'on en prenait tant de soin, qu'il suffisait aux bâtimens qui relâchaient dans la baie de la Table, et à la garnison de la ville du Cap. A l'arrivée des anglais, il était, depuis deux ou trois ans, tout aussi négligé que le jardin botanique. On en donnait pour raison, que depuis la guerre, on n'avait pu se procurer de semences d'Europe, et que les plantes de cette partie du monde qui sont transportées

au Cap, dégénèrent si promptement qu'il faut en renouveler l'espèce tous les trois ou quatre ans. Le chou de mer et le nopal étant naturels au pays, se trouvent en quantité dans le jardin de la compagnie. Au bord des carreaux sont plantés des arbres fruitiers, que des haies de petits chênes et de petits ormes, de lauriers, de myrtes et d'autres arbustes qui ont un feuillage épais, mettent à l'abri de la fureur des vents. A l'extrémité supérieure du jardin, est une enceinte entourée de palissades, où le gouvernement tient des bêtes féroces ou des animaux rares des diverses parties du monde. Cette ménagerie était parfaitement remplie, et faisait un des principaux objets de curiosité de la colonie. Il est difficile de dire, cependant, si elle était mieux garnie et plus curieuse que la volière. Avant l'arrivée des anglais, le gouverneur hollandais disposa de la plus grande partie des oiseaux, et n'en laissa qu'un très-petit nombre de rares. J'en vis beaucoup à la ville du Cap, chez M. de Boers, qui les ayant réunis avec ceux qu'il avait déjà, les faisait voir pour un dollar. Les autruches étaient tout-à-fait apprivoisées. J'ai rencontré souvent huit ou dix de ces oiseaux qui parcouraient les rues et

les champs voisins, et enlevaient tout ce qu'ils pouvaient saisir. J'ai vu fréquemment au Cap, des autruches avaler des pierres, des morceaux de fer et de vieux clous. Ces oiseaux sont on ne peut plus familiers, et permettent aux petits nègres de se mettre à cheval sur leur dos, et de courir ainsi. Tous les soirs, les autruches retournent chez leur maître, comme des bestiaux rentrent dans leur étable.

J'ai vu aussi se promener tranquillement, dans les campagnes au-dessus de la ville du Cap, ce bel animal de l'espèce du cheval, je veux dire le zèbre. Les naturalistes prétendent qu'on ne peut jamais l'apprivoiser ni le rendre traitable. J'ai été témoin du contraire, et je puis affirmer que j'ai vu le zèbre, aussi tranquille et aussi doux que quelque animal que ce soit [1], brouter les chardons qui croissaient sur le bord du chemin.

A l'extrémité du jardin de la compagnie, se trouve une espèce de taverne où vont se récréer les habitans et les officiers des vaisseaux en rade ou de la garnison.

[1] Qu'un âne, par exemple.

CHAPITRE VII.

Description de la baie de la Table. — Saison favorable pour relâcher dans cette baie. — La baie de la Table, dans l'hivernage, est exposée à des vents de nord-ouest très-violens. — Perte du vaisseau de guerre *le Sceptre*. — Montagnes des environs de la ville du Cap. — Aspect de la montagne de la Table. — Nuages qui se posent sur cette montagne, et annoncent le changement de tems. — Climat du Cap. — Effets différens produits par les différentes saisons.

La baie de la Table prend son nom de la haute montagne en avant de laquelle se trouve la ville du Cap. C'est un port très-commode et très-vaste, qui est situé sur la côte nord-ouest de la péninsule, par les 33 deg. 55 min. de latitude sud, et les 18 deg. 30 min. longitude est [1]. En été, c'est-à-dire depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mai, ce port est très-sûr, parce qu'alors le vent est sud-est, et souffle hors de la baie. A cette saison, un vaisseau, s'il se sépare de ses ancres, n'a rien de mieux à faire qu'à gagner la haute

[1] Méridien de Greenwich.

mer, où il doit attendre que la violence du vent soit passée. Les vents du nord-ouest soufflant en plein dans la baie, font courir les plus grands dangers aux vaisseaux qui ne peuvent les éviter, puisqu'ils les poussent vers la côte. A la vérité, rarement devient-il très-violent, si ce n'est pendant l'hivernage, tems durant lequel, pour cette raison, les navires ne demeurent jamais dans la baie de la Table. Le gouvernement ne permet pas qu'ils y restent jusqu'au mois de septembre, de peur qu'ils ne soient surpris par quelques-uns de ces vents, ce qui est arrivé plus d'une fois; car si, dans ce dernier cas, leurs ancres étaient arrachées, ils seraient infailliblement perdus. Le vaisseau de guerre *le Sceptre*, il y a quelques années seulement, en offrit la preuve [1]. Un vent du nord-ouest, très-violent, ayant soufflé tout-à-coup, lui fit perdre ses

[1] Le plan du cap de Bonne-Espérance et des environs, levé par M. de Grandpré, officier de la marine française, pour l'intelligence de ses voyages sur les côtes d'Afrique (11 vol. in-8.°, Paris, Dentu, quai des Augustins, n.° 17.), indique la place où *le Sévère*, vaisseau français de 64 canons, fit naufrage dans la baie de la Table, ainsi que l'endroit où périt la frégate française *la Pénélope*.

(Note du traducteur.)

ancres, et le jeta sur la côte, où il fut mis en pièces; et la plupart des officiers et des hommes de l'équipage périrent. C'est un très-grand désavantage pour toutes les baies du Cap, qu'on ne puisse y réparer les vaisseaux, ce qui est dû à la nature des côtes de la péninsule, et aux vents furieux qui s'élèvent brusquement, et qui les feraient périr, s'ils les surprenaient pendant le radoub. Nos flottes ont extrêmement souffert de cet inconvénient. On n'a vu d'autre vaisseau réparé ici, que celui qui le fut par ordre de l'amiral Elphinstone; et comme je l'ai déjà dit, l'opération réussit.

La vue dont on jouit sur le pont d'un vaisseau à l'ancre dans la baie de la Table, est surprenante. Le terrain sur lequel est située la ville du Cap, s'exhausse insensiblement, depuis le bord de la mer jusqu'au cercle qui forme la base des montagnes qui l'environnent. La montagne de la Table, qui est placée presque au centre, passe pour avoir quatre mille pieds au-dessus de la surface de la mer [1].

[1] Le pied anglais a onze pouces. Suivant l'abbé de La Caille, la montagne de la Table est élevée de 5,500 toises au-dessus de la surface de la mer, ce qui fait 3,300 pieds, ancienne mesure française. M. de

Cette montagne tire son nom du plateau qu'elle supporte. Du côté du nord, elle fait absolument face à la ville. Elle est taillée à pic, et offre une grande crevasse au milieu. Une autre crevasse la sépare des grandes montagnes appelées Tête-du-Lion et Croupe-du-Lion, qui semblent former deux ailes. A gauche, du côté de Wineberg, est la montagne du Tigre, qui était autrefois extrêmement infestée d'animaux de cette espèce; et c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte aujourd'hui. A droite de la montagne de la Table, est la Tête-du-Lion, qu'à cause de sa forme conique nos matelots appellent communément le Pain-de-Sucre. Ces trois montagnes qui s'étendent sur un espace de six milles, peuvent être considérées comme n'en ayant fait qu'une seule autrefois, tout annonçant qu'elles ont été séparées par quelque forte convulsion de la nature. La montagne appelée Tête-du-Lion est plus basse, mais plus escarpée que la montagne de la Table. Le général Craig a fait placer un canon sur

Grandpré qui a mesuré cette montagne plus récemment que l'astronome français, en évalue la hauteur à 539 toises.

(Note du traducteur.)

le sommet de la première, pour avertir de l'approche des vaisseaux. Les soldats et les matelots anglais hissèrent cette pièce, non sans beaucoup de peine, au moyen de poulies et de cordes. On a élevé sur le sommet de la même montagne, pour les hommes de service, un corps-de-garde où sont déposés des pavillons par lesquels on annonce le nombre et l'aspect des vaisseaux qui sont en vue [1]. Tout près de la Tête-du-Lion est la Croupe-du-Lion, ainsi nommée parce que la configuration de la montagne ressemble à celle d'un lion couché. Elle n'est ni si haute, ni si escarpée que la précédente. Des postes et des canons sont placés aussi le long de cette montagne, et transmettent l'alarme à la ville et à la citadelle en quelques instans. Toute la surface de la Croupe-du-Lion est verdoyante et offre un agréable aspect. Des maisons, des plantations sont éparses sur le penchant de la montagne, dont la base s'étend jusqu'à la baie

[1] Les hollandais avaient des pavillons de différentes couleurs, qui n'étaient connus que du gouverneur et des capitaines de vaisseau, et qui annonçaient à ces derniers si la baie dans laquelle ils allaient entrer était au pouvoir de l'ennemi. On changeait de pavillon tous les mois. *(Note du traducteur.)*

et forme la pointe Verte. De la cime on jouit d'une vue très-étendue. Les officiers des troupes britanniques avaient choisi près de cette montagne un terrain pour y faire des courses de chevaux. Il y en avait une tous les mois, indépendamment de celle qui se faisait tous les ans, et qui durait plusieurs jours de suite. Cet usage a été très-utile à la colonie, en ce qu'il a été cause que la race des chevaux s'est améliorée au Cap.

La montagne de la Table et la Croupe-du-Lion n'offrent que très-peu de verdure : je pourrais dire même qu'elles sont absolument nues. Les arbres qui croissent çà et là sont rabougris et desséchés par les vents du sud-est, et leur feuillage est extrêmement pâle. Il y en a peu qui s'élèvent à plus de six pieds. Ceux qui passent cette hauteur, sont abrités et arrosés par des sources d'eau que laissent échapper les fentes des rochers, et qui entretiennent la végétation dans le tems de la sécheresse.

Parmi les voyageurs ou les étrangers qui visitent le cap de Bonne-Espérance, il en est peu qui ne tâchent d'escalader la montagne de la Table, du haut de laquelle on jouit de l'un des plus magnifiques points de vue qui soient

dans l'univers. Cependant ce n'est pas sans peine ni sans danger qu'on parvient au sommet de cette montagne. Il faut avoir des guides qui connaissent les sentiers les plus faciles, et qui sachent éviter les crevasses et les rochers qu'il serait impossible de franchir. La montagne est aussi infestée d'esclaves fugitifs qui attaquent les curieux, lorsque ceux-ci n'ont pas une escorte suffisante. Il est rare que ces malheureux commettent des meurtres, il est vrai; mais ils sont toujours prêts à piller. La montagne leur offre tant de retraites, et ils la connaissent si bien, qu'il est difficile de les arrêter. A la nuit, les esclaves à qui les cruautés de leurs maîtres ont fait prendre la fuite, et qui n'ont pu se procurer leur subsistance en volant, viennent rôder autour de la ville du Cap, pour recevoir quelques vivres que leur apportent leurs anciens camarades.

Mais les dangers que fait courir la rencontre des esclaves fugitifs, ne sont rien auprès de ceux auxquels on serait exposé, si l'on était surpris par ces nuages qui se forment tout-à-coup et enveloppent si souvent la cime de la montagne, deux ou trois jours de suite. Durant tout ce tems il serait impossible de retrouver le chemin pour descendre. En con-

séquence un étranger, lorsqu'il veut visiter la montagne de la Table, doit consulter quelques-uns des habitans de la ville du Cap, qui, par une longue suite d'observations, connaissent s'il y a quelques risques à courir. Selon la manière dont se sont formés deux nuages remarquables qui paraissent sur le plateau, selon le côté d'où ils viennent et la couleur dont ils sont, un hollandais peut annoncer avec certitude l'approche du vent du sud-est, et dire si ce vent sera violent ou léger, s'il durera long-tems ou s'il ne fera que passer. L'aspect de ces nuages est aussi singulier, aussi curieux que leur effet est extraordinaire. D'abord ils sont petits, d'un bleu noirâtre; ils arrivent du côté du sud, filent lentement vers la montagne du Tigre, et s'accroissent de manière qu'ils couvrent toute la Table. C'est alors que le vent du sud-est s'élève et souffle avec furie. Quelquefois ces météores subsistent plusieurs jours de suite; mais les vents qu'ils semblent avoir déchaînés, durent souvent, long-tems après que les autres ont disparu. Lorsque les nuages sont parvenus à former une masse considérable, celle-ci se précipite du haut de la montagne vers la ville, et semble la menacer de l'envahir; mais ar-

rivée à la moitié de la hauteur, elle se résout en pluie. Comme les deux nuages dont je viens de parler sont toujours les avant-coureurs du vent de sud-est, les hollandais ont coutume de dire, lorsqu'ils les voient se former, « que « le diable va dîner, et qu'il a mis la nappe « sur la montagne de la Table. » Ils ferment alors leurs fenêtres et leurs portes, et se tiennent dans leurs maisons jusqu'à ce que l'ouragan ait cessé.

J'ai fait plusieurs excursions à la montagne de la Table, et je suis parvenu trois fois à la cime. Les nuages m'ont empêché les autres fois de continuer à monter. Je changeai toujours de chemin, et je n'en trouvai point qui ne fût très-difficile et très-fatigant. Le moins pénible est au revers de la montagne du côté de Wineberg; mais il est moins agréable que les sentiers qui sont en regard de la ville du Cap. D'ailleurs il est beaucoup plus long. La plupart des voyageurs montent par le nord. On traverse le jardin de la compagnie, puis on fait un mille sur un terrain très-âpre, très-inégal, et qui s'exhausse par degrés. On se trouve ensuite au bord d'une grande crevasse ou d'une gorge qui semble diviser la montagne en deux parties. Arrivé là, je fus très-

heureux d'avoir un guide expérimenté. L'ouverture se fait remarquer à quelques lieues en mer [1]. Elle a plus de deux cents pieds de largeur. Çà et là, de petits arbres et des arbustes y sortent des fentes des rochers. Les résonnemens des échos y sont épouvantables ; et parvenu à ce point, on est frappé d'étonnement et de terreur. Après avoir franchi ce précipice, il faut suivre des sentiers tortueux qu'interrompent les saillies des rochers. Lorsque j'eus surmonté ces obstacles, je me vis enfin au sommet de la montagne qui forme une surface plane, en quelques parties de laquelle sont de petits étangs. A cette hauteur je trouvai l'air plus froid de 15 deg. [2] qu'à la ville du Cap, quoique la chaleur eût été accablante, ou, pour mieux dire, dévorante, une partie du chemin.

L'aspect dont on jouit au sommet de la montagne de la Table, dédommage amplement de la peine qu'on a éprouvée pour y parvenir. La vue plonge sur l'Océan de tous côtés, excepté de celui où l'horizon est borné, quoiqu'au loin, par les montagnes de la Hollande des Hottentots et du pays des cafres. Toutes les parties de la colonie, les montagnes, les

[1] Il y a de plus petites ouvertures du côté du nord.

[2] Thermomètre de Farenheit.

plaines, les rivages, les baies s'étendaient sous mes pieds. Cependant, après avoir jeté des regards d'admiration autour de moi, je considérai avec un intérêt plus vif les champs fertiles que je venais de quitter. Je me trouvais à une plus grande hauteur que celle de la tour de Saint-Paul de Londres, et je m'amusai à comparer l'aspect des deux villes. Je ne voyais que comme des taches noires les personnes qui passaient dans les rues de la ville du Cap; et celle-ci ne me semblait qu'une petite plaine sur laquelle étaient tracées des lignes. Les vaisseaux mouillés dans la baie n'étaient plus que de petites barques; et j'étais enchanté du contraste que les villages et les plantations verdoyantes qui environnaient le rivage, formaient avec la vaste étendue des terres, avec les rochers, les montagnes qui remplissaient le tableau. Quelques arbustes croissent sur le plateau de la montagne, au bord des étangs; et des plantes qui portaient de petites fleurs blanches, rouges, violettes, étaient celles qui dominaient le plus dans les bruyères qu'entrecoupaient les rochers voisins de la cime [1].

[1] Plusieurs arbustes fort rares en d'autres parties du monde, se trouvent sur la montagne de la Table.

La montagne du Tigre, d'un côté, et la Tête-du-Lion ou la montagne du Diable, de l'autre, ne sont, ai-je déjà dit, séparées de la montagne de la Table que par de profondes crevasses. Elles sont toutes les trois évidemment composées des mêmes matériaux ; et il paraît naturel de supposer qu'elles auront été détachées par quelque grand effort de la nature. D'énormes rochers, entassés les uns sur les autres, comblent souvent les intervalles, et semblent prêts à réunir des parties disjointes. Ils sont formés d'une espèce de granit, et recouverts d'un peu de terre en quelques endroits. Un gris bleuâtre est la couleur prédominante de ces masses, qui enveloppent quelquefois des parcelles de pierre blanchâtre, et une substance granulée et rougeâtre. Dans l'excursion que je fis à la montagne de la Table, depuis la partie sud-ouest de la montagne du Tigre, la nature me parut la même. J'eus infiniment de peine à monter de ce côté, et plus d'une fois je fus tenté de renoncer à mon entreprise. Il me fallait grimper de rocher en rocher, puis me laisser tomber dans un précipice, pour remonter encore. Enfin, après beaucoup de peine et de tems, je parvins au plateau. Tandis que je descendais,

arriva tout-à-coup un nuage qui me contraignit à demeurer une heure derrière un rocher. Ce nuage qui, à la vue, semblait composé de flocons de laine, était évidemment rempli de particules salines. Mes cheveux et mes habits furent trempés, et il resta sur mon visage une incrustation comme celle que produit l'écume de l'eau salée. Ce fait me confirma dans l'idée que le nuage provenait d'eau de mer pompée par le soleil. En montant, nous fîmes sortir de leurs retraites des babouins et des singes. Un de mes guides passa tout-à-coup dans un endroit où un hiène était couché. Sa frayeur fut plus grande que celle de l'animal, qui se retira en grommelant. Nous n'en étions pas fort près, heureusement, et il ne fit aucune démonstration qui annonçât le desir de nous attaquer. Le soir, je revins de ma course extrêmement fatigué. Mon hôte, que j'informai de la route que j'avais suivie, fut très-irrité contre son esclave, qui m'avait conduit par un chemin si dangereux; et je ne le calmai qu'en l'assurant que comme je connaissais la voie ordinaire, j'avais voulu essayer celle de la montagne du Tigre.

Le climat du Cap est un des plus sains qu'il y ait dans le monde. Celui d'aucune par-

tie de l'Europe ou de l'Asie ne peut lui être comparé sous ce rapport, et il plait singulièrement aux étrangers. Il a été extrêmement favorable à nos compatriotes, nul d'entr'eux n'ayant été attaqué au Cap d'une maladie qu'on eût pu attribuer à l'air du pays. Il est alternativement humide et sec. Les pluies tombent depuis le mois de mars jusqu'à la fin du mois de septembre. Ainsi l'été commence au Cap, lorsqu'il finit en Angleterre. Le printems dure depuis la fin de septembre jusque vers la mi-décembre. Les mois les plus chauds de l'année sont ceux de janvier et de février. L'automne commence vers la fin du mois de mars; et les mois d'hiver sont ceux de juin, de juillet et d'août. Des brouillards épais, des brumes et les grands vents du nord qui règnent dans cette dernière saison, en sont les principaux inconvéniens. Les mois de printems sont les plus tempérés et les plus agréables de l'année. On n'éprouve alors ni l'humidité de l'hiver, ni la chaleur dévorante de l'été. C'est pendant ces quatre mois que les hollandais vont visiter leurs fermes de l'intérieur du pays, ou qu'ils entreprennent des voyages d'agrément. L'été apporte en profusion les différentes productions de la terre.

L'automne est aussi doux, aussi délicieux que le printems, si ce n'est que vers la fin il est sujet à des pluies. L'hiver est orageux et même froid, mais non comme en Europe. Il tombe des torrens de pluie dans cette saison ; et l'on y voit fréquemment des trombes sur la côte et dans la baie. Les inondations sont telles, qu'on a souvent eu des craintes pour la partie inférieure de la ville du Cap, tandis que nous étions en possession de la colonie. En 1799, l'eau fondit tout-à-coup sur cette ville, en venant de l'extrémité gauche de la montagne de la Table, ou de l'espace qui se trouve entre celle-ci et la montagne du Tigre. On suppose qu'elle provenait d'une trombe ou d'un nuage qui avait crevé. Le jardin de la citadelle fut couvert de six pieds d'eau. Cette forteresse opposant de la résistance au courant, il se partagea en deux et se rendit vers la mer. Sur son chemin il rencontra les casernes de l'artillerie et des magasins, formant une file de bâtimens. Des officiers qui dînaient dans une salle basse, n'eurent que le tems de monter à l'étage supérieur, et tout le rez-de-chaussée fut à l'instant inondé. Un ou deux soldats et des noirs furent entraînés par les torrens et périrent. La pente étant assez roide,

l'eau eut bientôt gagné la mer. Si l'explosion avait eu lieu un peu plus haut vers la ville. ou si le courant avait traversé celle-ci, le nombre des morts et le dégât eussent été très-considérables.

La montagne de la Table fait connaître l'approche de l'hiver aux habitans de la ville du Cap. Les nuages dont j'ai parlé ne se montrent plus alors que rarement; le vent vient du sud-est; il souffle moins fréquemment et avec moins de violence, et il passe par degrés au nord-ouest. Il est faible d'abord; mais à la fin il parvient au plus haut degré de fureur. Les grosses pluies commencent à tomber, et sont accompagnées de tonnerre et d'éclairs, ce qui n'arrive pas souvent dans les autres saisons. Les vents de nord-ouest sont dans toute leur force vers la fin de mai, et continuent, presque sans interruption, jusqu'au milieu du mois d'août. La pluie cesse entièrement alors, ou du moins on ne voit plus que quelques brouillards légers. Quoiqu'il ne gèle jamais autour de la ville du Cap, on aperçoit la neige sur les montagnes de la Hollande des Hottentots, et sur celles de la partie méridionale de l'intérieur du pays. La montagne de la Table, quoique très-voisine de la mer,

en présente un peu à sa cime. Le thermomètre est très-variable en hiver. Dans le même jour, on peut le voir monter à 65° ou à 70°, et retomber à 40°, ce qui fait une variation de 25° ou de 30°.

L'été s'annonce par un ciel d'azur; et le peu de nuages qu'on voit semblent arrêtés dans leur marche. Le vent passe du nord-ouest au sud-est, avec la même progression de force que de ce dernier point à l'autre. Ces nuages, qui semblent formés de pelotons de laine, se rencontrent aussi sur la montagne de la Table. Le thermomètre monte ordinairement de 70° à 80°, 83° et 84°; il va même plus haut. Je l'ai vu à plus de 100°, et il s'est quelquefois élevé jusqu'à 104°. Cependant la constante circulation de l'air rend le climat du Cap plus supportable que celui de la plus grande partie des Indes orientales. La chaleur n'y est pas si forte en été qu'elle l'est dans la saison la plus froide, à Ceylan et dans les parties méridionales de l'Inde. Je pus d'autant mieux en juger, que je quittai Madras dans cette saison, et que je fis voile directement pour le Cap, où j'arrivai au milieu de l'été. Quoique la chaleur incommodât alors les habitans, je la supportai sans peine. Ce

dont je souffris le plus, ce fut de la réverbération et des nuages de poussière qui volaient dans les rues. La matinée est la partie la plus brûlante du jour, les vents de sud-est qui se lèvent généralement vers l'heure de midi, durant jusqu'à la nuit. A la vérité, ces vents sont très-chauds eux-mêmes, mais ils entretiennent la circulation de l'air, dans un tems où la pluie ne vient point le rafraîchir. Ils ont encore un autre avantage, celui de repousser dans la haute mer, les plantes marines que le flux amène dans la baie et jette sur le rivage voisin de la ville, où, en se corrompant, elles répandraient une odeur infecte. Les nuits sont toujours fraîches au Cap. Le tonnerre et les éclairs n'y ont jamais cette force, cet éclat qu'ils ont dans l'Inde et dans tous les pays situés sous la ligne. Enfin, si par hasard l'eau y gèle dans la froide saison, la glace se fond bientôt.

Un grand nombre d'officiers et d'autres personnes auxquels une longue résidence dans l'Inde a fait contracter des maladies particulières à ce pays, ou dont elle a de toute autre manière altéré la santé, viennent au Cap pour y respirer un air salubre et jouir d'un climat tempéré. Ils y recouvrent bientôt

leurs forces, et se délivrent de ces maladies ; sur-tout si elles sont occasionées par la bile, ou si le foie est attaqué. J'en ai moi-même complètement fait l'expérience. Sous le rapport seul de la salubrité de l'air, il eût été pour nous d'une grande importance de conserver la possession du Cap. Les régimens qui, avant d'être envoyés dans l'Inde, ont passé deux ans dans cette colonie, ont bien mieux supporté le climat brûlant de l'Asie, que ne l'ont fait les autres.

CHAPITRE VIII.

Environs de la ville du Cap. — Productions naturelles de cette partie du pays. — Légumes, fruits, plantes. — Description de l'arbre d'argent. — Rareté du bois au Cap. — Grains. — Substances métalliques. — Charbon de terre. — Minéraux. — Bains chauds de Stellenbosch et de l'île des Hottentots.

Le sol est très-varié dans les environs de la ville du Cap. Les villages sont entourés de monticules de sable et de terrains bas, mais stériles. Beaucoup de terres arables ne sont point encore en valeur, et l'on trouve plusieurs marécages que traversent des ruisseaux, et qui pourraient être extrêmement productifs. A quelque distance, il n'y a point de rivière un peu considérable de ce côté de la péninsule; mais il serait facile d'y ouvrir, en différentes parties, des canaux qu'alimenteraient les eaux qui descendent des montagnes voisines. Sur la ligne de Wineberg, à sept milles au sud de la ville du Cap, on commence à rencontrer les maisons et les plantations des principaux habitans de la colonie.

Quelques-uns de ceux-ci viennent seulement y respirer l'air de la campagne ; mais les autres sont des fermiers qui cultivent des grains, des vignes, des légumes et des fruits. Les maisons de plaisance, vu le nombre des bâtimens qui en dépendent, ressemblent à des villages ; et cette dernière qualification se donne à la réunion de deux ou trois de ces habitations.

Depuis la partie méridionale de la montagne de la Table, partie qui s'avance jusqu'à Wineberg, le terrain forme une lisière inégale qui atteint au rivage de la baie. A proprement parler, elle commence au sortir du défilé de Musenberg, c'est-à-dire, à cette vaste plaine qui, d'un côté, est bornée par la mer, et qui l'est de l'autre par des montagnes de différente nature, celles-ci étant sablonneuses, celles-là composées de rochers, et quelques-unes enfin étant susceptibles de culture. Les montagnes que recouvre une légère couche de terre, se revêtent d'un gazon très-clair ; mais aucune n'est couronnée de bois. Depuis Musenberg jusqu'à Wineberg, le terrain plane est un désert sauvage. La partie la plus voisine de la mer présente à sa surface un sable mouvant et blanchâtre, et l'on y voit

épars quelques arbrisseaux et quelques plantes particulières à ce sol sablonneux. De l'autre côté on trouve plus de verdure, et celle-ci a plus de fraîcheur. Des buissons, des arbrisseaux, des arbres nains croissent naturellement, et garnissent assez haut les flancs des montagnes. Avant d'arriver à Wineberg, on suit une chaîne de montagnes verdoyantes et d'un agréable aspect, qui s'étend sur une ligne parallèle à la partie méridionale ou au revers de la montagne de la Table, à environ trois milles du chemin qui conduit à la ville du Cap. Le village de Constance et ses vignes fameuses sont presque au pied de l'une des plus belles de ces montagnes, qui les abrite contre la violence des vents du sud-est.

Au-delà de Constance et presque sur la même ligne que Wineberg, se trouve un autre petit village appelé Witte-Boem, ce qui signifie *bois blanc*, nom que lui ont fait donner des arbres dont le bois et l'écorce sont blancs, et le nombre des arbres d'argent qui croissent dans les environs, et dont les feuilles sont de la couleur de ce métal, et aussi douces au toucher que le satin. Witte-Boem est presque à l'extrémité méridionale de la montagne de la Table. On y voit une belle

maison qui appartient à un colon, et qui, lorsque je me trouvais au Cap, était occupée par M. Pringle, agent de la compagnie anglaise des Indes orientales.

Le long du chemin qui conduit de Witte-Boem à la ville du Cap, les maisons et les jardins sont multipliés et ont une belle apparence, ainsi que les terres en culture qui les environnent. Ces plantations, ces édifices forment un contraste frappant avec l'aspect sauvage de la haute montagne de la Table, et celui des montagnes de la Hollande des Hottentots.

Les productions du règne animal et du règne végétal sont très-nombreuses et très-variées au Cap. Je décrirai les plus remarquables ; mais laissant les termes scientifiques aux savans, je n'emploierai que ceux qui sont les plus familiers au plus grand nombre des lecteurs. La plupart des végétaux sont les mêmes qu'en Europe. Les nopals ou les arbres dont les feuilles nourrissent la cochenille, sont très-nombreux. Il en est ainsi des bringalls et des différentes espèces de chou. L'arbre à chou croît très-haut et n'a qu'une touffe de branches à la cime. La tige, qui est épaisse et molle, a le même goût que nos chous d'Europe, lorsqu'elle est cuite.

Les fruits sont très-abondans et à bas prix au Cap. Comme ils sont très-sains, on en recommande l'usage aux jeunes personnes venues de l'Inde pour rétablir leur santé. Les oranges sont très-grosses et ont un parfum exquis. Il y a quantité de bananes, de goyaves, de citrouilles, de melons d'eau, de fraises, de cerises, de figues et de grenades. Les pommes et les poires, quoiqu'il y en ait beaucoup, ne sont ni aussi bonnes, ni d'espèces aussi variées qu'en Angleterre. Outre les raisins qui donnent du vin, il y en a qu'on fait sécher, et dont on se sert en différentes maladies. Les châtaignes, les noix, les amandes sont au moins égales en grosseur et en qualité à celles de toute autre partie du monde. Il y a aussi des bilimbings, des tamarins, et plusieurs autres de ces fruits acides, si communs dans l'Inde. Les pommes-de-terre croissent au Cap; mais elles sont plus petites et ont moins de goût que les nôtres. Les colons semblent ne pas estimer ce fruit, et ils le cultivent très-peu. Ils supposent que le sol du pays n'est pas propre à ce genre de culture : c'est une erreur. J'ai vu au Cap beaucoup de terrains où des pommes-de-terre fussent venues à merveille. J'en ai mangé d'excellentes

chez un anglais qui m'a fait voir trois sols de nature différente, où il en avait planté pour savoir quel serait celui qui leur conviendrait le mieux. Il avait reconnu qu'on pouvait en faire venir par-tout en desséchant les endroits marécageux, et en mêlant la marne ou le riche sédiment, qu'on se procurerait à ce moyen, avec l'espèce de gravier qui couvre les terrains plus élevés. Cet anglais était parvenu de la sorte à faire une ample récolte. Si les colons hollandais pouvaient vaincre leurs préjugés et s'instruire par l'exemple de leurs voisins, ils fourniraient des pommes-de-terre aux vaisseaux qui touchent au Cap, et pour qui ce serait une ressource précieuse. Ils nourriraient aussi à bon marché de la volaille et des porcs avec ces fruits. Ils s'entendent peu à former une basse-cour, et détestent la viande de cochon. En vain nos compatriotes ont voulu leur persuader de planter des pommes-de-terre. Il n'en a pas été ainsi à Sainte-Hélène. J'en ai mangé dans cette île, d'aussi bonnes qu'en Angleterre; et elles n'y étaient pas fort cher, vu le haut prix des autres denrées. Le sol de Saint-Hélène est semblable à celui de plusieurs parties du Cap. La couche de terre est très-mince et couvre un lit de roche ou de

gravier. Malgré cela, elle produit des légumes en abondance.

Les hollandais du Cap sèment de vastes champs de carottes pour nourrir leurs chevaux et leurs bestiaux. En quelques parties de la colonie, les chevaux n'ont que quelques bottes de cette sorte de racine pour toute nourriture. On ne trouve point de foin, il n'y a point de pâturages autour de la ville du Cap. Quelquefois on envoie au loin les esclaves couper une herbe longue qui croît dans les lieux marécageux.

Les arbrisseaux et les plantes buissonnières sont plus variés, plus nombreux au Cap qu'en aucune autre partie du monde. Les myrtes s'y élèvent à une grande hauteur, et composent les haies de tous les jardins, de toutes les plantations. Les lauriers, les géranions, les jasmins, les albucas croissent spontanément en beaucoup d'endroits. Le *proteá argentea*, l'arbre d'argent, est très-commun dans les environs du Cap, et l'on voit des massifs d'arbres de cette espèce autour des maisons de campagne des hollandais. L'arbre d'argent est à-peu-près de la grosseur de nos petits peupliers ou de nos petits pins; mais les branches s'étendent davantage et naissent près de

la cime. Nous en avons ci-dessus décrit les feuilles. La semence ressemble au gland ou à la pomme de pin; mais elle est plus petite. Les esclaves et les bestiaux la mangent verte, et lorsqu'elle est depuis peu tombée de l'arbre. Le bois de l'arbre d'argent n'est bon qu'à brûler.

De quelque côté que se porte la vue, même dans les déserts les plus sablonneux, les plus arides, on aperçoit des plantes bulbeuses et toutes sortes de fleurs. Les marguerites croissent en aussi grand nombre au Cap qu'en Angleterre, et les espèces y sont très-variées. La fleur de sang tire son nom de l'opinion où l'on est qu'elle étanche le sang d'une blessure; mais je n'ai pas eu l'occasion de vérifier cette propriété. L'immortelle croît par-tout. Cette fleur est de la grosseur de notre souci. Il y a des immortelles blanches; il y en a de couleur de pourpre, et d'autres d'un vert de mer. Le jasmin d'Arabie, ou le *nycanthis scambac*, que j'ai vu si souvent à Ceylan, se trouve aussi au Cap, où il a même une odeur plus suave. Il y a une espèce d'indigo sauvage. On voit le cotonnier en quelques parties de la colonie. L'arbre qui nourrit la cochenille est commun au Cap. On y a introduit

quelques pieds de thé ; mais on les y a négligés. On y rencontre des cafiers et des cannes de sucre. L'olive du Cap est très-bonne dans son espèce. Il y a une plante [1], de laquelle on tire de la cire. Mais de quelque utilité qu'elles pussent être, la plupart de ces productions sont extrêmement négligées par les hollandais. J'ai vu peu de forêts d'arbres de haute futaie dans les parties méridionales de la péninsule. Le chêne et l'orme sont les principaux de ceux que j'y ai remarqués ; mais ils n'étaient ni si élevés, ni si gros que ceux d'Europe. On trouve quelquefois, dans les plantations, les pins et les peupliers entremêlés avec les arbres d'argent. Je pense que la plupart des arbres propres aux constructions, prospéreraient au Cap si on les y plantait convenablement et si l'on en prenait soin. Les hollandais y ont toujours négligé l'entretien des forêts, et il en est résulté que le bois y est très-rare et d'une cherté exorbitante. Ce n'est guère qu'autour de Wineberg et de Musenberg qu'on peut trouver du bois dans les environs de la capitale de la colonie, et ces cantons sont sur le point d'être épuisés. Les habitans de la ville du Cap envoient jour-

[1] *Myrica cerifera.*

nellement leurs esclaves chercher du bois à plusieurs milles de distance. Lord Macartney s'était occupé de cet objet. Son intention était d'engager les colons à faire des plantations ; mais sa résidence a été de trop peu de durée au Cap, et ce projet n'a point été mis à exécution.

Il y a cependant de vastes forêts en plusieurs parties de l'intérieur du pays. A l'est de False-Bay, on en trouve qui s'étendent jusqu'à la côte, et dont on pourrait transporter le bois par mer à la ville du Cap. En plusieurs endroits, le chêne y acquiert la même dimension qu'en Europe. Parmi les espèces particulières à cette contrée, j'ai sur-tout remarqué le geel-hout, qui est très-gros. Les branches de cet arbre naissent près de la cime, et s'étendent considérablement. Le bois est d'un jaune brillant, et l'on en fait beaucoup de meubles.

Le bois de fer ou le yezer-hout est très-commun et s'élève très-haut. Cet arbre a un bois dur, pesant et d'un brun obscur.

Le bois de hasagay sert à faire des roues, des solives, des attaches pour les grandes barques, et de beaux parquets pour les maisons. Le stink-hout ou le bois puant, est ainsi

nommé à cause de la mauvaise odeur qu'il exhale quand on le coupe vert ; mais lorsqu'on l'emploie à propos, c'est le meilleur bois de construction qu'il y ait au Cap. Il ressemble au chêne, et en conséquence on l'appelle ordinairement chêne du Cap.

Toutes les branches de l'agriculture sont mieux soignées dans l'intérieur de la colonie [1] qu'aux environs de la ville du Cap, dans lesquels les terrains productifs sont spécialement destinés aux pois, aux fèves, aux haricots, aux navets, aux carottes, aux raisins, au chanvre et au lin. Celui-ci est d'une espèce grossière et sert à faire des toiles à voiles. Le chanvre du Cap diffère de celui d'Europe. Il croît comme un arbrisseau, et pousse une infinité de branches. Il y a plusieurs espèces de chanvre dans la colonie, et toutes sont très-bonnes pour faire des cordages, des filets, des vêtemens pour les esclaves, et des sacs. Les hottentots et les nègres font sécher et serrent les unes contre les autres, les feuilles d'une ou de deux espèces, et ils les mâchent et les fument comme le tabac. Cette dernière plante monte très-haut ; mais on la cultive

[1] On y cultive du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine.

peu. On n'a pas encore examiné si le Cap produit, du moins en certaine quantité, du plomb, du fer et du cuivre. On pense cependant qu'il serait convenable de le faire; et plusieurs personnes prétendent que, dans cette colonie, les entrailles de la terre renferment des métaux précieux. Les hollandais n'ont fait jusqu'ici que de très-faibles efforts pour s'en assurer. Par hasard, on a reconnu quelques veines de mine de fer et de plomb près de la ville du Cap, et l'on n'a pas cherché à mettre cette découverte à profit. Je suis porté à croire qu'aucun minéralogiste n'a jamais été employé dans la colonie. Cependant l'importance que lui donneraient des mines, serait telle, qu'on ne devrait regretter ni dépenses, ni travaux pour en découvrir, sur-tout d'après les indices qu'on a eus. Le fer, l'étain, le cuivre seraient d'un grand débit dans l'Amérique méridionale, à Madagascar et dans les îles de la mer Pacifique. A juger par un essai qui fut fait près de la montagne du Tigre, lorsque lord Macartney était gouverneur du Cap, on pourrait trouver du charbon de terre dans la colonie. On en suivit une veine d'une étendue considérable; mais les embarras inséparables de l'administration d'un pays nou-

vellement conquis, et le manque d'ouvriers expérimentés, furent cause qu'on ne tira que peu de charbon de la mine, et celle-ci fut ensuite entièrement négligée. Ce fossile, quoiqu'il ne soit pas d'une qualité aussi bonne que celui dont on se sert en Angleterre, serait très-propre au feu des cuisines, et l'on n'en allume point dans les autres pièces d'une maison [1].

Un stratum sulfureux est commun en quelques endroits. On trouve à quelque distance du village de Stellenbocsh, dans la Hollande des Hottentots, des sources d'eaux chaudes minérales, dont les hollandais font usage dans la consomption, et pour purifier la masse du sang. Comme elles passent pour avoir fait de grandes cures, et qu'elles sont très-fréquentées, j'espère que les détails suivans seront reçus favorablement, et peut-être même un jour ne seront-ils pas inutiles à quelques-uns de nos compatriotes. Les hottentots, qui ont recours à ces eaux lorsqu'ils sont attaqués de ces fiévres bilieuses et épidémiques auxquelles ils sont sujets, les firent connaître les premiers.

[1] Pour de plus grands détails sur cette mine, consultez le Voyage de Barrow, tom. I.er, pag. 35 et suiv. Paris, Dentu.

Les hollandais prenaient les bains de Stellenbosch en plusieurs cas ; mais ils furent longtems sans déterminer les maladies auxquelles ils convenaient particulièrement. Sous le gouvernement de lord Macartney, les eaux de ces bains furent analysés par les médecins anglais qui se trouvaient au Cap ; et partie, d'après leurs recherches, partie d'après ce que m'ont rapporté des colons, dont quelques-uns avaient éprouvé l'efficacité de ce remède, j'ai rédigé les observations suivantes.

Les bains de Stellenbosch sont situés sous une chaîne de montagnes appelées *Zwarteberg*, montagnes noires. Le long des ruisseaux que forment les sources d'eaux chaudes, croissent, sans être aucunement endommagées, plusieurs sortes de roseaux, de fleurs et d'herbes. Ces eaux sentent fortement le goût de minéral. Quelques personnes prétendent qu'elles contiennent du soufre, quoiqu'un grand nombre d'essais aient semblé prouver le contraire. L'eau est assez désagréable au palais, et est fort acide ; et cependant elle n'occasione aucune douleur d'estomac, ni d'entrailles. Une des sources a une odeur extrêmement nauséabonde, , qui en fait ressem-

bler l'eau à celle d'Harrow-Gate, et confirme l'opinion des médecins anglais qui sont persuadés que le soufre s'y trouve en dissolution. On croit généralement que les bains de Stellenbosch, ou de Zwarteberg, ont été produits par un tremblement de terre très-violent, et que la chaleur en est entretenue par des feux souterrains, renfermés dans les flancs des montagnes. A quelque distance, on trouve des rochers et des blocs de pierre qui paraissent avoir été rejetés hors du sein de la terre, dans quelque grande convulsion de la nature. Plusieurs parties de ces rochers et de ces blocs semblent composées de lave; et l'on remarque dans leurs cavités une substance d'un gris foncé, qui contient des particules de fer, et dont la force du feu n'aura fait qu'une seule masse.

Il est probable que ce n'est pas seulement dans les environs de ces bains qu'il y a des feux souterrains dans le pays. On m'a fait voir à la ville du Cap, de petites substances noirâtres, semblables à des cendres brûlées, trouvées dans la terre et mêlées en grande quantité avec celle-ci. Elles paraissaient provenir de volcans ou de tremblemens de terre. Tout le pays d'alentour manque de sources, et

les puits que l'on y a creusés, ne se sont que faiblement remplis d'eau. En plusieurs endroits très-voisins de la ville du Cap, et particulièrement près de Witte-Boem et de la partie sud-ouest de la montagne de la Table, j'ai vu des sources d'eaux chaudes sortir d'un sol de roche. J'en reconnus très-bien la chaleur en y plongeant la main; et l'eau avait un goût de fer très-fort. En y faisant infuser quelques minutes, les feuilles et les racines des plantes du genre des joncs, elle prenait constamment une teinte d'un violet pâle, ou une couleur pourpre. J'ai fait aussi l'essai avec du thé; et cette dernière plante donnait une couleur de pourpre foncé.

L'eau des bains chauds de Stellenbosch change sensiblement de couleur, et prend plusieurs teintes au moyen de différentes substances. Le blanc de plomb y fait précipiter une grande quantité de matière impure et visqueuse; et c'est la seule solution avec laquelle elle conserve sa propre couleur, quoiqu'elle paraisse beaucoup plus limpide. Il a aussi un autre effet. A peine en a-t-on jeté dans un verre de cette eau, qu'il s'en éleve des bulles d'air, avec un bruit semblable à celui du bouillonnement. La couperose donne

à l'eau une couleur approchant du brun ; le vif-argent l'agite extrêmement. L'or ne produit aucun effet ; mais l'argent, quand on le retire, a le goût du zing. Le thé teint plus en rouge qu'en pourpre. Lorsqu'on le laisse dans l'eau, la couleur s'affaiblit insensiblement, quoiqu'elle se soutienne dans le fond du vase. J'ai été témoin de toutes ces expériences, des effets desquelles les chimistes reconnaîtront facilement les causes.

Il vient à Stellenbosch beaucoup plus de malades de l'intérieur de la colonie que de la ville du Cap. On a construit une maison assez logeable près du bain principal. Le bâtiment qui recouvre ce bain n'est qu'un misérable angar. L'eau jaillit un peu au-dessous du niveau de la terre, et un conduit en bois la porte dans des espèces de bassins, où les baigneurs sont assis, et en ont jusqu'au menton. La chaleur de cette eau est forte, quoique soutenable. On reste dans le bain, huit ou dix minutes. Les battemens du pouls y deviennent très-vifs, et l'on y éprouve une sorte de faiblesse. On aide alors le malade à sortir de l'eau, et on l'assied bien couvert, sur un banc où il continue à transpirer pendant un quart d'heure. S'il faut que la sueur soit plus

abondante, on lui fait boire une certaine quantité d'eau. On le lave ensuite, le plus promptement possible, dans le bain, puis on le frotte bien et on l'habille. Ce procédé se répète, selon les cas, deux ou trois fois en un jour. Les hollandais ne permettent pas aux hottentots l'usage du bain principal. Il y a tout auprès quelques sources que l'on juge assez salutaires pour eux. Celles-ci ne sont point couvertes, et l'on y a peu de soin des malades. Le bain même fréquenté par les colons exigerait beaucoup de changemens et d'améliorations. Par exemple, l'eau, avant d'être reçue dans les bassins, est exposée à l'action de l'air, ce qui lui fait perdre une grande partie de sa vertu ; et pour boire, on se sert, au lieu de verre, d'une grande cuiller de fer, que la qualité de l'eau ne rend pas très-propre.

Il conviendrait de déterminer la saison la plus favorable pour prendre les bains de Stellenbosch. Durant la sécheresse, l'eau en est plus chaude de beaucoup que dans le tems des pluies ; mais on en fait peu d'usage, pendant cette dernière saison. Les hollandais ont recours à ce remède, en une foule d'occasions ; et il en est où loin d'être efficace, il est

très-nuisible. La consomption et les maladies occasionées par la bile, sont souvent guéries. L'abondante transpiration que causent les eaux de Stellenbosch, purifient le sang et dégagent les poumons. Les maux de tête, les spasmes dans la poitrine ont été, ainsi que les rhumatismes, extrêmement soulagés par ces eaux. Elles n'ont pas produit sur les abcès, sur les éruptions différentes, ni sur les ulcères, l'effet qu'on attendait. Les médecins du Cap étaient fort peu instruits. Il ne connaissaient ni la nature des eaux dont je parle, ni même quelquefois celle des maladies pour lesquelles ils les ordonnaient. Il y a beaucoup d'exemples du mauvais effet qu'en certains cas ont produit les eaux de Stellenbosch ; et souvent la guérison a moins dû leur être attribuée qu'à la bonne constitution du malade. Quelques médecins anglais à qui j'ai parlé de ces eaux, m'ont paru ne pas en faire grand cas.

Les fermiers et plusieurs habitans de la ville du Cap fréquentent les bains de Stellenbosch, guidés plutôt par leur caprice que par la conviction de l'efficacité de ce remède ; et ils ne considèrent pas s'il convient au mal dont ils sont atteints. C'est sur-tout le cas,

pour les ulcères et les gonflemens de jambes; qui souvent exigeraient un autre traitement. La plus dangereuse de ces enflures est causée par un ver d'une longueur prodigieuse; et c'est un genre de maladie, auquel les européens sont très-sujets aussi dans les Indes orientales. Ce ver qui a quelquefois trois, quatre, cinq et même six pieds de long, est blanchâtre et très-délié, et se nourrit dans le gras et dans la partie inférieure de la jambe. Il faut beaucoup d'adresse et d'habileté pour le faire sortir entièrement. S'il se rompt pendant l'opération, la mortification des chairs suit ordinairement. Aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il remue, on fait au malade une incision à la jambe, qu'on lie fortement au-dessus et au-dessous de l'ouverture, en laissant toutefois assez de place pour que l'animal puisse se mouvoir. On applique ensuite un cataplasme pour amortir la chair; et bientôt le ver paraît à la surface. On ne peut d'abord en tirer que quelques pouces, et on le roule avec ménagement autour d'un tuyau de plume. Il sort ensuite un peu plus; mais quelquefois il faut près d'un mois pour achever l'opération. Il est nécessaire de tenir l'animal fixé au tuyau de plume, pour l'empêcher de

s'agiter et de rompre. Dans ce dernier cas, on doit ou laisser mortifier les chairs, ou faire une opération très-douloureuse, c'est-à-dire, ouvrir la jambe, pour tirer tout ce qui est resté du ver. Le malade souffre cruellement pendant qu'on opère, et la partie affligée s'enfle prodigieusement. L'eau saumâtre ou impure passe pour être la cause de cette maladie. Les médecins, ou plutôt les matrones de la colonie, s'entendent peu à la traiter, et à soigner tous les ulcères. Ceux-ci et les pustules sont les résultats de la manière de vivre des colons; et souvent ces maladies semblent héréditaires parmi les hollandais, comme parmi les hottentots. A la vérité, ces derniers sont très-habiles à guérir plusieurs sortes d'ulcères, au moyen de plantes qu'ils broyent entre des pierres et qu'ils appliquent sur la partie malade. Ils guérissent même les blessures empoisonnées, et je crois qu'il est rare à présent qu'elles fassent mourir quelqu'un parmi eux. J'ai vu quelques-uns de leurs poisons, et j'ai rapporté plusieurs de leurs flèches qui avaient été trempées dans une sorte de substance noirâtre, semblable à de la poix. J'en essayai l'effet sur des chiens, deux desquels moururent, quoiqu'il

y eût près d'un an que la flèche avait été empoisonnée. Un de ces animaux survécut trois jours à sa blessure, l'autre entra en convulsion et périt au bout de quelques heures.

CHAPITRE IX.

Différentes espèces de quadrupèdes sauvages. — Opinion relative à l'unicorne. — Différentes espèces d'antilopes et de gazelles. — Animaux domestiques. Bestiaux. — Oiseaux. — Volailles sauvages. — Autruches. — Différentes espèces de paon. — Reptiles. — Animaux venimeux. — Insectes et mouches.

Les différens animaux qui se trouvent sur le territoire de la colonie du cap de Bonne-Espérance, sont très-nombreux; et quelques espèces sont particulières à cette contrée. Au nombre des quadrupèdes sauvages sont le lion, l'éléphant, le tigre, le léopard, le hiène, le loup, le chat-tigre, le chacal, le rhinocéros, le buffle, le sanglier, le caméléopard ou la girafe et l'hippopotame. L'éléphant, le rhinocéros et le caméléopard vivent dans l'intérieur des terres; j'ai vu tous les autres dans les environs de la ville du Cap. Plusieurs personnes assurent positivement que l'unicorne se trouve dans les déserts du pays des cafres. J'ai cherché fréquemment à m'assurer de l'existence de cet animal; et toutes mes recherches n'ont fait qu'augmenter mes dou-

tes. Jamais je n'ai rencontré une seule personne qui eût vu l'unicorne, ou qui eût entendu quelqu'un en parler après l'avoir vu. La corne que l'on montre souvent comme appartenant à cet animal, est celle d'une espèce particulière d'antilope, que j'ai observée fréquemment dans l'Inde. En effet, l'animal n'a qu'une seule corne qui est placée au milieu du front. On en voit une de cette sorte, et de près de trois pieds de longueur, dans le cabinet d'un habitant de la ville du Cap, qui la donne pour celle de l'unicorne [1].

Le lion visite rarement la colonie; ordinairement il habite l'intérieur des terres. Cependant il n'y a pas long-tems qu'il s'est montré sur les confins. Les loups, les hyènes sont nombreux par-tout et font beaucoup de mal. On trouve au Cap plusieurs espèces d'antilopes et de boucs ou de chèvres sauvages. On les y connaît sous les noms suivans: le spring-

[1] M. Barrow a copié dans une caverne, un dessin d'animal, tracé par quelque bochismen, et qui, selon ce voyageur, représente l'unicorne. *Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, par John Barrow*, II, 134 et suiv.

(Note du traducteur.)

bock [1], le stein-bock [2], le bosch-bock [3], le riet-bock [4], le dyker-bock, le gries-bock, le

[1] Le bouc sauteur.

[2] Ou steen-bock (bouc des rochers.) C'est l'*antilope grimmea* de Pallas, appelé par Pennant *antilope de Guinée*. Sparmann, *Voyage au Cap*, I, 61. Barrow, I. 46.

[3] Le bouc des bois. « C'est « dit Sparmann, *id.* III. 355 » une espèce d'antilope ou de gazelle qui était in- « connue aux naturalistes anciens et modernes, jusqu'au « tems où j'en ai donné la description dans les mémoires « de l'académie de Suède, pour l'année 1780, troisième « quartier, sous le nom d'*antilope silvatica*. Ce qui a « fait appeler cet animal du nom qu'il porte, c'est qu'il « est le seul des gazelles d'Afrique, qui ne vive que dans « les forêts et les bocages, excepté cependant l'antilope « royale de M. Pennant; mais il se peut faire que ce petit « animal soit le même que le *gnometie* des colons, ou « appartienne au genre des gazelles. »

[4] Il y a au Cap, le ree-bock, et le riet-ree-bock. Il parait que du tems de Sparmann ces deux espèces de gazelles étaient peu connues. Selon cet auteur, le ree-bock, ou le bouc rouge, est un animal haut de deux pieds, et qui marche en troupe avec ceux de son espèce. Le riet-ree-bock, le bouc rouge des roseaux, est un animal deux fois aussi gros que le riet-bock, auquel d'ailleurs on dit qu'il ressemble. Il se cache aussi dans les endroits marécageux et dans les roseaux. Sparmann, *id.* III. 114 et 115. *(Notes du traducteur.)*

bunte-bock, le haart-beast. Il y a aussi la gazelle ordinaire et la petite gazelle mouchetée, qui n'est pas plus grosse qu'un lièvre, et a quelque chose de ce quadrupède. Tous les animaux que je viens de nommer, sont nombreux autour de la ville du Cap, et figurent souvent sur la table des habitans.

Le bouc plongeur est ainsi appelé à cause de la manière dont il saute et plonge dans les herbages lorsqu'il est poursuivi. Il est à-peu-près de la grosseur d'une gazelle ordinaire. La robe de cet animal est d'un brun sale. Il a deux longues cornes noirâtres et droites, qui diminuent régulièrement depuis la base jusqu'à la pointe. Le bouc plongeur saute si vivement et si fortement en avant lorsqu'on le rencontre dans les marécages et dans les jonchaies, qu'on pourrait le croire d'abord plus dangereux qu'il ne l'est. Le gries-bock est aussi de la grosseur d'une gazelle ordinaire ; mais il ressemble infiniment à une chèvre. Son poil est grisâtre et frisé. Les animaux de cette espèce sont très-nombreux et font beaucoup de mal dans les jardins et dans les vignes pendant la nuit. Ils sont si alertes et si légers à la course, qu'aucune bête de proie

ne peut les atteindre. Le bunte-bock [1] et le haart-beest [2] sont très-gros. On les trouve principalement dans l'intérieur du pays. Jamais je ne les ai rencontrés. Les buffles sont nombreux dans le pays des cafres. Ils ressemblent beaucoup à ceux de l'Inde, et sont aussi sauvages, aussi indomptables, aussi féroces. Les lièvres et les lapins pullulent, principalement sur l'île Robin et autour de la baie de Saldagne. Plusieurs espèces de petits quadrupèdes, tels que des armadilles, des fourmiliers, des blréaux, des écureuils et des ichneumons, sont en grand nombre également.

J'ai déjà dit que les singes sont très-communs au Cap; mais on n'y en trouve pas d'autant d'espèces que dans l'Inde. Les ba-

[1] C'est le bouc peint ou rayé, appelé *antilope enharnaché* par Pennant; *guib* par Buffon; et *antilope scripta* par Pallas. Il est un peu moins grand que le haart-beest, et l'est un peu plus que le bosch-bock, ou le bouc des bois. *Sparmann, Voyage au Cap*, I, 174, III, 112.

[2] Le haart-beest est l'*antilope dorcas*, dont Sparmann a donné la description dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Suède, pour l'année 1779, p. 151. *Sparmann, id.* I, 174.

(Notes du traducteur.)

bouins semblent former la race dominante. Ils sont très-laids, très-dégoûtans, et portent au plus haut degré la malice et la brutalité. Ils infestent toutes les montagnes, et il est dangereux de les rencontrer lorsqu'ils vont en troupe. Ils attaquent les hottentots ; et si une femme se trouve sur leur chemin, ils cherchent à lui faire violence, et même ils s'efforcent de la tuer, si elle résiste à leurs desirs. Le babouin du Cap est de la taille d'un chien ordinaire; mais il a plus de corps. Il est couvert de longs poils d'une couleur grisâtre ou bleuâtre. Lorsqu'il se redresse, il a plus de quatre pieds de haut. Ses gambades sont différentes de celles des singes plus petits. Loin de se montrer agile et gai comme ceux-ci, il paraît gauche, sombre et méchant. Les soldats ont coutume d'enchaîner des babouins devant leurs portes et leurs tentes, et les esclaves en mènent dans les rues ; mais on ne permet pas que ces animaux entrent dans les maisons, parce que si un enfant se trouvait à leur portée, ils ne manqueraient pas de l'égorger.

Les espèces d'animaux domestiques sont en petit nombre au Cap. Ce sont principalement des chevaux, des bœufs, des moutons

et des chèvres. Les premiers chevaux du Cap sont venus de Batavia et de l'Amérique méridionale ; mais ils se sont croisés avec des races de plusieurs autres parties du monde. Ils sont petits mais forts, et supportent parfaitement la fatigue. J'ai déjà fait remarquer le peu de soin qu'en prennent les colons. On les néglige tellement qu'au premier aspect ils paraissent inférieurs à ce qu'ils sont réellement. A cause des mouches qui les tourmentent, jamais on ne leur coupe la queue ; il est même rare qu'on les étrille ; et de la sorte l'attelage de l'habitant le plus aisé paraît composé de ces misérables animaux, qui tirent les chars de nos paysans du pays de Galles et d'Irlande. J'ai observé qu'une teinte rougeâtre formait la couleur de la plupart des chevaux du Cap, dont la robe est aussi semée de taches tirant sur le bleu. Le 28.e régiment de dragons ayant été remonté dans cette colonie, eut beaucoup de peine à dresser ses chevaux qui étaient très-vicieux et sujets à ruer et à broncher. On trouve dans l'intérieur des terres quelques chevaux sauvages, provenant de ceux qui ont été lâchés pour paître, peu de tems après l'arrivée des hollandais.

Le zèbre est indigène en Afrique, et très-

commun dans les parties de la colonie les plus éloignées de la péninsule. C'est un bel animal qui, pour la taille et les proportions, ressemble au cheval, au mulet et à l'âne. Sa robe, régulièrement rayée de jaune et de brun, est en quelques endroits semblable à la peau du tigre. Je renvoie le lecteur à l'Histoire Naturelle de Buffon, s'il désire une entière description de cet animal. Cependant qu'il me soit permis d'ajouter que, quoique cet écrivain dise que le zèbre est sauvage et ne peut être apprivoisé, je l'ai vu paître tranquillement dans les environs de la ville du Cap, et qu'il se laissait caresser par nos soldats.

Les chèvres sont très-estimées au Cap à cause de leur lait, et du grand nombre de chevreaux qu'elles mettent bas. Il y en a de plusieurs espèces, et quelques-unes diffèrent des chèvres d'Europe. Il se trouve aussi beaucoup de variétés dans les bœufs et les vaches. Il y en a une espèce particulière au Cap, et à cette partie de l'Afrique. On la distingue par une tête large, par de grandes cornes, par de longues jambes et de larges sabots. Enfin, les bœufs de cette espèce sont efflanqués par-devant et très-larges par-derrière. On engraisse

de petits bœufs semblables à ceux d'Alderney; et les vaches de cette espèce donnent une grande quantité de lait. Cependant la viande de bœuf est en général maigre et de médiocre qualité au Cap. Il est rare que les colons renferment leur bétail dans des enclos où il puisse brouter une herbe nourrissante et douce. Les bœufs sont tués après un long voyage, pendant lequel ils ont perdu la meilleure partie de leur substance. Leur chair, en conséquence, est maigre et coriace; et d'ailleurs, les plantes âcres et les feuilles d'arbrisseaux dont l'animal se nourrit, lui fait contracter un mauvais goût. On vend un jeune bœuf, de dix à quinze risdales. Jamais les hollandais ne mangeaient la tête ni les parties intérieures de la bête. Ils les donnaient à leurs esclaves et aux hottentots, ou bien ils les jetaient. Ils en faisaient de même de celles des moutons. Ayant vu nos soldats, qui la plupart étaient des écossais, emporter les têtes de bœuf et de mouton, ils demandèrent ce qu'on voulait en faire. L'ayant su, ils les mirent à prix, et même ils les vendirent assez cher.

Le veau est fort rare au Cap. La viande de mouton y forme la principale nourriture des hollandais et des hottentots. Les animaux de

cette espèce y diffèrent entièrement de ceux d'Europe. Les moutons du Cap sont assez gros, mais ils n'ont pas une si belle apparence que les nôtres. Leur chair n'a pas si bon goût, et elle est plus dure. La laine est plus frisée, et ne sert qu'à remplir les matelas des esclaves. Elle est d'un brun sale; mais les nuances varient. Quelques toisons présentent des taches noires, et d'autres en ont de blanches. Il y en a dont la laine ressemble au poil de nos chèvres brunes. Les moutons du Cap sont très-haut montés. Ils ont la partie antérieure du corps et les côtés étroits, ce qui provient de ce qu'ils n'ont point de graisse autour des reins ou des intestins, et de ce que leur toison frise peu. La queue est extrêmement large, plate, courte et nue par-dessous. Elle pèse de neuf livres à dix-huit. C'est là et dans les reins qu'est toute la graisse. Celle-ci est ferme, mais lorsqu'on la fait fondre, elle ressemble à de l'huile. Après cette opération, on emploie la viande de la queue de mouton en place de lard. On nourrit ordinairement les esclaves avec de la viande de chèvre et des débris de mouton ou de bœuf, et avec des légumes cuits dans la graisse dont je viens de parler. Avant notre arrivée au

Cap, un mouton coûtait une risdale ou une risdale et demie. Le prix a doublé ensuite ; car les hollandais avaient grand soin de faire payer très cher aux anglais, tout ce qu'ils leur vendaient.

Les chiens sont nombreux au Cap. Tous ceux qu'on y trouve sont d'autres espèces que les nôtres. Dans l'intérieur de la colonie, il y en a de sauvages qui ressemblent à des loups. Dans toutes les maisons, il y a beaucoup de chiens, qui appartiennent soit au maître, soit aux esclaves, soit aux domestiques hottentots. Une personne de marque ne sort pas qu'elle ne soit suivie d'un ou même de deux chiens. Les plus gros ressemblent infiniment aux chiens-loups ; et les plus petits ont quelque chose du renard. Ce sont, les uns et les autres, de malheureux animaux, à demi-affamés, couverts de pustules, rongés d'ulcères, et presque dépouillés de poils. On les voit errer en troupe par les rues. Ils sont néanmoins très-utiles ; car ils sentent les bêtes sauvages, et leur donnent la chasse pendant la nuit. Aussitôt qu'un chacal saisit un chien aux environs de la ville du Cap, le pauvre animal pousse un hurlement, qui devient un signal auquel les autres bêtes de son espèce courent

en foule pour attaquer l'ennemi commun.

Les porcs sont très-rares au Cap. On n'y en élève que peu, parce que les habitans n'en estiment pas la chair. Il y en a de sauvages et de plusieurs espèces dans l'intérieur du pays.

Les oiseaux sont très-nombreux; et plusieurs sont parés d'un superbe plumage. Les aigles, les vautours, les milans volent au-dessus des montagnes, et viennent, ainsi que d'autres oiseaux de proie, jusqu'aux portes de la ville du Cap, où ils enlèvent les restes d'animaux et diverses ordures. Les corneilles débarrassent toutes les rues des immondices qu'on y jette; et leur utilité empêche qu'on ne les maltraite.

Les pingoins, les cormorans, les plongeons, plusieurs espèces de grues, les bécassines du Cap, les canards domestiques et sauvages, les sarcelles sont en grand nombre aussi. On peut s'en procurer facilement, en donnant un peu de poudre et de plomb à un esclave, ou à quelque hottentot, qui se trouve suffisamment récompensé de sa peine par le plaisir qu'il prend à cette chasse. Des individus de ces deux classes sont constamment occupés à chasser pour fournir de gibier

la table de leurs maîtres. Les hollandais de la ville du Cap prennent rarement cet exercice, et peu d'entr'eux y trouvent de l'amusement. On voit souvent des autruches dans les environs de cette ville. J'y en ai même rencontré qui se promenaient tranquillement dans les rues. L'autruche, lorsqu'elle est droite et qu'elle marche, est plus haute qu'un homme. Son port et son cou alongé la font, jusqu'à un certain point, ressembler à un chameau. Ses pieds sont longs, aussi épais que ceux d'un âne, et divisés en trois gros orteils. Il y a des autruches dont le plumage est noirâtre. D'autres l'ont d'un gris sale ou cendré, avec quelques plumes blanches sous le ventre et sous les ailes. La construction de celles-ci et leur petitesse, vu la grandeur et le poids du corps de l'oiseau, empêchent l'autruche de voler, mais elle court très-vîte; et en battant des ailes, elle accélère son mouvement, et se rafraîchit. Le bec ressemble un peu à celui de l'oie. La mandibule et le gosier sont très-larges et très-détendus. Les œufs d'autruche sont aussi gros qu'un boulet de douze. Les habitans de couleur en mangent; et on en vend au marché de la ville du Cap, à trois sous la pièce. Les hottentots, au moyen

d'une sorte de poinçon, gravent avec beaucoup d'adresse sur des coquilles d'œufs d'autruche, des figures qui représentent ou ces oiseaux, ou des éléphans, ou des antilopes, ou d'autres animaux. Ils les frottent ensuite avec une substance noire et grasse, qui pénètre dans les cavités et n'en sort plus.

Lorsque les anglais prirent possession du Cap, les plumes d'autruche étaient à très-bon marché; mais les hollandais ayant remarqué l'empressement de leurs nouveaux hôtes à s'en procurer, en élevèrent le prix sur-le-champ. La première fois que je touchai au Cap, j'en eus de très-bonnes, à une demi-risdale la pièce; et à mon retour de l'Inde, je les payai une risdale et demie et deux risdales. Le haut prix et le prompt débit de ces plumes portèrent les fermiers et les habitans des campagnes à tirer un grand nombre d'autruches. Sir George Young craignant que sur une grande étendue de pays on n'en détruisît l'espèce, défendit d'en tuer sous peine d'une très-forte amende.

Les paons de la même espèce que les nôtres sont nombreux. Le paon sauvage est le plus beau, et on le trouve généralement près des maisons des fermiers, dans les environs de

Stellenbosch. C'est un excellent manger. Sir George Young ordonna que quiconque tirerait un paon sauvage paierait une amende de vingt risdales. Cet officier introduisit au Cap les lois anglaises, relatives à la chasse. Les perdrix, les faisans, les outardes sont en grand nombre dans toute la colonie. Le cape-grouse est une espèce de faisan. On trouve aussi au Cap, cet oiseau des jonchaies d'Asie, qui est armé d'un double éperon. Le pélican y est également indigène. Le flammant y habite les endroits marécageux. Quoique plus gros, il est de la même forme que la grue, ayant comme ce dernier oiseau, le cou et les jambes déliés et longs. Les ailes, le dos et une partie du ventre sont d'un rouge vif, et le reste est d'un beau blanc. Le rouge-queue a un plumage noir mêlé de jaune et de chamois. Les perruches et les perroquets de différentes espèces se trouvent dans les forêts vers les parties orientales de la colonie. Outre les loris communs, il y a au Cap parmi les oiseaux de ce genre, une espèce particulière au pays. Les tourterelles, les ramiers, les grimpereaux y abondent aussi. Les oies d'Egypte et des montagnes, d'espèces beaucoup plus petites que les nôtres, habitent les marécages voisins des champs de

blé ; où elles font beaucoup de dégât.

L'indicateur, ou le guide au miel, est très-commun dans les forêts. Cet oiseau porte à sa queue deux longues plumes, qui tombent aussitôt qu'on l'a tué. Le secrétaire [1] est l'ennemi juré des serpens et de tous les reptiles ; et souvent l'attention avec laquelle il les épie, découvre leur retraite à l'homme. Cet oiseau a aussi à sa huppe, deux longues plumes noires qui, de même que celles de la queue de l'indicateur, tombent lorsqu'il est atteint d'un coup de feu. Toutefois il est rare qu'on le tire, son extraordinaire antipathie contre les reptiles faisant sa sauve-garde. Il est d'autres oiseaux que ceux dont j'ai parlé ; mais je n'ai pas eu occasion de les remarquer.

J'ai peu vu de reptiles, n'ayant pas assez fréquenté l'intérieur du pays, où ils sont très-nombreux, très-dangereux, et où l'on en trouve de beaucoup d'espèces qui sont presque inconnues aux environs de la ville du Cap. Les habitans de cette ville sont du moins

[1] Il est ainsi nommé à cause des longues plumes de sa huppe, que l'on a trouvées ressemblantes aux plumes que les commis des négocians avaient coutume de porter dans leurs cheveux. C'est le *falco serpentarius*. *Voyage de Barrow*, 1, 248. *(Note du traducteur.)*

exempts de la crainte d'être mortellement blessés dans leurs propres maisons, par ces reptiles. Il n'en est pas ainsi dans l'Inde. Jamais on n'y est en sûreté contre les serpens, les couleuvres, et les différentes espèces d'insectes venimeux, tels que les mille-pieds, les scorpions, etc. J'y ai plus d'une fois trouvé des serpens dans ma chambre à coucher. Le serpent à capuchon, ou la couleuvre-capelle, qui est la terreur des asiatiques, habite aussi le cap de Bonne-Espérance. Tous ses mouvemens sont prompts, et sa piqûre est mortelle. Cependant, par un bienfait de la providence, ce terrible animal avertit de son dessein par ses préparatifs d'attaque. Lorsqu'il est courroucé, ou qu'il veut se jeter sur quelque objet, la moitié de son corps s'élance à la hauteur de trois ou de quatre pieds; et le reste, ainsi que la queue, forme plusieurs anneaux. Dans cette position, il détache son capuchon, sorte de membrane pareille à celle qu'on trouve à l'aile d'une chauve-souris, et il l'amène le long du cou et de la tête, sur le front, ce qui lui donne la facilité de lancer son venin avec beaucoup de force et de vélocité. Lorsque le capuchon est developpé, l'animal a un tout autre aspect qu'auparavant.

Cette membrane est alors deployée comme un éventail de six à huit pouces de largeur. Elle fait voir une raie blanchâtre et creuse qui semble dessiner deux fers de cheval, ou une paire de lunettes. Le tems qu'il faut à l'animal pour étendre son capuchon, donne le tems de l'éviter.

La couleuvre de Manille n'est point connue au Cap, ce qui est un grand bonheur pour les hottentots que leur paresse porte à se coucher dans les sables, dans les herbes ou sur les rochers, et qui seraient facilement les victimes de cet animal dont la piqûre est la mort sur-le-champ. On rencontre souvent le puff-adder. Ce serpent, long d'environ trois pieds, est presque aussi gros à la queue qu'à la tête. Sa peau est d'un brun obscur ou noirâtre, et est coupée par des raies bleuâtres.

Le spring-adder tire son nom du saut qu'il fait en-arrière pour saisir sa proie. Ses élans ne ressemblent pas peu à ceux d'un sauteur de foire, qui montre ses talens. Il est délié, a deux ou trois pieds de longueur, et est très-dangereux, sur-tout pour quelqu'un qui ne connaît pas la manière dont il attaque. Le spring-adder, lorsqu'il est poursuivi et voit qu'il ne peut s'échapper, saute en-arrière et

mord son ennemi s'il peut l'atteindre. Son poison est mortel, si l'on n'emploie pas sur-le-champ les remèdes convenables pour en prévenir l'effet.

Le boem-slange, ou le serpent des arbres, a de cinq à dix pieds de longueur, et est très-épais. Sa peau bleuâtre et sombre est tachetée de gris et de blanc. Il s'entortille aux branches des arbres, et attend que sa proie passe au-dessous. C'est de là qu'il a pris son nom. Ce reptile attaque souvent les indigènes, et jette son venin principalement à la figure. On trouve un serpent de cette espèce dans les forêts de la côte de Malabar.

Les serpens des herbes et les serpens d'eau se trouvent au Cap. Il y a aussi des crapauds et des grenouilles d'une grosseur prodigieuse. Le cri des grenouilles y est très-incommode pendant la nuit. Il paraît qu'elles se réunissent en grand nombre et coassent en cadence. Lorsque l'une d'elles cesse de crier, les autres cessent aussi. Leur coassement est très-différent de celui des grenouilles d'Europe.

Les scorpions et les mille-pieds sont très-communs. Le scorpion noir est gros et dangereux. La grosse araignée noire passe aussi pour un animal venimeux.

Par-tout, au Cap, on rencontre des tortues de terre, qui rampent sur le sable. Les noirs les font griller, et les mangent. La tortue de cette espèce donne d'excellent bouillon. L'iguane se trouve aussi au Cap; et, quoique d'un aspect dégoûtant, il procure un mets délicieux, étant blanc et tendre comme un poulet, mais plus savoureux et plus gras. Il a la forme d'un crocodile.

Les sauterelles rouges et les sauterelles vertes volent en grand nombre en certaines saisons, et font beaucoup de mal aux biens de la terre. Le dommage qu'elles causent est très-grand dans l'intérieur du pays. En peu d'heures, elles ont détruit la récolte de plusieurs champs. Le vent de sud-est les disperse et les chasse en grandes troupes vers la mer. Tandis que nous étions à l'ancre, j'en ai vu plusieurs venir à bord, épuisées de fatigue. Elles étaient d'une très-belle couleur. Ainsi que le font les égyptiens, les cafres et les hottentots mangent les sauterelles dans le tems qu'elles perdent leurs ailes, et qu'on les trouve en monceaux sur la terre.

Les moustiques peuvent être fâcheux dans l'intérieur du pays; mais ils ne le sont point dans la ville du Cap. Pendant la chaleur, la

petite mouche de sable qui est à peine visible, incommode beaucoup, lorsqu'on traverse un terrain sablonneux. Des essaims de mouches remplissent les maisons. Tous les mets en sont couverts, et l'on ne peut manger ni boire sans en avaler quelques-unes. De petits nègres, armés d'un balai de plumes d'autruche et de paon, se tiennent derrière le siége de leurs maîtresses pour chasser ces animaux incommodes. Les chevaux sont fortement tourmentés par les mouches, surtout par une espèce qui ressemble à notre guêpe, et est appelée mouche de cheval. Elle darde son aiguillon avec constance, jusqu'à ce qu'elle ait fait du sang, et souvent elle poursuit l'animal l'espace d'un mille ou deux.

On trouve plusieurs sortes d'escarbots au Cap. On y voit constamment le gros escarbot noir, occupé à faire, avec du fumier, des boules qu'il roule vers sa demeure. L'industrie qu'il montre dans cette opération est vraiment surprenante. Lorsqu'un escarbot trouve une boule trop grosse pour la faire monter, il appelle un autre animal de son espèce; et si leurs efforts réunis ne suffisent pas pour la pousser de tête, ils se retournent et poussent jusqu'à ce qu'ils aient surmonté la difficulté. Les boules sont

beaucoup plus grosses que celles avec lesquelles les enfans s'amusent, et sont très-polies. J'ai eu le plus grand plaisir à voir opérer ces laborieux, ces ingénieux animaux.

Les cock-roaches ne sont pas nombreux au Cap; et je crois que ceux qu'on y trouve y ont été apportés par des vaisseaux venus de l'Inde. Les fourmis de toutes les espèces s'y multiplient à l'infini. Cependant elles n'y sont pas, sur-tout dans les maisons, si incommodes que dans l'Inde. Les petites fourmis blanches, communément appelées *termites*, infestent les compagnes, et sur-tout les plaines. Elles élèvent, à trois ou quatre pieds de hauteur, des pyramides de terre si solides qu'on ne peut les renverser qu'à coups de hache. Elles rongent tout le bois qu'elles peuvent trouver. Les chenilles et les autres insectes, qui vivent sur les légumes, sur les fleurs et sur les fruits, font beaucoup de mal dans les parties cultivées, et sur-tout dans les vignes.

CHAPITRE X.

Vignes des environs de la ville du Cap. — Manière de planter et d'élever les vignes au Cap. — Manière de faire le vin. — Différentes sortes de vin. — Espèces de vignes excellentes. — Vin de Constance. — Ferme et village de Constance. — Qualité du raisin de ce vignoble fameux. — Précautions prises pour exprimer le jus du fruit. — Quantité de vin que l'on recueille annuellement à Constance. — Autres vins de qualités supérieures. — Eau-de-vie de marc. — Cannes de sucre. — Orge, etc.

Le tableau que je viens de tracer suffira peut-être pour donner au lecteur une idée de ce qui se présente aux regards du voyageur à son débarquement. Avant de quitter le pays situé au sud de la ville du Cap, je parlerai du village de Constance, de ses plantations de vignes, et de celles de plusieurs autres cantons.

On trouve à Wineberg, à Round-Bosch, à Witte-Boem, et en d'autres lieux, aux environs de la ville du Cap, plusieurs plantations de vignes[1], que des haies composées de chênes

[1] On voit des maisons dont les murs et les porches sont garnis de treilles qui donnent en abondance des raisins qu'on mange frais, ou qu'on fait sécher.

nains, de myrtes, de coignassiers, et d'autres espèces d'arbrisseaux, défendent contre les bêtes fauves et le bétail, et mettent à l'abri de la fureur des vents. Pour garantir les tendres bourgeons, d'autres haies du même genre entrecoupent les plantations. Celles-ci forment des lignes régulières. On ne laisse point les plants étendre leurs branches, ni s'élever à plus de trois pieds de hauteur; et ils sont soutenus par des échalas qui se croisent. Il y a un grand nombre de plantations de vigne autour de Constance et de Wineberg, au sud de la ville du Cap. A l'est sont celles des villages de Franche-Hoeke [1], de Drakensteen, du grand et petit Parl. Il y en a aussi plus loin, vers Stellensbosch, Swellendam et le pays adjacent. Aucune sorte de culture n'est plus profitable. On a supputé qu'un acre pouvait contenir environ cinq mille ceps, et que ceux-ci produisaient sept cents gallons [2] de vin, pour le moins. On recueille au Cap différentes sortes de vins auxquels on donne

[1] Coin français. On sait que ce sont des refugiés français qui ont introduit la vigne au Cap.

(Note du traducteur.)

[2] Le gallon fait environ quatre pintes, ancienne mesure de Paris.

le nom de ceux d'autres pays dont ils se rapprochent par le goût. Ainsi (sans parler du vin de Coustance), on y fait du vin muscat, du vin de Moselle, du vin de Madère, du vin de Grave et du vin du Rhin. Ces vins sont d'une qualité très-inférieure à ceux dont ils portent le nom, ce qui provient plutôt d'un défaut de culture et d'une mauvaise manipulation, que de la qualité du raisin. C'est un fait reconnu que les raisins du Cap ne sont inférieurs à ceux d'aucune autre partie du monde, et que même il y a des vignes d'espèces plus parfaites que celles qui en Europe produisent des vins d'une qualité bien supérieure. Les hollandais ne sont jamais parvenus à quelque degré de perfection dans l'art de cultiver la vigne, ni dans celui de faire le vin. Comme ce sujet me parut très-important, je cherchai à me procurer tous les renseignemens possibles, et peut-être ne trouvera-t-on pas dépourvues d'intérêt, les observations que j'ai faites.

Les défauts qu'on remarque dans les vins du Cap, sont les résultats de l'avarice et de la négligence du planteur. La première l'empêche de sacrifier un gain présent, mais peu considérable, à l'espoir d'en faire un beaucoup

plus grand dans la suite. Son indolence et une sordide économie sont cause que, pour s'épargner des soins et de l'argent, il ne soutient les ceps qu'au moyen d'échalas, trop courts pour que la plante puisse s'élever, et que, par conséquent, les grappes s'approchent moins de terre. Il est cependant prouvé que par la méthode contraire, on perfectionnerait la qualité du fruit, et qu'en même tems on augmenterait le produit. Il est naturel de supposer que croissant si près du sol, le raisin attire quelques particules corrompues. On ne peut pas douter, non plus, que ce ne soit le terroir qui donne au vin du Cap cette saveur qui lui est particulière. Fréquemment aussi, le cultivateur ou le planteur, pour avoir une plus grande quantité de vin, mêle des feuilles et des queues aux fruits, et place le tout sous le pressoir. En outre, de peur que les oiseaux ou les insectes n'enlèvent une partie de la récolte, on cueille souvent les raisins avant qu'ils soient mûrs. On ne laisse pas non plus fermenter le vin assez longtems pour qu'il se dégage de toutes les impuretés qu'il peut contenir, et pour qu'il acquière un goût agréable. On le met, au sortir du pressoir, dans des tonneaux bien enduits

de chaux. Une certaine quantité de soufre qu'on y jette, est tout ce qu'on emploie pour le purifier. Souvent j'ai vu dans le vin du Cap, un sédiment qui, analysé, donnerait du blanc de plomb et des particules de soufre. Les hollandais prétendent que la rareté, la cherté du bois, et la violence des vents ne permettent pas de faire monter plus haut les plants, et que le jus des feuilles et des queues donne plus de goût au vin. Ces argumens sont très-faibles. Depuis l'arrivée des anglais dans la colonie, quelques fermiers, à l'instigation de ceux-ci, ont apporté plus de soin à la culture de leurs vignes, et à la manière d'en faire le vin, dont, en conséquence, la qualité est devenue bien supérieure à ce qu'elle était précédemment. Nos compatriotes, il est vrai, ne doivent pas être naturellement fort expérimentés dans l'art de faire le vin; mais le jugement et l'activité font trouver les moyens de remédier aux inconvéniens de la situation où l'on est; et les anglais qui résidaient au Cap, se virent dans la nécessité de s'occuper de la culture de la vigne, à cause du prix exorbitant auquel on voulait leur vendre les vins d'Europe. Il y eut une époque où les officiers des régimens furent forcés

de prendre la résolution de ne boire que des vins du pays. Cette mesure fit diminuer le prix du transport, qui était devenu extravagant. Le vin du Cap est laxatif. Il produit, sur un européen qui en boit une ou deux bouteilles, l'effet d'une médecine. Cependant, lorsqu'on en use constamment avec un peu d'excès, il irrite les entrailles, ce qui, selon toute apparence, provient du soufre et des autres substances qu'on jette dans les tonneaux. Peut-être aussi la qualité du vin, qui a beaucoup d'acidité est-elle la principale cause de cet inconvénient.

Quelques anglais entreprirent donc de faire du vin au Cap, et réussirent très-bien; mais comme ils n'étaient pas propriétaires du sol, et qu'ils ne pouvaient disposer d'un grand nombre d'esclaves, ils se virent forcés de renoncer à cette entreprise. Les hollandais firent tout ce qui dépendait d'eux pour empêcher qu'ils ne s'occupassent de cette branche de commerce. En général les raisins du Cap ne sont pas inférieurs aux raisins de France ni de Portugal; et j'ai déjà dit qu'il y en a même de meilleure qualité que ceux-ci. En conséquence, on doit regretter que les possesseurs de cette colonie n'aient pas cul-

tivé une plus grande quantité de vignes ; car, à ce moyen, ils eussent pu faire un grand commerce avec toutes les parties du monde. Les ressources qui en eussent résulté en auraient enfanté d'autres pour eux. Mais, jusqu'ici, les hollandais ont paru fermer les yeux sur leurs véritables intérêts. Les fermiers suivent leur ancienne routine, sans songer à leur propre avantage ni au bien public. On fait au Cap une quantité de vin considérable, il est vrai ; mais ce vin est insipide et faible, et la vente n'en est d'aucun avantage pour la colonie. Aucun capitaine de vaisseau anglais allant dans l'Inde ne voudrait en embarquer, car il ne pourrait s'en défaire. Si la Grande-Bretagne était demeurée en possession du cap de Bonne-Espérance, elle eût pu, au bout de quelques années, retirer de grands profits de cet article de commerce. Les anglais n'eussent plus été forcés de payer les sommes exorbitantes qu'exigent les planteurs de Madère et d'autres pays étrangers ; et pouvant faire nous-mêmes d'excellens vins dans une colonie anglaise, les inconvéniens d'une guerre avec la France et avec l'Espagne eussent été moindres pour nous.

Le village de Constance, qui donne son

nom à ce vin si doux, si agréable et si estimé en Europe, est situé à-peu-près à mi-chemin entre Musenberg et Wineberg, à la base d'une chaîne de montagnes verdoyantes. Il se trouve à huit ou neuf milles de la ville du Cap, d'où l'on s'y rend par un chemin charmant, que, de chaque côté, bordent de belles maisons et des jardins. Tout étranger qui aborde au Cap s'empresse de visiter le village et les fameuses vignes de Constance, qui, avec la montagne de la Table, sont ce qu'il y a de plus curieux à voir dans le pays. A proprement parler, il n'y a que deux maisons à Constance; mais les cases, les celliers et tous les magasins qui en dépendent, présentant l'aspect d'un village, en font donner le nom à ce lieu. Des bosquets d'arbres d'argent, de chênes, d'ormes et d'arbrisseaux entourent de tous côtés les édifices et les plantations; ils les dérobent même à la vue jusqu'à ce qu'on ait tourné la montagne et qu'on soit près du village. Il y a deux plantations distinctes qui donnent chacune un vin différent. La première, qui est appelée grande Constance, produit du vin rouge; et l'autre, qui est nommée petite Constance, en produit du blanc. La ferme qui fournit ces vins

exquis, appartient à un hollandais, à Mynheer Pluter, et est depuis long-temps dans sa famille.

Le raisin dont le jus forme le vin de Constance, est une espèce de muscat très-doux, et d'un goût délicieux. L'excellente qualité du fruit provient tant de l'exposition que de la nature du sol; mais on en attribue la saveur exquise à la culture, au soin qu'on a d'empêcher qu'il ne s'attache point de sable à la grappe, et qu'elle ne soit pas attaquée par les insectes lorsqu'elle est mûre. Une autre cause contribue fortement aussi à la bonté du vin de Constance. On ne met sous le pressoir ni feuilles, ni queues, ni aucun raisin qui ne soit dans un état de maturité parfaite. Si l'on faisait de même dans les autres parties de la colonie, tous les vins du Cap acquerraient bientôt de la réputation. Les grains du raisin de Constance sont plus gros que ceux de toute autre ferme. Ils ont aussi la pulpe plus moelleuse, et en conséquence ils donnent plus de jus. Il y a cependant au Cap plusieurs terrains dont le sol produirait d'aussi bons raisins que celui de Constance; mais on les néglige honteusement, les fermiers étant dans l'habitude de ne culti-

ver que les terres qui exigent peu de soins [1].

Année commune on fait à Constance environ soixante-quinze lègres [2] de vin, chacun desquels contient plus de cent cinquante de nos gallons. Ce vin est moelleux et doux. On ne le donne qu'au dessert ; et une couple de verres sont ordinairement tout ce qu'on en peut boire. Il est très-cher ; et souvent, pour s'en procurer, il faut s'y prendre long-tems d'avance, et même un ou deux ans avant la récolte.

Sous le gouvernement hollandais, le fermier de Constance divisait le produit des vignes en trois parts. Il était obligé d'en livrer une à un certain prix à la compagnie des Indes hollandaise, qui faisait passer de ce vin au gouvernement en Hollande. Il fournissait aussi, au même taux, la seconde part aux principaux officiers de la colonie. Quant à la troisième, il pouvait en disposer comme bon lui semblait. Il la vendait ordinairement

[1] Sparmann (Voyage au cap de Bonne-Espérance, 1, 57), dit que les cantons voisins ne donnent que du vin ordinaire, quoique plantés de ceps pris des vignes de Constance. Il ajoute qu'on suppose que les premiers plants de ce vignoble fameux ont été apportés des bords du Rhin. *(Note du traducteur.)*

[2] Leagers.

par le détail aux voyageurs et aux capitaines de vaisseaux marchands de toutes les nations qui relâchaient au Cap. Le prix variait selon les différentes conjonctures. Si la récolte avait été peu abondante, il s'élevait de manière que le produit net fût constamment le même. Les hollandais, chez qui logeaient ordinairement les étrangers dans la ville du Cap, ne faisaient servir de ce vin que dans les occasions les plus extraordinaires. Un habitant de cette ville ne fait déboucher une bouteille de vin de Constance, que lorsque la personne à laquelle il se propose d'en offrir peut lui être utile. De tems en tems, on en présente à un riche anglais qui a fait fortune dans l'Inde, ou de qui l'on attend un beau présent en thé, en sucre candy, en mousseline; mais un simple officier, que l'on ne suppose pas muni de ces articles précieux, ni de beaucoup d'argent, peut, s'il n'est pas favorisé de la maîtresse de la maison, ne pas goûter une seule fois de ce délicieux breuvage.

Une bouteille de vin de Constance ne coûte pas moins de deux dollars au Cap; et souvent il n'est pas facile d'en trouver de véritable. Il arrive fréquemment que, même en payant cette somme, on n'a qu'une espèce de vin

mielleux qu'on donne en place. On peut quelquefois, par la voie de la persuasion, obtenir de Mynheer Pluter, au village de Constance, un baril d'environ vingt gallons, pour le prix de dix ou de douze livres sterling. Il est rare qu'un étranger puisse s'en procurer une plus grande quantité à-la-fois. On doit même lui recommander de prendre toujours le peu qu'on voudra lui vendre, et sur-tout de prendre garde qu'on ne lui donne pour du vin de Constance un autre vin substantiel et doux.

Mynheer Pluter reçoit dans sa ferme un grand nombre d'étrangers, amenés par la beauté du lieu, et par le desir de voir les plantations de vignes et de connaître la manière de faire le vin. Sous tous les rapports, ce fermier est un véritable hollandais. Quoiqu'il ait fréquemment la visite d'officiers civils et militaires, d'un grade ou d'un rang élevé, ainsi que celle de plusieurs personnes distinguées, qui le paient généreusement, et qu'il devrait attirer par sa politesse et des manières engageantes, il est toujours sombre, brusque et grossier. Il est très-rare de le voir de bonne humeur, malgré le profit considérable qu'il fait en versant son nectar à ses

hôtes. L'or est l'idole des hollandais ; cependant ils le reçoivent, sans remercier ceux qui le leur donnent; et lorsqu'une fois ils ont touché le prix extravagant qu'ils ont demandé à nos compatriotes, ils se rient de ceux-ci, et ne peuvent concevoir l'indifférence avec laquelle ils se défont d'un métal si précieux.

En deux ou trois visites que j'ai faites à sa ferme, je n'ai pas été assez heureux pour trouver M. Pluter de bonne humeur, et je n'ai pu en obtenir la permission d'examiner les pressoirs et les celliers, parce que je ne lui avais pas présenté une recommandation de ses amis de la ville du Cap, ce que son orgueil lui fait toujours exiger. Je me reposais sur la partialité que je connaissais aux hollandais pour les anglais, lorsque ceux-ci ont quelque emplette à faire. Ayant demandé d'entrer dans la ferme, M. Pluter me répondit lui-même qu'il n'y était pas. Cependant les officiers qui m'accompagnaient, le connaissant mieux que je ne le faisais, obtinrent de quelques esclaves, au moyen d'un peu d'argent, qu'ils nous fissent voir les plantations, qu'ils nous montrassent la manière de faire le vin, et qu'ils nous en procurassent quelques bouteilles. Lorsque nous rencontrâmes

ensuite le propriétaire, nous ne fîmes plus aucune attention à lui, et nous ne songeâmes qu'à satisfaire notre curiosité. Si quelqu'un arrive avant que M. Pluter soit habillé et qu'il ait fumé toutes ses pipes de tabac, il ne le reçoit pas à moins qu'il ne soit sûr de gagner une forte somme. Ceux qui connaissent sa manière d'agir, font voir de l'argent à quelques esclaves. Bientôt le maître envoie une certaine quantité de vin sous un berceau dans le jardin, et il le fait impitoyablement payer deux dollars d'Espagne la bouteille, ce qui fait 11 sous 6 den. sterling. A la vérité, il faut jusqu'à un certain point excuser le peu de politesse de M. Pluter, à qui il ne serait pas possible d'entretenir tous ceux qui lui font visite, et parmi lesquels il y en a beaucoup dont le babil l'importunerait infiniment. Ses esclaves sont très-attentifs et très-communicatifs, lorsqu'ils conduisent des étrangers; et ils y trouvent toujours leur profit.

Les caves de M. Pluter sont très-vastes; et jamais je n'en ai vu qui fussent mieux en ordre. Dans les caves et dans les celliers des marchands du Cap, le vin est contenu dans des vaisseaux qui sont à-peu-près de la forme de notre muid, quoique plus gros. Ces vases

sont de bois de Mahogany, ou d'un bois qui y ressemble beaucoup. Les douves en sont très-épaisses et très-polies, et sont réunies par des cercles de cuivre. Chacun de ces vases contient de six à sept cents gallons, et est appelé *lègre*, expression impropre, le lègre étant une mesure de cent cinquante gallons. L'ouverture est recouverte d'une plaque de cuivre, qui joint parfaitement. Les robinets sont très-forts, et ferment à la clef; et comme on ne les ouvre qu'en présence du propriétaire, les esclaves ne peuvent point détourner de vin. Quelques-uns de ces lègres sont ornés de figures élégamment sculptées.

Le vin le plus estimé, après le vin de Constance, est une espèce de vin muscat, qu'on appelle *Madère du Cap*. Ce vin est pourpre foncé et fort épais. Il est lourd, mielleux, et a plus de corps que tout autre vin qu'on fasse dans la colonie.

Les vins blancs du Cap sont, les uns légers et très-légers, et les autres acides. On peut en boire cinq ou six bouteilles sans être ivre. Ce sont des vins de cette sorte qu'on sert ordinairement à la table des colons. Excepté le vin rouge de Constance, aucun vin du Cap n'a autant de couleur que le vin de Porto.

A peine ai-je bu du vin potable chez les hollandais du Cap. Ils réservent toujours, pour l'usage de leur maison, le plus nouveau, et vendent le vieux [1] au capitaine des vaisseaux marchands.

On fait deux ou trois espèces de vins mielleux, qui sont trop pesans pour qu'on puisse en prendre après avoir mangé. Le steenwine, ou le vin de pierre, a un goût de tartre comme le vin de Grave ; mais il a moins de force. Le hanepod [2] est rare et cher, et on le réserve pour les dames, ainsi que le vin de Constance. Le raisin qui le donne est très-gros, très-charnu, et a un goût exquis. On le fait sécher aussi pour servir de dessert.

Excepté à Constance, le sol du pays situé au sud de la ville du Cap, ne donne pas un raisin aussi estimé que celui des cantons plus orientaux, de Drakenstein, de Franche-Hoek, du village de Parl, de celui de Stellenbosch, et de cette contrée qui borde la Hol-

[1] Le tems bonifie extrêmement le vin du Cap.

[2] Il paraît qu'hanepod, ou haenepod, est le nom particulier du fruit même qui est un raisin de Perse.

(Note du traducteur.)

lande des Hottentots. Le Madère du Cap et les autres vins de première qualité, se vendent de vingt à trente livres sterling le lègre de cent cinquante gallons. Ils coûtaient moins cher autrefois; et à l'arrivée des anglais, le gallon du plus commun ou de celui qu'on boit ordinairement, ne se vendait que de quatre sous à six; mais le prix s'en est ensuite élevé jusqu'à un schelling. Un lègre de cette dernière sorte de vin valait huit ou neuf livres même monnaie.

Outre le vin, les fermiers font en quantité une liqueur très-forte, très-spiritueuse, qu'ils appellent *brandy-wine*, (brandevin) et que les anglais nommaient *cape-brandy*. J'en goûtai à mon arrivée, et je crus qu'on la tirait de la drèche, car j'y trouvai le goût du whiskey [1] des irlandais; mais elle était plus âpre et plus violente. Je sus ensuite qu'on l'obtenait du marc de raisin, au moyen de la distillation. Les principaux hollandais en boivent peu; mais on en vend beaucoup aux malheureux hottentots, ainsi qu'aux hordes de cafres et d'indigènes qui habitent l'intérieur du pays, et qui, aimant avec passion cette liqueur, livrent, pour s'en procurer,

[1] Sorte d'eau-de-vie de grain.

leur bétail et le peu de fruits de la terre dont ils peuvent disposer. Elle est si chaude qu'elle brûle et endommage facilement le palais, la gorge et l'estomac, lorsqu'on la boit sans mélange. Nos soldats n'en vidaient qu'avec peine un seul verre, malgré tout leur amour pour les liqueurs fortes. Le gouvernement empêchait, autant qu'il le pouvait, qu'on ne leur vendît une si pernicieuse boisson.

Les cannes de sucre croissent naturellement en plusieurs parties de la colonie; mais les hollandais ne les cultivent point. On n'a jamais fait ni sucre ni rhum au Cap. La culture de la canne cependant n'y exigerait pas tant de soins qu'aux Indes occidentales, et le profit pourrait en être incalculable; à peine s'est-on douté de l'avantage qu'on pourrait en tirer.

Toutes les nations européennes reconnaissent l'importance des îles des Indes occidentales, qui les approvisionnent de sucre et de rhum. Que de sang la possession de ces îles n'a-t-elle pas fait répandre! que d'hommes n'y ont-ils pas été les victimes de l'insalubrité du climat! Souvent d'immenses plantations de cannes de sucre y ont été détruites en une nuit, par des tourbillons et des ouragans fu-

rieux. Les insectes et plusieurs autres animaux y font les plus grands ravages; et la chaleur est si accablante, que le planteur ne peut inspecter les travaux qu'il ordonne, et encore moins y prendre part; mais la valeur des productions l'emporte sur les inconvéniens. Le cap de Bonne-Espérance n'a aucun de ces désavantages. Quelle que soit la violence des vents auxquels il est exposé, ceux-ci n'y forment jamais des tourbillons comme dans les Indes occidentales. Le climat du Cap est doux, tempéré et sain. Le sol n'y nourrit point ces plantes parasites qui croissent si promptement dans les parties méridionales de l'Amérique, et étouffent les jeunes plants. Les insectes n'y font pas autant de dégât que dans les autres contrées qui offrent les mêmes productions. Le planteur peut, sans qu'il en résulte aucun inconvénient, y demeurer tout le jour exposé au soleil, et y travailler même, s'il est forcé ou s'il a envie de le faire. Enfin la canne de sucre croissant si bien et spontanément, ne pourrait manquer d'acquérir une qualité supérieure par la culture.

Les hollandais, pour se disculper de leur inactivité à ce sujet, disent que des planta-

tions de cannes de sucre exigeraient plus d'esclaves qu'ils n'en ont et qu'ils n'en veulent introduire dans la colonie. Ce raisonnement serait bon s'il s'agissait d'importer des nègres; mais il suffirait d'employer les hottentots et les autres indigènes qui vivent dans l'intérieur du pays. Par le travail et l'aisance qui en serait la suite, on parviendrait à civiliser ces peuples, et leur industrie leur serait aussi profitable qu'aux hollandais. Quand je m'entretenais sur ce sujet avec un colon, il devenait triste et muet, ou s'il faisait une réponse, c'était pour maudire son gouvernement, qui n'avait pas su mettre à profit les avantages que la nature avait prodigués sur le territoire de la colonie.

Quoique l'orge vienne au Cap, et que même les hollandais en sèment annuellement une assez grande quantité, ils font peu de bière, et celle qu'ils brassent est très-médiocre. Presque toute la bière qu'on boit dans la colonie vient d'Europe, et par conséquent est fort chère. Les fermiers coupent ordinairement leur orge en herbe, pour la donner à leurs chevaux.

CHAPITRE XI.

Voyage à Stellenbosch. — Strickland, poste de cavalerie. — Stellenbosch. — Paarlberg, ou montagne de Paarl. — Swellendam. — Graaf-Reynet. — Baie de Plettenberg. — Fermiers et planteurs hollandais. — Agriculture. — Economie domestique et rurale. — Mœurs et coutumes. — Traitement des esclaves et du bétail. — Etat de la colonie. — Plans d'amélioration.

J'AI achevé de décrire ce qui paraît le plus digne de remarque dans la péninsule et dans cette contrée, qui est située au sud de la ville du Cap; je vais maintenant faire parcourir au lecteur le pays qui se trouve à l'est de cette ville. Je l'ai visité moi-même, lorsque je relâchai au cap de Bonne-Espérance, en retournant en Europe.

Ayant ouï dire que le village de Stellenbosch méritait d'être vu, je liai, avec plusieurs personnes, une partie pour y aller. Nous louâmes, à bon compte, un chariot attelé de six chevaux, et nous sortîmes de la ville du Cap assez matin pour arriver au terme de notre voyage le lendemain vers l'heure du

déjeûner. La distance était d'environ trente milles, et le chemin coupait plusieurs terrains extrêmement sablonneux. Après avoir traversé la citadelle, nous longeâmes la grève de la baie de la Table, l'espace de trois milles, puis nous quittâmes le rivage, et nous gravîmes une montagne qui n'était pas fort escarpée, mais que les chevaux eurent beaucoup de peine à monter, à cause du sable dans lequel les roues enfonçaient continuellement. Nous fîmes halte au sommet de cette montagne, et nous y jouîmes de la perspective enchanteresse que nous offraient la ville du Cap, la baie et la montagne de la Table, et d'autres points élevés plus rapprochés de nous. Nous descendîmes par un chemin sinueux, et nous entrâmes ensuite dans un pays ouvert, sablonneux, et parsemé d'un petit nombre de plantes, d'arbrisseaux et d'arbres nains. Sur la gauche nous vîmes quelques plantations qui fournissent de la volaille, des œufs, des légumes, des fruits et d'autres comestibles à la capitale.

Lorsque nous eûmes traversé la plaine, nous nous trouvâmes dans une contrée montueuse, mais verdoyante, qu'à une certaine distance et de chaque côté, bornaient des

chaînes de montagnes qui s'élevaient les unes au-dessus des autres. Ayant fait environ seize milles, nous arrivâmes au poste militaire de Stricland, que sir James Craig avait établi en 1796 pour contenir les fermiers hollandais. Il y avait des casernes pour de l'infanterie et de la cavalerie, et des écuries pour loger les chevaux de la moitié d'un régiment de dragons. C'était le premier poste qu'il y eût de ce côté après la ville du Cap. Stricland est un défilé que traverse le chemin par lequel on se rend en droite ligne de cette ville dans la Hollande des Hottentots et dans l'intérieur de la colonie. Il se trouve au commencement d'une chaîne de montagnes assez escarpées, que l'on appelle *montagnes du Tigre*, et au pied desquelles nous vîmes autour de nous plusieurs maisons et des plantations de vignes, de blé et de légumes, entourées les unes et les autres de haies vives, composées de chênes nains, de myrtes, de jasmins, de lauriers, d'arbres d'argent et d'autres arbustes toujours verts. Les vallons étaient tapissés de verdure, et arrosés par de petits courans d'eau. Pendant le jour on y fait paître le bétail, et à la nuit on le renferme dans des étables et des parcs.

Lorsque nous fûmes sortis d'une vallée qui sépare d'une montagne voisine, la première de celles qui composent la chaîne dont je viens de parler, nous fûmes de nouveau dans un pays sablonneux et plat, mais plus élevé que celui que nous avions déjà passé. Dans les fonds, entre des monticules de sable, il y a des lacs et des étangs que fréquentent différentes espèces de grues, de mouettes, de sarcelles et d'autres oiseaux aquatiques. Bientôt nous arrivâmes au village de Stellenbosch, qui est situé sur un terrain très-bas entre plusieurs collines de sable. Ce village contient vingt-cinq ou trente maisons, grandes et bien construites, qui forment une longue rue. Un temple de luthériens et un édifice où l'on élève des enfans nés de gens de couleur, sont placés à l'extrémité supérieure du village et l'embellissent. Stellenbosch renferme environ cent habitans blancs. On y loge, comme au Cap, dans des maisons particulières; mais il s'y trouve une auberge que nous préférâmes.

La rue qui compose le village de Stellenbosch, ne court point en ligne droite, la base des collines la forçant à se replier çà et là. Plusieurs maisons sont peintes en vert, et des rangs d'arbres sont placés au-devant.

Quoiqu'assez agréablement situé, et bien bâti, Stellenbosch est loin de faire une habitation à désirer. Les sables mouvans et profonds qui forment les monticules dont il est entouré, y rendent la chaleur excessive. Il y a dans les environs de ce village, des jardins et des plantations appartenans à des habitans de la ville du Cap, qui s'y retirent souvent lorsque les vents du sud-est sont dans toute leur force, la situation abritée de Stellenbosch empêchant qu'ils n'y soient très-incommodes. Le pays d'alentour abonde en gibier, en plusieurs espèces d'antilopes et de gazelles, en lièvres, en ramiers, en flammans, en paons sauvages et en outardes. Nous fîmes en toutes directions, autour de Stellenbosch, des parties de chasse, pendant lesquelles nous fûmes accompagnés de hottentots, qui se montrèrent chasseurs habiles et excellens tireurs.

A deux ou trois journées de marche de Stellenbosch, s'étend une longue chaîne de montagnes qui bornent la plaine de sable. La principale est appelée Paarlberg. Celle-ci et quelques autres qui l'avoisinent, sont couvertes de chênes, d'arbres d'argent, d'arbrisseaux, et de quelques espèces de bois de construction particuliers au pays. L'olivier

du Cap, l'indigo, le nopal, le cotonnier et le cafier sont très-communs sur les terrains plats ; mais les indolens fermiers cultivent peu ces arbrisseaux et n'en retirent que de faibles avantages. Il se trouve aussi dans ce même canton une grande quantité d'autres plants et de bruyères. Toute cette étendue de pays est connue sous la dénomination de *paarl*. Elle nourrit beaucoup de bétail, et est fertile en vins, en blé et en plusieurs autres productions. Les vallées qui séparent les montagnes, contiennent les deux villages de Drakenstein, le village de Fransche-Hoek [1] et celui de Paarl. Il y a, en outre, des maisons et des plantations éparses dans les lieux où le terrain est fertile et la culture facile. Le village de Paarl est le plus considérable du canton. On y compte, sur deux lignes, une trentaine de maisons, qui forment une rue très-longue. L'église est au milieu du village et est fréquentée par les personnes libres de couleur, par les esclaves et par quelques domestiques hottentots, qui ont embrassé la religion établie dans la colonie. Le canton de Paarl pro-

[1] Le Coin Français. C'est là que se sont établis les religionnaires français qui se sont réfugiés au Cap. *(Note du traducteur.)*

duit beaucoup de vin qu'on transporte à la ville du Cap. Il envoie aussi quantité de têtes de bétail à ce marché.

Le district de Swellendam, l'un des plus étendus de la colonie, est à deux ou trois jours de marche du canton de Paarl. Le voyage, pour s'y rendre de la ville du Cap par terre, est très-long, très-pénible, et même très-périlleux, parce qu'il faut passer plusieurs rivières fort larges, quelques-unes desquelles n'ont point de bac. Ces rivières s'enflent dans la saison des pluies, et alors le voyageur est obligé d'attendre que la force du courant soit diminuée. Les défilés et les hauteurs escarpées qu'il faut alternativement monter et descendre, sont très-dangereux; mais à la vérité, ils le paraissent encore plus qu'ils ne le sont. La grande habileté des conducteurs et la docilité des attelages préviennent les accidens. Le Kloof de la Hollande des Hottentots, qui se trouve à trente-six milles de la ville du Cap, à travers les montagnes noires, suffirait pour empêcher un homme peu résolu de pénétrer dans l'intérieur du pays. Les escarpemens des montagnes sont si effrayans, qu'un étranger s'étonne de sortir sain et sauf de ces défilés. Les animaux attelés aux chars ont

infiniment à souffrir dans ces passages. La cruauté avec laquelle j'ai vu dans ce voyage les hollandais traiter leurs bœufs, m'a révolté. Les hottentots eux-mêmes, que les colons regardent comme des sauvages, étaient touchés de tant de barbarie, et s'efforçaient de soulager les souffrances de ces malheureuses bêtes.

Le district de Swellendam contient un très-grand nombre de plantations. Le village de ce nom se compose de vingt ou de trente maisons fort propres et entourées d'arbres. Les habitans sont de simples *boors*, ou des paysans qui ne connaissent que les travaux de l'agriculture. Ce district produit du bois de construction, du blé, du vin et des fruits qu'on fait sécher. On y nourrit des bœufs, des moutons; on y fait du beurre; et l'on y fabrique avec la graisse des animaux que je viens de nommer, et avec les cendres de certaines plantes, une espèce de savon qui ressemble à du marbre veiné de bleu. On voit en grand nombre, dans le district de Swellendam, toutes les espèces de bêtes fauves particulières à l'intérieur du pays, ainsi que des antilopes, des steen-bocks et différentes espèces de gazelles. C'est aussi un vaste champ pour

les recherches du botaniste. La culture n'est pas assez étendue dans ce district. Il s'y trouve beaucoup de terrains fertiles auxquels on ne fait aucune attention; et la plupart de ceux qui sont cultivés et habités, manquent de bois et de plusieurs autres productions. D'ailleurs, les habitations sont si éparses, si éloignées les unes des autres, qu'elles ne peuvent se prêter un mutuel secours en cas d'attaque.

Le district de Graaf-Reynet, qui borde la partie nord-est de la colonie, est très-étendu, et se divise en plusieurs cantons. Il fournit à la ville du Cap une grande quantité de têtes de bétail, et un peu de blé, de vin et de bois de construction.

Le village de Graaf-Reynet est dans le Drosdy ou le canton principal. Il ne contient qu'un petit nombre de maisons; mais dans les environs, il y en a beaucoup qui appartiennent à des cultivateurs. Graaf-Reynet se trouve à environ cinq cents milles de la ville du Cap, par 31 deg. 11 min. de latitude sud, et 26 deg. de longitude est. Les anglais y avaient établi un poste militaire, avec une espèce de redoute et des baraques pour deux compagnies d'infanterie. Les habitans du district étaient fort turbulens et aussi mal dispo-

sés envers le gouvernement hollandais qu'envers le nôtre. Ils étaient continuellement en guerre avec les indigènes, contre lesquels ils exerçaient les plus grandes cruautés. Par des empiétemens successifs, ils les forcèrent à se réfugier dans des déserts; et le gouvernement était si embarrassé, si faible, qu'il ne faisait point justice sur les plaintes de ces malheureux. Les orgueilleux paysans hollandais, profitant de l'éloignement, ne reconnaissaient aucune autorité, et laissaient sans exécution les ordres qu'on leur adressait. Le gouvernement anglais établi au Cap, résolut de dompter cet esprit de révolte. Le lord Macartney envoya contre les planteurs de Graaf-Reynet, des troupes qui eurent quelque peine à les réduire; et pour empêcher qu'ils ne commissent de nouveaux actes de cruauté, on établit un poste militaire dans leur pays. La haine que leur inspira la répression de leur conduite, fut assez forte pour les faire soupçonner d'avoir été les principaux instigateurs des troubles qui eurent lieu entre les anglais et les indigènes.

Il y a à Graaf-Raynet une cour de justice qui prend connaissance de toutes les affaires. Ce tribunal est présidé par un landrost qui, à

de certaines époques, adresse au gouverneur du Cap le compte de ce qui s'est passé. Les militaires prêtent main forte à la loi. Les habitans, vu leur éloignement, ne consomment ou n'usent ordinairement que ce qui provient de leurs terres et de leur fabrication. Les principaux fermiers font, une ou deux fois l'an, dans leurs chariots, un voyage à la ville du Cap, d'où ils rapportent les objets dont ils ne peuvent se passer, et qui ne se trouvent point dans leur district.

Le district de Graaf-Reynet pourrait fournir des vivres non-seulement à la capitale de la colonie, mais encore aux vaisseaux qui touchent au Cap ; et en maintenant la bonne intelligence avec les indigènes, on tirerait d'eux du bétail, de la volaille, du blé, des fruits et des légumes à bas prix. Il résulte beaucoup d'inconvéniens des empiétemens des colons. C'est de là que proviennent leurs guerres avec les bochismen et les cafres, qui, indignés de se voir chassés de leur pays natal, et traiter avec une excessive cruauté, ont conçu la plus grande horreur contre les boors ou les paysans hollandais, et cherchent à se venger par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Leur férocité est l'effet des mauvais trai-

temens qu'ils ont éprouvés, et non celui de leurs dispositions naturelles. Des voyageurs sans défense ont été accueillis de la manière la plus honnête par ces indigènes, qui ont aussi toujours témoigné beaucoup d'égards aux anglais.

Le meilleur moyen de se rendre dans le district de Graaf-Reynet, est de doubler le cap de Bonne-Espérance et celui des Aiguilles, puis de mettre à terre dans la baie de Plettenberg, qui offre un vaste port, éloigné d'environ trois cent vingt milles de la baie de la Table, et situé par 34 deg. 6 min. de latitude sud, et 23 deg. 48 min. de longitude est de Greenwich. De cette dernière baie à Graaf-Reynet, il y a environ cent milles par terre.

L'hivernage est le tems le plus favorable pour relâcher dans la baie de Plettenberg, qui est fort exposée aux vents du sud-est. Souvent les vaisseaux français, portugais et danois, qui trouvaient dans cette baie des vivres à bas prix, de l'eau excellente, et beaucoup de bois, y mouillaient, soit lorsqu'ils allaient dans l'Inde, soit lorsqu'ils en revenaient. Mais le gouvernement hollandais, vu qu'il perdait par là le droit de mouillage et les autres droits qu'il percevait dans la baie

de la Table et dans False-Bay, et que d'ailleurs les vaisseaux étaient obligés de payer plus cher les vivres qu'ils embarquaient dans celles-ci, fit tout ce qu'il put pour qu'ils ne relâchassent plus dans la baie de Plettenberg. On y construisit un quai pour que les goëlettes et les petites embarcations pussent y faire leurs chargemens, ou y déposer leur cargaison avec plus de facilité; et l'on y éleva aussi une petite caserne et quelques magasins. De misérables maisons habitées par des fermiers, sont attenantes à la côte. Il y a quelques plantations dans le voisinage, et tout le pays qui environne la baie est bien boisé. Les hollandais y avaient quelques employés qui étaient occupés à faire des amas de bois de construction, qu'on transportait par eau dans la baie de la Table. C'était de là seulement qu'on en tirait, et la quantité en était considérable. On y tenait un petit détachement chargé de surveiller les bâtimens qui entraient par hasard dans la baie, parce qu'on ne voulait pas qu'ils y embarquassent beaucoup de vivres. Les anglais y avaient aussi des troupes qui gardaient la côte, et maintenaient la communication avec le district de Graaf-Reynet.

La baie d'Algoa [1], qui est plus éloignée, offre également un mouillage aux vaisseaux; mais ils ne la fréquentent guère que pour y prendre du bois et quelques autres provisions. Il y a un petit village et des baraques pour quelques hommes qui surveillent la côte. La baie d'Algoa est, de ce côté, le dernier port où relâchent nos vaisseaux. Les corvettes et de petits bâtimens de guerre rangeaient la côte du cap des Aiguilles, pour protéger nos vaisseaux marchands contre les corsaires français qui sortaient des ports de l'Ile-de-France ou de Madagascar.

Les habitans du pays que je viens de décrire, diffèrent essentiellement de ceux qui vivent dans les parties plus civilisées de la colonie. Tout ce qui est nécessaire au soutien de la vie se trouve sous leur main, et il semble qu'ils ne puissent en user. Ils ont

[1] Cette baie est désignée par le nom de *Kamtoos*, sur la carte de M. Barrow, qui cependant lui donne celui d'*Algoa* dans la relation de son Voyage; et il en indique la situation par 33 deg. 56 min. de latit. sud, et 26 deg. 53 min. de longit. est de Greenwich, ce qui prouve l'identité. De cette baie au Cap, la distance directe est de 500 milles anglais.

(Note du traducteur.)

un grand nombre de bœufs, et il est rare que la viande de ces animaux serve à la nourriture des paysans hollandais ; des ruisseaux de lait coulent autour de ceux-ci, et ils n'en goûtent point ; le vin est à très-bon marché, et ils en boivent très-peu. Ils sont mal logés, quoique sans travailler eux-mêmes ils pussent, au moyen de leurs nombreux esclaves, rendre leurs maisons vastes et commodes. Les chambres sont extrêmement sales et enfumées. Une vieille table, deux ou trois chaises rompues, deux grands coffres, quelques plats, quelques ustensiles de cuisine composent tout leur ameublement. D'assez mauvais pain et des légumes trempés dans de la graisse, voilà leur nourriture habituelle. Leur grand régal consiste à dévorer, comme nos porte-faix pourraient le faire par gageure, une énorme quantité de mouton, nageant aussi dans la graisse. Fumer toute la matinée, dormir après dîner, ce sont, au Cap, les plus grands plaisirs des paysans hollandais. Ceux-ci font usage constamment de cette liqueur chaude et empoisonnée qu'on appelle *brandevin*, ou ils boivent de l'eau-de-vie de genièvre quand ils peuvent s'en procurer. Jamais ils ne mettent la main à l'œuvre, et tous les travaux sont

exécutés par des esclaves ou par des bottentots. Parvenu à un certain âge, un boor est enlevé par une hydropisie, ou par quelque maladie qu'ont occasionnée son indolence et sa gloutonnerie.

Les femmes passent aussi leur vie dans l'inaction. Une maîtresse de maison, lorsqu'elle a pris son café le matin, s'enfonce dans un fauteuil où elle demeure immobile, et attend avec patience l'heure du dîner. Une robe lâche et d'étoffe grossière, laisse à découvert une partie de sa personne. La beauté est un don que la nature a rarement fait aux femmes des boors. Celles-ci ne portent aucune sorte de chaussure, et elles se font laver les pieds par des esclaves de l'un ou de l'autre sexe, indifféremment. Elles souffrent même qu'on leur rende cet office en présence des étrangers. Tous les jours de leur vie se ressemblent, et elles ne connaissent aucune sorte d'amusement. Elles font des enfans les dix ou les douze premières années de leur mariage; mais elles cessent de procréer plutôt que la plupart des femmes des autres pays. Il n'est pas rare de les voir entourées de huit ou de neuf enfans, dont l'âge décroit par une progression régulière d'une année, et qui ajou-

tent aux agrémens domestiques, en poussant des cris continuels, et en maltraitant les enfans des esclaves; car la première leçon qu'on donne aux jeunes boors, consiste à leur faire connaître toute leur supériorité sur les malheureux africains d'origine.

Les hommes sont robustes, mais lourds. Quoique plusieurs colons, et sur-tout ceux qui cultivent la vigne, descendent de réfugiés français, les races se sont tellement croisées par les mariages, qu'on ne reconnaît plus leur origine [1]. Ils n'ont aucune instruction; et les parens ne pourraient guère en procurer à leurs enfans. Quelques villages ont un maître d'école, il est vrai; mais le malheureux est forcé de labourer, tout aussi bien que d'enseigner. Ce qu'on exige principalement de lui, est de savoir tenir des comptes peu compliqués, d'écrire quelques lettres d'affaires au Cap, et de chanter les pseaumes le dimanche, les boors affectant d'être dévots, et mettant beaucoup d'ostentation dans l'exercice de leur religion. De tout ce que je viens de dire, il

[1] L'abbé de La Caille dit que les premiers réfugiés français ont enseigné la langue française à leurs enfans, mais que ceux-ci ne l'ont pas fait apprendre aux leurs.
(Note du traducteur.)

résulte que leurs enfans ne sont guère mieux élevés que ceux de leurs esclaves. En effet, la plus grande partie de leur éducation consiste à leur apprendre à tirer un coup de fusil, à faire claquer leur fouet, à conduire un char, et peut-être à lire et à écrire.

Les cultivateurs des environs de Swellendam, et de cette contrée, qui s'étend vers la Mossel-Bay et False-River, nourrissent un grand nombre de vaches, et font beaucoup de beurre. Plusieurs d'entr'eux ne s'appliquent même qu'à cette partie de l'économie rurale. La crême que fournissent deux ou trois cents vaches est jetée dans des tubes, jusqu'à ce qu'on puisse en battre une grande quantité à-la-fois. Cette dernière opération se fait tous les trois ou quatre jours. Pour être battue, la crême est déposée dans un vaisseau de forme ronde, qui ressemble à un muid. La batte est si lourde qu'il faut, pour la faire mouvoir, les efforts réunis de trois ou quatre esclaves mâles, très-robustes. On ne prend pas la peine d'extraire tout le beurre de la crême; et en conséquence, la babeure est plus grasse, plus lourde, plus rance que la nôtre. Les boors en font peu de cas. Souvent ils la jettent; ordinairement ils la donnent aux chiens; et

quelquefois elle sert à faire cuire des navets, des carottes et des citrouilles pour les esclaves. Quelques fermiers font de 1,500 à 3,000 livres de beurre par an, et même plus, s'ils ont assez de pâturages pour nourrir le nombre de bestiaux nécessaire. Ils envoient deux fois l'année à la ville du Cap, tout le beurre qu'ils ont fait, et il est enlevé par les capitaines des vaisseaux danois, suédois et espagnols. Les cultivateurs le vendent ordinairement quatre ou six deniers la livre, aux marchands de cette ville, qui le revendent le double et même plus. Souvent ce beurre est très-bon, sur-tout lorsqu'il provient du lait donné par des vaches qu'on a tenues dans d'excellens pâturages. J'en ai mangé de parfait dans la péninsule et dans l'intérieur du pays; mais plus fréquemment, on m'y en a servi de fort, de rance et de mauvais goût. Quand les vaches cessent d'avoir du lait, on les envoie à la ville du Cap, ainsi que de jeunes bœufs et des moutons. Si on attend des flottes, les bouchers de cette ville en donnent avis aux habitans des campagnes, ou font le voyage eux-mêmes; et bientôt on fait partir deux ou trois mille têtes de bétail.

Il y a des paysans qui n'élèvent que des

moutons, et qui en nourrissent quelquefois jusqu'à deux mille. Dans le tems de la sécheresse, ces animaux sont plusieurs mois de suite comme des squelettes, ne trouvant dans des plaines brûlées par le soleil que des arbrisseaux et des herbes maigres qui suffisent à peine pour les faire subsister. Mais lorsque les pluies commencent, et que les rosées pénètrent les plantes, la terre se couvre presque aussitôt de verdure, et les moutons se renflent en quelques jours. Une fois qu'ils sont engraissés, et avant le retour de la sécheresse, on les envoie à la ville du Cap. La nature du sol est telle que, quoiqu'il paraisse aride et nu, il y a toujours quelques touffes d'herbes, quelques arbustes qui croissent à l'ombre et entre les fentes des rochers, et qui servent à nourrir le bétail en été. La viande, le lait et le beurre diffèrent, dit-on, de goût dans les deux saisons. Ils ont plus de saveur en hiver, lorsque les plantes des pâturages ont été suffisamment arrosées par les pluies. Alors pousse une herbe tendre et touffue, que les moutons sur-tout mangent avec avidité. Les bœufs parcourent ces marécages et les bords des rivières où ils trouvent des joncs et des plantes dures.

Les plaines désertes situées au-delà du

district de Swellendam, fournissent d'excellens pâturages pour les moutons. Elles forment ce qu'on nomme *le Grand-Karroo*.

Le bétail que nourrissent les hollandais passe pour être d'une race inférieure à celui qu'élèvent les hottentots dans l'intérieur du pays. Je ne puis assigner avec certitude la cause de cette dégénération ; mais je suppose qu'elle provient du grand nombre de bestiaux que conservent les colons, sans leur permettre de changer de place. Ils ne pourraient le faire, il est vrai, sans que les bêtes féroces en dévorassent une partie, ou qu'on renfermât soigneusement le bétail toutes les nuits. Les bestiaux, parcourant constamment les mêmes pâturages, ceux-ci s'appauvrissent et ne donnent plus qu'une nourriture insuffisante. Les hollandais ne laissent point leurs terres en jachère, et ne les fument point, quoiqu'ils pussent le faire aisément, au moyen de la prodigieuse quantité de fumier qui provient de leurs troupeaux, et en employant leurs esclaves ou des hottentots. Les indigènes pourraient aussi leur être plus utiles qu'ils ne le sont. Les cultivateurs n'en prennent qu'en petit nombre à leurs gages; et ceux qu'on voit à leur service sont ordinairement

des malheureux qu'ils ont faits esclaves!

L'indolence des colons est un grand obstacle aux améliorations. Une fois établi, un fermier ne quitte plus sa ferme. Il ne transporterait pas même son domicile à la distance de deux ou trois milles, lorsqu'un sol plus fertile et de plus précieuses productions l'y inviteraient, et, quoiqu'il pût en obtenir facilement la permission, le gouvernement ne s'inquiétant des plantations que lorsqu'il s'agit de percevoir la légère redevance qui s'acquitte à différentes époques.

L'avarice des boors est telle aussi qu'elle tourne contre eux-mêmes. Par exemple, afin d'avoir une plus grande quantité de beurre, ils ne laissent pas les veaux boire assez de lait, pour qu'ils acquièrent de la grosseur et de la force.

Il n'est, je crois, aucune partie du monde où l'on puisse trouver un autre exemple de colons européens aussi peu entreprenans, aussi peu sensibles à leur bien-être, que le sont ceux du cap de Bonne-Espérance; mais c'est une question de savoir si leur indolence n'est pas le résultat du système que la Hollande a toujours suivi à l'égard de ses colonies. Quoique la nature l'ait douée de grands

avantages, la colonie du cap de Bonne-Espérance peut passer actuellement pour peu productive, et pour très-faible. A beaucoup d'égards, ses baies et ses ports ne lui sont d'aucune utilité, vu l'habitude que les colons ont contractée de ne faire tous les transports que par terre. Le bois que l'on pourrait envoyer à très-peu de distance sur la côte, où il serait embarqué pour être conduit dans la baie de la Table ou dans False-Bay, est charrié l'espace de trois ou quatre cents milles. Il en est ainsi des autres productions, ce qui les rend infiniment chères lorsqu'elles sont parvenues à la ville du Cap. Si les communications avaient lieu par eau, bientôt des villes s'élèveraient sur divers points de la côte, et la population s'augmenterait par l'abord d'un grand nombre d'étrangers. Des manufactures pourraient être établies dans les environs des marchés; et la laine des moutons, dont on abandonne les toisons aux esclaves et aux hottentots, servirait à faire des draps grossiers, des couvertes et des bas. Le chanvre croît parfaitement en plusieurs parties du pays. Ainsi, l'on pourrait y fabriquer des toiles à voiles, des canevas, des sacs, des cordages. Il serait facile de cultiver du lin; et

je suis persuadé que bientôt cette plante acquerrait un haut degré de perfection. Une grande partie de l'argent avec lequel on paye les étoffes dont se font les vêtemens, serait employée à faire d'autres améliorations; et d'ailleurs les espèces sonnantes ne seraient plus si rares au Cap qu'elles l'ont toujours été. Outre le prix exorbitant que font payer les propriétaires des cargaisons, le gouvernement prélève une taxe sur toutes les marchandises d'importation. Je crois qu'il y a peu, ou qu'il n'y a point actuellement de manufactures de laine dans la colonie. J'ai fait souvent des recherches à ce sujet, et je n'ai point appris que cette branche d'industrie ait jamais été très-forte au Cap. La plupart du tems, un fermier dont les troupeaux se composent de deux ou de trois mille têtes de bétail, va presque nu, ou n'a qu'une veste et une culotte de cuir grossièrement tanné, vêtemens aussi désagréables à l'odorat qu'à la vue. Les enfans et les jeunes gens sont habillés de même.

Les fermiers et leurs esclaves font eux-mêmes leurs souliers et leurs habits, et s'acquittent fort mal de ce travail. Ils fabriquent aussi leurs meubles, leurs chaises, leurs

tables, leurs coffres et leurs lits. Toute leur poterie de terre vient de la ville du Cap ; et comme on la transporte sur des chariots, il y a toujours beaucoup de pièces cassées en chemin. On les remplace par des vaisseaux de bois informes.

En établissant des communications par eau, on éviterait ces voyages par terre, qui sont si longs et si fatigans ; on serait dispensé de nourrir un certain nombre de bœufs destinés à ce seul objet; on élèverait plus de vaches, et l'on ferait la quantité de beurre et fromage nécessaire pour suffire aux demandes qu'occasionerait l'accroissement de population. Lorsque je conversais sur ce dernier sujet avec des colons, ils me répondaient que je ne connaissais point le Cap, que c'était une colonie pauvre, et qu'on ne pourrait y faire subsister plus d'ouvriers qu'il n'y en avait. Ces préjugés sont fortement enracinés. Cependant l'objection que le Cap ne suffirait pas aux besoins d'un plus grand nombre d'hommes, est sans fondement. Lorsqu'en 1795, les anglais s'en furent emparés, il y vint quantité de nouveaux habitans qui, ainsi que les anciens et les troupes, furent approvisionnés facilement. D'ailleurs, il est

bien connu que le Cap envoie souvent des vivres à l'Ile-de-France et à Batavia. La capitale de la colonie est entourée de beaucoup de terres en friche, qui seraient susceptibles de culture, et pourraient produire du blé, du vin et d'autres objets de consommation. Celles qui se trouvent dans le même état sur les côtes de l'est, en donneraient encore plus. Le mûrier croît spontanément dans toute la colonie; et la soie pourrait bientôt y devenir un article d'exportation. L'arbre qui nourrit la cochenille, le nopal, y est aussi un don de la nature. Il ne faudrait qu'un peu de soin pour y faire prospérer l'olivier, et l'on pourrait tirer un grand profit de ses fruits.

L'économie rurale des habitans du Cap est très-mal entendue. La paille, qui ne sert point à couvrir les cabanes, les angars et les étables, pourrit à terre. Les fermiers perdent beaucoup de grains en faisant fouler les gerbes aux pieds des bœufs et des chevaux. Lord Macartney entreprit, mais sans succès, d'introduire l'agriculture anglaise au Cap. L'indolence et l'esprit de routine ont triomphé même de l'intérêt particulier. Ce qui paraît encore plus surprenant que ces dispositions, c'est le système du gouvernement

qui empêche la navigation de port en port, ou ne permet les transports par mer, que lorsqu'il peut en résulter quelque avantage pour les dépositaires de l'autorité publique. Un fermier fait, pour se rendre à la ville du Cap, autant de préparatifs que s'il voulait partir pour les Grandes-Indes; et certes, le voyage est, à proportion, aussi pénible et aussi coûteux. Outre les déserts de sable qu'il faut traverser, outre les montagnes et les défilés qu'il faut passer, on a plusieurs rivières à franchir, et il n'y a que des bacs, où ne peuvent entrer qu'un petit nombre de passagers qui, pour faire marcher le bateau, sont obligés de tirer la corde eux-mêmes. Fréquemment il arrive que les bœufs se noyent, entraînant avec eux les chariots au fond de la rivière. J'ai déjà dit que les fermiers comptent par heure, les distances. En plaine et sur un chemin ferme, sept milles sont l'équivalent d'une heure; et l'on fait ordinairement de 24 à 28 milles par jour. Le gouvernement hollandais n'avait jamais fait déterminer exactement l'éloignement où se trouvent les uns des autres, les lieux principaux de la colonie. Celle-ci devra aux anglais d'avoir fait mesurer les distances en milles d'Angleterre, sur la plus grande

partie du territoire. Il est reconnu que pour faire quatre cents milles, il faut environ vingt jours, et un ou deux attelages de relais. Cependant il arrive souvent que, sans avoir éprouvé d'accident, on mette trente jours pour arriver à la ville du Cap. La longueur d'un pareil voyage est d'autant plus fâcheuse pour les colons, qu'en certaines occasions la loi les force de comparaître dans cette ville. Par exemple, quelqu'éloigné qu'un fermier qui veut se marier, soit de la capitale, il faut qu'il y amène la femme qu'il doit épouser; et le mariage s'y fait en présence du fiscal, et en vertu d'une permission du gouverneur, pour laquelle on paye une somme fixée. Depuis long-tems, les pernicieux effets de cette loi auraient dû la faire révoquer. Il arrive souvent que lorsqu'un mariage est arrêté, les parens ne pouvant entreprendre un voyage aussi pénible que long, confient la jeune personne aux soins du futur époux. Les deux fiancés font route ensemble, n'étant accompagnés que de leurs esclaves, et se considèrant déjà comme mari et femme. Fréquemment l'union est consommée avant qu'ils parviennent au terme du voyage; et le jeune homme, refroidi par la jouissance, refuse quelquefois

d'épouser celle qui a eu la faiblesse de céder à ses desirs. En conséquence, la malheureuse est obligée de retourner chez ses parens, et n'a pour dédommagement qu'une certaine somme, que le séducteur est obligé de payer pour son manque de foi. Toutefois une telle mésaventure n'empêche pas que celle qui l'a éprouvée ne trouve un autre amant, qui s'inquiète fort peu de la perte qu'elle a faite, les colons étant rarement très-délicats sur cet article. L'objet de la loi dont nous venons de parler, était de prévenir les mariages entre des femmes de couleur et des européens, ou des descendans d'européens.

Peut-être doit-on attribuer principalement au mépris et à la cruauté avec lesquels ils traitent les indigènes, l'espèce de dépravation d'esprit des boors qui habitent les cantons éloignés. Souvent, sans aucune provocation de la part de ces malheureux, et sans l'autorisation du gouvernement de la colonie, ils font la guerre aux cafres et aux bochismen, pour leur enlever leur bétail et leurs terres, et les réduire en esclavage. On a tenté plus d'une fois, mais presque inutilement, de réprimer ces excès. Ce fut sir James Craig qui, le premier, entreprit avec succès de

mettre un terme à la tyrannie et à l'inhumanité des planteurs. Il leur fit signifier de changer de conduite ; mais ils n'obtempérèrent à ses ordres que lorsqu'il eut envoyé des troupes contr'eux. Cet officier donna, en beaucoup d'autres occasions, des preuves de son humanité et de ses talens. Il fit bénir le nom anglais par les indigènes, et le rendit redoutable à ces orgueilleux colons, à qui la terreur seule a fait respecter des droits communs à tous les hommes.

CHAPITRE XII.

Caractère des planteurs des environs de la ville du Cap. — Leur manière de cultiver la terre. — Améliorations tentées par les anglais au Cap.—Obstination des hollandais.—Les routes manquent dans la colonie. — Inconvéniens qui en résultent. — Rareté des bacs. Ignorance des habitans de l'intérieur. —Observations sur les rapports de la colonie du cap de Bonne-Espérance avec la métropole.

Le caractère des cultivateurs qui résident aux environs de la ville du Cap, n'offre pas les mêmes traits en tout, que celui des boors ou des habitans de l'intérieur; cependant la différence est plus apparente que réelle. Ils sont les uns et les autres égoïstes, insociables; leur affection ne s'étend que sur les personnes de leur propre famille, et leurs soins ont rarement d'autre objet qu'eux-mêmes. Un esprit querelleur et la soif de la vengeance distinguent également les boors de Graaf-Reynet et les planteurs des environs de la capitale. Les passions des premiers sont dans une fermentation continuelle par la fa-

cilité qu'ils ont de les assouvir aux dépens des malheureux hottentots et des cafres. Quant aux autres, ils conçoivent réciproquement des haines mortelles, pour les sujets les plus légers, pour un acre de terre ou pour le cours d'un ruisseau [1]. Ces querelles qu'il serait très-facile d'arranger, semblent d'autant plus étranges que les planteurs ont en général plus de terrain qu'ils ne peuvent en cultiver. L'usage de mesurer les distances par le laps du tems, est la première cause de ces dissentions. Dans l'origine, la loi fixa, pour part à chaque colon, l'espace carré dont on pourrait faire le tour en une heure de marche. Un poteau enfoncé à chacun des angles, forme la borne. Si un fermier se figure que son voisin l'a reculée, il lui intente un procès. En pareil cas, le gouvernement ordonne au fields-wagt-meester, c'est-à-dire, à l'inspecteur des terres, de décider la contestation sur les lieux. La partie requérante paye trois dollars à cet officier; mais on peut appeler de sa décision au landroest et au conseil du district, qui est composé de quatre conseillers

[1] Toute redevance envers le gouvernement consiste en un sou, ou même un demi-sou (sterling) par an.

et d'un président, chacun desquels doit recevoir trois dollars.

Les fermiers hollandais sont très-hospitaliers. Nul d'entr'eux ne passe jamais devant une habitation sans y entrer, quoique peut-être il soit en guerre ouverte avec le propriétaire. Etranger, ami ou ennemi, il y mange, il y boit, il y partage un lit, sans avoir besoin d'attendre une invitation. Le lendemain matin, après avoir déjeûné et avoir bu beaucoup d'eau-de-vie avec son hôte, il l'embrasse, ainsi que les femmes de la maison, et se place sur son cheval, ou monte sur son chariot pour continuer sa route. Les plus grossiers d'entr'eux ne sont pas moins hospitaliers que les autres. Mais peut-être agissent-ils plus par ostentation que par bonté d'ame. Du moins on est tenté de le croire, en considérant combien ils sont peu sociables. Ils ne se voient qu'en famille; et à cet égard, leurs préjugés sont très-enracinés. Ils ne connaissent pas plus leur propre pays que leurs compatriotes. Un fermier se croit suffisamment instruit s'il sait la route qu'il doit tenir pour se rendre à la ville du Cap, ou pour visiter les environs de sa demeure. Il ne recherche pas non plus quelle est la nature du

terrain qu'il cultive, et ne s'occupe point à découvrir les moyens d'en tirer un parti avantageux. Jamais il n'a recours à l'irrigation. Il sème et abandonne le soin du reste au hasard et à l'excellence du climat. Les charrues, les herses et les autres instrumens aratoires sont grossiers et informes ; mais il est impossible de porter les hollandais à opérer aucun changement dans le système de leur agriculture. J'ai déjà parlé des efforts que fit à ce sujet un des hommes les plus bienveillans qui existent, je veux dire le lord Macartney. Peu de tems après qu'il eut pris possession du gouvernement de la colonie, il fit venir d'Angleterre un fermier expérimenté, qui devait faire connaître aux colons une manière de cultiver, plus avantageuse que la leur. Un anglais, nommé *Ducket*, arriva, apportant avec lui les instrumens les plus commodes et les plus utiles. Il s'établit à Stellenbosch, et cultiva de la manière usitée en Angleterre. Il remua une grande quantité de terres, brûla les souches, les herbes, les bruyères, mêla les cendres avec du limon pris dans les marécages, et répandit le tout sur ses champs. En un jour, il préparait plus de terres qu'un fermier hollandais ne pouvait

en préparer en trois. Sa récolte donna les espérances les plus flatteuses. Cependant les colons ne furent point convaincus. « Les fer-« miers anglais sont très-bien chez eux, di-« rent-ils; qu'ils y restent, nous n'en avons « pas besoin ici. Nous n'aimons pas les an-« glais, et nous ne voulons pas qu'ils chan-« gent nos usages. » Quelques hollandais qui avaient imité le fermier Ducket, se voyant tournés en ridicule par leurs compatriotes, furent obligés de renoncer à son système. Cet agriculteur vécut très-désagréablement avec ses voisins. Chacun évitait sa société et cherchait tous les moyens de lui nuire, sans s'exposer à des poursuites légales.

On sème le blé en mai et en juin, et la récolte se fait en novembre et en décembre. On moissonne avec de longs couteaux. Pour séparer le grain de l'épi, on fait fouler les gerbes aux pieds des chevaux ou des bœufs, après les avoir étendues sur une aire de forme circulaire, et composée de plâtre et de bouze de vache durcis au soleil. J'ai déjà fait remarquer la perte considérable qu'occasione ce procédé.

On ne peut se figurer à quel point on a négligé l'administration intérieure du pays.

A peine a-t-on tracé quelques chemins dans la colonie; et ceux qu'on y a faits n'ont jamais été réparés. On ne trouve pas même un poteau pour indiquer les lieux où aboutissent les routes qui se croisent dans des contrées sablonneuses et entrecoupées par des chaînes de monticules de sable. Un voyageur est exposé à s'égarer souvent, s'il n'a pas de bons guides; et les hollandais eux-mêmes, par le peu de connaissance qu'ils ont du pays, ne sont pas exempts de cet inconvénient. Sans les chaînes des montagnes qui servent à prendre la direction, il serait très-difficile de se rendre d'un lieu dans un autre. J'ai déjà dit que lorsqu'on rencontre une rivière, on la passe comme on peut. Quelquefois le lit de celle qu'on doit traverser, n'a pas plus de cinquante verges de largeur, et cependant le passage prend toute une journée. Souvent il faut démonter tout le chariot et en former une sorte de radeau, ce qui demande beaucoup de tems. Les bœufs et les chevaux passent à la nage, conduits par un esclave qui leur tient la bride.

Il n'y a pas d'hommes moins propres à vaincre les difficultés, que les fermiers hollandais au Cap. L'intérêt particulier n'est pas

pour eux un mobile assez puissant. Leur ignorance est excessive. Pour tous livres, ils ont une bible, et un psautier. La seule presse qu'il y ait dans la colonie, est établie dans la ville du Cap, et sert uniquement à frapper des cartes à jouer et le papier-monnaie, seul signe d'échange qui circule dans le pays. Peu d'hommes instruits, ou d'une condition relevée, venaient d'Europe s'établir au Cap; et jamais on n'a pris aucune mesure pour y faciliter l'instruction publique.

L'établissement que la compagnie hollandaise des Indes occidentales a fondé de l'un et de l'autre côté du cap de Bonne-Espérance, quoique d'abord il ait été borné à la péninsule sur le rivage de laquelle sont situés la baie de la Table et False-Bay, s'est étendu par degrés au point qu'il a plus de cinq cents milles de l'est à l'ouest, et de trois cents du nord au sud. Van-Riebeck, chirurgien de l'un des vaisseaux de la compagnie, ayant reconnu les avantages dont la nature a doué le cap de Bonne-Espérance, et le caractère pacifique et doux des indigènes, profita de l'autorité que le hasard fit tomber entre ses mains [1]; et guidé par un

[1] La compagnie des Indes ayant approuvé le projet de Van-Riebeck, lui confia le commandement d'une

esprit patriotique et généreux, il acheta, pour la somme d'environ quatre mille livres sterl., qu'il acquitta en divers articles de commerce, et sur-tout en objets de parure, le territoire qu'il désirait, et en obtint l'entière possession. Le marché fut confirmé en Hollande, et l'on accorda à Van-Riebeck la permission de trafiquer avec les indigènes, et d'établir une colonie au Cap. Les hottentots furent d'abord charmés de leurs nouveaux hôtes qui n'eurent pas beaucoup de peine à les réduire par degrés en servitude. Ils secondèrent les colons dans les travaux de l'agriculture, et prirent soin du bétail. Pour les engager à continuer leur service, et empêcher qu'ils ne crussent que les hollandais se proposaient de les embarquer, ou de les retenir contre leur gré, on déclara par une loi que les hottentots ne devaient point être faits esclaves, qu'ils étaient libres, et capables de jouir de certains priviléges. Cette loi n'a

flotte de quatre vaisseaux, qu'elle fit charger de tout ce qui était nécessaire pour le succès de l'expédition; et elle le créa gouverneur du Cap, en l'autorisant à traiter avec les naturels du pays, et à régler toutes choses comme il le jugerait à propos.

(Note du traducteur.)

jamais été révoquée, bien que sous beaucoup de rapports elle soit devenue illusoire.

Le Cap, lorsque les hollandais y abordèrent pour la première fois, pouvait facilement devenir une colonie commerçante et bien peuplée. Le climat de cette contrée est tempéré et sain ; et par la combinaison de la chaleur et de l'humidité, le sol, quoiqu'il ne soit pas naturellement fécond, fait croître promptement, et presque sans culture, les plantes qu'on lui a confiées. Cependant le premier aspect n'était pas flatteur. Les terrains les plus riches semblaient perdus entre les montagnes, et au milieu des déserts de sable. Mais enfin la fertilité des vallons et la force que le climat donne à la végétation, démontrèrent que les productions de toutes les parties du monde pouvaient prospérer au Cap. Il paraît toutefois que les hollandais ne reconnurent pas de bonne heure tous les avantages de la colonie. La lisière orientale du promontoire et les parties intérieures du pays sont les plus riches et les plus propres à la culture. Les parties plus au sud, et le territoire même de la ville du Cap, sont exposés à des inconvéniens qui ne leur permettent pas d'être si productifs. La stérilité des parties du

sud-ouest est amplement compensée par les ports de False-Bay et de la baie de la Table, ports vastes et sûrs, et disposés de manière qu'alternativement un des deux peut servir d'abri contre les vents dominans. Il y a sur la côte d'autres baies, plusieurs desquelles sont suffisamment spacieuses; mais la compagnie des Indes hollandaise, que sa chartre constitue souveraine de la colonie, les a négligées de dessein prémédité. Une aussi fausse politique empêche que, sous aucun prétexte, les colons les plus éloignés ne transportent leurs productions à la ville du Cap ou à la ville Simon, en rangeant la côte.

Il s'en fallait infiniment que de nos jours, la colonie du cap de Bonne-Espérance fût aussi florissante que le croyaient ceux qui n'en connaissaient pas la véritable situation. Comprimée par la compagnie des Indes, qui s'était constamment appliquée à décourager la population, à contrarier les colons, à les empêcher de s'enrichir, elle n'avait pu, sous aucun rapport, parvenir à ce degré de prospérité auquel la nature et sa position devaient la faire atteindre. Une conduite opposée l'eût mise en état d'alimenter les autres colonies hollandaises, ainsi que les troupes

destinées à les défendre. La plupart de ceux qu'on faisait passer de Hollande en Asie et au Cap, étaient ou de mauvais sujets, ou des hommes enlevés dans les ports de mer et dans les environs, ou enfin des allemands qui fuyaient la tyrannie de leurs princes et la misère. Un grand nombre de ces émigrans trouvaient dans une mort prompte, à Batavia, le terme de leur esclavage et de leurs maux.

Par ce que les habitans du cap de Bonne-Espérance ont fait, malgré tant de désavantages et sous un gouvernement jaloux de leur prospérité, on peut juger de ce que l'esprit entreprenant et la persévérance des hollandais leur auraient fait exécuter, s'ils avaient eu un gouvernement animé du véritable esprit d'une république. L'intérêt de ceux qui font un monopole, est toujours contraire à l'intérêt national. Leurs projets n'ont jamais une saine politique, ou l'équité pour base. La compagnie hollandaise des Indes orientales n'avait résolu de fonder une colonie à l'extrémité méridionale de l'Afrique, que dans le dessein d'assurer une bonne relâche à ses vaisseaux qui trafiquaient en Asie. En conséquence, elle ne désira point d'étendre l'établissement au-delà des limites étroites de la pénin-

sule. Cette conduite eût mérité les plus grands éloges, si elle avait été suggérée par la modération et par un sentiment de justice envers les indigènes ; mais la compagnie n'avait pas l'amélioration du territoire pour objet. Elle savait bien que si le Cap était cultivé et peuplé comme il pouvait l'être, elle n'en conserverait pas long-tems la possession, et que les états-généraux réclameraient le droit de gouverner la colonie. En ne la faisant considérer que sous le rapport du commerce, on ne devait pas voir d'inconvénient à la laisser entre les mains d'une compagnie de marchands. La politique de celle-ci consistait donc à réduire les avantages dont la nature a doué le Cap. Elle ne voulut point qu'on ouvrît les entrailles de la terre, pour en extraire les minéraux que tout annonce y être renfermés ; elle n'encouragea point la culture des vignes, qui eussent pu donner des vins exquis ; enfin elle négligea une quantité de productions diverses, qui eussent été d'un débit avantageux, sur les côtes d'Afrique, dans l'Inde, en Amérique et en Europe.

Le gouvernement des Provinces-Unies fut long-tems sans surveiller la compagnie, qui

pour administrer le Cap, n'y envoyait que des hommes sans talens ou indifférens à la prospérité de la colonie. Ces agens étaient plus disposés à s'occuper de spéculations de commerce pour leur compte, que propres à gouverner un état selon les régles d'une saine politique. La compagnie elle-même, outre la crainte d'exciter la jalousie de la métropole, ne voulait point reculer les limites de l'établissement, pour n'avoir pas à garantir d'une invasion une grande étendue de côtes et un territoire fertile. Elle croyait que la pauvreté de la colonie en ferait la sûreté. Elle fut guidée par le même motif en Asie, et particulièrement à Ceylan, ainsi que je l'ai fait voir dans ma description de cette île. Cependant, malgré son despotisme, malgré sa jalousie, malgré tous ses efforts pour empêcher les progrès de l'agriculture, les parties méridionales du cap de Bonne-Espérance ont été passablement cultivées, et la population s'est augmentée. Elle serait même beaucoup plus considérable, si l'espoir d'amasser des richesses en Asie ne portait une foule d'habitans à quitter la colonie pour ces régions où la chaleur et l'insalubrité du climat moissonnent continuellement un grand nombre d'hommes.

Les droits que la compagnie percevait sur tous les vaisseaux qui entraient dans les ports du cap de Bonne-Espérance, et les impôts qu'elle levait sur les habitans, rendaient aussi très-importante pour elle la possession de cette colonie. Ceux qui étaient dépositaires de l'autorité amassaient de grandes richesses, et parvenaient à conserver leurs places, en faisant croire qu'ils étaient nécessaires à l'établissement. Quoiqu'il fût notoire que c'était aux frais des colons, et au moyen des extorsions faites aux vaisseaux de toutes les nations, qu'était entretenue la colonie, ils réussirent long-tems, en présentant des comptes illusoires, à tromper les directeurs, les propriétaires et le public en Hollande.

Insensiblement, la compagnie des Indes orientales vit diminuer son pouvoir au Cap; et à la fin, elle n'y conserva plus qu'une ombre d'autorité. Dans le fait, la colonie fut soumise au gouvernement de Batavia, ce dernier établissement étant le plus important que les hollandais eussent dans l'Orient. Le Cap fit plus spécialement partie des possessions des Provinces-Unies, et fut alors mieux cultivé et devint plus peuplé. Il est à regretter qu'on l'ait si long-tems empêché de mettre à profit

ses avantages naturels. Ce ne serait pas même très-promptement qu'il atteindrait au degré de prospérité auquel il pourrait parvenir, s'il retombait en la puissance de la Grande-Bretagne; et cependant il offrirait bientôt un autre aspect que celui qu'il présente aujourd'hui. Il obtiendrait une importance dont on paraît se douter à peine ; et ce serait un point de tranquillité pour ces immenses et riches contrées que nous possédons dans les Indes orientales. Quelques années suffiraient pour que de nouvelles productions l'enrichissent et procurassent les moyens d'établir un commerce lucratif entre cette colonie et différentes parties du monde. On pourrai en employant la douceur, faire naître l'i s-trie parmi les indigènes. Il conviendrait que nous abolissions l'esclavage au Cap, si jamais nous en redevenions possesseurs; et sans doute notre amour pour la liberté nous porterait à prendre cette mesure sans peine. C'est l'indolence des colons hollandais, qui leur fait entretenir un si grand nombre d'esclaves. J'ai fait sur ce sujet quelques observations, de la justice desquelles conviendra, je crois, tout homme éclairé qui connaît le Cap. Il existe une grande différence entre ce pays et les

Indes orientales et occidentales. A l'égard de celles-ci, on pourrait employer beaucoup d'argumens pour prouver que l'esclavage y est nécessaire ; mais il serait difficile de le démontrer quant au Cap. Si les colons n'y comptaient pas sur d'autres bras que les leurs, ils s'adonneraient plus eux-mêmes aux arts mécaniques. La plupart des familles occupent leurs esclaves à tanner du cuir, à faire des souliers et des vêtemens de toutes sortes. Les parures des femmes et les meubles se font de même. Aussi les colons n'importent d'Europe et d'Asie, que des matières brutes. Il n'y a presque point d'ouvriers parmi eux, et il serait inutile qu'il y en eût. Celui qui sert à table, au Cap, sait manier l'aiguille, l'alène, la hache, le rabot, la truelle et la brosse. Par principe d'économie, tout hollandais emploie son esclave à quelque trafic ; et de plus il le loue souvent à quelque autre habitant, ou bien il vend l'ouvrage qu'il lui a fait faire. Jamais l'esclavage ne se fût établi dans ce coin de l'Afrique, si l'esprit d'industrie avait animé les premiers colons. Un climat tempéré, un sol fertile, des indigènes d'un caractère paisible et doux, ce sont là des avantages qu'à leur naissance ont eus peu de colonies. Ils

existent toujours, et il serait facile de les mettre à profit. Exciter par leur propre intérêt les hottentots à se livrer à un travail utile, leur apprendre à connaître les douceurs de la vie civile, leur faire sentir et désirer l'avantage de tenir dans la société la place que leur a refusée la fausse politique des hollandais, seraient de sûrs moyens d'empêcher que l'esclavage ne fût nécessaire. Tout le tems que les anglais possédèrent la colonie, on n'y importa que peu d'esclaves, et encore ne fut-ce qu'en certaines occasions et en vertu d'une permission particulière.

Notre gouvernement abolit au Cap, autant que cela fut en son pouvoir, ce commerce honteux, au moyen duquel l'homme est vendu par l'homme. La capitulation assurant aux colons toutes leurs propriétés quelconques, il n'était pas possible de leur enlever les esclaves qu'ils avaient; mais on ne permit plus d'augmenter le nombre de ces malheureux. Notre horreur de l'esclavage et la pitié que nous ressentîmes lorsque nous fûmes instruits des actes de cruauté exercés contre les infortunés hottentots, n'échappèrent pas à leur pénétration. Quoique par les suggestions artificieuses des hollandais, ils nous eussent pris, lors de

notre arrivée, pour des cannibales qui les dévoreraient infailliblement, ils conçurent bientôt une favorable idée de nos sentimens, et plusieurs d'entr'eux s'engagèrent à notre service. Plus ils connurent le caractère des anglais, plus ils détestèrent leurs anciens maîtres. Enfin lorsqu'après la conclusion du traité d'Amiens, nous évacuâmes la colonie, les esclaves et les hottentots virent notre départ avec une peine extrême. Un officier qui se trouvait sur les lieux à cette époque, m'a assuré que les hottentots demandaient aux anglais des armes et des munitions pour chasser les hollandais. « Nous vous donnerons le « pays si vous voulez demeurer, » ajoutaient-« ils. » Il est à nous, et à nous seuls. Les hol-« landais n'ont de droit que sur un petit ter-« ritoire autour de False-Bay et de la baie de « la Table. Nous le leur enlèverons, et nous « vous le donnerons également, si vous con-« sentez à nous fournir de la poudre et des « armes. » La plupart des soldats hottentots versaient des larmes en se séparant des nôtres. Si le Cap était attaqué de nouveau par nos troupes, les hollandais, selon toute apparence, ne pourraient compter que faiblement sur le secours des indigènes.

CHAPITRE XIII.

Colons d'origine européenne, qui habitent la ville du Cap. — Différence qui subsiste entr'eux et les hollandais d'Europe. — Quels furent ceux qui peuplèrent le Cap les premiers. — Manière dont ils se conduisirent envers les femmes. —Usages divers.

AYANT décrit les principaux traits du caractère des colons qui résident dans l'intérieur du pays, je consacrerai ce chapitre à tracer le tableau des mœurs et des coutumes de ceux qui habitent la ville du Cap. Leurs usages paraissent très-singuliers, et sont un mélange de ceux de tous les peuples européens. Cette bigarrure provient de ce que les habitans de la colonie descendent d'aventuriers de presque toutes les nations de l'Europe. Elle est aussi le résultat de la manie d'imiter les étrangers qui touchent au Cap. L'habillement des jeunes personnes, par exemple, est un composé des modes françaises, anglaises et hollandaises; mais, à la vérité, on a souvent peine à reconnaître les modèles.

Quoique la plupart des colons soient issus

de religionnaires des états d'Allemagne, et de protestans sortis de France après la révocation de l'édit de Nantes, il n'y en a que très-peu dont les manières annoncent l'origine. Même les descendans des hollandais n'ont conservé de leurs ancêtres que la passion de fumer, et la coutume de boire à petits coups.

Aux yeux d'un anglais, tous les habitans du Cap sont des hommes insociables, grossiers et sordidement intéressés. Ils passent toute leur vie dans l'indolence, quoiqu'un climat salubre et que la plus grande partie de l'année un ciel sans nuages les invitent à se livrer à diverses sortes d'exercices favorables à la santé. Ils paraissent dépourvus de toute affection. Ils se marient parce que c'est l'usage, et qu'il leur importe de perpétuer leur race. L'intérêt présidant seul aux mariages, il ne faut pas s'attendre que des époux unis de la sorte, aient l'un pour l'autre une vive tendresse. Un hollandais croit que sa femme est uniquement destinée à prendre soin de sa maison, de ses enfans, et à surveiller les esclaves. Il la regarde comme infiniment au-dessous de lui; et à peine paraît-il songer qu'elle existe, si ce n'est à l'heure des repas et à la fin de la journée. Se considérant elle-

même comme un être inférieur, elle demeure paisiblement dans cet état de nullité et d'humiliation. L'ignorance des femmes est bien plus grande que celle des hommes au Cap, et doit provenir de leur éducation et de l'espèce d'abaissement où elles sont tenues. De tems en tems, elles font quelques visites de cérémonie à d'autres femmes ; et il est rare qu'elles désirent d'autres amusemens. Le vide et l'ennui se font sentir dans leurs cercles, et le mal est sans remède. Ces entretiens spirituels, animés et en même tems si décens, qu'une fréquentation libre occasione, et qui sont si familiers aux anglaises, sont inconnus au Cap. Si quelques femmes voulaient imiter cet usage, elles seraient en butte à la calomnie, et l'on ne manquerait pas d'exciter la jalousie de leurs époux, ou d'alarmer la tendresse de leurs pères, de leurs frères ou de leurs amans.

Le peu de relation que les colons du cap de Bonne-Espérance ont avec les étrangers, et même avec les hollandais d'Europe, est cause qu'ils s'allient entr'eux, et en conséquence, ils sont presque tous parens ; mais, quoiqu'unis par les liens du sang, ils ne le sont point par les nœuds de l'amitié.

C'est la coutume de fumer fréquemment en Hollande ; mais c'est bien pis au Cap ; les hommes n'y font guères que cela. Un maître de maison se lève ordinairement de grand matin, et se rend, en robe-de-chambre et en bonnet de nuit, dans son porche, où il se promène ou s'assied la pipe à la bouche. Un esclave lui verse de tems en tems un petit verre d'eau-de-vie de genièvre. Il passe une heure ou deux livré à cette occupation. Souvent il arrive qu'un colon se réveille deux ou trois fois dans une nuit pour avoir le plaisir de fumer. Enfin, il fume avant et après tous les repas ; et si, dans l'après-midi, il fait une visite, il est sûr de fumer. Les habitans de la ville du Cap consument ainsi toute leur vie dans une indolence voisine de la stupidité. Comme leur éducation est très-négligée, on ne doit pas s'attendre à leur trouver des manières élégantes ou polies, ni beaucoup d'instruction. Les écoles publiques sont en très-petit nombre au Cap. On y apprend à écrire et à chiffrer passablement, c'est-à-dire, tout ce qu'il faut savoir pour les opérations du commerce, ou pour entrer dans les bureaux de la compagnie des Indes.

Tous les habitans de la ville du Cap s'a-

donnent à quelque négoce, et leur unique étude est d'amasser de l'argent. Ils en ont beaucoup de moyens. Comte, baron, colonel, capitaine ou simple mynheer, quel que soit enfin le rang d'un homme, il s'occupe du commerce. Cependant il est quelques colons qui, par orgueil, ont l'air de ne pas s'en mêler, et font faire leurs opérations par leurs esclaves ou par des gens d'un ordre inférieur. A l'exception du gouverneur, tout habitant, qu'il soit officier civil ou militaire, ou simple citoyen, tient des appartemens pour ceux qui touchent au Cap. Le colonel Dalrymple, qui commandait mon régiment, logeait chez un colonel au service de Hollande, et mangeait à sa table. On considère cela sous un autre point-de-vue au Cap que nous ne le ferions en Europe; car nous croirions dégradé un de nos officiers qui tiendrait une pension, terme honnête pour signifier une auberge. Ceux qui sont au service de la Hollande au Cap, s'excusent sur la modicité de leur paye, qui les force à chercher quelques moyens pour les aider à subsister; et leur gouvernement ne s'est jamais plaint de cette coutume, qui nous surprit infiniment. A leur arrivée, tous les officiers anglais

furent logés en différentes maisons hollandaises, et ils y eurent la table. Cet usage leur procura la facilité de connaître parfaitement l'intérieur des familles et toute l'économie domestique.

Sous le gouvernement hollandais, et long-tems après que nous eûmes pris possession de la colonie, il n'y avait point d'auberge à la ville du Cap; mais il n'en résultait aucun inconvénient pour les étrangers, chaque maison étant ouverte pour les recevoir. Il suffisait, pour être admis par-tout, qu'on fût passager à bord d'un vaisseau qui allait dans l'Inde ou qui en revenait. Dans ce dernier cas, on était sûr d'être l'objet d'un grand empressement. On était considéré comme un nabab chargé des trésors de l'Orient, et qui reconnaîtrait généreusement, en marchandises ou en argent, l'hospitalité qu'on lui aurait donnée.

Les officiers anglais furent long-tems obligés de se conformer aux usages hollandais. L'heure des repas, les grosses viandes nageant dans la graisse, et le petit vin blanc qui compose la boisson ordinaire, leur déplurent infiniment. Il se fit des changemens par degrés; et nos compatriotes persuadèrent aux hollandais, non sans peine, à adopter en partie les coutumes

anglaises. Il y eut sur-tout de grandes contestations pour les engager à substituer le beurre à la graisse dans l'apprêt des viandes. Lorsque le gouvernement eut pu faire construire ou se procurer des baraques pour la garnison, on établit des tables d'officiers, et ceux-ci vécurent à meilleur marché et plus à leur gré.

Quelque tems après la conquête de la colonie, des particuliers, venus d'Angleterre, ouvrirent des cafés et des tavernes; mais les prix exorbitans qu'ils étaient jusqu'à un certain point obligés de demander, les marchands leur vendant tout à deux cents et à trois cents pour cent de bénéfice, leurs maisons ne furent ni bien tenues ni très-fréquentées. Les officiers vivaient alors en commun; et beaucoup de passagers préféraient de manger à la table des hollandais, la dépense étant bien moindre et plus fixe à ce moyen. Cependant on monta par souscription, et sur un très-grand ton, une maison à laquelle on donna le nom de *Club africain*. La plupart des officiers de la garnison furent souscripteurs. La dépense était très-forte, sur-tout si l'on voulait des vins d'Europe. On jouait à beaucoup de jeux dans cette maison; et j'ai lieu de croire que plusieurs officiers y firent de grandes pertes.

Le prix de toutes les choses nécessaires à la vie s'éleva considérablement au Cap, après l'arrivée des troupes anglaises. Avant cette époque, on y était logé et nourri convenablement pour une risdale ou une risdale et demie. Les habitans profitèrent de la facilité qu'ont les anglais à dépenser leur argent. Nos officiers, sur-tout, sont toujours prêts à le prodiguer, quelque part qu'ils se trouvent. Lorsque je touchai pour la première fois au Cap, c'est-à-dire quelques mois après la conquête, je payai mon logement et la table deux risdales et demie par jour ; ce qui faisait environ 10 s. du pays, ou 7 s. 6 d. sterling. La risdale du Cap est un papier-monnaie : elle vaut 4 s. du pays, et à-peu-près 3 s. sterling. A mon retour de l'Inde, on exigea de moi, pour ma pension, trois dollars d'Espagne par jour, ou cinq risdales en papier-monnaie. Les colons recherchaient avec empressement les guinées, ou le *haard-gelt*, comme ils les appelaient ; et je crois qu'ils comptaient peu sur la stabilité de leur banque. En 1796, je reçus pour chaque guinée, depuis sept jusqu'à neuf risdales en papier-monnaie. On en donnait dix, immédiatement après l'arrivée des anglais. J'eus 10 s., monnaie du

Cap, pour une pagode à l'étoile, évaluée 8 s. à Madras, et valant intrinséquement 7 s. 6 d. sterling. Enfin, j'ai échangé contre une risdale, une roupie estimée 2 s. 6 d. sterling.

Les hollandais font leurs repas de bonne heure. Ils déjeûnent à huit heures, dînent à une heure après midi, et soupent à neuf heures. A chacun de ces repas on leur sert des viandes bouillies, grillées et rôties. A déjeûner, ce sera, outre du café, du thé et toutes les espèces de fruits du pays, un gigot de mouton ou du bœuf à la mode, mais si pleins de graisse qu'ils font soulever le cœur à ceux qui ne sont pas accoutumés à manger de pareilles viandes dès le matin. Le thé est très-médiocre, et on en corrige l'âcreté avec de la cassonade. Chaque tasse est à demi-remplie de mouches, sur-tout en été. Je conseille aux passagers d'apporter avec eux à terre leur sucre et leur thé. Les hollandais pourraient avoir facilement d'excellent thé de la Chine ou des Indes orientales, et cependant ils n'en ont jamais que d'une qualité très-inférieure. A la vérité, ils prennent beaucoup plus de café, et ils en ont d'assez bon.

A dîner et à souper, on couvre les tables

d'un grande quantité de viandes qui nagent dans du beurre rance ou dans une sorte d'huile, que forme la graisse des queues de mouton. Les rôtis, soit de viande de bœuf, soit de viande de mouton, soit de gibier, soit de volailles, sont tout brûlés et dégoûtans de graisse. Les volailles sont à la vérité très-grosses et d'une excellente qualité; mais on les gâte en les apprêtant. On sert habituellement un gigot de mouton bouilli, qui est à-peu-près le seul mets dont un anglais puisse manger. Comme la graisse en est enlevée, ce fut constamment une nourriture au Cap.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les moutons sont de l'espèce à grosse queue. Ils n'ont pas aussi bon goût que les nôtres. Ils sont très-communs au Cap. On y vend une risdale et demie ou deux risdales, un mouton. On faisait payer le double aux anglais. Les bœufs n'étant nourris que d'herbes dures ou âcres, qu'ils broutent dans des vallées sablonneuses ou sur le flanc des montagnes, et d'ailleurs étant envoyés à la boucherie après un long voyage, pendant lequel ils ont perdu la meilleure partie de leur substance, ne donnent qu'une viande coriace et maigre. La manière de les tuer ressemble à celle qui est en usage en

Espagne. On introduit une pointe dans la moelle épinière, à l'endroit du cou; la bête tombe à l'instant, et on lui coupe la gorge avec un couteau, pour faire jaillir le sang.

J'ai fait remarquer ailleurs que les hollandais du Cap ont une sorte d'antipathie pour le porc. Je ne me souviens pas d'en avoir jamais vu sur leurs tables. Ils disent que les animaux de cette espèce mangent trop de légumes pour qu'ils puissent en élever. Cette excuse est mauvaise ; car les légumes sont très-abondans au Cap, et plus que suffisans pour fournir à la consommation des habitans et aux demandes des vaisseaux qui abordent dans la baie de la Table. Les poules, les oies, les canards sont bons et à bas prix. Les coqs d'Inde sont rares.

On place à table, devant chaque convive, une bouteille de vin du Cap, une caraffe d'eau et deux verres, l'un grand et l'autre petit. Le vin n'est pas bon. On peut même le comparer aux plus mauvais de ceux que nous buvons en Europe. Il est blanc, faible, et ne coûte pas un schelling le gallon aux habitans. Dans des occasions extraordinaires, on sert du fromage et de la bière ; mais l'un et l'autre sont rares, et par conséquent fort

chers. Les colons ne veulent pas se donner la peine d'en faire. Leur orge qu'ils coupent en herbe pour la faire manger aux chevaux, pourrait leur fournir beaucoup de drêche, et ils n'auraient besoin que de houblon pour brasser d'excellente bière. J'en bus qu'on avait faite avec des herbes amères particulières au pays; mais elle était de très-médiocre qualité.

Dans la plupart des maisons, la salle à manger est à l'extrémité inférieure du vestibule. Ordinairement elle est élevée, spacieuse, et bien appropriée au climat en été; mais dans les mois où il fait un peu froid, j'eusse souvent désiré qu'on eût mangé dans une pièce voisine; car il n'y a point de cheminées dans les appartemens, et les poëles sont rarement échauffés.

Aussitôt qu'on a servi le déjeûner, le dîner ou le souper, on ferme les portes sur le devant, pour annoncer qu'on est à table; et l'on ne voit pas une seule maison hollandaise ouverte lorsqu'on parcourt les rues aux heures des repas. Après avoir enlevé les viandes, on donne le dessert, qui consiste en oranges, en goyaves, en melons, en pêches, en abricots, en prunes, en raisins, en noix, en châtaignes,

en amandes fraîches ou sèches, etc., etc. Tous ces fruits sont exquis et très-favorables à la santé.

Lorsqu'on est au dessert, les hollandais demandent leurs chapeaux, leurs pipes et leurs crachoirs; et bientôt ils se mettent à fumer, avec une gravité, une solennité qu'un étranger pourrait croire étudiée. Ils passent quelquefois deux heures de suite sans bouger, et ils ne se lèvent que lorsqu'ils ont envie de faire leur méridienne. Un hollandais préfère sa pipe au fruit le plus délicieux, au vin le plus exquis. Lorsqu'une fois elle touche le bord de ses lèvres, il ne parle plus; ou s'il ouvre la bouche, c'est pour appeler Africa, Januara, Februara (noms ordinaires des esclaves au Cap), et demander une autre pipe de tabac. Tout le tems qu'il fume, il semble se renfermer dans sa propre dignité, et il ne daigne pas même jeter un regard à côté de lui.

Le chapeau d'un hollandais semble cloué sur sa tête, il ne l'ôte que lorsque les viandes sont servies, et il le garde presque toujours devant les dames. Celles-ci sont certainement traitées avec peu de cérémonie. J'ai remarqué souvent que les hommes sont plus céré-

monieux les uns envers les autres, qu'ils ne le sont envers les femmes. La maxime des hollandais est que la tête est la place du chapeau. Je rapporterai une anecdote qui prouve combien ils tiennent à ce principe. J'étais en visite chez le lieutenant Mac-Donald, qui commandait à Caltoura, dans l'île de Ceylan. Un ecclésiastique hollandais, de quelque importance, vint rendre ses devoirs à cet officier. On était à déjeûner. Le hollandais fut prié de prendre place à table; ce qu'il fit, sans ôter son chapeau, sans donner la moindre marque de considération, quoiqu'il y eût là deux ou trois autres personnes. Mac-Donald donna l'ordre à un de ses domestiques d'enlever le chapeau du hollandais, et dit à celui-ci qu'il était à la table d'un anglais, et que c'était la coutume d'y être la tête découverte. L'honnête ecclésiastique supporta cette mortification avec beaucoup de sans-froid, et il n'en déjeûna pas moins.

A la ville du Cap, les dames demeurent quelque tems à table après dîner, pour entretenir leurs hôtes et s'efforcer de suppléer au peu de politesse des hommes de la maison. Lorsque je revins dans cette ville, en 1801, je fus très-agréablement surpris de voir qu'il

s'était fait dans les usages des changemens considérables, qu'avaient occasionés les relations des habitans avec nos compatriotes. Quelques-uns de mes amis qui n'avaient pas quitté le Cap depuis la conquête, m'apprirent qu'il avait fallu beaucoup d'efforts pour persuader aux colons de changer l'heure des repas, et d'en prendre une qui nous fût plus commode. Ils renoncèrent aussi à quelques autres habitudes. Le plus puissant de tous les mobiles, l'intérêt, fut sans contredit ce qui les engagea à suivre le goût des anglais ; ils craignirent de perdre des hôtes qui les payaient si bien. Les mets furent mieux préparés, et il y en eut deux ou trois à la manière anglaise. On déjeûna à neuf heures, on dîna à quatre heures, et l'on soupa à dix heures. On fit meilleure chère à chacun de ces repas. Le vin fut plus pur, plus vieux et assez bon. Enfin tout fut mieux ordonné.

Les maisons hollandaises sont d'une propreté remarquable. Les escaliers, les planchers, les meubles, tout est frotté. Les salles à manger et la plupart des pièces du rez-de-chaussée sont carrelées de larges briques rouges, très-reluisantes. Les murs sont couverts de peintures ou de stuc, et les trumeaux ornés de glaces

et de bras de métal. Les meubles à la vérité sont extrêmement lourds. Il y a cependant quelques maisons élégamment meublées. Je dois aux dames du Cap la justice de déclarer qu'elles entendent parfaitement l'art de conduire leurs maisons. Toutes les affaires de l'intérieur les concernent ; les hommes ne s'occupant guère chez eux qu'à se promener en long et en large dans leurs salles, ou sous leurs porches, toujours la pipe à la bouche.

Les lits sont très-bons. Des rideaux de calico les entourent, et l'on y enfonce dans la plume. Ce n'est pas la même chose dans l'Inde, où l'on n'a qu'une couche de cannes et une natte. Lorsqu'à mon retour au Cap je me mis au lit pour la première fois, je crus être tombé à terre, et je poussai un cri dont s'amusèrent infiniment quelques personnes qui étaient dans une chambre voisine.

Les esclaves ont beaucoup d'attentions pour les pensionnaires, et reçoivent avec reconnaissance le peu qu'on veut bien leur donner. Ils sont extrêmement adroits. On les dit fidèles. Peut-être le sont-ils envers leurs maîtres ; mais un étranger doit soigner son argent, et tous les objets de prix. Un matin, allant déjeûner, je laissai ma bourse sous

mon oreiller. M'en souvenant bientôt, je retournai à ma chambre, où je trouvai une esclave qui faisait le lit. Je lui demandai ma bourse, et elle me répondit qu'elle l'avait remise à son maître. Celui-ci me la rendit; mais elle était plus légère que lorsque je l'avais laissée sous le chevet. Je l'avais comptée la veille au soir; il y avait douze guinées, trente pagodes et vingt-cinq risdales. On me prit en différentes pièces, pour la valeur de dix livres sterl., et lorsque je m'en plaignis à l'hôte, il me répondit en me reprochant ma négligence. L'esclave était une vieille cafre, qui demeurait depuis plus de trente ans dans la maison, et avait plusieurs enfans qui étaient tous la propriété du maître. Dans le cours de la journée, plusieurs officiers qui avaient logé dans l'appartement que j'occupais, m'apprirent qu'ils y avaient fait dês pertes de même genre que la mienne, et ils me trouvèrent fort heureux d'avoir recouvré une partie de ce que j'avais perdu. Mon hôte avait plusieurs filles, qui étaient très-aimables et fort belles, et parlaient bien l'anglais. Deux de ces demoiselles avaient épousé des officiers de nos troupes, et étaient fort estimées de tous ceux qui les connaissaient.

Les habitans de la ville du Cap ne sont pas riches. La valeur de cinq ou six mille liv. sterl. est une grande fortune dans cette ville; du moins il y a peu d'hommes qui en possèdent une plus considérable; mais relativement à leur genre de vie et au bas prix des denrées, les colons sont à l'aise, pour la plupart. La différence d'habitudes entre les deux nations respectives, est telle qu'un hollandais en Europe peut vivre avec un revenu du quart de celui qui est nécessaire à un anglais; et la vie est encore à meilleur marché au Cap qu'en Hollande. Leurs jardins fournissent aux colons des légumes et des fruits dont ils vendent une partie. Leurs esclaves élèvent à la campagne de la volaille, qu'ils leur apportent à la ville. Les plaisirs, tels que des comédies et des fêtes publiques ou particulières, leur sont inconnus. Il est rare qu'ils aient un carrosse et des chevaux. D'ailleurs, vu le nombre de leurs esclaves, un équipage ne leur occasionerait qu'un léger surcroît de dépense. L'exercice du cheval est pour eux une fatigue et non un amusement. S'ils donnent à manger, c'est à peu de frais. Cependant un voisin avec lequel ils vivent en bonne intelligence, est toujours bien venu à leur table; mais la condition est

fort difficile à remplir. Dans les visites de cérémonie ou d'amitié, un verre d'eau-de-vie de genièvre est ce qu'on offre de mieux. La toilette est peu coûteuse ; car il est rare qu'un hollandais ait un certain nombre d'habits. Ce que les colons retirent du travail des esclaves auxquels ils ont fait apprendre un métier, est souvent très-considérable. Toute main-d'œuvre était fort chère pour nous. La façon d'une chemise, d'une veste, d'un habit, coûtait presque autant que l'étoffe même. Par tout ce que je viens de dire, on peut voir qu'il est facile à un habitant de la ville du Cap d'entretenir sa maison, sans posséder de grands biens. Au contraire, les anglais qui, après la conquête, se rendirent dans cette ville, soit pour exercer des fonctions publiques, soit pour des affaires de commerce, ne purent vivre qu'à grands frais, à moins qu'ils ne fussent en pension dans quelque maison hollandaise.

CHAPITRE XIV.

Population de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — Religion. — Peu de conversions qui se font parmi les gens de couleur. — Refus de donner le baptême à des enfans dont les pères étaient chrétiens. — Funérailles. — Caractère des habitans de couleur blanche. — Les jeunes demoiselles de la ville du Cap aiment beaucoup les divertissemens. — Elles savent assez bien la musique et la danse. — Contraste entre le caractère des hommes et celui des femmes. — Celles-ci sont très-belles quand elles sont jeunes. — Mariages, établissemens et priviléges que donne la naissance. — Maladies. — Effroi que cause la petite-vérole au Cap. — Précautions pour empêcher l'abord des personnes attaquées de maladies contagieuses. — Les habitans du Cap ne vivent pas long-tems. — Esclaves de diverses nations et de différentes classes. — Lois qui les concernent. — Les mulâtres sont les plus recherchés. — Les esclaves qui viennent du Bengale et de la côte de Malabar sont fidèles et servent bien. — Ceux qui viennent de Madagascar et de la côte d'Afrique sont indociles, mais laborieux et forts. — Les malais sont utiles, mais extrêmement vindicatifs. — Actes de cruauté commis par ceux-ci. — Lois concernant les esclaves hottentots. — Manière dont les hollandais traitent leurs esclaves. — Châtimens qu'ils

leur infligent. — Vices et passions auxquels sont sujets les esclaves.

La population de la colonie du cap de Bonne-Espérance est très-faible. Le gouvernement hollandais n'en a point publié d'état authentique ; et sur-tout relativement aux cantons les plus éloignés, les gouverneurs ignoraient également et le nombre des habitans, et la valeur des productions, quoique le revenu public fût en grande partie fondé sur celles-ci. Dans la ville du Cap, on compte environ cinq mille personnes de condition libre ; et les esclaves sont dans la proportion de trois à un. On ne croit pas que le reste du pays, malgré son étendue et quoiqu'il y ait plusieurs cantons d'une grande fertilité, contienne une population qui surpasse de beaucoup le double de celle de la capitale. Rien ne pourrait prouver plus fortement la mauvaise administration de la colonie, que le petit nombre d'habitans dans un pays où rien ne s'oppose à ce qu'il prenne un grand accroissement.

La religion de la colonie est celle de l'église établie en Hollande, c'est-à-dire le calvinisme. Il y a cependant quelques luthériens et quel-

ques autres dissidens. Le temple principal de la ville du Cap est près de la place d'armes. C'est un grand et bel édifice, dont l'intérieur est orné de beaucoup de sculptures et de dorures. Les figures qui composent les ornemens, sont en quelque sorte des emblêmes du Cap, car elles représentent des lions, des autruches et d'autres animaux qu'on trouve dans le pays; mais elles sont lourdes et mal dessinées. Le temple est bien entretenu, et l'on y célèbre le service divin avec beaucoup d'appareil et de décence.

Au premier abord, un étranger pourrait croire très-religieux, les habitans du Cap. Quoique le gouvernement ait veillé avec soin sur les mœurs des colons, on reconnaît, lorsqu'on les a observés attentivement, que leur dévotion n'est guère qu'apparente. Le dimanche matin, ils ont l'air très-recueilli, mais passé ce jour, ils ne songent plus à leur livre de prières.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens de couleur et de nègres libres, convertis au christianisme. Les hollandais diffèrent infiniment des portugais, qui employaient le fer et le feu pour faire adopter les dogmes de leur religion. Les ecclésiastiques hollandais

donnent dans une extrémité opposée. Ils ne montrent que peu de charité pour ceux de leurs frères qui sont dans les ténèbres ; et lorsqu'ils croient qu'ils ne seront point rétribués de leurs prières, ils ne songent pas à répandre les lumières de l'évangile. Le gouvernement a extrêmement négligé de presser le clergé de mieux faire son devoir, et d'instruire dans la religion chrétienne, et les indigènes et les esclaves. Souvent même on a refusé de donner le baptême à des enfans issus d'une mère idolâtre et d'un père chrétien. J'ignore si ce fut pour prévenir l'augmentation du nombre des enfans procréés de la sorte, ou si ce fut un effet de l'orgueil des blancs, qui ne voulaient pas traiter ceux-ci d'égaux, en leur ouvrant les portes du ciel. Quoi qu'il en soit, c'était un mauvais moyen pour prévenir le péché. La vanité a pu porter les colons à ne pas confondre avec leurs enfans légitimes, ceux qu'ils ont eus des femmes de couleur non-affranchies ; mais on prétend que leur conduite n'a eu pour motif que la crainte de perdre leurs droits de propriété sur ces enfans, s'ils les faisaient baptiser [1].

[1] Thunberg dit que les ecclésiastiques du Cap prétendent que la présence du père est indispensable pour

Les enterremens au Cap, se font avec beaucoup de pompe. Les parens, les amis, les voisins de la personne décédée, suivent le corps en grand deuil. Tout le reste de la journée, on aurait peine à tirer d'eux une parole, quoique souvent ils n'aient pas vécu en très-bonne intelligence avec le défunt. On récite les prières des morts avant que le corps soit enlevé de la maison, mais on n'en dit aucune sur la tombe; on couvre le cercueil en silence, et on se retire. Une pompe funèbre au Cap ressemble à une fête de village en Irlande, excepté cependant qu'on s'enivre plus complètement dans celle-ci que dans l'autre. Après l'enterrement les colons se rassemblent pour fumer, pour boire de l'eau-de-vie de genièvre, et pour parler des bonnes qualités du défunt, sous le rapport du commerce; car ce sont les vertus principales, ou plutôt les seules vertus. D'ailleurs on regrette peu sa perte, ou si elle cause quelque chagrin, on le noie en buvant.

Il y a, au Cap, une grande différence de caractère entre les hommes et les femmes.

le baptême de son enfant, ou qu'on doit au moins le connaître, i, 374.

(Note du traducteur.)

Les premiers sont maussades, incivils, indolens et paresseux au suprême degré. Manger, fumer, dormir, voilà tous leurs plaisirs. Rien n'est plus rare qu'une conversation enjouée parmi eux. Ils ne savent point faire couler un vin exquis, pour animer leurs entretiens. Rarement jouent-ils aux cartes, dans leurs assemblées du soir. Ils se forment en groupes, fument et boivent quelques verres d'eau-de-vie de genièvre. S'ils ouvrent la bouche, c'est pour parler de leurs affaires de commerce, qui cependant sont de très-peu d'importance. J'ai fréquemment assisté à ces assemblées où il y avait un certain nombre d'hommes et de femmes, réunis. Tous les hollandais se tenaient dans un coin du salon, et laissaient aux officiers anglais le soin d'entretenir, à l'autre extrémité de l'appartement, plusieurs jolies femmes très-aimables.

Les femmes au Cap sont très-bien, dans la première jeunesse. Elles ont le teint d'une blancheur éclatante ; mais elles n'ont ni les vives couleurs, ni la physionomie expressive de nos aimables compatriotes. A la vérité, elles paraissent avoir plus de vivacité, plus d'enjouement que, d'après leur origine, on ne croirait pouvoir leur en supposer. Elles

aiment passionnément à faire des visites et à danser. Pendant que j'étais à la ville du Cap, il n'y avait point d'autres bals que ceux que donnaient les familles anglaises et les officiers de la garnison. Les jeunes hollandaises y figuraient avec plaisir. Lorsque par hasard, on fait de la musique, ou lorsqu'on danse dans une maison, tout étranger, toute personne honnête peut s'y présenter. Cependant les hollandais du Cap sont plus circonspects dans le choix de leurs sociétés que ceux de l'île de Ceylan, où beaucoup de gens de couleur et même quelques noirs fréquentent les blancs. Ce mélange provient du grand nombre de mariages entre des hollandais et des filles sorties de la classe des portugais de l'Inde. Des unions de ce genre sont très-rares au cap de Bonne-Espérance.

Les jeunes personnes de la ville du Cap aiment beaucoup à copier les modes et les manières des dames étrangères, anglaises et autres, qu'elles ont occasion de voir. Nombre d'habitans, sans être riches, ayant assez de fortune pour vivre dans l'aisance, font apprendre la musique et la danse à leurs filles, qui mettent ordinairement à profit les leçons de leurs maîtres. Elles trouvent infiniment

de charmes dans la société des étrangers, et sur-tout dans celle des anglais ; mais je leur dois rendre la justice de dire qu'elles ne sont point livrées à l'intrigue.

Il y a un singulier contraste entre les jeunes gens des deux sexes. La plupart des jeunes hommes sont lourds, tristes, insociables, se présentent mal, et ils ne savent ni choisir, ni porter leurs vêtemens. Les jeunes demoiselles, au contraire, sont d'humeur agréable ; elles joignent l'enjouement à la candeur ; elles se parent avec goût, et se livrent sans contrainte et sans inconvénient aux plaisirs de la société. Les parens voient sans inquiétude leurs filles fréquenter les bals et les fêtes, auxquels les ont invitées des étrangers. Ils ne songent pas même à leur donner un chaperon, c'est-à-dire à les faire accompagner d'une dame qui soit chargée de veiller sur leur conduite. Il est très-rare qu'elles abusent de cette confiance, qui semble prouver que les soupçons et la gêne sont de mauvais gardiens de la vertu des femmes.

Quoique les demoiselles de la ville du Cap aient beaucoup de charmes et de la vivacité ; il arrive très-souvent qu'elles deviennent massives et lentes, lorsqu'elles sont mariées et

qu'elles ont atteint un certain âge. Les femmes sortent peu de leur maison et imitent leurs maris en tout, si ce n'est qu'elles ne fument pas. Ce qui les rend si sédentaires, ce sont les soins qu'exige d'elles la coutume de loger les étrangers de toutes les nations, qui abordent au Cap dans toutes les saisons. On prétend que la conduite des femmes mariées n'est pas aussi régulière que celle des demoiselles. Quant à moi, je puis assurer que les premières m'ont paru très-attachées à leurs époux, et très-occupées de leurs affaires domestiques. Il y a eu des exemples d'infidélité conjugale, dont on a parlé hautement; mais le nombre n'en a pas été assez grand pour qu'il doive influer sur la réputation des dames du Cap.

On confie trop les enfans aux soins des esclaves; cependant on les retire de bonne heure d'entre les mains de ceux-ci, et on leur donne une ombre d'éducation. On apprend à lire, à écrire et à chiffrer aux garçons, et on leur inculque des principes de commerce. J'ai déjà dit qu'on montrait à écrire passablement aux demoiselles, et qu'on leur donnait des maîtres de musique et de danse.

On ne connaît pas au Cap, le droit de pri-

mogéniture. Les biens sont partagés entre les fils, lorsqu'on a prélevé une légitime pour chacune des filles. On ne peut déshériter un enfant sans en avoir des motifs très-puissans, qu'il faut communiquer au gouvernement, et même on doit assurer des alimens à celui qu'on exclut de la succession paternelle. Les enfans rebelles sont traduits devant le fiscal, qui les fait châtier conformément aux lois. Si un colon veut contracter mariage, il faut qu'il donne l'état de ses biens, afin de prouver que ses enfans ne seront point à charge à la colonie. Lorsque les jeunes sont parvenus à un âge convenable et qu'ils se marient, le père leur assigne des terres pour les faire subsister.

Il est rare qu'on fasse apprendre un métier aux enfans, et même qu'on les envoie aux écoles publiques. On en donne pour raison que ce serait trop les assimiler aux esclaves. En conséquence, ils sont privés de la connaissance de plusieurs choses utiles. Aucun homme libre, s'il n'est de la dernière classe, n'exerce un état qui exige des études sous un maître, ou un apprentissage en règle. Les enfans reçoivent chez leurs parens, des leçons que leur donnent des hommes qui ont ordi-

nairement passé la plus grande partie de leur vie à porter le fusil, et dont les talens se bornent à savoir lire, écrire et chiffrer.

Les enfans, soit de l'un, soit de l'autre sexe, sont remarquables par leur beauté. Dans le premier âge, les garçons ont de la vivacité, et montrent des dispositions qui, si on les dirigeait bien, en feraient de tout autres hommes qu'ils ne le deviennent. Faute d'une éducation convenable, ils semblent ensuite moins gagner que perdre du côté des facultés individuelles. Ce qu'on leur apprend d'abord, c'est, comme je l'ai déjà dit, à dominer sur les malheureux qui doivent être un jour soumis à tous leurs caprices. Lorsque les enfans des hollandais et ceux des esclaves jouent ensemble, on voit les premiers tantôt frapper et tyranniser les autres, et tantôt les exciter et les caresser. Ainsi dès leur plus tendre jeunesse, ils deviennent capricieux et despotes.

Les maux auxquels sont sujets les habitans du cap de Bonne-Espérance, sont l'hydropisie, les apoplexies, les maladies du foie, et d'autres maladies chroniques occasionées par la grosseur du corps et par l'inaction. Jamais un hollandais ne fait d'exercice par motif de santé. S'il sort à cheval, c'est ordinairement

pour aller régler quelque affaire un peu loin, ou pour se rendre à sa maison de campagne. Il y a cependant quelques habitans de la ville du Cap, qui font le soir un tour de promenade, soit à cheval, soit en cabriolet, soit enfin dans une chaise à deux roues, dont la forme date au moins d'un siècle. Mais s'il s'élève un vent du sud-est, ils se renferment soigneusement dans leurs maisons.

Les maladies particulières aux enfans, sont des ulcères à la gorge et diverses éruptions. La rougeole, la coqueluche et la petite vérole sont très-rares; mais lorsqu'elles se déclarent, elles sont funestes; la dernière sur-tout est presque toujours mortelle. Les habitans la regardent comme le plus terrible fléau dont puisse être affligé le pays. Par une fausse conséquence, ils ne souffrent pas qu'on pratique l'inoculation parmi eux. Cette contagion enleva dans la ville du Cap, il y a un certain nombre d'années, une si grande quantité de personnes, que l'on conçut les plus vives alarmes pour toute la colonie. On ne permet à qui que ce soit de débarquer sans qu'on reconnaisse s'il a eu cette terrible maladie. A l'instant où un vaisseau jette l'ancre dans la baie, tout l'équipage et tous les passagers sont visités

par un médecin juré. Le capitaine et les officiers du bâtiment ne sont pas plus exempts de l'examen que les autres. Le rapport est transcrit sur les registres du gouvernement, avant qu'on permette à un seul individu de descendre à terre. La plus petite éruption, un simple bouton suffit pour qu'on n'obtienne pas cette permission. Lorsqu'en 1796, j'arrivai au Cap avec mon régiment, je ne fus point soumis à la visite; mais à mon retour de l'Inde, n'étant plus que simple passager, je fus obligé de montrer mon bras au médecin, et de déclarer par écrit que j'avais eu la petite vérole. Lorsque cette maladie se déclare dans la capitale, ceux des habitans qui ne l'ont pas eue, se réfugient dans leurs maisons de campagne, et ils n'en reviennent que lorsqu'ils sont bien persuadés qu'il n'y a plus rien à craindre. Tandis que les anglais étaient en possession du Cap, on tenta d'engager les colons à introduire parmi eux l'inoculation, et on leur donna l'exemple en faisant inoculer des enfans de soldats et plusieurs soldats mêmes; mais il fut impossible de vaincre les préjugés des hollandais. Je suis persuadé qu'il y eût eu plus de demoiselles du Cap qui se fussent mariées avec des officiers anglais, si

la crainte d'être attaquées de la petite vérole ne les en avait détournées. J'en ai entendu quelques-unes dire: « Si je vous épousais, il « faudrait que j'allasse en Angleterre, où j'au- « rais la petite vérole, qui me ferait mourir. » Deux jeunes personnes du Cap ayant effectivement éprouvé ce sort pour avoir suivi leurs époux en Europe, la crainte devint toujours plus vive. Cependant je connais une très-aimable dame de cette colonie, qui est venue en Angleterre avec son mari, et qui s'est fait inoculer avec succès.

Les habitans du Cap ne vivent pas long-tems; mais leur mort prématurée n'est dûe qu'à leur manière de vivre. Nos compatriotes trouvèrent extrêmement sain le climat de cette partie de l'Afrique, et ils n'y eurent à redouter que les suites de l'intempérance. La plupart des maladies auxquelles nous sommes sujets en Europe, sont presque inconnues au cap de Bonne-Espérance, que je regarde comme le pays le plus favorable à la santé qu'il y ait sur le globe, et comme préférable même à l'île de Sainte-Hélène, sous ce rapport. A peine avions-nous trente hommes à l'hôpital au Cap, où certainement un médecin aurait peu de chose à faire.

J'ai déjà fait voir que les esclaves sont très-nombreux à la ville du Cap. Un habitant de quelque importance en a depuis dix jusqu'à vingt, de tout sexe et de tout âge ; même ceux d'un ordre inférieur en ont quelquefois depuis six jusqu'à douze, qu'ils ont nourris et élevés dès l'enfance. Les hollandais du Cap n'ont point de domestiques européens ou de couleur blanche.

Il y a des esclaves de plusieurs nations au cap de Bonne-Espérance. Il faut d'abord reconnaître que, généralement parlant, ils y sont tous traités avec humanité. On y a vu sans doute quelques maîtres barbares ; et l'on a même observé que les hollandais étaient plus rigoureux envers leurs esclaves avant l'arrivée des anglais, qu'ils ne le furent ensuite. Il existe au Cap des lois dont les unes ont pour objet de prévenir les crimes que pourraient commettre les esclaves, et les autres d'empêcher que ceux-ci ne soient traités inhumainement. Vu leur nombre, on a craint fréquemment qu'ils ne se révoltassent, et ne missent à mort tous les colons ; et en conséquence on a pris des précautions pour empêcher qu'ils ne se réunissent. Cependant je crois que les craintes n'étaient fondées qu'à

l'égard de ceux qui étaient originaires d'Asie ou des côtes d'Afrique sur lesquelles se fait la traite des nègres. La plupart des esclaves de ces deux classes sont perfides, vindicatifs et barbares; mais les autres sont timides et soumis. Les premiers furent exactement surveillés, et on les enferma le soir sous la clef. Toute crainte d'un soulèvement de leur part cessa après l'arrivée des anglais. Le nombre des troupes de la garnison et leur ponctualité dans le service, furent plus que suffisans pour dissiper toute alarme.

Les différentes classes d'esclaves qu'on rencontre à la ville du Cap, sont 1.° des mulâtres; 2.° des esclaves amenés du Bengale et de la côte de Malabar; 3.° des malais venus de Batavia et des îles orientales de l'Inde; 4.° des buganèses, qui proviennent du commerce des malais avec des africains; 5.° des madégasses; 6.° des nègres de la côte de Guinée, appelés aussi cafres; 7.° des cafres et des africains de l'intérieur de la colonie; et 8.° enfin, des hottentots. On n'emploie qu'un petit nombre de ceux-ci au service domestique. Ils ne se marient point non plus avec les autres esclaves, et il en est de même des cafres. Les mulâtres sont les plus estimés. Ils

servent à table et font les appartemens. Les femmes de cette couleur sont spécialement employées au service des dames hollandaises, et se tiennent derrière leurs maîtresses à table, comme font les hommes derrière leurs maîtres. Elles sont mieux vêtues, mieux traitées que les autres esclaves. Il est rare qu'on les charge de travaux pénibles. Elles dévident, tricotent, cousent, ou font d'autres ouvrages à l'aiguille. Dans leur jeunesse, elles sont très-bien. J'en ai vu même quelques-unes d'aussi belles qu'aucune européenne que ce pût être; et si l'on ne m'avait pas dit qui elles étaient, je les aurais prises pour des hollandaises de la classe inférieure. Les dames du Cap se plaisent à les vêtir proprement pour s'en faire accompagner, soit lorsqu'elles vont au temple, soit lorsqu'elles vont faire des visites. L'esclave porte le livre de prières ou le sac à ouvrage de sa maîtresse, et la garantit du hâle au moyen d'un parasol.

Les esclaves nés au Bengale et sur la côte de Malabar, sont traités à-peu-près de même que les mulâtres. Quiconque a été dans l'Inde doit convenir que ces asiatiques sont fidèles, soumis et doux. Jamais il ne faut avoir recours à un traitement rigoureux pour les forcer à

faire leur devoir. Un seul mot de reproche les fait tressaillir. Ils cherchent à lire dans les yeux de leur maître, et le moindre signe est pour eux un ordre absolu. Ils sont artistes ingénieux et ouvriers adroits. On emploie les hommes comme sommeliers et comme cuisiniers. Les femmes font aussi la cuisine et s'occupent de différens ouvrages dans l'intérieur des maisons.

Les madégasses, les buganèses, les nègres et les cafres forment le plus grand nombre des esclaves, dans la ville du Cap. Ils sont plus noirs et plus forts que ceux dont je viens de parler; mais ils sont farouches, intraitables et dissimulés. Il faut les châtier sévèrement pour les faire travailler; et ils profitent de toute occasion où ils peuvent demeurer oisifs. Leur force corporelle est cause qu'on les emploie à de gros ouvrages. Ordinairement ils sont maçons, menuisiers ou charpentiers. Ils endurent la fatigue la plus excessive et portent les fardeaux les plus lourds. Ce sont eux qui sont chargés d'aller chercher du bois à la campagne. Quelquefois ils vont à la distance de dix milles couper des broussailles, arracher des souches, ou ramasser de la bouze de vache, pour servir de combus-

tible. Quand ils en ont la quantité qu'ils désirent, ils la séparent en deux parties, dont chacune ferait la charge d'un porteur en Angleterre. Ils en attachent une à chaque extrémité d'un bambou plat, qui a environ quatre pieds de longueur, et qu'ils placent sur une épaule. Ils marchent ensuite, un des poids s'abaissant tour-à-tour en avant et en arrière. C'est de la sorte qu'ils portent aussi des paniers pleins de fruits, de légumes et de plusieurs autres choses. Sous un pareil fardeau, ils font cinq milles par heure [1].

Les esclaves malais sont assez nombreux au Cap. On les charge de plusieurs sortes de travaux pénibles. Ils cultivent les jardins et les terres attenantes aux maisons de campagne de leurs maîtres. Ils servent dans les cuisines, et on les emploie aussi à ramasser du bois et à pêcher. Ils sont traîtres, féroces et implacables dans leur vengeance. A la moindre provocation, ou pour une insulte imaginaire, ils commettent un meurtre. Cette classe d'esclaves est un véritable fléau dans un pays. Nombre de fois des malais, quoiqu'ils sussent très-bien qu'un supplice affreux suivrait de près leur crime, ont poignardé leurs maîtres,

[1] Plus d'une lieue et demie.

non pour les voler, mais pour satisfaire un desir de vengeance qui ne peut s'éteindre que dans le sang de celui qui est l'objet de leur fureur. Lorsqu'un homme de cette nation a résolu de se venger, il prend une certaine dose d'opium, qui lui cause un accès de frénésie, pendant lequel il s'arme d'une espèce de dague ou de couteau, appelée *krisse*, et qu'il plonge dans le sein de sa victime. Jusqu'à ce qu'on se soit rendu maître de lui, il attaque toute personne qui se trouve sur son chemin, et souvent il commet sur-le-champ un grand nombre de meurtres. Il faut le renverser du premier coup, pour n'être pas atteint soi-même; et telle est son impétuosité, telle est sa fureur qu'il est très-difficile et très-dangereux de chercher à l'arrêter. Lorsqu'on aperçoit un malais qui court le *mock*, c'est ainsi qu'on appelle cette effroyable coutume, chacun prend la fuite et se cache où il peut. Celui qui parvient à tuer le furieux, reçoit une forte récompense de la part du gouvernement, et certainement il la mérite; car il faut un sang-froid et une intrépidité rares, pour se mesurer contre un malais qui se trouve dans un pareil transport de rage.

Les deux traits suivans eurent lieu tandis

que j'étais à la ville du Cap : — Un malais irrité de quelque outrage ou de quelque châtiment mérité, qu'il avait reçu de son maître, lui plongea son couteau dans le cœur, puis courut par les rues, tenant à la main son arme ensanglantée. La première personne qu'il rencontra fut une belle esclave, âgée de dix-sept ans. Il la poignarda; et la malheureuse mourut au bout de quelques heures. Un colon de la campagne se trouvait dans la rue où le coup fut porté; et comme il avait dans son chariot un fusil chargé, il le tira et tua le malais. Si le coup n'avait pas renversé l'assassin, il est probable qu'un de mes camarades et moi, qui arrivâmes sur le lieu quelques instans après, eussions été de nouvelles victimes de sa fureur.

Ce fut la seconde fois que je fus sur le point d'être assassiné par un malais, courant le mock. Étant à Ponamala, dans les Indes orientales, je fus légèrement blessé au bras par un esclave de cette nation, qui avait attaqué quelques cipayes; et si je n'avais pas été assez heureux pour le désarmer du premier coup, il m'eût tué. Le krisse dont il me frappa était empoisonné. En conséquence, mon bras s'enfla prodigieusement, et pendant quelque tems

on craignit qu'il ne fallût me faire l'amputation, et même que je ne perdisse la vie. L'eau de Luce, que je regarde comme un puissant antidote, me fit le plus grand bien; et l'on a reconnu qu'elle prévient aussi les funestes effets de la piqûre des serpens. Le docteur Anderson, de Madras, l'administra le premier en des cas de ce genre, où il la regarde comme un excellent spécifique.

Le second trait de barbarie que j'ai promis de rapporter, fut celui d'un malais qui, parce que son maître venait de lui refuser la permission d'aller à une fête, ou se réjouir avec ses camarades, lui enfonça aussi son couteau dans le sein. Sa maitresse étant dans une pièce voisine, il y entra et commit un nouvel assassinat. Un vieil esclave malabare, qui fendait du bois devant la porte, ayant vu le malais porter ces coups affreux, se mit en embuscade, et tenant sa hache levée, il en laissa retomber le tranchant sur la tête du forcené, à l'instant même où celui-ci sortait de la maison, et il l'étendit mort sur la place. Le gouvernement donna cent dollars et la liberté au malabare.

Après avoir retracé les défauts des malais, je dois parler aussi de leurs bonnes qualités.

On ne peut leur refuser d'être laborieux ; actifs et très-industrieux. Ils cultivent la terre et exercent les arts mécaniques.

Les hottentots privés de la liberté, forment la classe d'esclaves la moins nombreuse. Une ancienne loi porte que les indigènes étant les possesseurs originaires du pays, ne doivent pas être réduits en esclavage. Mais en beaucoup d'occasions, les hollandais éludent cette loi, et retiennent les enfans à leur service, lors même que le père est libre.

Tout individu suivant la condition de sa mère, au Cap, il arrive souvent qu'un maître a pour esclave son propre enfant qui, s'il ne l'a pas affranchi, ou si l'on ne veut pas le conserver dans la famille, est vendu par les héritiers, après la mort de son père.

Les dames hollandaises ne voient pas de mauvais œil que leurs hôtes aient commerce avec de jeunes filles en état d'esclavage. Elles espèrent que celles-ci deviendront mères et augmenteront de la sorte le nombre des esclaves de la maison. Je sais que plusieurs de ces filles ont eu ordre de se rendre dans la chambre à coucher des pensionnaires. Il est inutile de dire ce qui en est résulté. Un de mes amis, sur la véracité de qui je n'ai aucun

doute, m'a assuré qu'un soir la maîtresse de la maison avait poussé dans la chambre qu'il occupait, une très-belle esclave à laquelle il faisait la cour, et qui était extrêmement réservée et modeste. Cette dame, après les avoir laissés ensemble, avait fermé la porte à la clef.

La manière dont on traite les esclaves n'est pas égale pour toutes les classes. Ceux qui font le même service que nos domestiques en Europe, sont tout aussi heureux que ces derniers. Ils n'ont simplement que le nom d'esclaves, et peu d'entr'eux voudraient changer d'état. Peut-être quelque jeune femme mulâtre le désirerait-elle, séduite pâr une promesse de mariage que lui aurait faite un hollandais de la classe inférieure, ou par l'occasion qui s'offrirait de se rendre en Europe, en servant de femme-de-chambre à une dame, ou en soignant des enfans pendant la traversée. En pareil cas, on demande quelquefois de huit cents à mille risdales, et même plus, pour une esclave de la classe des mulâtres. Les nègres, les cafres et les autres africains qui sont employés à de pénibles travaux au-dehors, sont traités fort différemment des autres. Cependant ils peuvent passer pour jouir d'un sort heureux dans la ville du Cap, si

on le compare à celui que leur font endurer les boors ou les habitans des campagnes. Les malheureux esclaves de ces derniers sont obligés de se mettre au travail de grand matin, et de ne le quitter que fort tard. Ce sont eux seuls qui cultivent la terre et qui font les récoltes. On leur donne une assez mauvaise nourriture, quoiqu'il fût facile de leur en procurer une bonne à peu de frais, vû la quantité de viande, de lait et de légumes que souvent on est forcé de jeter. Du pain noir, à demi rempli de sable, et ce qu'il y a de plus mauvais dans les moutons et les bœufs, voilà quels sont leurs alimens. Leurs maîtres, pour la faute la plus légère, peuvent les châtier à volonté. Un boor s'assied, prend sa pipe et voit avec le plus grand sang-froid son malheureux esclave recevoir des coups de fouet. C'est par le nombre de pipes qu'ils peuvent fumer pendant l'exécution, que les fermiers mesurent le châtiment. Ils n'en fument qu'une seule si l'offense est légère, mais il faut toujours que la pipe soit vidée, pour qu'on cesse de frapper.

A la ville du Cap, le châtiment des esclaves est réglé par les lois. Ainsi un maître n'y peut, quels que soient ses motifs, faire impitoyable-

ment déchirer un de ces malheureux. Quelques coups d'une canne déliée sont la seule correction qu'il puisse infliger lui-même. Si un esclave a commis un délit grave, on le traduit devant un magistrat nommé par le gouvernement, et cet officier l'envoie en prison. Excepté dans les cas qui emportent la peine de mort ou un emprisonnement perpétuel, l'esclave est toujours renvoyé à son maître après quelques mois, durant lesquels on lui fait subir des châtimens corporels et on l'emploie constamment à des travaux rigoureux.

La crainte de la prison contient les esclaves à la ville du Cap; et rarement il arrive qu'ils y commettent de grands crimes. Il conviendrait de proscrire les châtimens arbitraires dans les campagnes, et d'y établir les réglemens dont je viens de parler.

Tous les noirs, tous les esclaves, de quelque nation qu'ils soient, ont une passion extravagante pour les jeux de cartes, où ils sont fort habiles, et pour les combats de coqs. Dans toutes les rues de la ville du Cap, on en rencontre un grand nombre, tenant sous le bras des coqs qu'ils offrent de faire combattre. Lorsqu'ils peuvent s'échapper de la maison de leurs maîtres, ils passent des

journées entières livrés à cet amusement. Dans les coins les moins fréquentés des places et des espaces vides, et sur les terrains sablonneux des environs de la ville, on voit des groupes d'esclaves jouer aux cartes. Ce délassement, s'il n'en résultait point d'abus, pourrait leur être permis; mais leur passion pour ce jeu les porte fréquemment à voler leurs maîtres, et à se tuer eux-mêmes quand ils ont tout perdu. Lorsque la police les surprend à jouer, elle les fait saisir et les châtie sévèrement. Les malais portent la passion pour le jeu, et spécialement pour les combats de coqs, à un plus haut degré que les autres. Leurs coqs sont d'une grande beauté; et ils font autant de cas de ces animaux qu'un anglais peut en faire du meilleur cheval de course. Dans les Indes orientales, ils les prisent au-dessus de tout; et quelques-uns de leurs princes ont donné depuis cent jusqu'à mille dollars pour un coq bien stylé.

Je réunirai en quelques lignes les traits caractéristiques des différens esclaves, et par conséquent ceux des nations diverses dont ils sont. Les cafres, les autres nègres, les buganèses et les éthiopiens sont vicieux. Il faut des moyens de rigueur pour les faire travailler;

mais, quoiqu'obstinés et farouches, ils ne se vengent point sur la personne de leurs maîtres. Les asiatiques, les maures de l'Inde et les natifs du Malabar sont modestes, soumis, cherchent à bien faire, craignent d'offenser, sont reconnaissans; et il est rare qu'ils abusent de l'indulgence qu'on a pour eux. Ils considèrent les intérêts de leurs maîtres comme les leurs; ils s'attachent à ses enfans, et paraissent ne pas désirer un autre état que celui dans lequel la fortune les a placés. Il est presque inutile de répéter que les malais sont implacables, qu'ils ont soif du sang de leurs ennemis ou de la personne dont ils veulent se venger. Ils soutiennent avec audace les reproches de leurs maîtres, et supportent avec un courage indomptable les châtimens les plus rigoureux. Sous les coups de fouet qui les déchirent, ils méditent une affreuse vengeance. Condamnés à mort, ils marchent au supplice avec une étonnante fermeté; et quelqu'atroce que soit leur crime, ils ne témoignent jamais de repentir. Les esclaves de cette race ont commis un grand nombre d'assassinats. Les hollandais, dans leurs procédures criminelles, leur faisaient souffrir de grands tourmens. Si les juges n'avaient pas une entière conviction,

ils mettaient l'accusé à la torture. Le condamné était rompu vif. Cette législation et ce genre de mort ont été supprimés par les anglais, qui ont substitué la corde à la roue. On prétend que pendant que nous avons été en possession du Cap, il y a eu dans cette colonie moins d'assassinats, et par conséquent moins d'exécutions qu'en un pareil espace de tems sous le gouvernement hollandais. La proportion a été, dit-on, de cinq à un. Ainsi donc les supplices affreux auxquels on condamnait les criminels, étaient loin de prévenir les crimes.

CHAPITRE XV.

Dispositions et conduite des hollandais à l'égard des anglais. — Mélange de personnes de nations diverses, qui se réunissent chaque jour sous le même toît. — Conduite des anglais envers les hollandais. — Avantages accordés aux habitans du Cap par notre gouvernement. — Profits qu'ils retirent du séjour des anglais au Cap. — Haine qu'ils portent à ceux-ci. — Anarchie dont la colonie se vit menacée. — Les partis divers se réuuissent pour s'opposer à l'entrée des anglais. — Chagrin qu'éprouvent les colons, d'être vaincus par une poignée de tronpes nouvellement levées.

J'AI dit plus haut qu'il n'y avait point d'auberges à la ville du Cap, et qu'on n'y trouvait que quelques cabarets, qui étaient fréquentés par les colons d'un ordre inférieur, et par les soldats et les matelots. Lorsque l'Angleterre était en paix avec la Hollande, le Cap était visité par un grand nombre de nos compatriotes, qui se rendaient dans l'Inde ou qui en revenaient. Tout le tems de la relâche, les passagers se mettaient en pension chez les ha-

bitans ; mais malgré l'espèce d'intimité que nécessairement occasionait un pareil usage, et quoiqu'ils attirassent les anglais dans leurs maisons, les hollandais du Cap ont toujours eu beaucoup d'éloignement pour eux, et ont constamment préféré la société des autres étrangers à la nôtre. Je ne puis raisonnablement attribuer cette disposition qu'à la haine et à l'envie qu'ils nous portent. Quoique la plus grande partie de leurs revenus provienne de leurs rapports avec des étrangers de toutes les nations, et particulièrement avec nous, les habitans de la ville du Cap ne se sont jamais appliqués à étudier les langues étrangères. Cette négligence est d'autant plus surprenante, qu'ils s'adonnent avec zèle au commerce. Après que les anglais eurent pris possession du Cap, plusieurs demoiselles apprirent l'anglais très-facilement, et s'entretinrent bientôt avec nos compatriotes. Elles commençaient même à parler cette langue entr'elles, la trouvant plus douce que la leur, et par conséquent plus propre à des femmes.

Le Cap étant, depuis un grand nombre d'années, un point de communication pour tous les peuples européens qui trafiquent dans l'Inde, et les passagers ayant coutume de vivre

chez les colons, on voit souvent dans la maison de ceux-ci un singulier mélange d'individus, de caractères et de dispositions contraires. Un observateur y trouverait facilement l'occasion de remarquer les différens effets du climat, du rang, de la richesse et de plusieurs autres circonstances ; et un Hogarth [1] verrait à la table d'un habitant de la ville du Cap, un grand nombre d'originaux qui pourraient exercer son pinceau. Les maîtres de maison et les pensionnaires ont toute facilité d'observer réciproquement leurs bonnes qualités et leurs défauts. Ceux d'entre les hollandais qui connaissent bien les anglais, avouent sans hésiter, que ceux-ci sont vraiment honorables dans leurs procédés, qu'ils payent en princes, et qu'ils ne les font jamais repentir de les avoir introduits chez eux. Ils ne disent pas absolument la même chose de leurs nouveaux amis, les français, dont la galanterie leur a souvent donné des inquiétudes assez bien fondées. J'ai fréquemment ouï de très-respectables hollandais maudire les officiers de la légion de Luxembourg et ceux de quelques autres régimens français, qui ont été autre-

[1] Célèbre peintre anglais.

fois en garnison au Cap [1] ; et je suis persuadé que les colons ne verraient qu'à regret arriver de nouveau de si aimables hôtes.

Il est notoire à toutes les nations, que nous avons fait le plus grand bien à la colonie du cap de Bonne-Espérance, et les habitans les plus respectables en conviennent. Notre gouvernement n'imposa point de nouvelles taxes ; au contraire, il allégea les anciennes charges. Tous les colons, de quelque classe qu'ils soient, ont beaucoup gagné par l'effet de notre résidence au milieu d'eux. La valeur de toutes les productions de leurs terres s'est considérablement accrue à notre arrivée. Nous avons toujours payé sans chicane et avec ponctualité. Plusieurs individus devaient des rentes et des taxes arriérées ; on les en a tenus quittes, après qu'ils eurent représenté qu'ils étaient hors d'état de se libérer. D'autres dettes ont été remises également. Le général des troupes britanniques laissa le libre exercice de leur religion aux colons, et maintint toutes leurs lois. Leurs

[1] La légion de Luxembourg et les autres corps dont parle M. Percival, avaient été envoyés au Cap pendant la guerre d'Amérique.

(Note du traducteur.)

propriétés et tous leurs priviléges leur furent assurés par la capitulation. Les premières firent plus que doubler de valeur tout le tems que nous demeurâmes en possession de la colonie ; et les maisons de la ville du Cap rapportèrent aux propriétaires trois fois plus qu'auparavant.

Le papier-monnaie que, pour subvenir à des besoins pressans, le gouvernement avait mis dans la circulation quelque tems avant la prise du Cap, était extrêmement déprécié par l'impossibilité de le retirer ou de donner aux porteurs une garantie suffisante. La crainte que nous ne voulussions pas le recevoir, en réduisit toujours plus la valeur après la conquête, et les colons commençaient à retenir entre leurs mains tout l'or et tout l'argent qu'ils pouvaient toucher. Le général Craig fit cesser la gêne que cette défiance apportait dans le commerce, et ordonna que le papier-monnaie circulerait dans toute la colonie et parmi les anglais, sur le même pied qu'avant l'arrivée de ceux-ci. Comme le manque d'espèces sonnantes causait aussi beaucoup d'embarras, une grande quantité de dollars d'argent furent envoyés d'Angleterre et des Indes orientales au Cap, et mis en circulation. Ces

moyens rendirent la vie au commerce, qui était presque anéanti.

Les hollandais, par leur empressement à se procurer des espèces métalliques pour tout ce qu'ils vendaient, étaient les premiers à ruiner le crédit de leur propre gouvernement. Ils donnaient pour une guinée, douze risdales en papier de banque coloniale, qui faisaient l'équivalent de deux livres huit schellings de leur monnaie, et d'environ une livre seize schellings de la nôtre. Cependant il n'y avait rien d'étonnant dans cette dépréciation, le papier-monnaie ne pouvant passer que dans la colonie. Les navires qui faisaient le commerce au Cap, n'eussent certainement pas voulu échanger leurs marchandises contre des effets d'une valeur si précaire.

Les fermiers et les planteurs établis dans l'intérieur du pays, et même ceux qui vivent sur les points les plus éloignés, se sont enrichis sous notre gouvernement, par le haut prix qu'ils ont mis à leur bétail et aux différentes productions de leurs terres, qu'ils envoyaient à la ville du Cap pour la consommation de l'armée britannique et pour celle des équipages des vaisseaux anglais, qui relâchaient en grand nombre dans la baie de la

Table ou dans False-Bay. Après notre arrivée, un mouton se vendit de deux risdales et demie à trois risdales, tandis qu'auparavant il n'en coûtait qu'une. Les chevaux, les bœufs, les grains augmentèrent dans la même proportion. J'ai récemment appris de plusieurs officiers des troupes anglaises qui évacuèrent le Cap, qu'à l'arrivée des troupes hollandaises, le prix de tous les vivres retomba au taux où il était avant que nous nous fussions emparés de la colonie.

En réfléchissant sur tout ce que je viens de dire, on est vraiment étonné de la haine que les hollandais semblent nous porter. Les habitans de la ville du Cap devaient, moins que tout autre peuple conquis, nourrir un pareil sentiment pour nous. Mais les mœurs des anglais sont entièrement opposées à celles des hollandais; et par-tout où existe une grande dissemblance sur ce point, il faut un long espace de tems pour produire un attachement réciproque. D'ailleurs la Hollande considère la Grande-Bretagne comme une puissance entièrement rivale. Dans la dernière guerre, nous avons bloqué ses ports et presque anéanti son commerce. C'est là principalement ce qui fut cause que les habitans du Cap eurent pour

nous une aversion marquée. Cependant ils n'éprouvaient point les inconvéniens qui sont ordinairement les résultats de la guerre ; et même les avantages que nous leur procurions étaient infiniment plus grands que ceux qu'ils eussent pu retirer du petit nombre de vaisseaux hollandais qui mouillaient de tems en tems dans leurs ports. Le gouvernement britannique ne leur interdit point les spéculations de commerce : ce fut le contraire ; il encouragea, il seconda les opérations qu'ils voulurent faire. Enfin aucun acte d'oppression n'a été commis contr'eux, tout le tems que nous avons conservé le Cap. Ce n'est qu'en se rappelant la douleur et le dépit qu'un peuple conquis éprouve à la vue de ceux qui l'ont soumis, qu'on peut expliquer la conduite peu généreuse des colons à l'égard des anglais. Cependant quelle eût été leur situation, si les troupes britanniques n'étaient pas arrivées à tems ? Tout leur faisait appréhender alors les scènes les plus tragiques. Les principes sanguinaires de Robespierre et de Marat avaient germé parmi eux. Le jacobinisme était sur le point de bouleverser toute la colonie, et l'orage allait éclater à l'instant où nos troupes parurent. C'était principalement la

ville du Cap qui devait éprouver toutes les horreurs de la guerre civile. Les opinions prétendues républicaines y avaient infesté un grand nombre d'habitans. Tout homme qui professait des principes modérés, ou qui montrait quelque attachement pour le prince d'Orange, était en butte aux dénonciations d'un parti de républicains forcenés. Le gouvernement était sans force, et l'on avait proscrit ceux de ses membres qui ne s'étaient pas rangés parmi les démagogues. L'insubordination et la licence régnaient parmi les troupes. On devait mettre en liberté tous les esclaves, pour mieux attenter aux jours de leurs maîtres. Tous les honnêtes gens étaient dans les plus mortelles angoisses. Mais à l'instant où l'on allait renverser l'ancienne forme de gouvernement, les troupes britanniques arrivèrent. Lorsque les mécontens eurent appris qu'elles avaient débarqué à la ville Simon, ils ajournèrent leurs projets et firent leurs préparatifs de défense. Les forces de la colonie se rassemblèrent à quelques milles de la ville du Cap, puis elles marchèrent vers le défilé de Musenberg, d'où, ainsi que je l'ai dit au commencement de cet ouvrage, elles furent repoussées par des troupes bien infé-

rieures en nombre. C'était sur-tout cette dernière particularité qui causait le plus de peine aux colons ; elle leur suggérait même des réflexions amères, qui faisaient leur propre condamnation. Les bataillons qui étaient sous les ordres du général Craig lorsqu'il attaqua le poste de Musenberg, se composaient en grande partie de jeunes gens à peine exercés au métier des armes. Soit officiers, soit soldats, il n'y en avait pas le quart qui eussent fait aucun service lorsqu'ils abordèrent au Cap ; mais leur bravoure et leur docilité suppléèrent à l'expérience qui leur manquait.

Lorsqu'après la capitulation, les 19e, 33e et 80e régimens entrèrent dans la ville du Cap, les habitans ne purent s'empêcher de les admirer ; car ces corps étaient composés de très-beaux hommes, et étaient parfaitement équipés ; mais en même tems les hollandais furent extrêmement mortifiés de voir qu'ils avaient été subjugués par des troupes nouvellement levées. « Si, » disaient-ils, « nous « avions été défaits par des vétérans, notre « douleur serait moindre. Mais être forcés « de convenir que nous avons été battus par « une poignée de jeunes gens, voilà ce qui « nous désespère. » Plusieurs colons quit-

tèrent la place d'armes et se retirèrent confus en voyant paraître leurs vainqueurs. Nombre de hollandais, loin de nous témoigner leur reconnaissance de les avoir soustraits à la fureur de leurs compatriotes, se joignirent ensuite à ceux-ci pour détester le gouvernement britannique et les anglais venus parmi eux. Quelques factieux furent transportés hors de la colonie; et le général Craig fut, ainsi que les gouverneurs qui lui succédèrent, obligé d'envoyer des troupes dans l'intérieur du pays pour contenir les boors révoltés, parmi lesquels s'étaient réfugiés quelques démagogues, et qui, sans nous faire une guerre ouverte, étaient entièrement opposés à notre gouvernement. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on les réduisit à l'obéissance. A la fin, ils se bornèrent à témoigner leur haine contre nous, par des injures et des cris impuissans.

J'ai maintenant achevé de représenter les principaux traits du caractère des habitans de la colonie du cap de Bonne-Espérance, et je crois pouvoir me flatter de n'avoir rien omis de remarquable dans le tableau de leurs mœurs, de leurs usages et de leurs dispositions. Des rapports de plus longue durée, et

l'expérience qu'ils ont acquise de la douceur et de l'indulgence de notre gouvernement, pourront contribuer fortement à dissiper leurs préjugés contre nous. La résidence qu'ont faite dans leurs maisons un si grand nombre d'officiers anglais, dont ils ont admiré et loué hautement la conduite, aura sans doute aussi le même effet. En outre, il a été contracté beaucoup de mariages entre des officiers anglais et des jeunes personnes de la ville du Cap. Je connais plusieurs de ces dames, et je dois déclarer qu'elles sont dignes du choix qu'en ont fait leurs époux ; et si elles ne leur ont pas apporté de grands biens, elles sont du moins douées de ces vertus et de ces qualités qui font du mariage un état de perpétuelle félicité.

Je ferai connaître dans le chapitre suivant, le gouvernement, l'état militaire, les revenus et l'administration de la colonie.

CHAPITRE XVI.

Gouvernement de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — Fonctions du gouverneur, du conseil et du fiscal ou du vice-gouverneur. — La loi martiale demeure en vigueur au Cap, quelque tems après la conquête. — Police de la ville du Cap. — Réglemens relatifs aux hottentots. — Insuffisance du nombre des troupes. — Mauvaise construction des villes et des ports. — Exportations et importations. — Etat du commerce. — Modicité des ressources du gouvernement. — Les hollandais perdent tous leurs établissemens en Asie, à l'exception de Batavia. — Expéditions concertées, en 1798 et en 1800, contre cette dernière colonie. — Etat précaire du Cap lorsque la Grande-Bretagne est en guerre. — Hôpitaux pour les soldats et les matelots. — Réglemens relatifs aux personnes attaquées de maladies contagieuses. — Revenus de la colonie. — Taxes et impositions. — Commerce. — Montant des recettes. — Dépenses publiques. — Appointemens des officiers civils et militaires. — Etat de l'administration sous les anglais.

AVANT la conquête du cap de Bonne-Espérance par les anglais, le gouverneur était envoyé de Hollande, mais subordonné à celui de Batavia, qui avait la supériorité sur toutes les possessions hollandaises en

Afrique et en Asie. Le gouvernement d'Amboine tenait le second rang, à cause du grand revenu que procuraient les épices de cette île. Le gouvernement du cap de Bonne-Espérance était le quatrième ou le cinquième. Il arrivait fréquemment que le puissant et orgueilleux gouverneur de Batavia destituait celui du Cap; et le remplaçait à son gré. Le gouvernement de la colonie, dont le gouverneur était le chef suprême, se composait d'un président et de douze bourgeois, qui jugeaient toutes les affaires criminelles, mais dont la sentence était soumise au gouverneur, de la décision duquel on ne pouvait appeler. Dans les affaires civiles, on portait quelquefois la cause à la chambre suprême de Batavia; mais il arrivait rarement qu'elle y fût plaidée, et il était toujours très-probable que l'appelant aurait à se repentir de sa témérité. Ordinairement, le fiscal ou le vice-gouverneur était président de la cour de justice. Cet officier était revêtu de grands pouvoirs. Il réunissait en ses mains les trois branches du gouvernement, la puissance législative, le pouvoir judiciaire et la puissance exécutive. Il pouvait imposer et lever des taxes; et en l'absence du gouverneur, il était déposi-

taire de l'autorité suprême. Le pouvoir du fiscal a toujours été illimité. Les gouverneurs ont souvent trouvé un redoutable adversaire en lui. Il avait droit de suspendre l'effet des lois, de faire toutes les défenses qu'il lui plaisait, d'absoudre de tous les crimes, et en général on pouvait dire qu'il disposait de la vie et de la fortune des citoyens. A la vérité, il y avait une autorité supérieure à la sienne; mais peu de personnes osaient y avoir recours [1].

[1] Il paraît que le gouvernement du cap de Bonne-Espérance était entre les mains de huit corps, qui étaient le grand-conseil, le collége de justice, la cour de justice inférieure, la cour des mariages, la chambre des orphelins, la chambre ecclésiastique, le conseil de la bourgeoisie, le conseil de milice.

Le grand-conseil qu'on appelait quelquefois *collége de police*, était composé de huit membres, présidés par le gouverneur, qui avait deux voix. Ce conseil avait le pouvoir de faire la paix et la guerre avec les indigènes, et de régler tout ce qui concernait le commerce, la navigation, la sûreté et les intérêts de la colonie. Il représentait, en quelque manière, les états-généraux et la compagnie. Enfin, il correspondait avec la chambre des directeurs en Hollande, avec le gouvernement de Batavia, et avec celui de Ceylan.

Le collége de justice était presque toujours composé des membres qui formaient le grand-conseil. Il jugeait

Ces grands pouvoirs furent retirés lorsque les anglais eurent pris possession de la ville du Cap. L'autorité du fiscal fut circonscrite dans les limites qu'elle avait lorsque l'office fut institué. On laissa donc la connaissance et la décision des affaires civiles de peu d'importance à ce magistrat, qui alors fut membre de la cour de justice et non pas dictateur. Il eut enfin la haute police et l'administration intérieure de la ville du Cap. On mit sous ses ordres un commissaire [1] et plusieurs autres officiers que l'on choisit parmi les habitans, et qui furent chargés de maintenir le bon ordre et de punir tous les délits qui n'emporteraient pas peine de mort. Quelque tems

toutes les affaires civiles et criminelles. On appelait de ses décisions, à la cour suprême de justice de Batavia, ou à la cour suprême de justice de Hollande.

La cour inférieure de justice prenait connaissance des querelles de peu d'importance, et des affaires dont la valeur ne s'élevait pas au-dessus de cent écus.

Le conseil de bourgeoisie s'occupait des intérêts communs des habitans ; mais il ne faisait que proposer les matières au grand-conseil, qui décidait.

Le nom des autres conseils suffit pour indiquer leurs attributions.

(Note du traducteur.)

[1] Constable.

après l'entrée des troupes anglaises dans la capitale de la colonie, on mit la loi martiale en vigueur. Le droit de vie et de mort fut alors déposé entre les mains du commandant en chef; et tous les criminels furent, après la sanction du général, exécutés en présence du prévôt martial. Lorsque le gouverneur, lord Macartney, fut arrivé, l'autorité civile rentra dans ses droits. Cependant on laissa subsister l'office de prévôt martial; mais ce ne fut que pour prendre connaissance des délits militaires.

Les hollandais ont toujours maintenu parfaitement la tranquillité publique dans la ville du Cap. Ils s'appliquaient sur-tout à empêcher les matelots ivres de se quereller, et les esclaves de se rassembler en nombre un peu considérable, et à prévenir des tumultes qui eussent compromis la sûreté de la colonie. La propreté de la ville etait aussi l'objet de leurs soins. Cependant, tandis que j'étais au Cap, non-seulement les anglais qui tenaient maison, mais encore un certain nombre d'habitans eurent à se plaindre qu'on n'eût point taxé les vivres, qu'en conséquence on faisait payer un prix exorbitant. A la vérité, le gouvernement publia de tems à autre quelques

réglemens ; mais à cet égard, ses mesures ne produisirent pas beaucoup d'effet.

Autrefois tout maître de maison était obligé, sous peine d'une forte amende, de faire remettre tous les soirs, au fiscal, la liste de ceux qu'il logeait. Cette loi, qui était presque aussi ancienne que la colonie, avait pour motif d'empêcher l'abord des étrangers ; mais sans être révoquée, elle tomba en désuétude lorsque les rapports entre l'Inde et l'Europe se multiplièrent. Le gouvernement reconnut que les passagers laisseraient beaucoup d'argent dans la colonie, et qu'ils en enrichiraient les habitans. Cependant pour se rendre dans l'intérieur du pays, on est obligé de prendre un passe-port, où est spécifié le nombre d'esclaves qu'on emmène avec soi ; et à son retour, le voyageur doit se présenter devant le fiscal pour y répondre de la conduite de ceux dont il s'est fait accompagner.

Il n'était pas permis aux hottentots d'avoir des chevaux ; et les fermiers ou les planteurs ne pouvaient leur en vendre sans s'exposer à payer une très-forte amende. Cette loi fut cependant, ainsi que plusieurs autres de même nature, éludée souvent. Aucun chrétien ne pouvait, d'une manière quelconque, trafiquer

avec les indigènes, sans avoir obtenu une licence, qu'on lui faisait payer fort cher. Les officiers du gouvernement se réservaient ce trafic, dont ils retiraient de grands profits. Pour une pièce de drap, pour du tabac, du vieux fer, ou des objets qui n'avaient point de valeur intrinsèque, ils recevaient annuellement quelques mille têtes de bétail. Un facteur allait, deux fois l'an, dans l'intérieur du pays pour faire les échanges. Les chefs, ou, comme on les appelle, les capitaines des différentes hordes de hottentots, rassemblaient le bétail et faisaient chasser pour le compte du gouvernement. Ils lui envoyaient aussi plusieurs espèces d'animaux sauvages, des plumes d'autruche, des dents d'éléphans, des peaux et d'autres marchandises. Enfin ils étaient chargés de poursuivre les nègres déserteurs et les esclaves fugitifs; et lorsqu'ils en ramenaient un, on leur donnait une assez grande quantité de tabac, de fer et d'eau-de-vie.

Une expérience chèrement payée par les hollandais du Cap, a dû leur prouver que les moyens de défense de la colonie étaient insuffisans. Ils ont été forcés de reconnaître qu'on pouvait l'attaquer avec succès, même sans

avoir des forces égales aux leurs. Malgré les barrières élevées par la nature, la position et la construction de leurs villes ne leur permettent pas de faire une longue résistance. La garnison du Cap était trop faible pour garder la chaîne de postes formée le long du rivage méridional de la péninsule. Les fermiers qui composaient la milice, se trouvaient à une trop grande distance les uns des autres, pour qu'ils pussent agir efficacement; et les habitans de la capitale ne parurent pas disposés à signaler leur courage. Pour parler sans detour, ils ne possédaient pas ce degré de patriotisme, cette énergie, nécessaires à ceux qui veulent défendre leur indépendance, leurs propriétés, leur gouvernement. Les colons du cap de Bonne-Espérance ne sont point du tout belliqueux, ni endurcis aux travaux. D'ailleurs, ils ont la plupart une corpulence qui ne leur permet point de supporter la fatigue.

Au premier coup-d'œil, il paraît difficile d'expliquer l'état misérable d'une colonie qui possède un vaste territoire, et n'a point de guerres à soutenir au-dehors ni au-dedans; car il résulte si peu de dommages des actes d'hostilité qui ont lieu entre les boors et les cafres, et quelques hordes de hottentots indépendans,

que je ne puis les considérer comme des causes d'affaiblissement. La perte se borne ordinairement à celle de quelques centaines de têtes de bétail enlevées aux habitans des cantons les plus reculés. Enfin les irruptions des indigènes ressemblent plus à des courses de bandits, qu'aux opérations d'un peuple qui est en guerre; et lorsqu'ils en font, ils peuvent compter que les colons sauront bien s'indemniser à leurs dépens.

Jusqu'ici les hollandais du Cap n'ont fait aucune spéculation de commerce, un peu considérable. Les revenus publics étaient loin de suffire à la dépense qui était très-forte. De plus, la mauvaise administration des officiers du gouvernement augmentait le mal. Le déficit était souvent de cent cinquante mille dollars par an. C'était la métropole qui le comblait; et l'on doute si l'avantage d'approvisionner d'eau, de bois, de vivres frais et de vin, ses vaisseaux au Cap, et celui d'y rétablir les équipages, équivalait à cette dépense. Quelques réflexions pourront démontrer qu'il en serait tout autrement pour l'Angleterre, si cette colonie était en sa puissance.

Depuis le commencement de l'avant der-

nière guerre, la Hollande a vu cesser presque tout son commerce. Dans une telle position, le Cap devient un fardeau pour elle. Le peu de communication qu'elle a avec l'Asie, lui rend ce point de relâche peu important. Ce qu'elle retire de Batavia, n'est presque rien aujourd'hui. Cet établissement fut deux fois sur le point de tomber entre nos mains. Deux armemens furent faits pour l'attaquer, et il ne fut sauvé que par des circonstances particulières. La guerre contre Tippoo-Saïb fit donner une autre destination au premier armement. Le second fut, en 1800, mis sous les ordres de M. Champagne, colonel du 80.e régiment. Le marquis de Wellesley avait nommé cet officier gouverneur de Batavia, dans le cas où l'on en ferait la conquête. Par ses longs services, par ses talens et son expérience, M. Champagne méritait d'occuper ce poste important. Il s'en était sur-tout montré digne par la sagesse avec laquelle il avait gouverné l'île de Ceylan, pendant l'absence de l'honorable Frédérik North.

Si Batavia avait été enlevé aux hollandais, ils eussent été privés de tous leurs établissemens en Asie, l'amiral Rainier s'étant, au nom de sa Majesté britannique, emparé des Moluques,

ou des îles à Epices, qui rapportaient de si grandes sommes à la Hollande. Le cap de Bonne-Espérance fût alors devenu entièrement inutile à cette puissance. La colonie eût été ruinée, et, selon toute apparence, obligée de se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Lorsque nous sommes en guerre avec la Hollande, peu de vaisseaux portant son pavillon osent s'avanturer dans les mers adjacentes, où ils sont à chaque instant sur le point d'être surpris par les nôtres. Ainsi les envois que fait la métropole à ses colonies, doivent être rares et précaires. Elle ne peut pas non plus y faire des chargemens considérables. En conséquence, la possession du Cap ne fait, en pareille conjoncture, qu'ajouter à ses charges.

On en a souvent imposé à la compagnie hollandaise des Indes orientales, relativement à beaucoup de branches de l'administration, et spécialement aux dépenses et aux recettes de la colonie. On a négligé même la plupart des grands avantages qu'on pouvait retirer de cet établissement. Si les différens offices du gouvernement avaient toujours été confiés à des hommes honnêtes, actifs, intelligens, les frais eussent été moindres et les produits plus

considérables; et la colonie se fût trouvée dans un état bien différent de celui où elle était lorsque nous en fîmes la conquête.

L'hôpital, quoiqu'il fût très-bien tenu, ne coûtait presque rien à la compagnie. Les bâtimens qui le composent sont vastes et bien construits. Ils se trouvent entre la ville et la citadelle, en face de la place d'armes. Nous les convertîmes en casernes pour trois régimens; et les malades furent transférés dans un lieu situé plus convenablement, et tout près du rivage de la baie de la Table. L'air du Cap est si sain que nous n'y avons jamais eu qu'un très-petit nombre d'hommes à l'hôpital. Lord Macartney renvoya en Angleterre plusieurs officiers de santé, qui eussent été sans fonctions.

Lorsque les navires hollandais envoyaient des malades à l'hôpital, les capitaines étaient obligés d'avancer la paye de quatorze à vingt jours, par individu. Tous les vaisseaux qui touchaient au Cap payaient aussi une certaine somme pour les dépenses de la maison. On avait le plus grand soin des malades dans cet hôpital, qui était administré par des directeurs, obligés de rendre compte toutes les semaines au gouvernement de la colonie.

La compagnie des Indes s'est réservé des terres et des maisons, dans les environs de la ville du Cap. Le jardin connu sous son nom lui appartient en entier. Nul ne peut acheter ni vendre sans une licence qu'il faut lui payer. Les fermiers sont obligés de lui livrer à un taux fixé par elle, du blé, de l'orge, des pois, des fèves, des bœufs, de la viande et du vin. Les denrées et marchandises de l'Inde, telles que le riz, le rack, les toiles, les mouchoirs, etc., se payent partie en biscuit, en têtes de bétail, en vins, et en plusieurs autres productions du Cap, et partie en espèces sonnantes; mais celle-ci est aussi faible qu'il est possible. Cependant ce commerce n'est ni lucratif, ni étendu. Le gouvernement perçoit cinq pour cent sur toutes les exportations et les importations. Tous les vaisseaux sont obligés de lui payer un droit de mouillage, proportionné au nombre de tonneaux qu'ils portent. Les bâtimens hollandais ne sont pas plus que les étrangers, exempts de ce droit qui forme une partie assez considérable du revenu public. Il faut donner tant pour cent, à chaque mutation de propriété. Il y a sur les esclaves une taxe à-peu-près pareille à celle que l'on paye pour les domestiques en Angleterre. On verse dix

dollars dans les coffres du gouvernement lorsqu'on achète un esclave. Les redevances sur les vignes se montent à plus de cinquante mille dollars par an. La viande, le bétail, le sucre, le café et d'autres comestibles rapportent la moitié de cette somme. Les contributions et les taxes sur les maisons et sur les terres, s'élèvent à environ quatre mille dollars. L'une portant l'autre, chaque maison de la ville du Cap paye huit dollars. Il faut acheter le privilége de loger des passagers. Tous ceux qui n'ont pas le droit de bourgeoisie, les affranchis, les serviteurs de la compagnie, les mulâtres libres, les noirs qui ne sont point esclaves, les particuliers qui ne sont pas propriétaires de maisons, ou qui ne tiennent que de petites fermes à bail, sont taxés modérément. Tous les hommes libres sont obligés de prendre les armes quand ils en sont requis. Chacun doit payer pour les dépenses publiques, le dixième de son revenu, soit que celui-ci provienne de terres, de maisons, de marchandises, ou d'argent prêté. Les différens districts de l'intérieur sont imposés selon le nombre des habitans chrétiens et leurs facultés. Le village de Constance doit fournir une quantité de vin déterminée. Round-Bosch,

Rothboem, Swartzland, Stellenbosch, Swellendam, les villages de Paarl, de Drankensteen, False-Bay et la ville Simon, doivent annuellement une certaine somme, ou une certaine quantité de leurs productions, au gouvernement.

J'estime qu'avant la conquête, le montant de toutes les recettes allait de cent cinquante mille à cent quatre-vingt mille risdales par an. Les dépenses apparentes, la solde des troupes, les appointemens des nombreux officiers et serviteurs de la compagnie, s'élèvaient plus haut. Les honoraires du gouverneur, y compris ses frais de bureaux, formaient annuellement un article de vingt-cinq à trente mille dollars. Le lieutenant-gouverneur, lorsqu'il y en avait un, en recevait dix mille; le maître-intendant, quinze mille; le principal intendant de la ville et du conseil, qui était généralement le fiscal, vingt mille, tant pour lui que pour ses employés; le sous-fiscal, huit mille. Les appointemens de tous les autres officiers du gouvernement, quelle que fût leur dénomination, étaient un article de trente mille dollars. On en consacrait dix mille aux travaux publics. L'entretien des forgerons, des charpentiers, des cordiers et de

tous ceux qui étaient nécessaires pour le radoub des vaisseaux, coûtait aussi une somme considérable.

La garnison consistait généralement en dix-sept cents hommes. En outre, le gouvernement en employait deux cents autres, la plupart soldats, à couper du bois, à faire de la chaux, à travailler aux fortifications. L'entretien de tous se montait, y compris les dépenses qu'occasionait la milice, et les appointemens des officiers des troupes composées de gens de couleur, à près de deux cent mille dollars par an. La solde des troupes de la colonie était très-faible. On en payait une grande partie en vivres, fournis par des entrepreneurs qui les tiraient de l'intérieur du pays, à un prix très-bas. Les landrosts des différens districts, d'autres officiers inférieurs, un ou deux ecclésiastiques et trois médecins étaient aussi entretenus par le gouvernement.

Cet état de recettes et de dépenses que j'ai cherché, tandis que j'étais sur les lieux, à rendre aussi exact qu'il m'a été possible, prouve combien le Cap est à charge à la métropole, qui est obligée d'y faire passer des fonds de Hollande et de Batavia.

Le cap de Bonne-Espérance nous rapporta

peu de chose; mais aussi les dépenses publiques ne furent pas, sous le gouvernement britannique, de beaucoup si fortes qu'elles l'étaient sous celui des hollandais. On supprima, comme inutiles, la plupart de ces officiers, si chèrement rétribués; et en conséquence, le nombre des membres de l'administration civile fut considérablement réduit. La garnison que nous entretînmes constamment, était composée de six régimens d'infanterie et d'un régiment de dragons. C'était un article de dépense très-considérable. Il est reconnu que les gouverneurs envoyés d'Angleterre au Cap ont administré la colonie avec toute l'économie possible. Les anglais se sont en tout conduits avec beaucoup de générosité envers les hollandais. On conserva dans leurs postes ceux auxquels on reconnut de l'activité et de la fidélité. Tous les prisonniers de guerre qui ne voulurent point retourner en Europe, obtinrent la permission de demeurer au Cap, sur leur parole d'honneur; on leur laissa les prérogatives et les avantages dont ils jouissaient sous leur propre gouvernement, et même on leur paya leurs appointemens comme s'ils faisaient encore un service actif. Plusieurs d'entr'eux s'enrichirent jusqu'à un certain

point, en prenant des anglais en pension. Je crois devoir citer un trait de générosité de la part de mes compatriotes, à l'égard d'un respectable hollandais, dont la maison fut réduite en cendres. Le gouvernement et les officiers de la garnison firent en sa faveur une souscription qui produisit une somme assez forte pour bâtir une autre maison plus spacieuse et plus commode que celle qui avait été incendiée. La plupart du tems que je passai au Cap, je logeai chez cet habitant, qui témoignait souvent sa reconnaissance du service qne lui avaient rendu les anglais; et il ne pouvait s'empêcher d'ajouter que ses concitoyens n'auraient pas agi si libéralement que nous.

CHAPITRE XVII.

Récapitulation des avantages que la possession du cap de Bonne-Espérance pourrait procurer à la Grande-Bretagne.

En composant cet ouvrage, j'ai évité de traiter de tout ce que je n'ai point vu de mes propres yeux, ou dont je n'ai pu être instruit par des témoignages dignes de foi. Peut-être y découvrira-t-on beaucoup d'erreurs; peut-être aussi les hommes qui sont le plus en état de juger dans ces matières, trouveront-ils faux mes raisonnemens et mes conjectures. Toutefois des événemens survenus récemment prouvent ce que j'ai avancé, c'est-à-dire, que les hollandais ne sont plus en état de faire prospérer leurs colonies, et que même ils ne peuvent plus y maintenir la tranquillité publique. Les boors, lorsqu'ils n'ont plus été contenus par la présence des troupes britanniques, ont renouvelé leur insolente opposition à leur gouvernement, et leurs cruautés accoutumées, contre les malheureux hottentots et les cafres. En consé-

quence toute la colonie a été dans la confusion, et les colons ont vécu dans des alarmes continuelles. Les cafres poussés à bout, se sont joints aux hottentots et ont commis de si grands dégâts que les habitans de la ville du Cap commencent à craindre que les vivres qu'ils tirent de l'intérieur du pays ne viennent à manquer [1]. Dans une pareille situation, il y a peu de doute que si des troupes anglaises débarquaient au Cap, elles ne s'emparassent facilement de la colonie. La garnison serait trop faible pour leur résister, et elle n'aurait aucun secours à attendre des habitans, la plupart desquels seraient charmés d'un événement qui préviendrait leur ruine. Mais ce n'est point la facilité qu'il y aurait à faire cette conquête, ce ne sont point non plus de fausses vues d'agrandissement, qui me font considérer le cap de Bonne-Espérance comme une possession dont il faut dépouiller nos ennemis.

Peut-être des avantages vus dans une perspective éloignée, ne paraîtront-ils pas suffisans pour justifier une extension de territoire

[1] M. Percival écrivait ceci il y a déjà quelque tems. Son ouvrage a été publié à Londres, en 1804.

(Note du traducteur.)

qui augmenterait nos charges, et occuperait une partie des forces aujourd'hui si nécessaires à la défense de nos possessions dans toutes les parties du monde. Cependant, le cap de Bonne-Espérance, par sa position entre les deux grandes divisions de l'empire britannique, est un point qui doit attirer notre attention. La prospérité et, ce qui est bien plus important, la sûreté de l'Angleterre en dépendent. Entre les mains de la république de Hollande, le Cap n'est plus qu'une colonie française; et lorsqu'on sait que Bonaparte regarde nos possessions dans l'Inde, comme les fondemens de notre puissance, on peut supposer qu'il n'oubliera pas un poste si important. Il saisira, si elles se présentent, les occasions d'y réunir insensiblement, et presque sans que nous le sachions, des forces qui pourront devenir très-redoutables pour nous. Il est impossible que, sans un port où ils puissent s'approvisionner de vivres et d'eau, et se mettre à l'abri des tempêtes si fréquentes dans ces parages, nos vaisseaux en croisière surveillent les opérations de nos ennemis, et bloquent ses ports comme nous le faisons en Europe. Le climat du Cap paraissant favorable, non-seulement pour rendre la santé

aux équipages, mais pour préparer les soldats à soutenir les chaleurs de l'Inde, les troupes françaises arriveraient dans cette partie de l'Asie, en état de se mesurer sur-le-champ avec avantage contre les nôtres. Nous devons être assurés que celui qui avait formé le gigantesque projet de se rendre par l'Egypte et par la mer Rouge dans les Indes orientales, ne négligerait pas la voie beaucoup plus facile que lui assurerait la possession du cap de Bonne-Espérance.

On m'objectera qu'il faudrait du tems pour réunir au Cap des forces qui pussent exposer à de grands dangers nos possessions en Asie; mais sous un autre rapport, cette contrée peut offrir à l'ennemi des moyens de nous nuire immédiatement. Les vaisseaux qui nous rapportent les précieuses marchandises de l'Inde, sont obligés de naviguer dans les mers que commande la pointe méridionale de l'Afrique. A la vérité, les navires partis d'Angleterre peuvent faire un plus grand circuit; mais il leur est impossible de porter assez loin au sud, pour n'avoir rien à craindre d'une escadre ennemie qui croiserait à la hauteur du Cap. Quand on songe aux pertes que, dans la dernière guerre, nous ont occasionées les

corsaires de l'île Maurice et de l'île de Bourbon [1], et lorsqu'on examine la position relative de ces îles et celle du cap de Bonne-Espérance, on reconnaît que ces divers établissemens doivent se prêter un mutuel appui, et que si nos ennemis les conservent tous, il peut être un jour aussi dangereux pour nos vaisseaux marchands, de revenir de l'Inde, qu'il l'est pour les gallions d'Espagne de se rendre en Europe, lorsque cette puissance est en guerre avec la Grande-Bretagne.

Toutes ces considérations doivent prouver qu'il faut sans délai nous remettre en possession du cap de Bonne-Espérance. En tems de guerre, ce poste peut seul assurer nos communications avec l'Inde. En tems de paix même, il nous est nécessaire pour empêcher les préparatifs qu'on pourrait y faire, dans le dessein de nous enlever nos possessions les plus riches. Si l'on ajoutait foi à certains rapports, les français auraient déjà commencé à rassembler au Cap, des forces qui nous feraient d'autant plus de mal que, dans tout

[1] Les îles de France et de la Réunion. Les anglais appellent toujours la première de son ancien nom.

(Note du traducteur.)

l'univers, c'est le seul point où il nous soit impossible de surveiller leurs mouvemens et de contrarier leurs opérations.

Ce ne serait point la richesse de la colonie qui pourrait la faire convoiter; et tout ce qu'on devrait attendre pendant quelques années, serait que la recette couvrît la dépense. Cependant j'ai indiqué plusieurs sortes d'améliorations dont le pays est susceptible, et j'ai désigné les productions naturelles dont, au moyen d'une culture convenable, on pourrait faire des articles de commerce lucratifs. Il serait facile de rendre les vins du Cap égaux à ceux des meilleurs vignobles de l'Europe. Les grands vents, le peu d'eau, et plusieurs autres causes empêcheraient d'étendre jusqu'à un certain point les plantations de vignes; mais on pourrait surmonter ces obstacles en beaucoup d'endroits. La situation actuelle de l'Europe, et sur-tout celle du Portugal, doivent faire examiner au gouvernement, s'il ne serait pas très-important de trouver dans nos domaines une boisson qu'on pût placer aujourd'hui au nombre des premiers besoins de la vie.

La culture de la canne de sucre pourrait aussi être poussée fort loin au Cap. Elle n'y

ferait pas courir les risques auxquels elle expose en Amérique. Si nous pouvions tirer du Cap une certaine quantité de sucre et de rum, nous ferions baisser le prix de ces articles chez les autres nations ; la perte fortuite de nos îles des Indes occidentales, ou la destruction des plantations serait moins sensible, nous aurions aussi moins de fonds morts, et il périrait annuellement moins d'anglais, en se livrant au genre de spéculation le plus incertain.

J'ai parlé de plusieurs autres productions naturelles qui procureraient de grands avantages au Cap, si elles y étaient convenablement cultivées. De ce nombre sont le tabac et les olives. Celles-ci croissent spontanément presque dans toutes les parties de la colonie. Les planteurs pourraient ne pas se borner à ne demander à la terre que quelques espèces de plantes particulières. Si l'homme y secondait la nature, les productions de presque tous les climats réussiraient au Cap, et cette colonie pourrait en peu de tems aller de pair avec nos établissemens les plus utiles.

Les grands avantages que la possession du cap de Bonne-Espérance procurerait à nos vaisseaux de toutes sortes qui naviguent dans

les parages voisins, et principalement à ceux qui font le commerce de l'Inde, ou qui sont occupés à la pêche de la baleine, sont aussi nombreux qu'évidens. En plusieurs occasions, ces navires ont besoin de trouver un abri et des rafraîchissemens; cependant, à l'exception de celui de Sainte-Helène, nous n'avons pas, dans cette vaste étendue de mer qu'il faut traverser pour se rendre de l'Europe dans l'Inde, un seul port pour les recevoir. Sainte-Helène ne peut fournir même qu'une petite quantité de vivres et d'eau. D'ailleurs les vaisseaux n'abordent à cette île que pendant six mois de l'année, et lorsqu'ils retournent en Europe. Durant les six autres mois, elle est battue par des vents contraires. Rio-Janeiro sert actuellement de point de retraite, pour ceux de nos bâtimens qui vont dans l'Inde; mais outre le long circuit qu'ils sont obligés de faire, il faut considérer que l'entrée de ce port peut quelque jour nous être interdite par le Portugal.

Si la nation n'avait pas semblé le méconnaître, il y a peu de tems, je ne me serais pas attaché à démontrer si longuement l'avantage de posséder le seul poste maritime qui se trouve sur notre route de l'Europe dans

l'Inde, et qui, au moyen de ses ports, offre un abri sûr à tous les vaisseaux, quel que soit leur nombre, dans toutes les saisons de l'année. Le besoin d'un tel poste se fait sentir tous les jours aux équipages de nos vaisseaux marchands. De plus, notre commerce ne pourra être assuré, tant qu'il dépendra de l'amitié précaire de plusieurs états qui peuvent être forcés à devenir nos ennemis. D'autres nations, les américains par exemple, ont déjà commencé à partager celui que nous faisons dans les Indes orientales, et à établir des pêcheries dans les mers du sud. Toute circonstance qui peut concourir à gêner notre commerce de ce côté, doit accroître celui de nos rivaux dans la même proportion, et peut détruire nos ressources les plus précieuses. Si au contraire le cap de Bonne-Espérance était en notre pouvoir, le commerce de l'Inde et la pêche dans la mer du Sud deviendraient très-faciles pour nous, et nous assureraient une grande prépondérance. Nous n'aurions alors point de concurrens à redouter, vu surtout le capital immense que possède l'Angleterre. Le commerce de toutes les nations dont les vaisseaux fréquentent l'océan Pacifique et la mer des Indes, serait entièrement à notre

discrétion. En tems de guerre, nous pourrions facilement intercepter le passage à tout navire dans les parages voisins du Cap ; et même la simple possession des ports situés dans la péninsule, serait presque suffisante pour faire tomber les vaisseaux ennemis en notre pouvoir. A l'exception des nôtres, ceux d'aucune nation européenne ne peuvent aller de l'Europe dans l'Inde, ou de l'Inde en Europe, sans relâcher dans un port. Le manque d'habi[illegible]de leurs équipages, le peu de munitions [illegible]e bouche, et le défaut de propreté ne leur permettent pas de supporter, sans interruption, un voyage de cinq ou six mois.

Soit pour défendre nos possessions lointaines, soit pour tenir nos ennemis en échec, aucun poste n'est comparable au cap de Bonne-Espérance. La facilité avec laquelle on peut de ce point envoyer des troupes dans les deux Indes, dans l'Amérique méridionale, et sur toutes les côtes de l'Afrique, nous mettrait en état de faire échouer toute entreprise contraire à nos intérêts. Si les français parvenaient de nouveau à se rendre maîtres de l'Egypte, une escadre partie du cap de Bonne-Espérance pourrait en quelques semaines, arriver à l'entrée de la mer Rouge

et la bloquer si l'on craignait la sortie d'une flotte française, ou transporter à Suez un corps de troupes qui agiraient de concert avec les forces que nous aurions sur la côte de la Méditerranée. Si notre armée dans l'Inde avait besoin de prompts renforts, on pourrait y faire passer du Cap des troupes auxquelles il ne faudrait pour y arriver que la moitié du tems nécessaire à celles qu'on aurait fait partir d'Europe; et d'ailleurs, les premières auraient de plus l'avantage d'être acclimatées jusqu'à un certain point, et d'être en état d'agir sur-le-champ. Si une attaque soudaine se faisait contre nos îles des Indes occidentales, elles pourraient aussi recevoir promptement des secours du Cap. De la sorte on préviendrait les maladies qui ont été cause qu'un si grand nombre d'européens ont trouvé leur tombeau dans ces îles. Le climat des Indes orientales est, à la vérité, moins funeste. Cependant, lorsque les troupes y arrivent fatiguées d'un long voyage, beaucoup d'hommes ne peuvent soutenir les maladies que sans cette circonstance ils auraient bravées. Lors même qu'elles ne leur sont pas fatales à l'instant, elles les épuisent au point que tout le reste de leur vie, ils ne font plus que languir. Une foule

d'exemples prouvent combien le climat du Cap est propre à rendre leurs forces aux malades. Un grand nombre d'officiers qui se trouvaient dans un tel état d'épuisement que les secours de l'art étaient sans effet, se sont en peu de tems si bien rétablis dans cette contrée, qu'ils ont pu rejoindre en parfaite santé leurs corps respectifs. Il convient de chercher à procurer une pareille ressource à de braves gens qui contractent des maladies au service de leur pays. Plusieurs de ceux qui seraient encore en état de soutenir le voyage de l'Inde à l'extrémité méridionale de l'Afrique, succomberaient à leurs maux avant que d'arriver en Europe. L'efficacité du climat du Cap pour préparer les hommes à supporter la chaleur, a été prouvée aussi nombre de fois. Les régimens qu'on en fit partir pour renforcer l'armée, qui devait renverser la puissance de Tippoo-Saïb, furent, aussitôt qu'ils eurent pris terre, en état d'entrer en campagne, et de donner l'assaut à Seringapatam. Ces corps partagent actuellement les glorieux succès de nos armées dans l'Inde; et leur vigueur est égale à leur courage.

Le peu de frais qu'occasionerait l'entretien d'une armée au cap de Bonne-Espérance,

serait aussi un objet à considérer. Les vivres de toute espèce y sont si abondans qu'avec une administration bien ordonnée, un corps de troupes y coûterait moins d'un tiers qu'en aucune autre partie des domaines de sa majesté. Par la même raison, les soldats y trouveraient des jouissances qui leur rendraient le service moins pénible hors de leur patrie. On conviendra sans doute que l'avantage de tenir une armée sur un point central, à moins de frais qu'ailleurs, est assez important pour n'être pas négligé.

J'ai fini de communiquer les observations que j'ai faites sur le cap de Bonne-Espérance. Je me suis efforcé de rendre fidèlement ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu. Si mon zèle pour ma patrie m'a fait exagérer, soit les avantages que présente le pays que je viens de décrire, soit les dangers auxquels nous serons exposés tant qu'il sera dans la puissance de nos ennemis, je compte assez sur l'indulgence du public pour croire qu'il ne m'en fera pas un crime.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

CHAPITRE PREMIER. Introduction. — Origine du nom du cap de Bonne-Espérance. — Saisons convenables pour doubler ce Cap. — Tempêtes auxquelles il est exposé. — Les hollandais s'établissent au Cap. — Description géographique du pays. — Gouvernement et divisions territoriales de la colonie, . . Page 1

CHAP. II. L'auteur arrive à False-Bay. — Il se rend à la ville du Cap. — Il retourne à la ville Simon. — Mouvemens divers des troupes anglaises au Cap. — Une flotte hollandaise entre dans la baie de Saldagne. — La flotte anglaise l'y poursuit, et l'y bloque. — Le général Craig arrive avec des troupes anglaises sur la côte de la baie de Saldagne. — Description de cette baie. — La flotte hollandaise se rend à discrétion. — Etat déplorable où elle se trouvait. — Liste des vaisseaux dont elle était composée, 23

CHAP. III. False-Bay. — Saison favorable pour relâcher dans cette baie. — Ecueils qu'on y trouve. — Seal-Island. — Bel aspect dont on jouit dans la baie de Simon. — Ville Simon. — Environs de cette ville, 45

CHAP. IV. Route de Musenberg à la ville du Cap. — Signaux et batteries. — Fish-Hook-Bay. — Arbustes, herbes, fleurs et singes qu'on trouve dans les envi-

rons. — Force du défilé de Musenberg et de toute la péninsule. — Prise de la ville du Cap, en 1795, par les troupes anglaises. — Observations sur le meilleur moyen d'attaquer cette ville, Page 60

Chap. V. Pays situé au-delà du défilé de Musenberg. — Grand lac. — Gibier. — Quadrupèdes. — Wineberg. — Kraal de hottentots. — Mœurs et coutumes de ces indigènes. — Manière dont les bochismen sont traités par les hollandais, 83

Chap. VI. Description de Wineberg et des environs. — Fertilité du pays. — Grand nombre de fermes et de plantations qu'on y trouve. — Abondance du gibier. — Serpens. — Village de Round-Bosch. — Montagne du Tigre. — Vue de la ville du Cap prise de ce côté. — Baie de la Table. — Environs de cette baie. — Observations sur la manière d'attaquer les batteries qui défendent la ville du Cap. — Batterie d'Amsterdam. — Citadelle. — Situation de la ville du Cap. — Rues. — Salubrité de l'air. — Réglemens pour prévenir les maladies contagieuses. — Jardin de la Compagnie. — Hôtel du gouvernement, 111

Chap. VII. Description de la baie de la Table. — Saison favorable pour relâcher dans cette baie. — La baie de la Table, dans l'hivernage, est exposée à des vents de nord-ouest très-violens. — Perte du vaisseau de guerre *le Sceptre*. — Montagnes des environs de la ville du Cap. — Aspect de la montagne de la Table. — Nuages qui se posent sur cette montagne, et annoncent le changement de tems. — Climat du Cap. — Effets différens produits par les différentes saisons, 140

CHAP. VIII. Environs de la ville du Cap. — Productions naturelles de cette partie du pays. — Légumes, fruits, plantes. — Description de l'arbre d'argent. — Rareté du bois au Cap. — Grains. — Substances métalliques. — Charbon de terre. — Minéraux. — Bains chauds de Stellenbosch et de l'île des Hottentots, Page 159

CHAP. IX. Différentes espèces de quadrupèdes sauvages. — Opinion relative à l'unicorne. — Différentes espèces d'antilopes et de gazelles. — Animaux domestiques. Bestiaux. — Oiseaux. — Volailles sauvages. — Autruches. — Différentes espèces de paon. — Reptiles. — Animaux venimeux. — Insectes et mouches, 181

CHAP. X. Vignes des environs de la ville du Cap. — Manière de planter et d'élever les vignes au Cap. — Manière de faire le vin. — Différentes sortes de vins. — Espèces de vignes excellentes. — Vin de Constance. — Ferme et village de Constance. — Qualité du raisin de ce vignoble fameux. — Précautions prises pour exprimer le jus du fruit. — Quantité de vin que l'on recueille annuellement à Constance. — Autres vins de qualités supérieures. — Eau-de-vie de marc. — Cannes de sucre. — Orge, etc., 203

CHAP. XI. Voyage à Stellenbosch. — Strickland, poste de cavalerie. — Stellenbosch. — Paarlberg, ou montagne de Paarl. — Swellendam. — Graaf-Reynet. — Baie de Plettenberg. — Fermiers et planteurs hollandais. — Agriculture. — Economie domestique et rurale. — Mœurs et coutumes. — Traitement des esclaves et du bétail. — Etat de la colonie. — Plans d'amélioration, 223

CHAP. XII. Caractère des planteurs des environs de la

ville du Cap. — Leur manière de cultiver la terre. — Améliorations tentées par les anglais au Cap. — Obstination des hollandais. — Les routes manquent dans la colonie. — Inconvéniens qui en résultent. — Rareté des bacs. Ignorance des habitans de l'intérieur. — Observations sur les rapports de la colonie du cap de Bonne-Espérance avec la métropole, Page 253

CHAP. XIII. Colons d'origine européenne, qui habitent la ville du Cap. — Différence qui subsiste entr'eux et les hollandais d'Europe. — Quels furent ceux qui peuplèrent le Cap les premiers. — Manière dont ils se conduisirent envers les femmes. — Usages divers, 271

CHAP. XIV. Population de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — Religion. — Peu de conversions qui se font parmi les gens de couleur. — Refus de donner le baptême à des enfans dont les pères étaient chrétiens. — Funérailles. — Caractère des habitans de couleur blanche. — Les jeunes démoiselles de la ville du Cap aiment beaucoup les divertissemens. — Elles savent assez bien la musique et la danse. — Contraste entre le caractère des hommes et celui des femmes. — Celles-ci sont très-belles quand elles sont jeunes. — Mariages, établissemens et priviléges que donne la naissance. — Maladies. — Effroi que cause la petite-vérole au Cap. — Précautions pour empêcher l'abord des personnes attaquées de maladies contagieuses. — Les habitans du Cap ne vivent pas long-tems. — Esclaves de diverses nations et de différentes classes. — Lois qui les concernent. — Les mulâtres sont les plus recherchés. — Les esclaves qui viennent du Bengale et de la côte de Malabar sont fidèles et servent bien. —

Ceux qui viennent de Madagascar et de la côte d'Afrique sont indociles, mais laborieux et forts. — Les malais sont utiles, mais extrêmement vindicatifs. — Actes de cruauté commis par ceux-ci. — Lois concernant les esclaves hottentots. — Manière dont les hollandais traitent leurs esclaves. — Châtimens qu'ils leur infligent. — Vices et passions auxquels sont adonnés les esclaves, ... Page 290

Chap. XV. Dispositions et conduite des hollandais à l'égard des anglais. — Mélange de personnes de nations diverses, qui se réunissent chaque jour sous le même toît. — Conduite des anglais envers les hollandais. — Avantages accordés aux habitans du Cap par notre gouvernement. — Profits qu'ils retirent du séjour des anglais au Cap. — Haine qu'ils portent à ceux-ci. — Anarchie dont la colonie se vit menacée. — Les partis divers se réunissent pour s'opposer à l'entrée des anglais. — Chagrin qu'éprouvent les colons, d'être vaincus par une poignée de troupes nouvellement levées, ... 319

Chap. XVI. Gouvernement de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — Fonctions du gouverneur, du conseil et du fiscal ou du vice-gouverneur. — La loi martiale demeure en vigueur au Cap, quelque tems après la conquête. — Police de la ville du Cap. — Réglemens relatifs aux hottentots. — Insuffisance du nombre des troupes. — Mauvaise construction des villes et des ports. — Exportations et importations. — Etat du commerce. — Modicité des ressources du gouvernement. — Les hollandais perdent tous leurs établissemens en Asie, à l'exception de Batavia. —

Expéditions concertées, en 1798 et en 1800, contre cette dernière colonie.—Etat précaire du Cap lorsque la Grande-Bretagne est en guerre.—Hôpitaux pour les soldats et les matelots. — Réglemens relatifs aux personnes attaquées de maladies contagieuses. — Revenus de la colonie. — Taxes et impositions. — Commerce. — Montant des recettes. — Dépenses publiques.—Appointemens des officiers civils et militaires.—Etat de l'administration sous les anglais, P. 331

CHAP. XVII. Récapitulation des avantages que la possession du cap de Bonne-Espérance pourrait procurer à la Grande-Bretagne, 349

FIN DE LA TABLE.
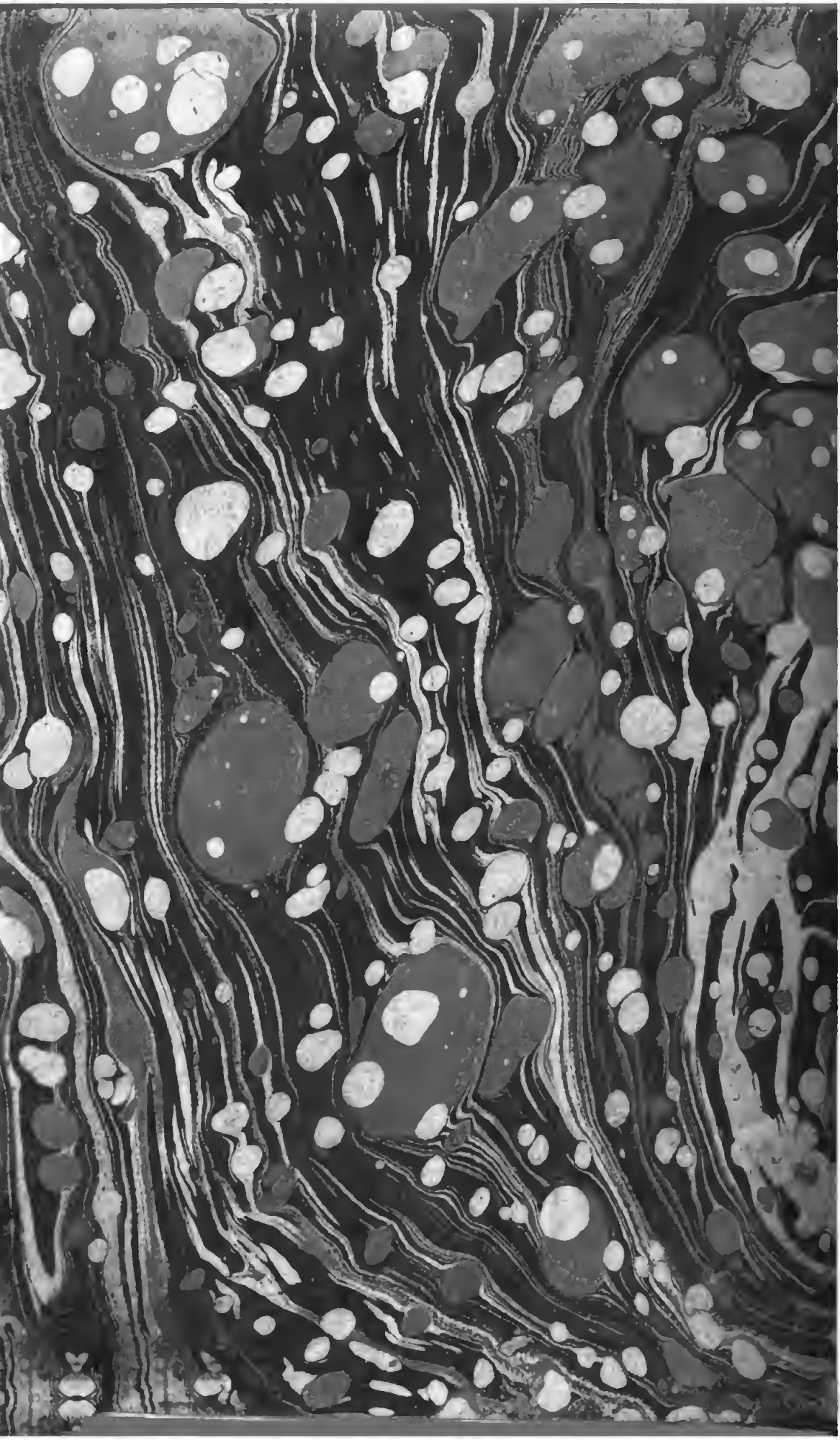
581828